

**DELEGATION DE Madame Alexandra SIARRI**

**D-2015/388**  
**Convention territoriale du contrat de ville de Bordeaux.**  
**Autorisation. Signature.**

Madame Alexandra SIARRI, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine s'est traduite par le transfert de la compétence de la politique de la ville à l'échelon intercommunal.

A Bordeaux, la réforme a eu un impact important puisque nous comptons 9 quartiers concernés par le contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), et la nouvelle géographie réglementaire ne nous permet de conserver, dans le futur contrat de ville, que 6 quartiers :

- Saint Michel
- Le Grand Parc
- Carle Vernet (mitoyen avec le quartier des Terres neuves à Bègles)
- Bacalan
- Le Lac
- La Benaugue (mitoyen avec le quartier Henri Sellier à Cenon).

Ces quartiers conservés ayant fait l'objet, eux mêmes, d'un resserrement important. Ainsi nous avons potentiellement 47 000 habitants relevant des territoires en politique de la ville, alors que dès janvier 2015, seulement 17 000 habitants sont directement concernés.

Les 3 quartiers sortant de la géographie prioritaires (St Jean, Belcier, Chartrons Nord) sont, eux, considérés, désormais par la loi, comme des territoires en veille. A ce titre, l'Etat et les cosignataires (dont la ville) du contrat de ville de l'agglomération s'engagent à flécher, prioritairement en direction de ces territoires, leurs moyens de droit commun.

La nouvelle compétence politique de la ville confiée à la métropole a donc amené celle-ci, avec les services de l'Etat à élaborer une convention cadre, qui a été travaillée avec les 14 communes concernées et l'ensemble des partenaires signataires. Cette convention cadre a été adoptée lors du conseil de métropole, et vous avez été présentée lors du conseil municipal du 15 juillet.

La loi du 21 février 2014, demande, à l'issue de la formalisation de ce document à dimension intercommunale, que chaque commune engagée dans la politique de la ville, puisse décliner, la mise en œuvre du contrat de ville sur son territoire en élaborant une convention territoriale.

Comme vous le savez, la ville de Bordeaux a engagé depuis l'automne 2014, une nouvelle dynamique à travers le pacte de cohésion sociale et territoriale, qui vise à prendre en compte les besoins des habitants dans un contexte de mutation, en ayant un regard particulièrement attentif en direction des plus fragiles.

Le travail d'élaboration de ce pacte est donc intimement lié avec la mise en œuvre du futur contrat de ville, puisque ces 2 dynamiques visent à renforcer la cohésion sociale sur les 8 quartiers de la ville, dont ceux situés dans la géographie prioritaire.

Ainsi, en s'appuyant sur les projets de quartiers qui ont été réalisés en concertation avec les habitants, les acteurs de terrain et les partenaires institutionnels dans le cadre du pacte, la ville a organisé un travail collaboratif avec les acteurs de la politique de la ville pour formaliser les enjeux autour desquels le futur contrat de ville devrait s'articuler pour la période 2015/2020.

La convention territoriale de la ville de Bordeaux qui vous est présentée nous a permis de croiser une lecture territoriale en présentant les 6 quartiers prioritaires et les 3 quartiers en veille, avec une entrée thématisée autour des 4 piliers inscrits dans la loi :

- Le développement économique l'insertion et l'emploi
- La cohésion sociale
- Le cadre de vie et le renouvellement urbain
- Les valeurs de la république et la citoyenneté

La rédaction de cette convention est issue de réunions partenariales avec l'ensemble des acteurs concernés, et de nombreux échanges avec ces mêmes partenaires, afin de proposer une lecture et des ambitions communes, tout en préservant les compétences de chacun.

La logique d'inscription de ce contrat de ville bordelais dans une démarche intégrée a sous tendu l'ensemble des travaux et des réflexions, et à ce titre également, ce contrat peut être lu comme une déclinaison du pacte de cohésion sociale et territoriale sur les quartiers prioritaires ou en veille.

Au sein de cette convention territoriale qui propose une lecture exhaustive des quartiers, comme des thèmes de la politique de la ville, quelques sujets sont à mettre en exergue tant ils vont marquer la mise en œuvre de ce contrat :

- les projets de renouvellement urbains : et notamment ceux retenus par l'agence nationale de renouvellement urbain (ANRU), à savoir la Benauges au titre du programme national et les Aubiers au titre du programme régional.
- La mise en place de conseils citoyens sur chacun des quartiers prioritaires : rendant ainsi obligatoire la participation active des habitants et des acteurs locaux dans la conception et la mise en œuvre du projet de quartier prévues dans le contrat de ville.

- Un nouveau mode de gouvernance tripartite entre l'Etat, métropole et la ville, qui co-pilotent ce nouveau contrat de ville. A ce titre, nous avons fait le choix de proposer une instance de gouvernance unique pour le pacte et le contrat de ville, à savoir le conseil de développement social.

Un plan d'actions et une programmation financière annuelle vous sera présentée.

La convention territoriale qui vous est présentée est donc le fruit d'une démarche intégrée à la dynamique du pacte de cohésion sociale et territoriale, co-construite d'une façon résolument transversale et participative et qui fixe, pour chacun des signataires, le cadre d'intervention pour la période 2015/2020 au titre de la politique de la ville. Celle-ci ayant pour ambition constante de réduire les inégalités entre les territoires. Il s'agit d'un cadre de référence qui se traduira par des plans d'actions successifs.

C'est pourquoi, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à signer la convention territoriale du contrat de ville bordelais.

## **ADOpte A LA MAJORITE**

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE

VOTE CONTRE DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

**MME SIARRI. -**

Mes chers collègues, en juin dernier je vous ai présenté dans cette enceinte le Contrat de Ville Métropolitain qui, comme vous le savez, faisait suite à la réforme de la Politique de la Ville du 21 février 2014 qui vise à réduire les écarts de développement entre les quartiers et à améliorer les conditions de vie des habitants.

Je vous avez dit qu'en septembre je reviendrai vers vous pour vous présenter la Convention territoriale du contrat de ville.

Ce document, je crois que vous l'avez tous lu, qui est donc un document cadre, concerne les 6 sous-quartiers qui ont été retenus, à savoir :

Saint Michel,

Le Grand Parc,

Carle Vernet,

Bacalan,

Le Lac,

La Benaugue

Vous le savez, Saint-Jean-Belcier et Chartrons Nord sont sortis de cette géographie prioritaire.

Nous le rappelons souvent ici, nous sommes passés de 47.000 habitants qui étaient concernés par la Politique de la Ville à 17.000 habitants, soit 30.000 habitants de moins qui ne bénéficieront plus de crédits fléchés à leur bénéfice.

Vous retrouvez dans ce document à la fois des données issues des analyses des besoins sociaux, des diagnostics en marchant, également des priorités qui ont été co-définies avec l'ensemble des membres des commissions permanentes et des acteurs Politique de la Ville.

Dans une troisième partie vous avez la déclinaison thématique de cette convention territoriale. Peut-être que Yohan DAVID, Nicolas BRUGERE, ou d'autres élus qui ont collaboré, puisque c'est un travail collectif qui s'est fait avec l'ensemble des délégations, mais également avec l'ensemble des institutions, voudront en dire un mot.

Je vais insister sur la partie gouvernance, notamment la participation citoyenne, parce que c'est un élément extrêmement important dans cette réforme.

Il s'agit des Conseils citoyens. Nous avons fait le choix à Bordeaux de travailler avec un groupe préfigurateur : 4 citoyens par quartier concerné qui vont travailler avec nous et qui vont nous dire la forme de démocratie participative dans laquelle ils se sentiraient le mieux et au travers de laquelle ils leur semble qu'il serait le plus juste d'être associés à leur future participation pour toute la durée de cette convention territoriale.

J'ajoute que le document qui vous est présenté aujourd'hui est un document cadre qui fera l'objet de présentations annuelles qui vous permettront de voir comment l'ensemble des propositions qu'on vous fait vont être déclinées.

Vous noterez que nous n'avons dans ce document aucun élément budgétaire. Il est important de savoir que la délégation Développement Social Urbain qui porte cette convention territoriale, a un budget qui a été sanctuarisé, donc notre enveloppe budgétaire est la même.

En revanche, il est vrai qu'aujourd'hui nous n'avons encore pas tout à fait les réponses budgétaires sur les dispositifs qui ont été maintenus ou modifiés par l'Etat. C'est probablement la raison pour laquelle nous attendons toujours de la préfecture la date de la signature du contrat de ville et également de la convention territoriale.

**M. LE MAIRE. -**

M. HURMIC

**M. HURMIC. -**

Monsieur le Maire, mes chers collègues, nous vous avons autorisé Monsieur le Maire, je crois que c'était au mois de juillet dernier, à signer la convention cadre du contrat de ville de la Métropole, puisque c'est désormais la Métropole qui gèrera la Politique de la Ville.

Il nous est présenté aujourd'hui une convention territoriale concrétisant la mise en œuvre du contrat de ville sur le territoire de notre commune.

Nous ne pouvons que saluer l'effort de synthèse de ce contrat qui permet de mieux cerner l'ensemble des politiques publiques mises en œuvre dans les quartiers ciblés autour de 4 piliers que sont :

premièrement l'emploi,

deuxièmement la cohésion sociale avec éducation, santé, culture, sport,

troisièmement le cadre de vie,

quatrièmement la citoyenneté.

Outre le fait que nous estimons que les politiques publiques de l'emploi n'ont jusqu'ici eu que peu d'impacts sur l'emploi, nous ne pouvons que valider également les 5 axes proposés.

Comment, en effet, ne pas valider l'objectif de s'insérer économiquement et être citoyen actif ? C'est le premier axe que vous nous proposez ; ou, axe numéro quatre, préserver son environnement ? Donc naturellement nous sommes d'accord avec ces axes de travail.

Sauf qu'au-delà des bonnes intentions formelles que vous affichez nous attendons impatiemment les mesures concrètes quantifiées et surtout évaluables de la réalisation de ces objectifs.

Vous nous expliquez fort bien dans la délibération qu'il s'agit d'un cadre de références qui se traduira par des plans d'actions successifs, donc avant de nous prononcer de façon plus formelle nous attendons impatiemment ces plans d'actions successifs.

De même nous attendons la mise en œuvre concrète des Conseils citoyens. C'est un axe important pour nous de démocratie locale.

Je sais que Mme SIARRI a exprimé, en commission, quelques réticences sur le tirage au sort.

N'ayez pas peur des tirages au sort, Alexandra.

Je crois que tous nous avons effectivement quelques réticences sur le tirage au sort, mais vous savez, on trouve normal que ce soit des jurés tirés au sort qui en leur âme et conscience sont capables de décider de la condamnation à perpétuité de prévenus ou d'accusés comparant devant

les cours d'assises. Je pense que des citoyens tirés au sort peuvent avoir également ce type de responsabilités lorsqu'il s'agit du devenir de leur cité.

Donc n'ayons pas peur les uns et les autres de ce que peut apporter à la démocratie locale le tirage au sort.

Sinon, je vous l'ai déjà dit, l'inconvénient des concertations traditionnelles telles que nous les connaissons c'est que systématiquement on trouve d'un côté les affidés habituels de la politique municipale, et Dieu sait s'ils sont nombreux dans les Conseils de quartiers, ou d'un autre côté, même s'ils sont moins nombreux, les rôleurs institutionnels, les consultés institutionnels qui ne sont pas plus représentatifs de la population que ne le sont les précédemment nommés.

Je pense qu'il faut innover et que le tirage au sort, Alexandra, ne paraisse pas forcément une mauvaise initiative.

Le plan que vous nous proposez, à notre avis, ne pourra pas fonctionner sans une réelle intention d'associer les citoyens en amont des projets et pas seulement pour leur faire valider un processus décisionnel venant d'en haut qui les coupe trop souvent de la moindre influence sur leur territoire de vie quotidienne.

Il y a un instant j'intervenais sur le Fonds d'Intervention Local en disant que le principal défaut qu'il avait c'est qu'il n'associait pas démocratiquement les citoyens. Je pense que la convention que vous nous proposez aujourd'hui, aussi, son succès dépendra du degré d'association des citoyens auquel vous parviendrez, même si nous sommes parfaitement conscients des difficultés de l'ouvrage.

Voilà les quelques mots que nous tenions à dire sur cette délibération. Delphine JAMET dans quelques instants va compléter mes propos.

**M. LE MAIRE. -**

Monsieur Jean-Louis DAVID, avons-nous peur du tirage au sort ?

**M. JEAN-LOUIS DAVID. -**

Nullement, Monsieur le Maire, mais je partage en partie ce que Pierre HURMIC a dit. C'est vrai que notre volonté d'associer la population est totale, que ces conseils citoyens seront un pas de plus vers la démocratie participative, faut-il encore que chacun en ait la volonté et que l'on détermine bien précisément les marges de manœuvre de chacun sur ce dossier.

**M. LE MAIRE. -**

Je pensais que vous alliez rappeler que dans nos commissions permanentes des 8 quartiers de Bordeaux, la moitié des sièges est tirée au sort. C'est ça qu'il fallait rappeler pour montrer qu'on n'a pas peur.

Mme BOUILHET

**MME BOUILHET. -**

Monsieur le Maire, chers collègues, dans cette délibération vous nous demandez de vous accorder l'autorisation de signer la convention territoriale du contrat de ville des Bordelais.

Nous sommes à nouveau en présence de la Politique de la Ville visant à améliorer le fameux « vivre ensemble ».

Soyons lucides. Ce plan porte sur les 6 quartiers bordelais qui concentrent des taux importants de populations immigrées récemment arrivées ou établies depuis une ou deux générations, c'est-à-dire depuis la loi instaurant le regroupement familial.

A la lecture de ce document on observe un certain nombre de similitudes dans l'ensemble de ces quartiers.

Premièrement, la démographie galopante. On observe une natalité importante, ainsi qu'une proportion de jeunes supérieure au reste de Bordeaux.

Par ailleurs, l'accroissement de la population dans ces quartiers provient également de l'installation de nouvelles familles.

Parlons sans langue de bois. Nombre d'étrangers nouveaux arrivants ainsi qu'une partie des populations plus anciennement installées, tout en conservant les comportements démographiques de leur pays d'origine logent en priorité dans ces quartiers, soit parce que loyers sont plus faibles que dans le reste de la ville, et/ou parce qu'ils rejoignent des parents déjà sur place.

Depuis quelque temps les socialistes, mais aussi les *Républicains* comme M. Raffarin, voient dans les clandestins une formidable opportunité de repeupler le pays, notamment nos campagnes.

Nous aussi nous voulons repeupler la France, mais pas avec des vagues migratoires.

Deuxièmement, chômage et aides sociales : dans ces quartiers on constate une proportion plus élevée de personnes au chômage et bénéficiaires des diverses aides sociales, notamment la CMU.

Troisièmement, concernant la tranquillité publique l'ensemble de ces quartiers est marqué par une importante insécurité et délinquance causées par des jeunes de 15 à 24 ans que la municipalité tente d'endiguer par la vidéosurveillance ou par des actions de prévention dont nous doutons de l'efficacité.

Plus étonnant encore, on apprend que des actions de valorisation des jeunes sont menées pour briser les représentations à leur égard. Il faut être un peu pragmatique. Quand des jeunes de 15 à 25 ans commettent des méfaits au vu et au su de tout le monde il est bien normal que la population en ait une mauvaise image et que leurs représentations ne soient pas des plus positives.

Enfin le plan de lutte contre les discriminations a attiré notre attention, notamment l'enquête réalisée par l'Observatoire bordelais de l'égalité diffusé sur le site de la ville. 800 personnes ont répondu volontairement à l'enquête en ligne.

Tout d'abord cet échantillon nous semble peu représentatif des 242.000 Bordelais et par ailleurs les personnes connectées pouvant venir d'ailleurs.



Par ailleurs sur les 800 personnes connectées plus de la moitié n'ont jamais eu le sentiment d'être discriminées.

Là où l'affaire devient comique c'est lorsque l'on regarde la ventilation des discriminations où la somme totale des pourcentages indiqués est égale à 190%. Soit vos équipes ont fait une erreur, soit une même personne pouvait cocher plusieurs discriminations...

**M. LE MAIRE. -**

Evidemment.

(Brouhaha)

**MME BOUILHET. -**

Au vu des résultats obtenus certains répondants sont des cumulards ou des affabulateurs.

Bref, une supercherie de plus qui donne du travail à des intellectuels et qui devrait assurer à quelques associations communautaristes de recevoir des subsides pour lutter contre les discriminations.

Par ailleurs la police sera intéressée d'apprendre que le document insinue à demi-mots qu'elle a des comportements à la limite du racisme et de l'homophobie lorsqu'elle procède à des contrôles d'identité.

On est par ailleurs surpris de voir que le rapport, je cite : « comptabilise les jeunes non blancs quand il s'agit de démontrer qu'ils seraient victimes de contrôles abusifs par la police. » A contrario nous serions curieux de connaître le taux de jeunes non blancs qui attaquent la police lorsqu'elle s'aventure encore dans les quartiers.

Quoi qu'il en soit nous pensions que les statistiques ethniques étaient interdites en France. Ça doit être l'effet Fillon. Quelle est votre position, Monsieur le Maire, à ce sujet ?

Vous l'aurez compris, nous ne croyons pas une seconde à ce énième plan de la ville dont le seul résultat observable est de dilapider les deniers des Bordelais.

Nous nous opposons donc à la signature de ce protocole.

**M. LE MAIRE. -**

Nos Conseils sont une école de patience. Je ne vais pas m'engager dans un débat, ce qui ne veut pas dire naturellement que j'approuve en quoi que ce soit ce qui vient d'être dit.

Mme AJON

**MME AJON. -**

Monsieur le Maire, chers collègues, tout d'abord je tiens à souligner la densité de ce document et sa pédagogie de reprise de tous les textes de loi. Je me félicite de ce travail pédagogique, même si malheureusement par moment il est mal lu, incompris ou mal compris, mal transcodé par certains.

Je reviendrai plus particulièrement sur le territoire de La Benaige, un des axes forts de ce contrat de ville, quartier où malheureusement les actes et les paroles ne se rejoignent toujours pas au fur et à mesure des contrats de ville, au fur et à mesure des conventions, au fur et à mesure du temps.

Un quartier qui paie toujours aujourd'hui une absence de réelle prise en compte, un quartier abandonné qui entraîne la fuite des habitants qui peuvent encore partir, ce qui peut-être peut nous amener à nous demander si ce n'est pas une stratégie de votre part.

Un quartier qui paie l'absence d'investissements dans les équipements ; un quartier qui paie un investissement dans les études plus que dans la réalisation. En effet, un quartier où l'on produit des études depuis les années 90.

Un quartier délaissé et devenu enclavé par vos choix dans le cadre des déplacements urbains et de leur schéma. Un quartier sans station de V/CUB, sans station de tram. Un quartier où même les Lianes de bus ne passent.

Un quartier où les équipements de proximité attendent au cours des années le temps où l'on voudra bien enfin s'occuper d'eux.

Je prendrai ici les tribunes du stade Galin qui attendent depuis des années leur remise en état.

La piscine Galin qui tous les 6 mois prend 2 ans de retard pour sa réouverture.

Un quartier où la parole des habitants, alors qu'ici nous en parlons beaucoup, n'est entendue que partiellement. Je reprendrai l'histoire du city stade où les pauvres riverains n'avaient pas été associés à l'arrivée de cet équipement ce qui a entraîné non seulement un rejet, mais aussi son semi-démantèlement

Un quartier abandonné où l'on mure des logements mais et où on laisse des écoles à l'abandon total entraînant des conditions d'étude et de travail effroyables.

Une fois de plus vous allez nous accuser d'aggraver, de mentir ou encore d'exagérer la situation, donc nous avons pris des photos et nous les tenons à votre disposition. Cette école est à l'abandon. Les murs tombent, les plafonds tombent, des champignons poussent sur les murs. Cela fait des années ici qu'on entend qu'elle va être rénovée, elle ne le sera toujours pas avant 2017 et il n'y a toujours pas de travaux d'urgence prévus.

Pourtant, Monsieur le Maire, dans votre livre j'ai entendu qu'il fallait « mettre le paquet », si j'ai bien lu, sur la primaire. Ce n'était peut-être pas de l'école primaire dont vous parliez, mais de votre primaire. Quelle déception. Je croyais que nous étions enfin d'accord.

Vous le comprendrez, sur ce quartier il ne s'agit pas encore d'un contrat, il ne s'agit pas encore de faire des études, il s'agit d'une action réelle, de réactivité, et pas en 2017, pas en 2018, pas en 2019, pas en 2020, mais dès demain.

Il est inadmissible d'offrir de telles conditions d'abandon à tout un quartier à moins que l'on veuille faire fuir toutes les familles pour en changer la classe sociale et en faire un beau terrain d'aventure immobilière.

**M. LE MAIRE.** -

M. ROUYEYRE

## M. ROUVEYRE. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, ce document affiche de nombreuses et belles ambitions, mais je sais, Monsieur le Maire, que cela doit vous peiner quand on rapproche ces ambitions de la manière dont vous gouvernez la ville car on ne peut qu'être stupéfait de votre grand écart.

Il y a 5 volets.

Premier volet : s'insérer économiquement, être citoyen économique.

Une des premières décisions qui nous vient à l'esprit quand on pense à ce volet-là c'est la suppression de l'antenne de la Maison de l'emploi à Saint-Michel qui pourtant figure dans les quartiers prioritaires.

Deuxième volet : habiter la ville, partager la ville.

Quand on regarde les exemples qui nous sont donnés on ne peut être que stupéfait par ces exemples :

Les logements sociaux dont on sait que la ville en est extrêmement dépourvue, on est très loin des objectifs annoncés ; quand on pense aux places d'hébergement d'urgence.

On voit aussi que vous donnez des exemples comme l'amélioration des espaces publics. Quand on voit le square Pinçon, quand on voit l'état dans lequel est laissée la place André Meunier, quand on voit que les crédits ont été supprimés sur la réhabilitation de la place Ravesies, quand on voit que le Parc Floral est fermé les jours de match, on peut se poser un certain nombre de questions.

Troisième axe, culture, éducation et savoir, et on met dedans tout ce qui concerne la petite enfance. Là on se pince quand on lit quelques exemples :

Construction aux Bassins à Flot, le groupe scolaire aujourd'hui est au point mort pour des raisons de terrain pollué. On avait à un moment la promesse du Maire de Bordeaux : oui, je vous assure, *je me servirai du don de Madame Larralde pour une crèche flottante*. Elle a été annulée.

Vous aviez également promis au Grand Parc un certain nombre de choses, notamment la construction d'un ensemble avec un groupe scolaire et une crèche. Il était promis de faire une livraison dans les semaines à venir. Finalement les travaux n'ont commencé que cette semaine puisque les cabanes de chantier sont arrivées. Le panneau a changé, il a décalé la date de livraison, mais on voit bien que là encore ce n'était pas une priorité.

Quatrième axe, bien-être, santé, environnement préservé. Là on a la totale. Vous allez pouvoir répondre par exemple aux riverains du gymnase Victor Hugo dont on a appris au dernier Conseil municipal que, alors qu'il devait être livré dans les prochaines semaines et que les travaux ne sont pas commencés, ils ne démarreront pas avant 2017.

Le gymnase Charles Martin, peut-être que vous allez pouvoir nous donner quelques nouvelles parce que Bacalan l'attend depuis 3 ans ; le jury s'était prononcé. Depuis 3 ans on n'a pas de nouvelles de Charles Martin.

Le gymnase Armagnac est noyé sous les expertises depuis 2012. Vous aviez réceptionné le bloc en 2012. On est fin 2015, toujours aucune nouvelle des expertises

On parlait de Ginko tout à l'heure, la Maison des danses dont vous parlez dans ce document, alors qu'elle devait être livrée là, pas de nouvelles. On ne sait même pas où ça en est. Pas de crédits. Rien. Pas de communication.

Je peux continuer. Les jardins partagés, vous aviez programmé dans un contrat de CODEV, celui de l'année dernière, des crédits sur un jardin partagé près du grand stade. Ils ont été supprimés. Là encore vous affichez des choses et finalement quand on regarde vos réalisations ou votre politique, les budgets sont supprimés sur les éléments qui font l'objet des politiques annoncées.

Je ne reparle pas de la piscine Galin, du stade Galin.

Un mot sur votre point 5, la tranquillité publique. Vous voulez mettre de la vidéosurveillance partout comme si ça allait régler les choses.

Je conclus en disant que je connais votre pirouette, tout le monde la connaît : depuis 95 la ville s'est énormément embellie. Alors, selon votre humeur vous le traitez de manière ironique : d'ailleurs regardez, je suis le plus grand, le plus beau, je suis élu au premier tour, etc.

Moi je regarde aussi le nombre de gens qui ne vont plus voter, le nombre de gens qui ne croient plus en la parole politique...

(Brouhaha)

#### **M. ROUYEYRE. -**

... Ce que vous savez faire et vous le faites immédiatement, dès que vous avez une annonce vous mettez un panneau qui annonce les travaux et finalement vous finissez soit par l'enlever, soit par le remplacer annonçant une autre date. On a même vu sur la salle des fêtes du Grand Parc que vous avez supprimé l'année 2014 pour mettre l'année 2017.

On est là encore, excusez moi de vous le dire, dans de la communication, de la communication, de la communication.

Vous dites que j'en fais un cheval de bataille. Je vous demande simplement : arrêtez d'annoncer si vous n'êtes pas capable de tenir.

#### **M. LE MAIRE. -**

Vous connaissez, mes chers collègues, la parole célèbre : « Tout ce qui est excessif est nul », naturellement. Donc je ne vais pas prendre la peine de répondre à cette charge qui ressemble à une campagne électorale et qui est un tissu de contrevérités.

Naturellement nous sommes responsables de la découverte dans le sol où devait être construite l'école des Bassins à Flot de la présence de déchets nucléaires... C'est notre faute...

C'est naturellement notre faute d'être obligé de rénover la piscine Galin parce qu'il y a de l'amiante... C'est ma faute.

On pourrait allonger la liste, évidemment, de ce genre de critique qui est tellement absurde que je ne vais pas prendre la peine d'y répondre point par point.

Je vous invite simplement pour pouvoir bénéficier des réalisations de la Ville de venir à la Halle des Douves, par exemple. Dans ce quartier vous verrez si les promesses ne sont pas tenues. Les habitants du quartier le savent et l'apprécient.

M. SIRI a peut-être envie de dire un mot sur son quartier laissé à l'abandon.

**M. SIRI. -**

Monsieur le Maire, chers collègues, oui, j'aimerais bien que tous les quartiers de Bordeaux soient aussi abandonnés que celui de La Benaue.

Depuis le début du mandat nous travaillons intensément avec Mme TOUTON, Mme SIARRI, Mme COLLET, Mme CUNY et avec l'essentiel des adjoints ici présents pour améliorer ce quartier.

J'en veux pour preuve la rue de La Benaue qui a été restaurée il y a maintenant plus de 6 mois.

J'en veux également pour preuve la rénovation du stade Galin qui va bénéficier d'un nouveau revêtement et de nouveaux équipements.

Effectivement les travaux de la piscine sont en cours d'étude aujourd'hui, mais ça ne nous incombe pas, nous en sommes tous victimes et je trouve que nous le gérons particulièrement bien. Les clubs de sport ne se plaignent pas trop du déficit de cette piscine. Je suis moi-même nageur et Marc Lafosse qui est derrière moi, qui lui aussi est nageur, pourra également en témoigner.

L'école de La Benaue, les travaux vont commencer dans le courant de l'année 2016.

Le parvis de l'école de La Benaue, les travaux sont actuellement en cours.

L'aire de jeux pour les enfants du Parc Pinçon, les travaux sont aussi en cours.

Finalement, je trouve que ça fait beaucoup de projets pour un quartier qui le mérite bien, mais en tout cas qui ne mérite pas vos témoignages qui sont incorrects et inappropriés.

**M. LE MAIRE. -**

D'ailleurs ce quartier est déserté... Personne ne veut y vivre... On constate que la population diminue... Les gens s'en vont... Au cas où mes propos seraient mal interprétés je signale que c'est de l'ironie, parce que c'est exactement l'inverse qui est en train de se passer.

Mme KUZIEW

**MME KUZIEW. -**

Monsieur le Maire, je vais également répondre à M. Matthieu ROUYEYRE. Je ne vais pas tout citer parce qu'il y a énormément de projets en cours sur le quartier Bordeaux-Sud, mais je ne peux pas laisser dire que nous ne faisons rien et que nous abandonnons les équipements de proximité.

Vous l'avez souligné, nous venons d'inaugurer le marché des Douves, magnifique lieu de rencontres pour la vie associative et les habitants.

Nous réhabilitons également la Bibliothèque Saint-Michel.

Nous avons rénové récemment le Théâtre de La Lucarne...

**INTERVENANT. -**

Encore heureux.

**MME KUZIEW. -**

Encore heureux, oui, bien sûr.

**M. LE MAIRE. -**

Tout ce qu'on fait c'est encore heureux... Ce n'est pas la peine de s'énerver parce que tous ceux qui nous écoutent rigolent d'entendre ce genre de charge totalement excessive.

Poursuivez Madame.

**MME KUZIEW. -**

Nous accompagnons également les initiatives citoyennes, celles des habitants dans la végétalisation des rues, avec la relocalisation du jardin Prévert à Carle Vernet, celle du jardin des Foudres à Belcier.

Nous avons en projet la construction de 3 écoles élémentaires sur ce quartier, dont celle de Barbey qui va débiter prochainement.

Nous soutenons également la salle associative appelée « La Bibe » à Belcier.

Et nous créons sur Armagnac un nouveau jardin, le jardin de la Porcelaine.

Début janvier nous réhabiliterons également la RPA Billaudel.

Voilà un petit éventail des équipements de proximité et des efforts que la Ville fait sur les quartiers prioritaires.

**M. LE MAIRE. -**

Mme CAZALET

**MME CAZALET. -**

Monsieur le Maire, je voulais juste rafraîchir la mémoire de Matthieu ROUVEYRE et lui dire qu'effectivement si certains travaux lui semblent longs c'est parce que d'autres se réalisent malgré les dotations d'Etat qui ne cessent de diminuer.

Nous arrivons quand même à faire vivre des quartiers tels que le quartier du Grand Parc.

Si vous avez un peu de votre précieux temps à nous accorder, même si ce n'est pas votre zone d'influence prioritaire, je vous engage à venir participer à une de nos concertations lorsqu'on travaille tous ensemble avec les habitants du quartier tantôt sur la salle des fêtes, tantôt sur tous les projets, tantôt sur l'étude urbaine du quartier.

C'est vrai que lorsqu'on connaît un peu le Grand Parc, lorsqu'on prend le temps de s'y promener et de regarder ce qui s'y passe, on se rend compte que c'est un des quartiers dans lequel évidemment il ne se passe rien... dans lequel l'avis de la population, sa qualité de vie, la façon dont on considère le fait de leur rendre la ville ne se traitent pas...

Alors écoutez, Monsieur, je voudrais s'il vous plaît qu'on arrête ces polémiques qui me semblent stupides.

Je voudrais que vous veniez voir les groupes scolaires du quartier. Je voudrais que vous veniez vous rendre compte de la façon dont les habitants de ce quartier vivent et de la façon dont la ville les traite. Après, peut-être, pourrez-vous vous permettre de faire des commentaires.

**M. LE MAIRE. -**

Mme JAMET

**MME JAMET. -**

Monsieur le Maire, chers collègues, bonjour. En complément de l'intervention de Pierre HURMIC je souhaitais intervenir sur quelques axes concrets proposés dans cette convention territoriale du contrat de ville de Bordeaux.

Sur les chiffres issus de l'analyse des besoins sociaux par quartier, à la lecture de ces chiffres nous ne pouvons que déplorer le peu d'effet, semble-t-il, des précédents contrats de ville sur le niveau de vie de la population.

Sur le quartier du Lac, par exemple, on constate 29% d'actifs inoccupés chez les 15 / 64 ans contre 15% sur Bordeaux, soit une proportion deux fois plus importante, et 55% de non diplômés contre 16% sur la commune.

Le niveau de vie mensuel médian y est de 885 euros, contre 1.709 euros sur Bordeaux, soit plus de deux fois inférieur.

Autre exemple, sur le quartier de La Benauges, 93,5% de la population est locataire de logements sociaux contre 12,2% sur la commune, et 46% de la population vit sous le seuil de pauvreté contre 18% sur Bordeaux.

Ce sont d'ailleurs des données qui ne nous sont pas fournies dans cette convention pour les autres quartiers prioritaires.. Nous le regrettons.

Sur le quartier du Grand Parc nous lisons page 26 de la convention : « Livré en 1975 le Grand Parc a peu évolué depuis ». N'est-ce pas un terrible aveu d'échec politique ?

Certes, vous présentez la rénovation des barres G H I comme une des plus importantes rénovations de France, j'ai envie de dire : il était temps.

Quant à l'axe 4 : Bien-être, santé, environnement préservé, nous notons la création d'un cheminement vert avec des pistes cyclables. Là encore nous disons : enfin ; après 40 ans d'existence il était temps.

Enfin je regrette pour ma part qu'il n'y ait rien sur une mise en œuvre d'un jardin potager au niveau du Grand Parc qui peut être un facteur de lien social et permettre aux gens de manger mieux.

Même constat pour la salle des fêtes présentée comme un équipement structurant du quartier, fermée en 1990, et qui réouvrira peut-être avant la fin 2017.

Dans les déclinaisons thématiques est évoqué le premier pilier : développement économique et emploi. Nous avons une présentation générale des dispositifs publics d'aides à l'emploi : Maison de l'emploi, Pôle emploi, Mission locale, mais pas spécifiques aux quartiers prioritaires. Là encore nous considérons que cela montre un aveu d'échec.

Nous aurions souhaité que soit évoquée l'idée innovante du revenu de base qui pourrait être un moyen de changer le logiciel pour que ce soit l'activité sociale et citoyenne qui soit une priorité et non plus forcément l'emploi.

Concernant le pilier 2 : Cohésion sociale, nous avons une demi-page dans le secteur santé sur le budget participatif. Nous regrettons que cette notion essentielle de budget participatif ait été cantonnée au seul secteur de la santé alors que c'est une condition nécessaire selon nous de réappropriation citoyenne des enjeux de l'action publique.

Nous regrettons aussi que le secteur culturel soit trop peu détaillé comparativement à celui de la santé ou du sport, sachant que la culture peut être un enjeu majeur d'émancipation dans ces quartiers prioritaires.

Quant à la politique sportive, là aussi le paragraphe est très généraliste et non axé sur les quartiers prioritaires. L'exemple de l'école bordelaise des activités aquatiques nous semble malvenu, tant nous rencontrons aujourd'hui des problèmes d'accès aux piscines et des difficultés d'inscriptions dues au manque d'équipements.

Enfin je voulais aussi revenir un peu sur La Benaugue. Page 91 on nous dit que le groupe scolaire de La Benaugue va faire l'objet de travaux à partir de fin 2016. J'attire vraiment votre attention sur la nécessité d'un plan d'action d'urgence pour cette école. Effectivement, Emmanuelle AJON a raison dans ce sens-là, il y a des moisissures sur les murs là où dorment les enfants. A un moment donné il faut faire quelque chose de façon accélérée. Plus que la rénovation d'une voie c'est plutôt l'école qui aurait dû bénéficier de financements.

Aussi nous apprenons la restructuration du stade Galin où une pelouse synthétique pour 1 million d'euros va être installée. Je suis d'accord, c'est 1 million d'euros pour la pelouse et les éclairages, mais il n'empêche que 1 million d'euros à l'heure où la Ville de Bordeaux promeut les pelouses écologiques je m'étonne d'une telle décision.

Enfin nous serons très attentifs sur la restructuration de ce stade et le devenir des tribunes. Je vous remercie.

#### **M. LE MAIRE. -**

Mes chers collègues, je disais tout à l'heure qu'il fallait éviter de vivre dans Twitter et essayer de vivre dans la vraie vie. Pour illustrer mon propos sur le caractère parfois un peu artificiel de ce qui se passe sur Twitter je voudrais vous citer le dernier Tweet de Madame DELAUNAY :

« Nicolas FLORIAN, Virginie CALMELS, même combat, même coiffeur. »

(Rires)



**M. LE MAIRE. -**

Voyez la hauteur d'esprit qui se manifeste dans ce Conseil. Bravo.

(Applaudissements)

**M. LE MAIRE. -**

Mme AJON

**MME AJON. -**

Monsieur le Maire, beaucoup moins léger comme remarque. J'aimerais qu'honnêtement vous regardiez les photos ici de l'école de La Benaugue qui sont prises à l'intérieur, là où les enfants sont accueillis tous les jours, et que honnêtement vous nous disiez si vous comptez mettre un plan d'urgence sur cette école dès cette année, et si vous pensez que nous mentons, que les parents d'élèves mentent, comme il vient d'être dit par mon collègue.

Nous n'exagérons pas. Nous y sommes rentrés. Nous parlons avec les parents, avec l'équipe pédagogique. Ce n'est plus de l'irrespect, c'est un scandale ! J'aimerais que vous le voyiez, Monsieur le Maire. Je pense qu'on ne vous a jamais montré ces photos. Même le drapeau qui vient juste d'être changé est resté pendant des mois et des mois en lambeaux. Nous avons les photos ici ! Des tapisseries qui tombent sur les bureaux ! Des murs qui tombent !

**M. LE MAIRE. -**

Madame, assez de misérabilisme. Nous connaissons cette situation...

**MME AJON. -**

Non, ce n'est pas du misérabilisme, c'est Bordeaux en 2015 !

**M. LE MAIRE. -**

Madame, vous exploitez de façon démagogique et honteuse une situation que nous connaissons parfaitement. D'ailleurs un programme de rénovation intégrale est en cours...

**MME AJON. -**

Ça fait 10 ans qu'on a dit ça !

**M. LE MAIRE. -**

A chaque prise de parole vous avez comme ça quelques os à ronger. C'est très bien. Continuer à le faire de façon systématique. Nous avons entendu votre message. Sachez que nous connaissons et M. SIRI connaît très bien la situation.

**MME AJON. -**

Ça fait 10 ans que vous nous dites ça, Monsieur le Maire.

**M. LE MAIRE. -**

M. ROUYEYRE

**M. ROUVEYRE. -**

Monsieur le Maire, excusez-moi, je me demande s'il faut sortir les violons. Vous voulez peut-être une médaille parce que vous avez inauguré la Halle des Doves...

**M. LE MAIRE. -**

Avec vous ce ne sont pas des violons. Les couacs sont là en permanence.

Allez voir le film « Marguerite » vous verrez comment on apprend à chanter faux. Ce ne sont pas des violons, c'est vraiment du chant discordant. Quand je vous écoute j'ai l'impression d'entendre Marguerite. Ça chante très très faux.

**M. ROUVEYRE. -**

Vous n'avez pas besoin de moi pour vous congratuler, vous le faites très bien tout seul.

**M. LE MAIRE. -**

Non, non. J'ai parfaitement conscience de mes limites. Ce n'est pas comme vous. Vous, c'est systématiquement la démolition de tout ce que nous faisons. Systématiquement. Et vous savez, les gens ne s'y trompent pas. Ils ne vous croient pas. Quand on est comme ça absolument systématique on se ridiculise.

Allez-y, continuez, tout va mal à Bordeaux, nous ne faisons rien, aucun équipement ne progresse, c'est un désastre absolu. Je résume en quelques phrases ce que vous allez nous dire.

**M. ROUVEYRE. -**

Votre travail c'est de vous enorgueillir de tout ce que vous considérez comme aller bien...

**M. LE MAIRE. -**

Et vous c'est de dénigrer tout ce que nous faisons. Il y a match nul entre nous, si vous voulez...

**M. ROUVEYRE. -**

... Le nôtre, Monsieur le Maire, c'est de vous mettre en face de quelques réalités, en tout cas de ce que nous considérons être des réalités.

Sur la Halle des Doves il était quand même temps de faire quelque chose puisque vous l'avez laissée à l'abandon de nombreuses années.

Mais surtout, Monsieur le Maire, quand j'entends : « oui, c'est très bien, regardez, venez voir », encore heureux qu'il y ait quelques rénovations, ou qu'il y ait quelques projets.

Je rappelle tout de même, Monsieur le Maire, que Bordeaux figure parmi les villes les plus fiscalisées de France.

Un journal dont vous ne nous direz pas que c'est un journal de gauche, « Le Figaro », il y a quelques jours identifiait les plus fortes augmentations d'impôts. Pour Bordeaux, 10,32% de la taxe d'habitation.

Je précise, pour les collègues qui auraient raté les réformes, que le Département ne touche pas la taxe d'habitation, que les seuls à être responsables de l'augmentation de la taxe d'habitation c'est le maire de la ville et le président de la communauté de communes, ou en l'occurrence de la communauté d'agglomération. Il se trouve ici qu'il s'agit de la même personne. 10,32% d'augmentation d'impôts pour les Bordelais qui on reçu leur feuille il y a 15 jours.

Donc quand même c'est bien la moindre des choses qu'on essaye de rénover.

Et quand j'entends : la baisse des dotations de l'Etat, ce serait quand même la double peine, on l'a déjà dit ici, on ne peut pas nous expliquer qu'il y a baisse des dotations de l'Etat alors qu'on la compense avec une augmentation d'impôts.

Excusez-moi, Monsieur le Maire, mais vous n'avez pas eu de mal à trouver des millions d'euros chaque année pour le grand stade !

Vous n'avez pas eu de mal...

**M. LE MAIRE. -**

Monsieur ROUVEYRE, arrêtons ce débat démagogique...

**M. ROUVEYRE. -**

Vous n'avez pas eu de mal à trouver les 20 millions de rallonge pour...

**M. LE MAIRE. -**

Je suspends la séance.

*(La séance est suspendue à 16 h 35 et reprise à 16 h 40)*

**M. LE MAIRE. -**

Mes chers collègues, nous allons reprendre nos travaux.

La parole est à Mme CUNY

**MME CUNY. -**

Je vous remercie, Monsieur le Maire.

Mes chers collègues, c'est dommage, Mme AJON n'est pas là. Je souhaitais lui répondre. Je connais en effet les photos qu'elle vous a montrées tout à l'heure. Ce sont des photos du préau. C'est vrai que nous avons constaté un état de vétusté sur la structure et nous avons donc préféré démonter le faux plafond. Mais je vous rassure, le préau est tout à fait utilisable maintenant. Il n'y a plus aucun danger.

Je ne peux pas laisser dire à Mme AJON que nous ne faisons rien dans cette école. Il faut savoir que depuis 2012 nous avons investi 165.000 euros de travaux d'entretien. Cet été nous avons, à la demande du directeur de l'école, réaménagé 10 classes dans l'élémentaire. Nous avons refait le sol de la salle de motricité de la maternelle. Et pendant les vacances de La Toussaint nous allons refaire la salle périscolaire de l'élémentaire, ainsi que le couloir de la maternelle.

Donc là, moi j'avoue que ma patience a des limites. Je ne peux pas laisser dire que nous ne faisons rien.

Il est vrai, nous en sommes d'accord, que cette école est ancienne et qu'elle a besoin de travaux. C'est pourquoi nous allons investir plus de 6 millions de travaux à partir de la fin de l'année 2016.

Nous avons des réunions avec l'ensemble des parents d'élèves. Moi aussi je vais dans les écoles. J'étais la semaine dernière à La Benaugue avec les agents. J'ai rencontré la directrice de l'école maternelle. Nous avons d'ailleurs une réunion qui, me semble-t-il, est prévue avec Jérôme SIRI, les directeurs d'écoles et les parents d'élèves le 13 octobre pour leur présenter notre projet.

Donc arrêtons de dire que cette école est abandonnée, c'est faux.

**M. LE MAIRE. -**

Mme SIARRI

**MME SIARRI. -**

Merci Monsieur le Maire. On va tâcher de se mettre en face des réalités.

L'ensemble des professionnels de la Politique de la Ville sont désespérés. Ils rédigent des communiqués de presse à peu près tous les 6 mois pour faire entendre leur désespoir sur ce qui est en train de se passer.

Depuis 2004 nous avons eu 3 ministres différents. Le nombre de quartiers Politique de la Ville a été divisé par deux. Nous n'avons aucun éclairage sur les enveloppes budgétaires que l'Etat va effectivement assigner.

Sur Bordeaux les budgets qui concernaient 47.000 personnes ne vont donc plus concerner que 17.000 personnes.

Pour mémoire, 17% des Bordelais vivent en dessous du seuil de pauvreté, ce qui représente 40.800 personnes. Avec la réforme de la politique de la ville le gouvernement ne daigne plus accompagner que 17.000 d'entre eux, ce qui veut dire qu'il abandonne 23.000 autres personnes en dessous du seuil de pauvreté.

Je ne parle que des budgets Politique de la Ville, parce que si nous rentrons dans le détail, c'est-à-dire les budgets de droit commun, là c'est pareil, c'est l'hémorragie : le budget sur la Maison de l'emploi, le budget de l'ARS, le budget sur la réussite éducative, les budgets sur la santé... Le nombre de budgets qui ont été sacrifiés et qui concernent les personnes les plus fragiles n'a jamais été aussi important.

Donc je crois qu'à un moment il faut quand même entendre le désespoir de tous ces acteurs. Et puisque vous prétendez être toujours sur le terrain vous devez les entendre. Notamment les territoires de Chartrons Nord, de Belcier, de Saint Jean qui ont été totalement abandonnés, qui sont en train de perdre leurs emplois aidés, qui ne peuvent plus faire face au quotidien, ils sont sortis de la Politique de la Ville à cause d'une réforme que vos amis pilotent.

Donc je crois qu'il faut quand même à un moment un peu de sérieux.

Deuxième élément qui paraît quand même assez essentiel. Est-ce que vous pensez sérieusement que cette convention territoriale a été rédigée entre Virginie CALMELS, Nicolas FLORIAN, Alexandra SIARRI, Fabien ROBERT, évidemment non. C'est un document partenarial avec une gouvernance extrêmement forte après des mois de travail. C'est une insulte à tous les services techniques qui ont travaillé à l'élaboration de ce document.

Moi je veux bien que vous soyez déphasés de tout, mais quand le délégué du préfet félicite la Ville de Bordeaux parce qu'il considère que ce travail est d'une très grande qualité, vous êtes concernés par le travail des équipes techniques ?

Quand les gens du Conseil Départemental sont autour de la table pour saluer la qualité de ce travail, vous êtes un peu en lien avec eux en tant que vice-président du Conseil Départemental ? Vous échangez avec eux ? Ou alors ce qu'ils racontent ne vous concerne pas du tout ?

Parce que là, le théâtre au Conseil Municipal, c'est bien, la réalité de terrain, la réalité partenariale avec les services, c'est mieux.

La réalité c'est que vous avez abandonné 30.000 Bordelais qui sont les plus fragiles.

La réalité c'est que vous ne travaillez pas avec nos services qui eux collaborent tous les jours à l'élaboration de ce document qui est très qualitatif.

Je n'ai pas envie de répondre dans le détail à ce que vous évoquez parce que vous n'êtes même plus des gymnastes, mesdames, messieurs, vous êtes des professionnels de l'élastique... Et comme l'avait dit un jour le maire, vous êtes vraiment très très proches du claquage. En tout cas vous êtes totalement dans l'imposture.

Enfin, je ne répondrai qu'à une seule remarque qui me paraît être vraiment pertinente, celle de Pierre HURMIC sur les Conseils citoyens.

Je n'ai absolument pas peur du tirage au sort, pas du tout, je l'ai dit en commission.

On a, dans chacun des conseils de quartiers, des commissions permanentes. La moitié d'entre-elles ont été tirées au sort. Ces commissions permanentes ont co-rédigé les priorités des 8 quartiers de la ville, notamment les quartiers Politique de la Ville. Tout ce que vous avez dans ce document, Mesdames, Messieurs, et que vous décrivez a été co-rédigé avec les citoyens au cœur des quartiers. Ça se respecte, ça. Quand vous ne le respectez pas c'est donc que vous ne respectez pas la parole des citoyens qui ont collaboré à ce travail.

Quant au tirage au sort j'ai simplement dit que de manière dogmatique nous n'allions pas faire du tirage au sort parce que quelqu'un l'a gribouillé en haut à Paris, mais que nous allions travailler avec les habitants de ces quartiers pour savoir ce qui leur semblait être idéal en termes de représentation. S'ils considèrent que le tirage au sort est la meilleure solution, alors on le fera. Mais on le fera avec eux et on ne le fera pas à leur place.

(Applaudissements)

**M. LE MAIRE.** -

Mme DELAUNAY

**MME DELAUNAY. -**

Monsieur le Maire, je veux prolonger l'intervention de Mme CAZALET, mais tout d'abord je veux vous parler avec une certaine gravité, car si je m'autorise le sourire, je m'autorise aussi la gravité.

Vous êtes ancien premier ministre, mais cela ne vous donne pas le droit de traiter de menteuse comme vous l'avez fait tout à l'heure quelqu'un qui rapporte mot pour mot les propos des locataires et qui peut donner le jour et le nom de la personne. Cela je ne saurais l'accepter.

Je veux parler maintenant du quartier du Grand Parc que je connais de longue date, en particulier du centre commercial Counord qui fait l'objet d'un projet de réhabilitation.

Les travaux ont commencé depuis plusieurs mois. Ils sont maintenant interrompus. Et depuis des mois le parvis est aujourd'hui une zone de chantier avec une grue et une excavation qui devient malheureusement une poubelle géante.

Les commerçants se trouvent en grande difficulté. Certains locaux sont fermés, ce qui, associé au sentiment d'insécurité lié à la présence de groupes de jeunes dans les couloirs, entraîne une désaffection des clients et la baisse des chiffres d'affaires.

Des panneaux ont été posés pour informer les riverains et les clients que les commerces restaient ouverts, mais ceci avec 3 mois de retard. Des places de parking ont été supprimées mais rien n'a indiqué aux résidents qu'un parking de l'autre côté de la rue des Frères Portmann avait été ouvert.

Ce centre commercial est donc actuellement en grande difficulté comme l'a été avant lui et combien de mois durant le centre commercial Europe.

Le quartier du Grand Parc, Mme CAZALET, n'est pas ce modèle de qualité de vie que vous voulez bien montrer. Ce point est très délétère pour l'ensemble des habitants.

**M. LE MAIRE. -**

M. FELTESSE

**M. FELTESSE. -**

Monsieur le Maire, chers collègues, je voudrais revenir sur les propos d'Alexandra SIARRI tenus il y a quelques minutes. Je voudrais lui demander à elle aussi un peu de sérieux.

Conseil après Conseil elle nous explique que la Politique de la Ville est un véritable drame, que les crédits ont disparu, et sans cesse elle nous assène le même chiffre, qui d'ailleurs est au début de cette délibération : avant il y avait 47.000 habitants relevant des territoires Politique de la Ville, aujourd'hui 17.000 puisque c'est une volonté politique (?)(mots inaudibles).

Je voudrais savoir de combien est la baisse des crédits d'Etat dans les annonces qui ont été faites. Parce que là vous avez donné l'impression que le taux est divisé par 3 en passant de 47 à 17.

La baisse des crédits d'Etat Politique de la Ville sur la Gironde c'est 5%.

Après, Mme SIARRI, nous avons lu l'intégralité de votre document, notamment cette page 215 avec des éléments budgétaires que vous avez l'air d'ignorer. Je vous invite à vous diriger vers cette page 215 qui fait un rappel des cofinancements entre 2007 et 2013. Avec d'abord une erreur pas totalement anecdotique, parce que vous, vous avez la vérité, vous, vous connaissez les choses, mais vous, vous oubliez les 2.600.000 euros que la CUB a mis sur la Politique de la Ville à Bordeaux durant ces années.

Surtout en reprenant votre tableau, si tant est qu'il soit juste, c'est quand même extrêmement intéressant de voir l'évolution des crédits d'Etat entre 2007 et 2012, période que vous connaissez bien, M. JUPPE, puisque vous étiez numéro 2 du gouvernement. Je vous redonne les chiffres :

Crédits d'Etat 2007 : 590.387 euros,

2012 : 359.000 euros, une baisse de 40%.

Donc on peut dire ce que l'on veut, mais après il y a un peu de réalité.

**M. LE MAIRE. -**

M. HURMIC

**M. HURMIC. -**

Un mot d'une minute, pas plus, pour répondre à Alexandra sur le tirage au sort.

Alexandra, je crois qu'il faut de temps en temps sortir de la ferveur militante. Notamment permettez-moi de relever les propos que vous avez tenus concernant le tirage au sort.

Vous avez dit que vous n'allez pas en faire parce que ça a été gribouillé par je ne sais quelle autorité gouvernementale.

Ça n'a pas été gribouillé. Actuellement il y a toute une réflexion nationale, vous le savez comme moi, sur les vertus du tirage au sort. Donc évitez ce terme méprisant par rapport à l'autorité gouvernementale. Et quand je dis ça, Dieu sait que je ne suis pas un thuriféraire chaud partisan de la politique gouvernementale.

Je pense que le tirage au sort ce n'est pas du gribouillage, Alexandra. C'est à mon avis une nouvelle façon expérimentale de tester les vertus de la démocratie locale.

C'est le mot gribouillage qui m'a un peu échaudé.

Voilà ce que je voulais dire très aimablement et très gentiment.

**M. LE MAIRE. -**

Mme CAZALET

**MME CAZALET. -**

Monsieur le Maire, je prendrai la parole une minute si vous le permettez pour répondre à Mme DELAUNAY et lui donner quelques précisions sur son inquiétude quant aux travaux du centre commercial Counord.

Effectivement les travaux sur la partie antérieure, c'est-à-dire sur la façade du centre commercial ne sont pas arrêtés, ils sont suspendus, parce qu'ils continuent de l'autre côté, Madame. Vous n'êtes pas sans savoir que les travaux se déroulent à la fois devant et derrière le centre et que donc ils ne travaillent pas sur les deux zones en même temps pour ne pas créer trop de nuisances. Mais ils ne sont en rien arrêtés. C'est la première des choses.

Deuxièmement, vous faites référence aux jeunes gens qui sont devant le centre commercial qui perturbent son fonctionnement. nous en sommes tous très conscients. Benoît Gandin a saisi la justice via Madame le procureur à plusieurs reprises. Madame le procureur à instauré à Bordeaux un GLCD, un groupement de lutte contre la délinquance. Il y a une branche qui consacre son énergie, son temps et son savoir au Grand Parc, et ces problématiques seront traitées au sein de ce GLCD.

Mais, Madame, je vous rappelle que pour que la justice puisse être saisie faut-il encore qu'il y ait tout un mécanisme qui se mette en place. Nous nous sommes rencontrés il y a à peine quelques jours à la rentrée, donc nous aurons vraisemblablement des résultats probants sur ce sujet dans les quelques jours, voire les quelques semaines à venir.

Ce n'est pas un sujet sur lequel la Ville reste sans rien faire. Nous avons des médiateurs qui ont travaillé au contact de ces jeunes gens à plusieurs reprises. Une fois qu'on a l'information et une fois que la pédagogie ne fonctionne pas, effectivement il faut passer à une forme beaucoup plus répressive. La répression n'appartient pas forcément à la Mairie de Bordeaux, mais ce sujet est pris en compte également. Nous n'avons pas l'intention de laisser le centre Counord sans traitement et sans un traitement décent.

#### **M. LE MAIRE. -**

Mme SIARRI

#### **MME SIARRI. -**

Je vais répondre très calmement. Le tirage au sort, Pierre, la moitié des membres des commissions permanentes sont tirés au sort ; c'est donc la démonstration qu'on est complètement en phase là-dessus.

Sur les conseils citoyens on a juste dit : on ne fera pas obligatoirement du tirage au sort. On va travailler avec les habitants de ces quartiers pour savoir ce qui leur semble être le plus juste et le plus approprié à ce qu'ils souhaitent mettre en place.

Je ne vois pas comment on peut être en plus grande proximité avec les habitants d'un quartier que de définir avec eux la règle du jeu. Je pense que c'est bien d'être exigeant, mais là on est déjà au top de l'exigence.

Si Delphine a envie de participer à ces groupes de préfiguration il n'y a pas de problèmes, comme ça elle verra exactement comment les choses fonctionnent et ce qu'on propose.

Sur le budget, M. FELTESSE vous avez raison de poser cette question et peut-être que vous, en tant que conseiller du Président de la République vous avez des informations que nous n'avons pas et que tous les acteurs Politique de la Ville n'ont pas. Parce que les trois quartiers qui sont sortis de la Politique de la Ville, eux, ils n'ont plus de budget de l'Etat. Bordeaux Nord, Foyer Fraternel, Astrolabe, ils n'ont plus les budgets.



Moi je rêverais de vous dire combien d'argent en moins on a, sauf que les informations arrivent au compte-gouttes, donc on ne sait pas dire au bout du compte combien ces acteurs n'ont plus. Par contre on sait dire combien en plus ils nous ont demandé pour s'en sortir. Donc précisément c'est d'une absence de visibilité totale dont nous souffrons, nous et tous les acteurs de terrain.

Deuxième chose, on est quand même bien d'accord que ça concerne 17.000 Bordelais. Ce chiffre, on ne l'a pas inventé. Ce sont les délégués de l'Etat qui nous ont dit : « Le contrat de ville ne concernera plus que 17.000 personnes. Pour les autres, c'est la notion du territoire de veille et du territoire vécu. »

Vous savez ce que c'est ? Si vous savez ce que c'est il faudrait un cours généralisé pour tous ceux qui aujourd'hui sont complètement perdus avec cette notion parce qu'elle ne rime à rien.

**M. LE MAIRE. -**

M. FELTESSE

**M. FELTESSE. -**

Je voudrais savoir combien d'euros en plus ont ces 17.000 habitants...

Attendez... A votre tour soyez un peu sérieuse...

...puisqu'une toute la réforme de la Politique de la Ville a un principe simple : on se concentre sur des poches de pauvreté - et on peut dire que c'est dommage pour les autres - aussi bien urbaines que rurales.

C'est vrai que des zones sont sorties de Bordeaux. D'autres sont rentrées en zone rurale comme Sainte-Foy-La-Grande. L'idée c'est qu'il y ait plus de crédits par habitant en zone de très grande pauvreté.

Donc vous êtes quand même d'une malhonnêteté intellectuelle assez insigne puisque...

Nicolas FLORIAN, vous prendrez la parole plus tard ! D'accord ?...

(Brouhaha – Protestations)

**M. LE MAIRE. -**

Laissez-le s'énerver.

**M. FELTESSE. -**

... puisque la baisse des crédits dans l'ensemble est de 5% et ça concernera une population plus réduite.

Ça s'appelle, et ce terme est terrible pour la pauvreté, arrêtez le saupoudrage.

Et c'était une demande régulière d'associations d'élus, notamment de la MGVF, de se concentrer sur les quartiers les plus délicats.

**M. LE MAIRE. -**

M. DAVID

**M. YOHAN DAVID. -**

Ce que dit M. FELTESSE c'est ce qu'il a vu à Paris. Je suis président de la Mission Locale pour le compte d'Alain JUPPE, je suis président de la Maison de l'Emploi, nous pleurons l'information des budgets auprès du délégué général de la préfecture, *M. Bidégaras(?)*, il est dans l'incapacité de nous donner le moindre montant prévisionnel. C'est une vraie difficulté ! Aujourd'hui nous ne pouvons rien projeter !

Peut-être que nous aurons une bonne surprise, mais nous n'avons pas ces éléments.

Le 2 octobre à La Rochelle l'ensemble des Missions Locales de la nouvelle Région diront toutes au représentant de l'Etat, *Madame Notais(?)* qui sera présente, que la lecture des budgets aujourd'hui est un vrai enjeu parce que nous n'avons aucune information !

**M. LE MAIRE. -**

M. FLORIAN

**M. FLORIAN. -**

Je ne voudrais pas relancer une polémique, mais il y a un dicton en France qui dit : « Quand je m'ausculte je m'inquiète, quand je me compare je me rassure. »

Je ne veux pas rentrer dans le débat sur lequel vous essayez de nous amener de faire l'état des lieux des choses qui ont pris du retard, c'est une réalité, pour des contingences administratives ou des contingences financières, c'est une réalité, de rentrer dans une surenchère de stigmatisation des uns et des autres sur des dossiers qui ont été abandonnés, sur un discours politique à géométrie variable. Je me souviens il y a quelques années d'un grand panneau devant le Conseil Départemental, à l'époque Conseil Général, qui énumérait le nombre d'euros des désengagements de l'Etat. Si nous devions faire la même chose vous crieriez au loup. Moi je ne suis pas là-dedans.

Vous avez tous des responsabilités éminentes. Il y en a un qui conseille le Président de la République, une autre qui est une ancienne ministre, députée de la République qui vote le budget et qui vote la loi, 2 vice-présidents du Conseil Départemental. Ce que je vous demande c'est qu'à un moment face à des difficultés, plutôt que de montrer des photos, plutôt que d'aller mettre une ambiance délétère dans cette assemblée, nous dire comment peut-on faire pour vous aider ?

Combien de fois j'ai eu l'impression d'être frappé d'indignité départementale sur le territoire de la Ville de Bordeaux.

Combien de fois j'ai eu l'impression de subir la ségrégation régionale sur le territoire de la Ville de Bordeaux.

Combien de fois sur des dossiers d'investissements on n'a même pas de réponse pour nous dire ni oui, ni non.

Ce qu'on attend de vous aussi c'est qu'à un moment ou un autre vous puissiez nous proposer une aide active, une participation financière sur des dossiers qui en auraient bien besoin.

(Applaudissements)

**M. LE MAIRE. -**

Il faut arrêter ce petit jeu. Nous donnons un spectacle lamentable. Je n'ai jamais vu dans aucune assemblée, et j'ai siégé dans beaucoup d'assemblées diverses et variées, une telle agressivité systématique de la part d'une partie de l'opposition, de la part du groupe socialiste.

On peut dire les choses de façon plus ou moins modérée. Très bien. Mais là c'est systématiquement un travail de démolition qui est fait dans un double objectif :

Premièrement nous énerver. Ils y arrivent parfois. Je constate qu'ils s'énervent autant que nous maintenant. Ils s'énervent eux-mêmes.

Deuxièmement essayer de masquer la réalité des problèmes.

La réalité des problèmes c'est qu'il y a un désengagement massif de l'Etat. 47.000 / 17.000. On a beau me dire que les 17.000 seront davantage aidés, les 30.000 autres ne sont plus aidés du tout. Donc c'est une réalité : désengagement massif de l'Etat.

On ne va pas se bombarder de chiffres, 400.000 euros de moins sur le financement de la Maison de l'emploi. Les Maisons de l'emploi dans la situation actuelle où se trouve le marché du travail auront une diminution drastique de leurs subventions.

Et si nous ne sommes pas crus, adressez-vous, comme l'a dit tout à l'heure Alexandra SIARRI, à tous les acteurs de la Politique de la Ville qui tiennent ce discours.

J'avoue que j'ai une certaine admiration pour M. FELTESSE qui se bat avec beaucoup d'énergie pour défendre l'indéfendable. Ce gouvernement est discrédité. Plus personne ne croit à ce qu'il promet et à ce qu'il annonce. Il est confronté à un échec politique majeur qui est inscrit en particulier dans les derniers chiffres du chômage.

Tout ceci est fait pour masquer cette réalité, pour nous faire porter le chapeau à nous. C'est une très belle manipulation. Il annonce une baisse des impôts d'Etat tout simplement parce qu'il contraint les collectivités territoriales à augmenter les impôts, y compris M. Collomb, y compris Mme Aubry, y compris beaucoup de maires socialistes. Voilà le jeu auquel nous sommes confrontés.

Alors de grâce arrêtons ce genre de débat qui ne fait rien avancer. Nous sommes ici dans un Conseil municipal pour examiner des dossiers concrets.

Je mets aux voix la convention territoriale du contrat de ville de Bordeaux.

Qui est d'accord pour l'adopter ?

Qui vote contre ?

Qui s'abstient ?

Mme BOUILHET vote contre ? Oui.

Donc elle est adoptée à l'unanimité moins une voix.

# CONTRAT DE VILLE 2015/2020

## convention territoriale

### ville de Bordeaux



Le Maire de la Ville de Bordeaux

Le Préfet de la Région Aquitaine,  
Préfet du Département de la Gironde

Le Président du Conseil Général  
de la Gironde

Le Président de Bordeaux  
Bordeaux Métropole

Le Directeur de la Caisse des Allocations  
Familiales de la Gironde

Le Procureur de la République

Le Directeur Académique des services  
de l'Education Nationale

Le Directeur Général de l'Agence  
Régionale de Santé d'Aquitaine

Le Président de la Mission Locale

Le Directeur de la Caisse des Dépôts  
et Consignations

Le Directeur Régional du Pôle Emploi  
de Bordeaux

Le Président de la Maison  
de l'Emploi

La Présidente de l'Office Public de  
l'Habitat de la Communauté Urbaine de  
Bordeaux Aquitanis

Le Président de la Société  
Anonyme d'HLM Domofrance

La Présidente de la Société  
d'Economie Mixte InCité

Le Président de la Société  
Anonyme d'HLM Logévie

Le Président de la Société  
Anonyme d'HLM Mésolia

Le Président de la Société  
Anonyme d'HLM Coligny

Le Président de la Société  
Anonyme d'HLM Clairsienne

Le Président de la Société  
Anonyme d'HLM Gironde Habitat

# SOMMAIRE

<b>1- <u>Éléments de contexte</u></b>	<b>p 05</b>
- le pacte de cohésion sociale et territoriale	<b>p 06</b>
- la réforme de la politique de la ville	<b>p 07</b>
<b>2- <u>les territoires concernés</u></b>	<b>p 15</b>
- les 4 grands quartiers, les quartiers prioritaires, les territoires de veille	
Bordeaux Maritime	<b>p 16</b>
Grand Parc, Chartrons, jardin public	<b>p 26</b>
Bordeaux Sud	<b>p 33</b>
La Bastide	<b>p 43</b>
<b>3- <u>Déclinaison thématique</u></b>	<b>p 54</b>
- 4 piliers/5 axes : les enjeux partagés entre la ville et les partenaires	
Pilier N° 1 : le développement économique et l'emploi	<b>p 55</b>
Pilier N°2 : la cohésion sociale	<b>p 67</b>
Pilier N°3 : Le cadre de vie et le renouvellement urbain	<b>p 88</b>
Pilier N°4 : Les valeurs de la république et la citoyenneté	<b>p 110</b>
<b>4- <u>Gouvernance PACTE/ Contrat de ville : la PACTOTEC Pilotage et évaluation</u></b>	<b>p 121</b>
- La gouvernance interne	<b>p 123</b>
- La gouvernance partenariale	<b>p 124</b>
- La participation citoyenne	<b>p 125</b>
<b>Annexes</b>	<b>p 129</b>
- Bilan CUCS 2007/2013	

# **1 – Éléments de contexte**



La Ville de Bordeaux, à l'instar de toutes les collectivités et des institutions, est confrontée à de profondes mutations qui l'obligent à s'adapter, à se requestionner, pour répondre à des besoins de la population en croissance permanente, sans avoir la même capacité d'intervention.

Ainsi, le paysage administratif est en pleine évolution avec l'émergence de la Métropole, le redécoupage des régions. Ces changements se sont accompagnés d'une redistribution des compétences entre les différentes collectivités : c'est précisément le cas pour la politique de la ville, nous le verrons par la suite, dont la loi du 21 février 2014, confie désormais le pilotage à l'échelon intercommunal.

Ces changements interviennent dans un contexte économique et financier particulièrement critique, impactant de plein fouet l'ensemble des collectivités, et donc de façon indirecte, le tissu économique et associatif local.

Dans ce contexte difficile, la cohésion sociale est mise à mal, et les plus fragiles, sont souvent les premiers concernés par l'accroissement des difficultés quotidiennes.

La ville de Bordeaux, apparaît aujourd'hui comme la seconde ville la plus attractive de France après Paris, et elle doit cette attractivité à la qualité de son projet urbain, à l'esthétisme de la cité, à son dynamisme économique, mais aussi, et surtout, à la qualité du « vivre ensemble » reconnu de tous : la tradition humaniste prend aujourd'hui tout son sens, alors que le rapport à l'autre se veut de plus en plus distendu.

La cohésion sociale est donc un des atouts majeurs de Bordeaux et une garantie vitale pour les bordelais. Aussi, il convient de se mobiliser collectivement pour la maintenir, voire la développer.

A ce titre, le contexte particulièrement difficile doit être lu comme une opportunité pour questionner le modèle d'intervention de la municipalité en direction de ses habitants.

Face aux défis économiques, écologiques, face à la révolution numérique, dans la perspective d'une transition démographique majeure et en réponse à un besoin clairement exprimé de renouveau démocratique, la ville de demain exige que nous proposons de nouvelles façons de vivre la ville, de « faire société ».

C'est à partir de cette ambition que la dynamique du Pacte de cohésion sociale et territoriale, incluant celle de la politique de la ville, a été proposée par le Maire aux habitants et aux acteurs de terrain dès l'automne 2014.

## **Le Pacte de cohésion sociale et territoriale**

Le Pacte de cohésion sociale et territoriale est à la fois un document fondateur et une dynamique collective. Fondé sur deux engagements très forts : le droit à la ville et le droit à l'initiative, il doit permettre à chaque Bordelais de les exercer pleinement, et de prendre part aux grandes mutations en cours.

C'est un outil dynamique et participatif qui porte une grande ambition collective : proposer et construire ensemble un nouveau modèle de société

Il est articulé autour de 5 grands champs d'actions thématiques :

**Axe 1 : S'insérer économiquement, être citoyen actif**

**Axe 2 : Habiter la ville, partager la vie**

**Axe 3 : Culture, éducation et savoirs**

**Axe 4 : Bien être, santé et environnement préservé**

**Axe 5 : Tranquillité publique et prévention, lutte contre les discriminations et handicap**

Pour chacun de ces axes, se déclinent des objectifs concrets, des actions qui viennent répondre aux besoins recensés et qui s'adressent à tous les bordelais, quelle que soit sa situation..

Ce Pacte est une dynamique au sein de laquelle chaque acteur de la cohésion sociale peut prendre sa place : L'ensemble des partenaires institutionnels et de terrain doivent s'y inscrire. Cette co-construction doit favoriser la citoyenneté active, chaque habitant devant pouvoir être acteur des mutations en cours..

Ce Pacte, pour prendre tout son sens, doit s'ancrer territorialement : Il doit ainsi s'adapter aux besoins spécifiques de chacun des 8 quartiers, à ses ressources propres, pour permettre une déclinaison opérationnelle optimisée. Il doit permettre de prioriser nos objectifs et nos moyens, en ayant, au préalable, partagé une vision commune : ***du diagnostic partagé, à l'action partagée.***

La dynamique du Pacte de cohésion sociale et territoriale s'appuie complètement sur la logique de développement social issue de la politique de la ville.

D'ailleurs, la réforme inscrite dans la loi du 21 février 2014, est venue conforter la nécessité de repenser les modèles d'intervention pour garantir une cohésion sociale et territoriale pour tous les habitants, en ayant une attention particulière pour ceux des quartiers prioritaires.

## **La réforme de la politique de la ville**

La réforme de la politique de la ville et la mise en œuvre du Pacte de cohésion sociale et territoriale s'inscrivent donc bien dans une trajectoire commune, qui se décline de façon singulière mais complémentaire sur les différents territoires de la ville.

Au sein du cadre global du Pacte qui s'applique aux 8 quartiers de la ville, il existe évidemment des populations ou des territoires qui cumulent plus de difficultés. C'est le fondement du contrat de ville. Il constitue alors l'outil le plus précis du Pacte de cohésion sociale et territoriale pour intervenir spécifiquement dans les quartiers prioritaires, auprès de ceux qui en ont le plus besoin et pour lutter plus efficacement encore contre ces inégalités.

## **Cadrage national**

Ces contrats de ville de nouvelle génération, qui succèdent aux contrats urbains de cohésion sociale, constituent un cadre d'action d'une politique de la ville profondément renouvelée consacrée par la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine.

**L'objectif de cette réforme** consiste à :

- réduire les écarts de développement entre les quartiers et les agglomérations dans lesquelles ils sont situés ;
- d'améliorer les conditions de vie des habitants.

La refonte de la **géographie prioritaire** a constitué une étape importante. En effet, la réduction des quartiers a permis de concentrer les efforts sur ceux qui en ont le plus besoin en se basant sur un zonage unique (plus de 1000 habitants) et le critère unique du revenu médian des habitants du quartier par rapport à celui de l'unité urbaine.

La nouvelle géographie prioritaire est ainsi passée dans l'agglomération bordelaise de 35 à 22 quartiers et de 138 000 à 60 152 habitants.

La loi du 21 février consacre également dans son article 7, la création des conseils citoyens dans l'ensemble des quartiers prioritaires. Cela permettra de conforter les dynamiques existantes et de garantir les conditions nécessaires à l'exercice de cette citoyenneté :

- en favorisant l'expertise partagée ,
- en garantissant la place des habitants dans toutes les instances de pilotage,
- en créant un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants.

L'article 6 de la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine définit ce nouveau cadre contractuel.

La circulaire du Premier ministre du 30 juillet 2014 relative à l'élaboration **des contrats de ville** de nouvelle génération et la circulaire du 15 octobre 2014 relative aux modalités opérationnelles d'élaboration des contrats de ville en rappelle les principes :

- Un contrat unique intégrant les dimensions sociale, urbaine et économique ;
- Un contrat piloté à l'échelle de l'intercommunalité mobilisant l'ensemble des partenaires;
- Un contrat mobilisant prioritairement le droit commun des signataires
- Un contrat s'inscrivant dans un processus de co-construction avec les habitants

Les circulaires du Premier ministre du 30 juillet et du 15 octobre 2014 relatives à l'élaboration des contrats de ville reposent sur quatre piliers :

- La cohésion sociale**
- Le cadre de vie et le renouvellement urbain**
- Le développement de l'activité économique et l'emploi**
- La citoyenneté et les valeurs républicaines**

Chaque axe du contrat de ville devra inscrire les priorités transversales obligatoires :

- La jeunesse
- l'égalité entre homme et femme
- La prévention de toutes les discriminations

Ce contrat de ville doit faire application de la « clause de territoire le plus favorisé » et doit veiller à assurer un niveau de services publics et de mobilisation des outils de droit commun supérieur à la moyenne conformément aux engagements de chacun, intégrés dans les conventions d'objectifs signés avec le Ministère de la ville.

## Le contrat métropolitain

Depuis plusieurs années déjà, l'État, les communes inscrites en géographie prioritaire et l'ensemble des partenaires, sont mobilisés en faveur des quartiers les plus fragiles, au travers des outils, dispositifs et moyens relevant de la politique de la ville, mais aussi par la mobilisation de leurs politiques et compétences propres.

Pour sa part, l'institution, qui était encore la Communauté Urbaine de Bordeaux jusqu'en décembre 2014, s'est engagée dans une dynamique de développement ayant pour objectif de se hisser au rang des métropoles de niveau européen. Cette politique très ambitieuse s'est illustrée par la mise en œuvre de grands projets urbains, par la production de logements permettant de répondre à la diversité des besoins, par la réalisation de grands équipements ou encore par la création d'espaces économiques à destination d'activités de production ou permettant l'accueil de pôles de compétence ou d'excellence.

Ce dynamisme et ce volontarisme se confirment à l'occasion du passage au statut de Métropole : le transfert de nouvelles compétences conjugué à l'affirmation d'un projet politique fort confirment le rôle majeur que l'Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) joue désormais.

Cependant cette dynamique globale ne peut masquer les fragilités et les inégalités qui caractérisent le territoire métropolitain. En effet, parce qu'ils concentrent des populations cumulant des problématiques sociales et économiques, de nombreux quartiers sont exposés à un fort risque de décrochage.

Afin de le limiter, depuis plusieurs années, l'État, à travers l'ANRU, et ses partenaires ont engagé une politique d'investissement et de soutien essentiellement en matière de renouvellement urbain. C'est ainsi qu'une mutation profonde a été réalisée sur la rive droite évidemment mais également dans des secteurs identifiés de la rive gauche.

Bordeaux Métropole a pris toute sa part dans cette reconfiguration des territoires fragiles. Les très lourds investissements décidés en matière de mobilité ont permis de désenclaver de nombreux quartiers, de les raccrocher à la ville et de faciliter les déplacements de leurs habitants. Les choix faits en matière de définition des lignes du tramway illustrent parfaitement cette politique.

Le défi, face auquel la métropole bordelaise se trouve aujourd'hui, est grand : beaucoup a été réalisé certes, mais beaucoup reste à faire. Plus que jamais la situation de crise dans laquelle nous nous trouvons aggrave le risque de décrochage auquel les territoires les plus fragiles sont exposés. Le devoir de solidarité territorial s'impose à nous et nécessite la confirmation voire l'accroissement de la volonté politique dont, collectivement, les institutions ont fait preuve jusqu'alors.

De son côté, Bordeaux Métropole se trouve devant l'opportunité d'affirmer durablement une politique de cohésion sociale, en raison de la Métropolisation et du transfert de la compétence de l'animation et de la coordination de la politique de la ville. La loi élargit ainsi sa responsabilité à des champs sur lesquels la Cub n'était pas présente.

Le développement social, la tranquillité publique, l'accès à l'emploi par exemple étaient jusqu'ici peu ou pas investis par la Cub. Le contrat de ville que désormais Bordeaux Métropole et l'État doivent élaborer et mettre en œuvre illustre cette étape nouvelle, aux côtés des communes concernées et des partenaires historiques que sont notamment le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Caisse d'Allocations Familiales, les bailleurs sociaux et les transporteurs.

Dans ce partenariat renouvelé, le rôle des communes reste essentiel : au plus près des territoires et de leurs habitants, elles continuent d'assumer leur rôle de proximité qui est au cœur de la politique de la ville. Bordeaux Métropole, loin de se substituer à leur intervention, vient la renforcer, en coordonnant les actions ou les politiques, en mettant en réseau et en formant les acteurs, en apportant sa force de frappe pour assurer un effet de levier pour certaines interventions métropolitaines, en faisant évoluer ses propres politiques afin de prioriser son action en direction des quartiers prioritaires, en facilitant l'observation, le suivi et l'évaluation à l'échelle de l'agglomération.

Au-delà de l'enjeu du maintien voire du retour des quartiers prioritaires dans la dynamique métropolitaine, de nouveaux principes constituent désormais le socle de ce contrat.

#### **Améliorer l'insertion économique, faciliter l'accès à l'emploi et développer l'activité.**

Une des raisons essentielles du décrochage des quartiers prioritaires réside évidemment dans les difficultés d'accès à l'emploi que rencontrent leurs habitants. Si la question n'est malheureusement pas nouvelle, la nécessité de poursuivre voire de développer les efforts pour lever les freins à l'emploi, aider la création d'activités des habitants au sein et en dehors des quartiers est une priorité. C'est donc logiquement que cet axe constitue le premier pilier de ce contrat.

#### **Améliorer le vivre ensemble dans les quartiers prioritaires et assurer une meilleure cohésion sociale à l'échelle des communes et du territoire métropolitain.**

Si notre société dans son ensemble s'illustre aujourd'hui par de grandes difficultés à démontrer sa capacité au vivre ensemble, les quartiers prioritaires et les fragilités qui les caractérisent constituent des territoires tout particulièrement touchés par ce mal. L'actualité récente a dramatiquement illustré ce constat et rappelé que les disparités au sein de nos territoires en fragilisaient la cohésion. Plus que jamais, soutenir l'outil éducatif, faire en sorte que les services qu'offre une métropole soient accessibles au plus grand nombre et soutenir les initiatives et acteurs favorisant le vivre ensemble doit représenter un engagement fort.

#### **Poursuivre l'amélioration des conditions et du cadre de vie des habitants et favoriser l'équilibre des territoires dans le cadre du renouvellement urbain.**

Comme il a été rappelé, il s'agit de l'axe historique sur lequel la métropole a centré son intervention jusqu'ici. L'effort doit donc être maintenu, de nouvelles opérations doivent être engagées et une grande attention doit être portée sur les secteurs sur lesquels de gros investissements ont été réalisés et où il est essentiel d'en préserver les fruits. Pour autant, l'expérience a bien démontré que, si le renouvellement urbain était essentiel, il n'est rien sans les deux premiers piliers.

## Réintroduire les valeurs républicaines et la citoyenneté.

Les attentats de janvier 2015 ayant pointé l'importance du rappel des valeurs républicaines telles que la citoyenneté mais aussi la nécessité de lutter contre toutes les formes de radicalisation, l'État a souhaité introduire ce quatrième pilier au contrat.

Par ailleurs, et comme cela a été énoncé dans la loi, les questions de lutte contre les discriminations, d'égalité entre les hommes et les femmes d'une part, et de participation des habitants d'autre part, constituent bien les « piliers transversaux » du contrat de ville métropolitain, de même que la question de la jeunesse. C'est la raison pour laquelle ils sont rappelés dans ce préambule et apparaissent de manière plus affirmée dans un certain nombre d'orientations stratégiques : ainsi en matière d'accès aux droits, à l'emploi, la réduction des inégalités constatées entre les hommes et les femmes doit être visée. Au-delà, ce sont bien les discriminations qui pèsent sur les habitants des quartiers prioritaires et les inégalités dont ils souffrent, par exemple en matière d'accès à la culture, aux sports ou encore aux loisirs, qui devront être combattues.

Enfin, si la jeunesse et les jeunes représentent un public sur lequel ce contrat doit affirmer une attention particulière, il a été convenu, de manière très partagée, que la question du vieillissement devait également constituer un axe majeur de travail. Si les quartiers prioritaires sont des quartiers hébergeant globalement une part importante de population jeune, ils sont également caractérisés par la présence d'une population vieillissante : vieillir dans ces territoires, assurer ou préserver des conditions d'habitat adaptées, offrir et maintenir les bons services notamment ceux liés aux soins et à la santé, mais aussi aux loisirs, permettre la mobilité et l'accès au reste du territoire, tels sont quelques-uns des défis majeurs que ce contrat doit s'engager à prendre en compte.

De la même manière, la métropole est bien consciente que les questions de cohésion sociale dépassent les seuls périmètres définis par la géographie prioritaire, fondés exclusivement sur un critère de revenu. La précarité s'exprime évidemment sous des formes différentes qui ne se limitent pas aux quartiers dits « politique de la ville ». Ce contrat constitue donc une étape dans une réflexion qui pourra amener Bordeaux Métropole à faire évoluer son approche et la politique qu'elle souhaitera mettre en œuvre en matière de solidarité.

## Le contrat de ville bordelais

La loi du 21 février 2014 a donc permis de donner une impulsion nouvelle à la politique de la ville au plan national. En tenant compte d'un contexte administratif et financier particulièrement délicat, elle s'est appuyée sur deux axes pour clarifier cette politique publique en direction des plus fragiles en :

- confiant la compétence de la politique de la ville à l'échelon intercommunal
- resserrant le nombre de quartiers prioritaires (de 2500 à 1300)

A Bordeaux, la réforme de la politique de la ville a eu un impact important puisque 9 quartiers étaient concernés par le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), alors que la nouvelle géographie réglementaire ne permet de conserver, dans le futur contrat de ville, que 6 quartiers prioritaires:

- Saint Michel
- Le Grand Parc
- Carle Vernet (mitoyen avec le quartier des Terres neuves à Bègles)
- Bacalan
- Le Lac
- La Benauge (mitoyen avec le quartier Henri Sellier à Cenon).

Ces quartiers conservés ont fait l'objet, eux mêmes, d'un resserrement certain de leur périmètre. Ainsi nous avons potentiellement 47 000 habitants relevant des territoires en politique de la ville au sein du CUCS, alors que depuis janvier 2015, seulement 17 000 habitants sont directement concernés.

3 quartiers sortants de la géographie prioritaire sont considérés comme territoires de veille :

- Saint Jean
- Belcier
- Chartrons Nord

A ce titre, l'Etat et, à l'échelle du contrat de ville de l'Agglomération, les cosignataires, s'engagent à flécher, prioritairement en direction de ces territoires, leurs moyens de droit commun.

Dans un contexte financier compliqué pour la ville, comme pour les services de l'Etat, cette orientation priorisée de crédits, qui peut être interprétée comme une prise de relais par les directions sectorielles, va faire l'objet d'arbitrages très complexes.

Pour autant, les publics présents sur ces 3 secteurs, même s'ils ne sont plus considérés réglementairement comme habitant sur un quartier prioritaire (au sens politique de la ville du terme), présentent toujours des signes de grande fragilité qui nécessitent une attention particulière. Le Maire, est de ce point de vue, le premier interlocuteur interpellé par ces administrés, comme par les structures qui les accompagnent. Les 30 000 bordelais qui, du fait de la réforme gouvernementale, ne sont plus désormais habitants des quartiers nouvellement définis comme prioritaires restent particulièrement vulnérables. D'autant que le droit commun renforcé que l'Etat nous demande d'activer est mis à mal notamment dans le cadre de la baisse des dotations et des réformes lancées au plus haut niveau de nos institutions.

### **Pacte et contrat de ville : une même dynamique, une méthode unique**

Le contrat de ville est donc la déclinaison du Pacte de cohésion sociale et territoriale de la ville sur les quartiers prioritaires. La méthode d'élaboration a été commune à l'ensemble des quartiers, qu'ils soient situés ou non dans la géographie réglementaire.

Ce travail a été mené en parallèle aux ateliers co pilotés par la Métropole et les services de l'Etat permettant d'élaborer la convention cadre à l'échelle de l'agglomération.

Il existe donc une vraie logique d'imbrication entre ces différentes strates de réflexion et de formalisation administrative qui doivent permettre un cadrage commun et une plus grande lisibilité, quelque soit l'échelon territorial concerné.

Pour la ville de Bordeaux un travail de diagnostic sur chacun des quartiers a été réalisé en 3 étapes, avec, pour les quartiers politique de la ville, une étape préliminaire menée en amont et permettant d'effectuer un bilan/perspectives des CUCS (voir document en annexe) :

- **Jun 2013** : travail par quartier politique de la ville avec les partenaires de terrain pour déterminer « ce qui fait quartier » (les enjeux à questionner, les singularités des territoires)
- **octobre 2014** : présentation aux membres des commissions permanentes des conseils de quartier, aux partenaires institutionnels, aux acteurs de terrain de chaque quartier, de l'Analyse des Besoins Sociaux de la ville, avec un focus plus précis sur leur quartier.
- **novembre 2014** : diagnostics en marchant avec ces mêmes partenaires pour permettre de recueillir le ressenti du territoire en s'appuyant sur l'expertise d'usage de chacun.
- **de décembre 2014 à février 2015** : travaux de synthèse par quartier avec l'ensemble des acteurs (structures, habitants, institutions) pour croiser les deux temps de travail précédents et faire émerger les enjeux prioritaires de chacun des quartiers

A l'issue, de ces travaux, et dans la logique de priorisation des enjeux au regard des moyens d'action disponibles, chaque projet de quartier a fait l'objet d'une hiérarchisation des projets retenus. Cela permet de donner à voir une grille de lecture commune et partagée sur chacun des territoires.

Néanmoins, le Pacte, comme le contrat de ville, ne pouvant se résumer à l'addition de projets de quartier, cette déclinaison territoriale a été complétée par la détermination de priorités transversales, relevant des 5 axes du Pacte, rayonnant au-delà des quartiers et de leurs spécificités :

#### **AXE 1 : S'insérer économiquement, être citoyen actif**

**Priorité 1** : PRIORISER l'emploi notamment dans les quartiers politique de la ville et en particulier des jeunes

**Priorité 2** : OPTIMISER le maillage associatif et INCITER au bénévolat notamment au profit des jeunes et des seniors

#### **AXE 2 : Habiter la ville, partager la vie**

**Priorité 3** : REUSSIR la rénovation des Aubiers, de la Benauges, du Grand-parc, de Claveau, et des grands quartiers d'habitat social, en déployant une ambition transversale. Raccrocher ces quartiers à la dynamique globale de la ville

**Priorité 4** : SOUTENIR toutes les formes d'habitat partagé et accompagner la « capacité d'habiter » de chaque bordelais



### **AXE 3 : Culture, éducation et savoirs**

**Priorité 5** : DEVELOPPER les écoles ouvertes, notamment aux familles

**Priorité 6** : DONNER l'envie de culture à tous

### **AXE 4 : Bien-être, santé et environnement préservé**

**Priorité 7** : INTENSIFIER la lutte contre les causes et les effets du changement climatique

**Priorité 8** : SENSIBILISER aux enjeux de la santé globale et la préserver

**Priorité 9** : LUTTER contre la solitude des seniors, déployer des services - une nouvelle économie - pour les maintenir à domicile

### **AXE 5 : Tranquillité publique et prévention, lutte contre les discriminations**

**Priorité 10** : LUTTER contre toutes les formes de discriminations

**Priorité 11** : GARANTIR la sécurité et la tranquillité des biens et des personnes

Ce mode de construction collective valide ainsi l'analyse des besoins de chaque quartier et une vision globale à l'échelle de la ville et permet de donner un cadre pour accompagner, développer, financer les actions susceptibles de répondre à ces besoins, qu'elles soient portées par les différents services de la ville, ou par le secteur associatif.

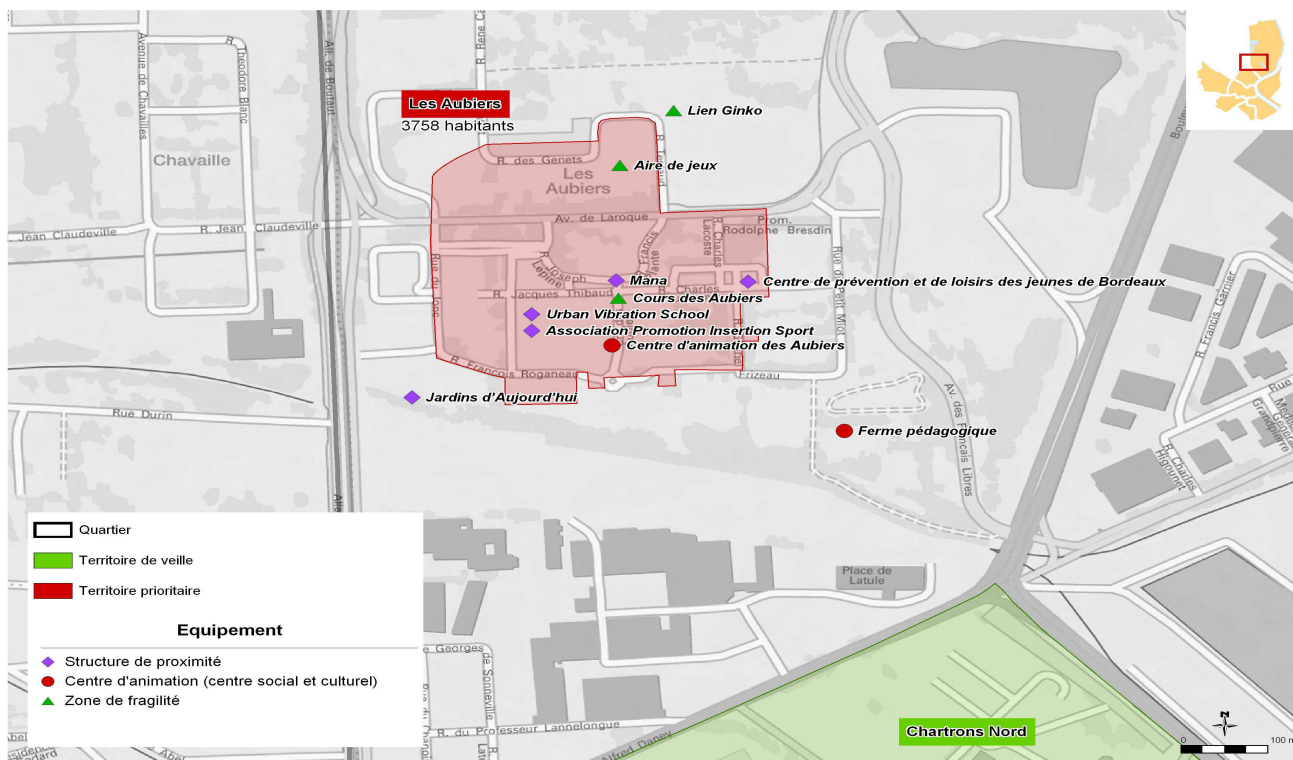
Ainsi pour la période 2015/2020, le travail de diagnostic a permis d'établir un canevas commun au Pacte de cohésion sociale et au contrat de ville bordelais. Cette grille de lecture a permis de lancer en janvier 2015 un premier appel à projet en direction du tissu associatif, à la fois au titre du Pacte de cohésion sociale et territoriale pour les 8 quartiers, et au titre du contrat de la ville pour les quartiers prioritaires.

## **2 – LES TERRITOIRES CONCERNES**

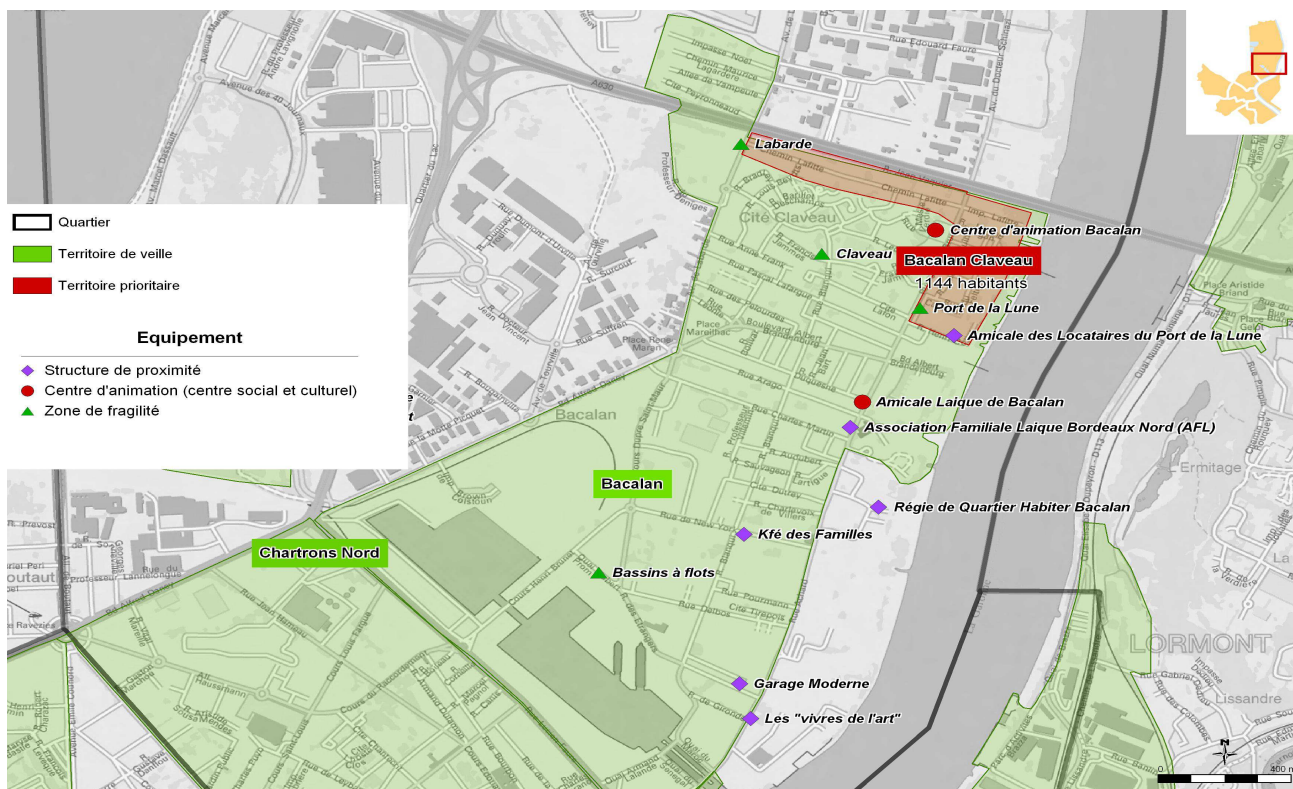
# I) Bordeaux Maritime

## 1. Cartographie

### Le Lac



### Bacalan



## Grand Quartier

Bordeaux Maritime est un quartier de contrastes, avec des secteurs historiquement populaires et d'autres îlots composés d'habitants aux revenus plus élevés, en particulier sous l'impulsion de nouvelles populations venues s'installer récemment.

Quelques unités de grands ensembles HLM jouxtant des

zones pavillonnaires d'échoppes symbolisent également cette dualité qui caractérise le secteur, avec un positionnement particulier par rapport au reste de la ville puisque c'est le quartier situé le plus au Nord.



Marqué par des atouts certains en termes de cadre environnemental (Lac, Bois de Bordeaux, espace sportif des antennes, ...) mais également par des équipements sportifs et touristiques de premier plan, rayonnant à l'échelle de l'agglomération (parc exposition, Vélodrome, Grand Stade et demain la cité des civilisations et du vin), ce quartier est aujourd'hui encore, en pleine mutation.

Bordeaux Maritime est empreint d'une tradition d'accueil de toutes les populations et s'appuie sur une richesse associative dont les dynamiques sont inégales selon les secteurs.

Dans le cadre du Programme d'aménagement des Bassins à flots, des changements majeurs vont impacter le quartier. En effet depuis 2014 c'est 3000 habitants de plus qui sont arrivés sur le quartier avec une mutation importante tant au niveau de l'espace urbain, avec une nouvelle organisation des espaces collectifs et des besoins en équipements, que du développement économique comme la Cité des civilisations et du vin et l'implantation de nouvelles entreprises.

D'autres projets comme l'Eco-Quartier Ginko, le pont Chaban Delmas (2013), la rue Lucien Faure (2015) et la place Latule ont, ou vont avoir, des incidences sur le quartier. Le travail de collaboration avec la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme a été renforcé dans ce sens. Les territoires concernés sont les Aubiers/Lac (entre Ginko et les bassins à flots), Bacalan (Au Nord des Bassins à flots) et Chartons Saint Louis (Territoire de veille au sud des Bassins à flots)

Afin d'éviter l'enclavement des secteurs Aubiers/lac/Labarde/Claveau/Port de la Lune, des connexions doivent être faites avec les "nouveaux quartiers (BAF et Ginko)" à travers des actions transversales dans les domaines du sport, de la culture, de l'insertion, de l'emploi et du socio-éducatif.

L'harmonisation de l'aspect physique (propreté, entretien des espaces verts...) est également un enjeu fort, c'est pour cela que la poursuite de la mise en place de la démarche de Gestion Urbaine de Tranquillité (GUP) au nord du quartier doit être une priorité. Les diagnostics en marchant effectués depuis 2011 ont renforcé la nécessité d'intervenir sur des secteurs comme les aubiers/lac, Labarde, Claveau et le Port de la lune tant au niveau technique (propreté, espaces verts, éclairage...) qu'au niveau socio éducatif (notamment les actions en direction des 15/25 ans).

Pour le secteur Claveau (Bacalan), la Métropole, la ville et le Bailleurs social Aquitanis élaborent une convention qui validera un projet de réhabilitation visant à la fois les logements collectifs et les copropriétés « dégradées ». Ce projet permettra de remettre a niveau ce territoire au regard du projet des Bassins à flots.

Pour le secteur Aubiers Lac, la connexion à l'éco quartier Ginko devra s'appuyer sur un travail autour du lien social en privilégiant la participation des habitants. Le travail de diagnostic territorial partagé effectué actuellement par les deux centres sociaux (Lac et Sarah Bernhardt) en vue de leur renouvellement d'agrément s'inscrit pleinement dans cette démarche. Par ailleurs le PNRU des Aubiers/Lac est un levier important pour la mutation du quartier sur diverses thématiques : Emploi/insertion, cohésion sociale, économique, culturel...

### Territoires Prioritaires

#### **Bacalan**

Iris partiel 0203 : Rue Jean Vaquier, Chemin Lafitte. Rue Joseph Brunet (jusqu'à être perpendiculaire à la rue Henri Collet) Rue Henri Collet, (Iris partiel 0201) : Allée de Vampeule, Cité Peyronneaud.

Le territoire de Bacalan est concentré autour de la Résidence du Port de la Lune et sur tout le secteur situé sous le Pont d'Aquitaine. 2 impasses des « 4 chemins » y ont été intégrées afin de prendre en compte le public particulièrement fragile de ce secteur.

Le quartier prioritaire a donc été extrêmement réduit par rapport à celui du CUCS, se concentrant sur la parité Nord du quartier.

#### **Les Aubiers**

Comme le montre la carte ci-dessus, l'ensemble du périmètre existant dans le CUCS a été conservé, le nouveau quartier prioritaire englobant à la fois les résidences du Lac et celle du Lauzun

### Territoires de veille

Sur Bordeaux Maritime deux territoires de veille apparaissent :

- Chartrons/Saint Louis (100 % du territoire)
- Bacalan (90 % du territoire)

Ces deux territoires jouxtent le Programme d'Aménagement d'Ensemble des Bassins à flots et les enjeux restent importants. Un accompagnement pour les opérateurs de ces secteurs semble primordial notamment sur le volet économique car la sortie de la politique de la ville a fragilisé un grand nombre d'acteur. Des relais d'accompagnement par des moyens de droit commun devront être envisagés, avec toutes les limites évoquées précédemment, plusieurs comités de suivi ont déjà été organisés en ce sens avec les services de l'Etat, de la ville, du département afin d'identifier les leviers possibles pour ces structures.

## 2. Données socio-démographiques

### Grand quartier :

#### **Une population qui s'accroît plus faiblement au regard de l'ensemble de la ville**

- 4 % d'accroissement de la population contre 11% sur Bordeaux Une dès plus forte progression sur la ville du nombre d'enfants de moins de 3 ans 425 naissances en moyenne par an depuis 2010 ce qui en fait le quartier où le nombre de naissances au regard du nombre de femmes en âge d'avoir un enfant est le plus fort de tout Bordeaux (au dessus de la CUB)

#### **Un quartier où les familles monoparentales sont nombreuses**

- Près de 4 familles sur 10 sont monoparentales avec un micro quartier à 50% (Bacalan)
- Ce nombre a progressé d'une centaine en 10 ans (un peu plus de 1350 familles monoparentales)

#### **Beaucoup de locataires du privé**

- 4 ménages sur 10 sont locataires du privé, la part des locataires d'un logement social est la même.
- Le taux est proche de 100% sur Bordeaux Lac.
- Dans le quartier il y a 6000 habitants en situation de pauvreté, soit 26% de la population

#### **Un niveau de vie nettement inférieur à celui de Bordeaux**

- Le Revenu par Unité de Consommation médian du quartier est de 1318 € par mois.
- Tous les quartiers de Bordeaux Maritime ont un niveau de vie inférieur à celui de Bordeaux dans son ensemble
- Cependant, les écarts de revenus sont plus faibles que ceux de la ville de Bordeaux

#### **L'enjeu de la formation**

- Des écarts de niveaux de formation très importants entre les différents quartiers de Bordeaux Maritime.
- Des écarts qui s'accroissent assez nettement depuis 20 ans

Nom du quartier prioritaire	Commune	Population (tranche)	Population	Revenu médian	Dispersion des revenus	Part de bas revenus	Part moins 14 ans	Part des ménages de 6 personnes et plus	Médiane de la surface de logement par personne	Part des Ménages monoparentaux avec jeunes enfants (-14 ans)	Part des ménages locataires	Part des ménages installés dans leur logement depuis moins de 5 ans fin 2011	Part des ménages recevant au moins une allocation de chômage
Le Lac	Bordeaux	3000_4999	3760	7200	122,5	41,3	29,6	8,6	28,3	8,2		40,7	31,2
Bacalan	Bordeaux	moins_de_2000	1380	11600	119,4	30,5	21,9	5,1	32,5	8,3	72,8	38,3	26,2

### Comparatif Quartier prioritaire / Grand Quartier / Ville

Q1 - Bordeaux Maritime	Quartier Le Lac (IRIS Le Lac 3)		Quartier Bacalan (IRIS Bacalan 1, 3 et 4)		Q1 - Bordeaux Maritime		Commune		Sources
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
<b>DEMOGRAPHIE</b>									
Population totale	4 031		5 021		22 808		239 157		INSEE 2010
<i>dont 0-14 ans</i>	1 219	30%	892	18%	4 432	19%	32 736	14%	INSEE 2010
<i>dont 15-29 ans</i>	915	23%	889	18%	5 799	25%	74 767	31%	INSEE 2010
<i>dont 30-44 ans</i>	791	20%	1 017	20%	5 332	23%	49 305	21%	INSEE 2010
<i>dont 45-59 ans</i>	658	16%	1 115	22%	3 855	17%	38 977	16%	INSEE 2010
<i>dont 60-74 ans</i>	307	8%	602	12%	1 973	9%	24 253	10%	INSEE 2010
<i>dont 75 ans et plus</i>	141	3%	506	10%	1 417	6%	19 119	8%	INSEE 2010

### Familles et ménages (composition du foyer)

Q1 - Bordeaux Maritime	Quartier Le Lac (IRIS Le Lac 3)		Quartier Bacalan (IRIS Bacalan 1, 3 et 4)		Q1 - Bordeaux Maritime		Commune		Sources
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
<b>MENAGES - FAMILLES</b>									
Ménages	1 353		2 368		10 597		130 745		INSEE 2010
<i>Dont ménages composés d'une seule personne</i>	406	30%	1 021	43%	4 690	44%	70 513	54%	INSEE 2010
Familles	923		1 318		5 510		53 006		INSEE 2011
<i>dont couples avec enfants</i>	495	54%	547	42%	2 252	41%	19 082	34%	INSEE 2011
<i>dont monoparentales</i>	288	31%	314	24%	1 361	25%	10 068	19%	INSEE 2011

## Activités (ABS) emploi et insertion

Q1 - Bordeaux Maritime	Quartier Le Lac (IRIS Le Lac 3)		Quartier Bacalan (IRIS Bacalan 1, 3 et 4)		Q1 - Bordeaux Maritime		Commune		Sources
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
<b>ACTIVITE</b>									
Actifs occupés chez les 15-64 ans	1 096	71%	1 906	81%	9 438	83%	101 049	85%	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	476	43%	970	51%	4 694	50%	50 191	50%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	620	57%	936	49%	4 744	50%	50 858	50%	INSEE 2010
Actifs occupés chez les 15-24 ans	177	16%	211	11%	1 205	13%	13 071	13%	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	68	38%	121	57%	585	49%	6 766	52%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	109	62%	90	43%	620	51%	6 305	48%	INSEE 2010
Actifs occupés chez les 25-54 ans	815	74%	1 424	75%	7 356	78%	76 096	75%	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	363	45%	706	50%	3 651	50%	37 250	49%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	452	55%	718	50%	3 705	50%	38 846	51%	INSEE 2010
Actifs occupés chez les 55-64 ans	105	10%	270	14%	875	9%	11 613	12%	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	46	44%	143	53%	458	52%	5 905	51%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	59	56%	127	47%	417	48%	5 708	49%	INSEE 2010
Actifs inoccupés chez les 15-64 ans	445	29%	437	19%	1 993	17%	17 339	15%	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	222	50%	221	51%	1 027	52%	8 639	50%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	223	50%	216	49%	966	48%	8 700	50%	INSEE 2010
Actifs inoccupés chez les 15-24 ans	76	17%	127	29%	505	25%	4 303	25%	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	36	47%	74	58%	255	50%	2 212	51%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	40	53%	53	42%	250	50%	2 091	49%	INSEE 2010
Actifs inoccupés chez les 25-54 ans	345	78%	256	59%	1 323	66%	12 199	70%	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	178	52%	126	49%	684	52%	6 163	51%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	167	48%	130	51%	639	48%	6 036	49%	INSEE 2010
Actifs inoccupés chez les 55-64 ans	23	5%	53	12%	163	8%	1 105	6%	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	7	30%	21	40%	87	53%	533	48%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	16	70%	32	60%	76	47%	572	52%	INSEE 2010

## Niveau de formation diplômante de la population

Q1 - Bordeaux Maritime	Quartier Le Lac (IRIS Le Lac 3)		Quartier Bacalan (IRIS Bacalan 1, 3 et 4)		Q1 - Bordeaux Maritime		Commune		Sources
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
<b>DIPLOMES</b>									
Non diplômés	853	55%	1 183	50%	3 452	30%	19 173	16%	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	462	54%	700	59%	2 005	58%	10 515	55%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	391	46%	483	41%	1 447	42%	8 658	45%	INSEE 2010
Titulaires haut niveau de formation	176	11%	256	11%	2 193	19%	44 197	37%	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	72	41%	110	43%	1 054	48%	22 023	50%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	104	59%	146	57%	1 139	52%	22 174	50%	INSEE 2010



## Niveau de vie

Q1 - Bordeaux Maritime	Quartier Le Lac (IRIS Le Lac 3)		Quartier Bacalan (IRIS Bacalan 1, 3 et 4)		Q1 - Bordeaux Maritime		Commune		Sources
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
<b>PRESTATIONS</b>									
Bénéficiaires CMU-C	1 391	25%	916	20%	3 496	16%	18 309	11%	CNAM 2011
Allocataires CAF	1 406		1 463		6 665		69 721		CAF 2011
<i>dont le revenu est constitué à plus de 50% de prestations sociales</i>	591	42%	533	36%	2 060	31%	16 230	23%	CAF 2011
<i>dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales</i>	337	24%	323	22%	1 220	18%	9 916	14%	CAF 2011
<i>dont AAH</i>	203	14%	197	13%	715	11%	5 095	7%	CAF 2011
<i>dont RSA socle*</i>	358	25%	334	23%	1 232	18%	8 522	12%	CAF 2011
<b>REVENUS</b>									
Niveau de vie mensuel 1er quartile	616 €		860 €		957 €		1 128 €		INSEE, DGI 2011
Niveau de vie mensuel 3ème quartile	1 151 €		1 653 €		1 822 €		2 526 €		INSEE, DGI 2011
Niveau de vie mensuel médiane	885 €		1 202 €		1 318 €		1 709 €		INSEE, DGI 2011
Niveau de vie mensuel inter- quartile	535 €		793 €		865 €		1 398 €		INSEE, DGI 2011

### Synthèse

- **Un quartier où la situation sociale est plus difficile. Le niveau de vie est plus faible que pour Bordeaux ou la France.**
- **11 ans de présence des habitants sur le grand quartier en moyenne ce qui est plus important que la durée sur Bordeaux (10 ans)**
- **20 ans pour les propriétaires, 5 ans pour les locataires du privé et 11 ans pour les locataires en logement social**
- **Des écarts entre les différents petits quartiers de Bordeaux Maritime**

### 3. Enjeux des territoires

Un travail spécifique a été mené avec les partenaires institutionnels, les acteurs du quartier et les habitants, notamment les membres des commissions permanentes des conseils de quartier, pour co- construire ce diagnostic partagé, et faire émerger, les enjeux qui devaient guider prioritairement l'action de tous en direction du territoire et de ses habitants.

Ce travail s'est articulé autour de 3 étapes :

- une présentation de l'analyse des besoins sociaux du quartier
- la réalisation de diagnostics en marchant avec ces acteurs
- un travail de synthèse pour permettre une priorisation des enjeux du secteur

Ces enjeux doivent être lus comme évolutifs selon les constats qui seront posés par les acteurs de la politique de la ville tout au long de la durée du contrat de ville.

## AXE 1: S'insérer économiquement, être citoyen actif

- Développer l'emploi, par le soutien du tissu économique local existant : entreprises et commerces.
  - Animation des écosystèmes d'entreprises et accompagnement des projets d'organisation interentreprises aux côtés du Club des entreprises de Bordeaux et de l'association des entreprises de Bordeaux Nord.
  - Rapprocher l'offre et la demande d'emplois et mise en place des clauses d'insertion en lien avec les grands projets du territoire : CCV, Grand Stade, rénovation du parc des expositions.
  - Soutien aux filières économiques : cluster refit, Nautisme, poursuite du programme des Bassins à flot digitaux avec son campus urbain numérique et le développement d'une offre immobilière en hôtel d'entreprises numériques à fort potentiel, accompagnement du pôle de logistique urbaine de la Poste et ses filiales.
  - Soutien aux initiatives d'entrepreneuriat social avec la rénovation de l'ancien siège d'Aquitanis aux Aubiers et le déploiement de la conciergerie solidaire aux Aubiers et aux Bassins à flot.
- Proposer des services de proximité sous la forme de permanences à la Maison de l'Emploi avec accueil, diagnostic, orientation et amorçage de projets.
- Mise en place d'un forum de recrutement spécifique à la Cité des civilisations par la Maison de l'Emploi.
- Former, qualifier, orienter et accompagner les demandeurs d'emplois et les publics en rupture avec le droit commun du quartier vers les métiers émergeant et en tension sur le territoire tout en accompagnant la Mission Locale, la Maison de l'Emploi et l'UBAPS.
- Soutenir la mise en place des chantiers éducatifs, Insertion et formation avec une volonté de créer des parcours tenant compte des caractéristiques du public.
- Pour les personnes en situation de handicap, créer un ESAT tourné vers les besoins spécifiques du quartier
- Favoriser l'engagement bénévole, l'action et la participation citoyenne et les projets intergénérationnels (notamment au travers de LABB – Lieu pour les associations et les bénévoles bordelais - en collaboration avec les associations présentes sur le quartier).
- Accompagner les associations locales en renforçant la dynamique de réseau à travers des groupes d'articulation thématiques et territoriale, en associant notamment les habitants et les services de droit commun.

## AXE 2 : Habiter la ville, partager la vie

- Optimiser la mixité sociale au travers d'une politique de logement (production et rénovation, mise en place de « parcours » résidentiel) ambitieuse et diversifiée mais adaptée (besoins de logements sociaux et de logements aux primo-accédants à la propriété), qui préserve les équilibres sociaux et territoriaux.

- Améliorer la qualité des espaces publics (place Buscaillet, place Ginette Neveu, Claveau, prairie des Aubiers, mail du Lauzun, Parc Chantecrit, Jardin de ta sœur...), accentuer la requalification des rues et des cours pour favoriser les rencontres entre citoyens et générations en associant les habitants afin de croiser les expertises (Usages, technique...)
- Développer les actions du programme PNRU dans toutes ses dimensions : urbanistique, sociale, éducative, économique... Garantir cette dynamique et sa pleine effectivité par une politique de peuplement volontariste à l'échelle de la Métropole.
- Renforcer l'information, la participation, l'animation dans le cadre du NPNRU au travers du Point Info Projet Urbain des Aubiers (Maison du projet).
- Renforcer les dynamiques d'amélioration du cadre de vie en s'appuyant sur les démarches de Gestion Urbaine de Proximité (Aubiers/Bacalan) les instances participatives (Marches exploratoires, assemblée de quartier et Associations locales) et les conseils citoyens.
- Apaiser les circulations notamment par la mise en place de zones 30 et garantir l'accessibilité de tout le quartier (développer le travail autour des circulations douces).

### **AXE 3 : Culture, éducation et savoirs**

- Favoriser la réussite éducative en améliorant l'attractivité des équipements actuels (écoles Achard, Labarde et Aubiers) et par la construction de groupes scolaires BAF 1 et 2 / Ginko 2 et de structures de petite enfance (transformation école Lucien Faure en point Relai Petite Enfance) notamment avec des crèches à horaires atypiques et dans l'accompagnement à la parentalité.
- Lutter contre l'absentéisme et l'évitement par la valorisation, l'ouverture (Ecole Ouverte) et l'accompagnement des écoles stigmatisées (ex : Labarde) en associant les parents et les acteurs locaux (Associations...).
- Soutenir les nombreux acteurs culturels du quartier (notamment le spectacle vivant, les scènes ouvertes et la médiation culturelle) et favoriser la construction de nouveaux équipements (Maison des danses) et la rénovation des structures municipales existantes (Bibliothèque du Lac, Base sous-marine...) et la délocalisation d'événements (opéra, conservatoire...).
- Favoriser l'accès à la culture et aux pratiques pour tous et par tous, en soutenant les associations, les structures et les manifestations du quartier vecteur de lien social et de médiation culturelle (Festival Nomades, Base sous-marine, Festival du Lac).
- Préserver le patrimoine historique et culturel (BAF - grues, silos -, Bacalan, Chartrons, Garage Moderne...)

#### **AXE 4 : Bien-être, santé et environnement préservé**

- Renforcer l'offre en équipements sportifs de proximité : Gymnase Ginko et Bacalan, parcours sportif du Lac, agrès dans le parc Chantecrit et la prairie des Aubiers, rénovation club house BMX...en associant les « bénéficiaires » et les techniciens.
- Consolider et accroître l'offre en animations sportives : plage du Lac, Drop de béton, Bacalaventure, Euro 2016, Marathon Métropole...notamment en soutenant les associations sportives de proximité.
- Améliorer l'accès à la santé et l'offre de soins : développer un espace santé (réseaux entre professionnels), développer des actions santé, bien-être, avoir une attention particulière sur la santé mentale.
- Intensifier la dynamique de développement durable : éducation à l'environnement, embellissement végétal des rues, valorisation des filières bois et circuits courts, renforcement du nombre de jardins familiaux et partagés... et améliorer la question de la propreté (sensibilisation, réseau de tri...) en prenant appui sur les dynamiques insufflées dans le cadre des démarches de GUP.

#### **AXE 5 : Tranquillité publique et prévention, lutte contre les discriminations, handicap**

- Renforcer la vidéosurveillance avec des moyens mobiles, améliorer la relation police/population.
- Renforcer la prévention et la médiation auprès des jeunes (Port de la Lune, Chantecrit, Labarde et Aubiers...) et des publics marginalisés.
- Accompagner la gestion de la vie nocturne dans toutes ses dimensions : vie festive, nuisances (sonores, dégradations), prise de risques (santé, alcoolisation...)
- Développer la sécurité routière et mettre en place des actions spécifiques de sensibilisation.
- Réussir la relocalisation ou le maintien des structures d'accueil et d'accompagnement pour les personnes en grande fragilité et ainsi contribuer à un maillage efficace et équitable de l'offre de haute qualité ouverte sur le quartier (projet Halte 33, Diaconat, Restos du cœur, projet Emmaüs Bacalan...)

## II) Grand Parc – Chartrons Jardin Public

### 1. Cartographie



#### Grand Quartier:

A l'image de son nom composé, le grand quartier Chartrons- Grand Parc – Jardin Public est un quartier organisé autour de trois secteurs à l'identité marquée.

Le secteur des Chartrons tout d'abord qui a muté fortement lors de la dernière décennie pour passer d'un quartier d'anciennes friches industrielles et commerciales, à un quartier très fortement rénové.

La ZAC des Chartrons et les différentes opérations publiques ou privées ont permis la construction d'un nouveau campus (le deuxième de la métropole avec ses milliers d'étudiants) , la rénovation des quais et des hangars, avec les équipements phares que sont Cap science, le H14, le skate parc et une densification à la fois diffuse et massive par la transformation d'anciens chais en immeubles d'habitation.

Cette dynamique, encore à l'œuvre aujourd'hui permet au grand quartier d'être une des locomotives de l'accroissement démographique de la ville.

Le quartier du Grand Parc lui relève d'une autre réalité. Grand ensemble d'habitat social (+de 90 %) il est issu d'un grand projet urbain des années 60-70. Livré en 1975 le Grand Parc a peu évolué depuis. Tranchant avec le quartier d'échoppe et les boulevards qui le bordent il propose un habitat familial abordable et un réseau de services publics et privés de proximité dense : Etablissements scolaires, bibliothèque, piscine, centre d'animation et centre social, grandes étendues d'espaces verts, centre commercial, services publics (mairie de quartier, poste, CPAM...).

Aujourd'hui un grand projet de rénovation/restructuration du quartier est à l'œuvre. Débuté par une des plus importante rénovation de France avec les barres G H I, la métamorphose du quartier est en cours.

Rénovation des écoles, réouverture de la salle des fêtes, réhabilitation du bâti, constructions nouvelles, restructuration du pôle solidarité, reconstruction d'une crèche et d'un centre de loisirs, réaménagement complet des espaces verts et des espaces publics, comme des centres commerciaux vont changer radicalement la vie quotidienne des habitants et le rayonnement du quartier au sein de la ville et de la métropole.

Démographiquement le quartier est marqué à la fois par une forte présence de personnes âgées et en même temps une forte présence de famille avec jeunes enfants.

Le quartier Jardin Public est lui plus marqué par une stabilité due notamment à son parc immobilier historiquement plus cossu. Le niveau de vie moyen de ses habitants fait partie des plus élevés de la ville, contrastant fortement avec le Grand Parc. On peut qualifier ce secteur de « bourgeois » marqué par une forme de constance avec beaucoup de propriétaires, peu de naissances, moins de familles monoparentales que sur les deux autres secteurs.

### Territoires Prioritaires

Périmètre : residence Tivoli ⇨ rue Camille Godart ⇨ rue Mandron ⇨ rue des Généraux Duche ⇨ cours de Luze ⇨ rue Daniel Guestier ⇨ rue Condorcet ⇨ rue Premeynard ⇨ avenue Emile Counord ⇨ rue Robert Schumann ⇨ rue Pierre Trébod ⇨ rue Jacques Camille Paris ⇨ rue Mandron

Iris : 307 partiel, 308 partiel

Le territoire prioritaire s'est recentré sur le « cœur » de la cité du Grand Parc. Il représente à peine ¼ des habitants du grand ensemble avec 2500 habitants environs. Si la réaffirmation de ce territoire comme prioritaire témoigne de la persistance de fragilités sociales de la population, le Grand Parc est avant tout un territoire de projet :

Un projet urbain avec une modification profonde en cours et une réinscription du quartier dans le tissu urbain de la ville qui amènera plus de porosité.

Un projet social avec des réseaux d'acteurs et des instances partenariales (re)mobilisables.

Sur le plan du logement, des espaces publics et des services le projet urbain en cours nécessitera une mobilisation transversale. La territorialisation des services ville et métropole doit pouvoir améliorer la Gestion Urbaine de Proximité.

Sur le plan de l'insertion et de l'emploi, la présence locale de la maison de l'emploi avec la mission locale et les chantiers à venir ouvrent des perspectives de travail diversifiées.

Sur le plan scolaire et éducatif, l'inscription nouvelle du collège en REP avec la particularité d'une coexistence avec le collège expérimental Clisthène ouvrent un champs d'interactions interne et externe que viendront renforcer les démarches déjà présentes sur le quartier, programme de réussite éducative en tête.

Sur le plan culturel, la réouverture de la salle des fêtes, équipement structurant s'il en est et le rôle toujours plus affirmé de la bibliothèque permettent de donner au quartier un rayonnement et une activité interne riche et alimentée par les associations et porteurs de projets divers.

Sur le plan de l'animation locale et de la participation citoyenne, la coexistence d'un centre d'animation et d'un centre social en grande proximité permet de structurer et d'accompagner les initiatives associatives. Toutefois, l'enjeu sera pour les prochaines années de travailler à la fois à une diversification des porteurs de projets mais aussi à une plus grande mutualisation d'initiatives.

### Territoire de veille

Le territoire de veille correspond au quartier « historique Grand Parc, à savoir le grand ensemble avec ses espaces verts aménagés dans les années 70. Bordant le secteur prioritaire actuel il correspond au « territoire vécu » des habitants.

## **2. Données socio-démographiques**

### **Grand quartier :**

#### **Un quartier en très forte progression démographique**

- 27% d'accroissement de la population contre 11% sur Bordeaux
- Une des plus forte progression sur la ville du nombre d'enfants de moins de 3 ans
- 1200 familles avec enfants en plus sur ce quartier depuis 10 ans
- Une forte représentation des familles monoparentales (4 sur 10 en moyenne)

#### **Beaucoup de locataires du social**

- Sur le grand quartier, plus de 25 % des ménages sont locataires du social / sur certains secteurs, cela concerne 9 ménages sur 10 Une stabilité dans les résidences principales, avec une ancienneté par logement en moyenne de 10 ans, chiffre identique à celui de la ville dans son ensemble

#### **Un quartier marqué par des écarts importants de niveaux de vie**

- Sur le grand quartier, le Revenu par Unité de Consommation médian est de 1700€, soit un montant égal à celui de Bordeaux dans son ensemble Les écarts de revenus sont parmi les plus forts de la ville (du simple au double pour les deux valeurs extrêmes)

### **En synthèse :**

**Un quartier que les indicateurs positionnent en quartier intermédiaire, mais un quartier marqué par deux réalités sociales différentes**

**Le quartier porteur de la dynamique démographique de la ville**

**Un quartier avec beaucoup de familles monoparentales**

## Données territoire prioritaire / grand quartier / Ville

Q2 - Grand Parc	Quartier Grand-Parc (IRIS Chartrons-Grand-Parc 6,7, 8 et Saint-Seurin-Fondaudège 3)		Q2 - Grand-Parc		Commune		Sources
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
<b>DEMOGRAPHIE</b>							
<b>Population totale</b>	<b>10 104</b>		<b>32 104</b>		<b>239 157</b>		INSEE 2010
<i>dont 0-14 ans</i>	1 993	20%	5 411	17%	32 736	14%	INSEE 2010
<i>dont 15-29 ans</i>	2 129	21%	7 804	24%	74 767	31%	INSEE 2010
<i>dont 30-44 ans</i>	1 945	19%	7 385	23%	49 305	21%	INSEE 2010
<i>dont 45-59 ans</i>	1 856	18%	5 524	17%	38 977	16%	INSEE 2010
<i>dont 60-74 ans</i>	1 233	12%	3 299	10%	24 253	10%	INSEE 2010
<i>dont 75 ans et plus</i>	950	9%	2 687	8%	19 119	8%	INSEE 2010
<b>MENAGES - FAMILLES</b>							
Ménages	4855		16 787		130 745		INSEE 2010
<i>Dont ménages composés d'une seule personne</i>	2 218	46%	8 671	52%	70 513	54%	INSEE 2010
Familles	2 461		7 499		53 006		INSEE 2011
<i>dont couples avec enfants</i>	1 018	41%	2 897	39%	19 082	34%	INSEE 2011
<i>dont monoparentales</i>	575	23%	1 637	22%	10 068	19%	INSEE 2011
<b>ACTIVITE</b>							
Actifs occupés chez les 15-64 ans	<b>3 726</b>	<b>83%</b>	13 929	<b>86%</b>	101 049	<b>85%</b>	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	1 914	51%	7 070	51%	50 191	50%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	1 812	49%	6 859	49%	50 858	50%	INSEE 2010
Actifs occupés chez les 15-24 ans	321	<b>9%</b>	1 366	<b>10%</b>	13 071	<b>13%</b>	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	157	49%	664	49%	6 766	52%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	164	51%	702	51%	6 305	48%	INSEE 2010
Actifs occupés chez les 25-54 ans	2 902	<b>78%</b>	10 968	<b>79%</b>	76 096	<b>75%</b>	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	1 469	51%	5 597	51%	37 250	49%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	1 433	49%	5 371	49%	38 846	51%	INSEE 2010
Actifs occupés chez les 55-64 ans	502	<b>13%</b>	1 597	<b>11%</b>	11 613	<b>12%</b>	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	287	57%	811	51%	5 905	51%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	215	43%	786	49%	5 708	49%	INSEE 2010
Actifs inoccupés chez les 15-64 ans	<b>779</b>	<b>17%</b>	2 353	<b>14%</b>	17 339	<b>15%</b>	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	393	50%	1 229	52%	8 639	50%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	386	50%	1 123	48%	8 700	50%	INSEE 2010
Actifs inoccupés chez les 15-24 ans	190	<b>24%</b>	473	<b>20%</b>	4 303	<b>25%</b>	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	70	37%	226	48%	2 212	51%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	120	63%	247	52%	2 091	49%	INSEE 2010
Actifs inoccupés chez les 25-54 ans	520	<b>67%</b>	1 726	<b>73%</b>	12 199	<b>70%</b>	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	286	55%	915	53%	6 163	51%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	234	45%	811	47%	6 036	49%	INSEE 2010
Actifs inoccupés chez les 55-64 ans	70	<b>9%</b>	154	<b>7%</b>	1 105	<b>6%</b>	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	38	54%	88	57%	533	48%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	32	46%	66	43%	572	52%	INSEE 2010
<b>DIPLOMES</b>							
Non diplômés	1 527	<b>34%</b>	2 916	<b>18%</b>	19 173	<b>16%</b>	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	952	62%	1 745	60%	10 515	55%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	575	38%	1 171	40%	8 658	45%	INSEE 2010
Titulaires haut niveau de formation	1 203	<b>27%</b>	6 019	<b>37%</b>	44 197	<b>37%</b>	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	587	49%	3 048	51%	22 023	50%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	616	51%	2 971	49%	22 174	50%	INSEE 2010



Q2 - Grand Parc	Quartier Grand-Parc (IRIS Chartrons-Grand-Parc 6,7, 8 et Saint-Seurin-Fondaudège 3)		Q2 - Grand-Parc		Commune		Sources
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
<b>PRESTATIONS</b>							
Bénéficiaires CMU-C	1 252	15%	2 489	10%	18 309	11%	CNAM 2011
Allocataires CAF	2 437		8 480		69 721		CAF 2011
<i>dont le revenu est constitué à plus de 50% de prestations sociales</i>	729	30%	2 098	25%	16 230	23%	CAF 2011
<i>dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales</i>	422	17%	1 260	15%	9 916	14%	CAF 2011
<i>dont AAH</i>	259	11%	721	9%	5 095	7%	CAF 2011
<i>dont RSA socle*</i>	408	17%	1 165	14%	8 522	12%	CAF 2011
<b>REVENUS</b>							
Niveau de vie mensuel 1er quartile	1 039 €		1 141 €		1 128 €		INSEE, DGI 2011
Niveau de vie mensuel 3ème quartile	2 165 €		2 531 €		2 526 €		INSEE, DGI 2011
Niveau de vie mensuel médiane	1 458 €		1 699 €		1 709 €		INSEE, DGI 2011
Niveau de vie mensuel inter-quartile	1 126 €		1 390 €		1 398 €		INSEE, DGI 2011

### 3. Enjeux des territoires

Un travail spécifique a été mené avec les partenaires institutionnels, les acteurs du quartier et les habitants, notamment les membres des commissions permanentes des conseils de quartier, pour co- construire ce diagnostic partagé, et faire émerger, les enjeux qui devaient guider prioritairement l'action de tous en direction du territoire et de ses habitants.

Ce travail s'est articulé autour de 3 étapes :

- une présentation de l'analyse des besoins sociaux du quartier
- la réalisation de diagnostics en marchant avec ces acteurs
- un travail de synthèse pour permettre une priorisation des enjeux du secteur

Ces enjeux doivent être lus comme évolutifs selon les constats qui seront posés par les acteurs de la politique de la ville tout au long de la durée du contrat de ville.

Les enjeux du Pacte de cohésion sociale et territoriale

## **AXE 1: S'insérer économiquement, être citoyen actif**

- Ouverture d'un cyberspace en accès libre accompagné à la Maison de l'Emploi.
- Etude d'un chantier d'insertion - formation sur le support de la salle des fêtes par la Maison de l'Emploi.
- Proposer des services de proximité sous la forme de permanences à la Maison de l'Emploi avec accueil, diagnostic, orientation et amorçage de projets.
- Création d'un dispositif autour des métiers de l'aide à la personne, secteur Rivière et / ou Grand-Parc. Public très varié : personnes âgées, handicapées, garde d'enfants... Expérimentation sur les métiers de la silver économie avec formation des agents pour entrer dans le cadre du dépistage des dépendances du Contrat local de santé.
- Répondre au besoin de montée en compétence RH des petites structures qui répondent à ce marché de façon peu structurée par la création d'un groupement d'employeurs (GEC) susceptible de fédérer ce tissu d'adhérents. Ce projet peut trouver sa concrétisation au Grand Parc qui rassemble 5 RPA, de nombreux acteurs, et une structure démographique porteuse.
- Faire émerger et accompagner des initiatives d'emploi et de commerce notamment dans le cadre de la réhabilitation du centre commercial Counord.
- Travail avec les entreprises sur les heures d'insertion lors de rencontres trimestrielles et repérer et former les publics des quartiers aux futurs emplois liés aux grands équipements en construction Salle des fêtes du Grand Parc, Bassins à flots...).
- Faire émerger de nouvelles réponses associatives et travailler à la réunion des deux centres sociaux (opportunité / faisabilité)

## **AXE 2 : Habiter la ville, partager la vie**

- Installation d'une résidence étudiante portée par un opérateur privé ou public pour les étudiants des Chartrons sur le site du Grand-Parc, zone foncière à libérer, voir l'étude urbaine
- Développer des réponses pertinentes autour de l'accueil des enfants et notamment création d'un accueil petite enfance dans le secteur Jardin public, site Montgolfier, annexe du Lycée Montesquieu.
- Création d'une résidence hôtelière à vocation sociale (accueil de jour et nuit axé sur la parentalité) en lien avec un porteur associatif.
- Améliorer la qualité des espaces publics et renforcer les missions de proximité

### **AXE 3 : Culture, éducation et savoirs**

- Création d'un pôle d'excellence autour de la culture scientifique notamment par l'ouverture du Muséum + réouverture de la Salle des fêtes du Grand Parc avec des espaces pour les associations de quartier
- Ouvrir les écoles à leur environnement notamment par l'accompagnement des parents dans leurs fonctions éducatives en proposant des temps d'échanges dans les centres sociaux et une offre éducative diversifiée pour les enfants. Travailler en particulier sur la médiation interculturelle pour sensibiliser les publics les plus vulnérables
- Développer la pépinière éco-créative et permettre à des jeunes créatifs et de l'ingénierie culturelle de s'implanter en pied d'immeuble

### **AXE 4 : Bien-être, santé et environnement préservé**

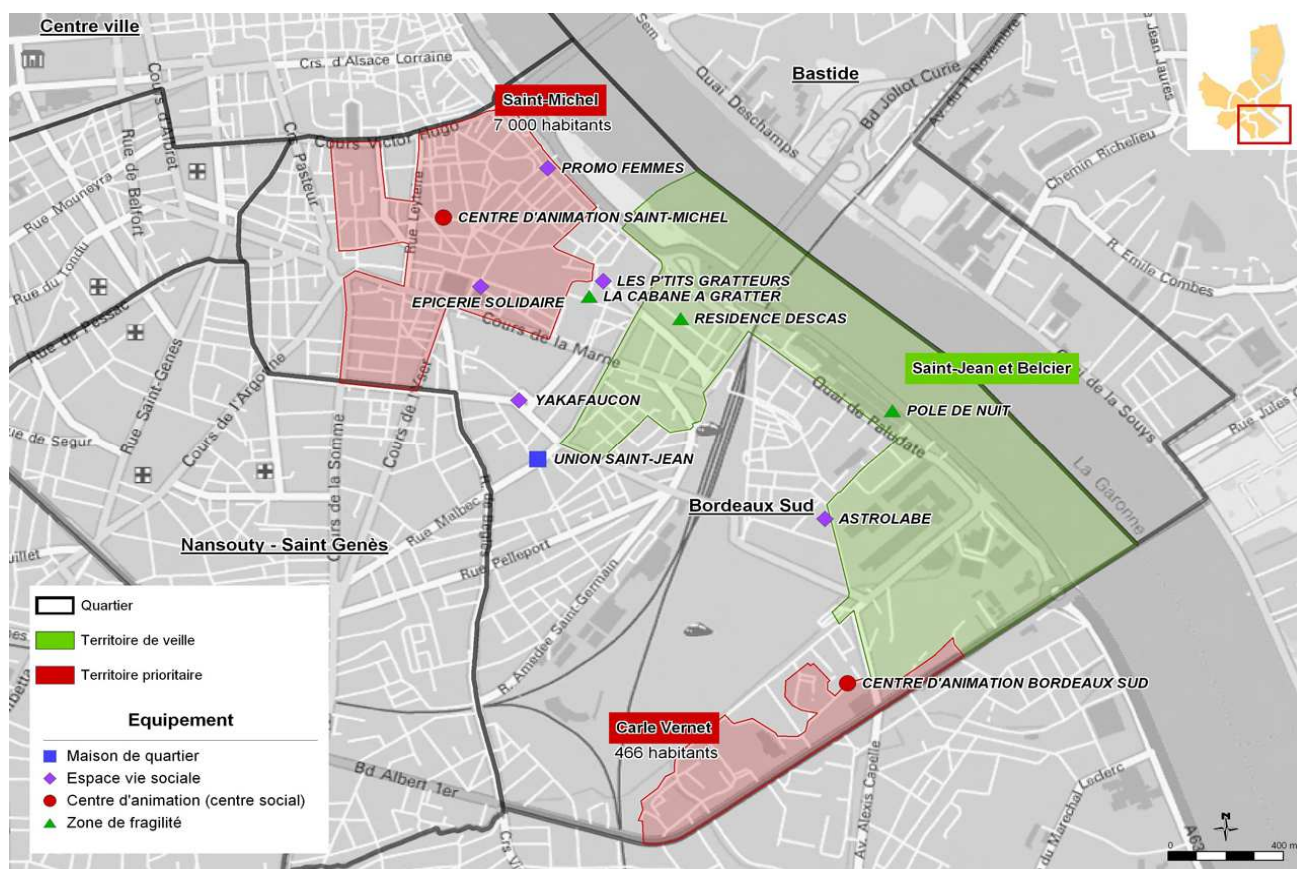
- Création d'un cheminement vert entre les axes Grand-Parc / Jardin public / Quais / Parc Rivière avec pistes cyclables pour traverser le quartier. Priorité à l'axe transversal Grand-Parc / Centre ville.
- Garantir le sport accessible pour tous / gratuit notamment par la création d'un City stade dans le secteur des Chartrons
- Promouvoir le sport-santé notamment par la création d'un parcours santé au Grand-Parc et proposer des événementiels autour de la dynamique Manger-Bouger.
- Mettre en valeur les aménagements de proximité envisagés : parc Rivière, jardin public, la Grenouillère.
- Poursuivre l'accompagnement des initiatives de jardinage collectif et de végétalisation de rues.

### **AXE 5 : Tranquillité publique et prévention, lutte contre les discriminations**

- Développer des actions ciblées pour lutter contre les trafics et la délinquance en particulier sur le centre commercial du Grand-Parc.
- Mettre en œuvre des actions en faveur des jeunes afin de prévenir et de traiter la délinquance notamment en confortant la Cellule de veille et en travaillant sur le décrochage scolaire au collège. Soutenir les structures du quartier pour développer des projets en direction des 14 / 25 ans.
- Développer les actions de prévention du sexisme menée au collège et dans les structures de quartier via l'outil « Cet autre que moi », en partenariat avec le CACIS.

### III) Bordeaux Sud

#### 1. Cartographie



#### Grand Quartier:

Situé entre la gare St Jean et le fleuve de la Garonne, le quartier de Bordeaux Sud a entamé ces dernières années une mutation spectaculaire, portée notamment par de grands projets urbains structurants, qu'il s'agisse de Re-Centres ou de l'Opération d'Intérêt National Euratlantique.

Composé de divers secteurs populaires auxquels va s'adjoindre demain un quartier d'affaires, Bordeaux Sud est un assemblage de «villages» avec des identités de territoire très marquées : St Michel, Ste Croix, Belcier, St Jean, C Vernet,.....

C'est également un quartier caractérisé par des Pôles d'usages au bénéfice des habitants de la ville voire de l'agglomération : quartier de nuit à Paludate ou la Victoire, quartier de Gare, quartier de Marché à St Michel,.....

Bordeaux Sud s'appuie enfin sur une tradition d'intégration des populations qui ont su, au gré des différentes vagues de migration, construire sur ce territoire de nouveaux repères identitaires, propice à une intégration réussie : communauté espagnole, portugaise, puis maghrébine, et aujourd'hui autour des publics venant des pays de l'Est.

La présence concomitante et dans une proximité géographique certaine de la gare St Jean et des quartiers de nuit de la Victoire et de Paludate, confère à ce territoire une préoccupation constante autour des problématiques de délinquance, et un sentiment d'insécurité fortement ressenti et exprimé par les habitants.

La dimension nocturne des usages (ou mésusages) de ce quartier est un des enjeux à prendre en compte.

Néanmoins, une forte dynamique associative est à mettre en exergue à travers notamment la présence de 5 Espaces de vie sociale (la ville en compte 7) et de 3 centres sociaux qui rayonnent sur l'ensemble du quartier.

### **Bordeaux [Re]Centres : un centre ancien actif et habité**

Le projet Bordeaux [Re]Centres désigne le projet urbain du centre ancien. Etendu sur 148 hectares, le territoire [Re]Centres comprend plusieurs secteurs de Bordeaux Sud, dont les quartiers des Capucins et de St Michel mais également une partie du quartier de la Benaugue rive droite. Ce périmètre correspond aux quartiers du centre les plus touchés par la vacance de logements, l'habitat indigne et les fragilités socio-économiques.

***Lancé en juin 2010, Bordeaux [Re]Centres a l'ambition de développer un projet urbain inscrit dans une logique de développement durable, d'amélioration l'habitat, de dynamisation l'économie locale, de récréation d'espaces publics adaptés aux nouveaux besoins des habitants. Inscrit dans le cadre du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD), le programme revêt de multiples facettes pour atteindre ses ambitions, en combinant des approches urbaines, durables, patrimoniales et sociales.***

Dans le Centre historique, le programme de requalification vise ainsi la production d'un habitat contemporain inscrit dans un patrimoine rénové, avec trois objectifs :



- améliorer le confort des logements des résidents actuels et garantir la diversité sociale de ces quartiers
- diversifier l'offre immobilière en soutenant l'accession à la propriété et la production de logements locatifs en loyers libres, intermédiaires ou sociaux
- proposer à de nouveaux résidents, et en particulier aux familles, à de jeunes ménages avec ou sans enfants, à de jeunes retraités, une offre résidentielle adaptée.

Pour accompagner ce projet, des aides financières à destination des propriétaires sont parallèlement déployées. Des campagnes d'actions sont également régulièrement engagées pour lutter contre les logements indignes et l'insalubrité, prévenir ou traiter la dégradation de copropriétés en difficulté afin de garantir cette exigence de qualité de vie.

### **Opération d'Intérêt National Euratlantique**

Dans le cadre du projet Bordeaux 2030, la ville projette de s'affirmer comme l'une des grandes métropoles européennes. La mise en service, en 2017, de la ligne TGV Paris-Bordeaux demande de redessiner entièrement la gare Saint-Jean et ses abords. Cette opération d'aménagement globale, baptisée Bordeaux-Euratlantique, est bien plus qu'un simple réaménagement de la gare. Il s'agit de créer une nouvelle ville dans la ville, sur une surface de 738 hectares répartie sur Bordeaux (386 hectares), Bègles (217 hectares) et Floirac (135 hectares). Ce grand projet ambitionne de tirer le meilleur parti des atouts historiques, culturels et

environnementaux de l'agglomération bordelaise et de constituer une référence en matière d'aménagement durable.

Pour répondre à ces objectifs, d'ici à 2030, le projet vise ainsi à créer un centre d'affaires au rayonnement international en même temps que de nouveaux quartiers. Jusqu'à 2,5 millions de mètres carrés construits, répartis de façon équilibrée entre logements (15 000 m<sup>2</sup> de logements, majoritairement aidés dont 25% de locatifs sociaux), bureaux (500 000 m<sup>2</sup>), commerces et équipements publics.

L'ampleur du projet Bordeaux-Euratlantique en fait une Opération d'Intérêt National (OIN). L'opération accompagne d'autres projets d'ampleur, notamment le prolongement du réseau de tramway, le développement de l'offre TER, le nouveau pont Jean Jacques Bosc, le projet Campus, les pôles de compétitivité, les équipements culturels (Frac).

### Territoires Prioritaires :

#### **Secteur St-Michel**

*Cours de la Marne –cours de l'Yser---rue Brémontier—cours de la somme –rue Beaufleury—rue Kléber –rue Leyteire—rue Elie Gintrac –place de la victoire nord—rue Sainte-Catherine--- Cours Victor Hugo—rue du Mirail—rue Gratiolet--rue Permentade—rue des Menuts—cours Victor Hugo--- Quai des Salinières-Quai de la monnaie—Rue Porte de la Monnaie—rue Camille Sauvageau—Place Renaudel—rue Jacques Ellul –Cours de la Marne*

Le nouveau zonage de la politique de la ville défini sur le secteur de St Michel prend en compte l'ancien découpage (IRIS Capucins-Victoire 1/3/4/5), auquel a été ajouté le secteur de Marne/Yser (IRIS Capucins-Victoire 6 & 8).

Il est à noter que cette extension du périmètre complexifie la lecture du quartier, car au-delà, de la requalification du centre ancien historique, elle induit un accroissement de problématiques sociodémographiques pour lesquelles les réponses à apporter se devront d'être mises au regard de la dynamique partenariale déjà initiée de long court sur le secteur de St Michel.

#### **Secteur Carle Vernet**

*Boulevards Jean-Jacques Bosc (zone d'habitat social d'ICF Atlantique) --- puis rejoint la rue Léon Pallière---rue Professeur Devaux---rue Agis Chéty---rue Carle Vernet—rue Emile Maurel-- rue Léon Jouhaux---retour Boulevards Jean-Jacques Bosc*

Le quartier Carle Vernet se trouve aujourd'hui au cœur d'un projet métropolitain structurant. L'enjeu est de réussir le liant entre les besoins de ce quartier qui restent encore nombreux en termes d'amélioration des conditions et de cadre de vie, d'emploi et de développement social, et les ambitions de ce nouveau quartier. Les projets et les accompagnements privilégiant cette articulation seront donc fortement encouragés et soutenus au mieux. L'information et la mise à niveau par rapport aux étapes de ce projet auprès des habitants feront également l'objet d'une attention particulière. Les leviers servant aux objectifs de développement social que pourront procurer ces changements devront également être privilégiés

## Territoires de veille :

**Quartier St Jean :** L'ORU Saint-Jean est finalisée . Aujourd'hui, les enjeux sont bien de maintenir sur ce site renouvelé un cadre de vie de qualité et prévenir les éventuelles dégradations de celui –ci. La Charte de Gestion Urbaine de Proximité de l'ORU Saint-Jean en est l'outil qu'il s'agit de faire vivre. Les perspectives de développement du quartier Sainte-Croix et Dormoy devront également constituer des leviers permettant d'inscrire plus fortement la nouvelle Résidence Saint-Jean dans la dynamique du quartier.

**Quartier Belcier :** Un quartier mixte très hétérogène de par son bâti, au cœur de l'Opération d'Intérêt National Euratlantique qui va, à terme, modifier profondément sa physionomie. Une partie des quais est pour autant toujours dévolue à la vie nocturne, entraînant de nombreuses nuisances pour les riverains et des enjeux fragiles de qualité de vie et de cohésion sociale entre les différents usages traversant ce secteur.

## **Enjeux communs à la sortie de la politique de la ville**

Les impacts de la sortie de la géographie prioritaire sont aujourd'hui conséquents pour ce secteur, qu'il s'agisse du quartier St Jean ou Belcier.

Les associations y œuvrant depuis des années sur des axes d'intervention garants de citoyenneté, d'accès aux droits ou de cadre de vie vont connaître des baisses de moyens importants, qu'il s'agisse de financements directs ou indirects via les contrats aidés spécifiques à la politique de la ville.

Cette situation fragilise le tissu associatif dans son ensemble sur ce secteur et remet par conséquence en questionnement un maillage partenarial nécessaire à l'équilibre territorial.

La mobilisation des crédits de droit commun se devra d'être une priorité partagée, dans une logique interinstitutionnelle, pour maintenir des actions porteuses de lien social et de participation citoyenne au service du projet de territoire.

## **2. Données socio-démographiques**

### Grand quartier:

#### **Un quartier où la part des familles s'accroît**

- 12% d'accroissement de la population contre 11% sur Bordeaux
- Une dès plus forte progression sur la ville du nombre d'enfants de moins de 3 ans
- Un quartier où les familles monoparentales sont nombreuses (4 familles sur 10)

#### **Un quartier jeune, des populations âgées peu représentées**

- 11 % des habitants de Bordeaux Sud ont plus de 60 ans contre 18% pour Bordeaux
- 4,6% ont plus de 75 ans contre 8% pour Bordeaux A l'inverse, les plus jeunes sont surreprésentés : 34.7% de la population du quartier a moins de 25 ans contre 24.9% pour Bordeaux

#### **Beaucoup de locataires du privé**

- Près des ¾ des ménages sont locataires du privé : le grand nombre de jeunes étudiants et post-étudiants explique pour partie cette situation
- L'ancienneté moyenne de résidence dans un logement est par conséquent réduite : 7 ans sur le quartier contre 10 ans pour Bordeaux et 14 ans sur la Gironde

## Un niveau de vie nettement inférieur à celui de Bordeaux

- Le Revenu par Unité de Consommation (R.U.C.) médian du quartier est de 1300 € par mois contre 1700€ pour les habitants de Bordeaux, situation expliquée en partie par la forte population jeune sur le quartier

### Comparatif Quartier prioritaire / Grand Quartier / Ville

Q6 - Bordeaux Sud	Quartier Bègles Carle Vernet/Terre Neuves (IRIS Gare Saint-Jean 1 et 3)		Quartier Saint-Michel (IRIS Capucins-Victoire 1,3,4,5,6 et 8)		Q6 - Bordeaux Sud		Commune		Sources
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
<b>DEMOGRAPHIE</b>									
Population totale	4 630		16 780		34 350		239 157		INSEE 2010
<i>dont 0-14 ans</i>	798	17%	1 461	9%	3 623	11%	32 736	14%	INSEE 2010
<i>dont 15-29 ans</i>	1 137	25%	8 774	52%	15 618	45%	74 767	31%	INSEE 2010
<i>dont 30-44 ans</i>	1 125	24%	3 367	20%	6 856	20%	49 305	21%	INSEE 2010
<i>dont 45-59 ans</i>	814	18%	1 889	11%	4 499	13%	38 977	16%	INSEE 2010
<i>dont 60-74 ans</i>	455	10%	894	5%	2 186	6%	24 253	10%	INSEE 2010
<i>dont 75 ans et plus</i>	301	6%	395	2%	1 568	5%	19 119	8%	INSEE 2010

### Familles et ménages (composition du foyer)

Q6 - Bordeaux Sud	Quartier Bègles Carle Vernet/Terre Neuves (IRIS Gare Saint-Jean 1 et 3)		Quartier Saint-Michel (IRIS Capucins-Victoire 1,3,4,5,6 et 8)		Q6 - Bordeaux Sud		Commune		Sources
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
<b>MENAGES - FAMILLES</b>									
Ménages	2 280		10 826		20 884		130 745		INSEE 2010
<i>Dont ménages composés d'une seule personne</i>	917	40%	7 158	66%	12 704	61%	70 513	54%	INSEE 2010
Familles	1 192		2 654		6 319		53 006		INSEE 2011
<i>dont couples avec enfants</i>	394	33%	741	28%	1 843	29%	19 082	34%	INSEE 2011
<i>dont monoparentales</i>	363	30%	539	20%	1 424	23%	10 068	19%	INSEE 2011



## Activités (ABS) emploi et insertion

Q6 - Bordeaux Sud	Quartier Bègles Carle Vernet/Terre Neuves (IRIS Gare Saint- Jean 1 et 3)		Quartier Saint- Michel (IRIS Capucins- Victoire 1,3,4,5,6 et 8)		Q6 - Bordeaux Sud		Commune		Sources
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
<b>ACTIVITE</b>									
Actifs occupés chez les 15- 64 ans	1 948	81%	6 597	77%	13 882	80%	101 049	85%	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	947	49%	3 108	47%	6 688	48%	50 191	50%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	1 001	51%	3 489	53%	7 194	52%	50 858	50%	INSEE 2010
Actifs occupés chez les 15- 24 ans	265	14%	1 444	22%	2 860	21%	13 071	13%	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	132	50%	686	48%	1 400	49%	6 766	52%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	133	50%	758	52%	1 460	51%	6 305	48%	INSEE 2010
Actifs occupés chez les 25- 54 ans	1 486	76%	4 685	71%	9 943	72%	76 096	75%	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	708	48%	2 175	46%	4 718	47%	37 250	49%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	778	52%	2 510	54%	5 225	53%	38 846	51%	INSEE 2010
Actifs occupés chez les 55- 64 ans	199	10%	470	7%	1 084	8%	11 613	12%	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	107	54%	247	53%	571	53%	5 905	51%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	92	46%	223	47%	513	47%	5 708	49%	INSEE 2010
Actifs inoccupés chez les 15-64 ans	462	19%	1 934	23%	3 525	20%	17 339	15%	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	245	53%	949	49%	1 707	48%	8 639	50%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	217	47%	985	51%	1 818	52%	8 700	50%	INSEE 2010
Actifs inoccupés chez les 15-24 ans	127	27%	536	28%	981	28%	4 303	25%	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	61	48%	303	57%	533	54%	2 212	51%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	66	52%	233	43%	448	46%	2 091	49%	INSEE 2010
Actifs inoccupés chez les 25-54 ans	312	68%	1 312	68%	2 365	67%	12 199	70%	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	172	55%	618	47%	1 103	47%	6 163	51%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	140	45%	694	53%	1 262	53%	6 036	49%	INSEE 2010
Actifs inoccupés chez les 55-64 ans	22	5%	83	4%	176	5%	1 105	6%	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	13	59%	27	33%	71	40%	533	48%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	9	41%	56	67%	105	60%	572	52%	INSEE 2010

## Niveau de formation diplômante de la population

Q6 - Bordeaux Sud	Quartier Bègles Carle Vernet/Terre Neuves (IRIS Gare Saint- Jean 1 et 3)		Quartier Saint- Michel (IRIS Capucins- Victoire 1,3,4,5,6 et 8)		Q6 - Bordeaux Sud		Commune		Sources
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
<b>DIPLOMES</b>									
Non diplômés	794	33%	1 628	19%	3 486	20%	19 173	16%	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	414	52%	751	46%	1 654	47%	10 515	55%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	380	48%	877	54%	1 832	53%	8 658	45%	INSEE 2010
Titulaires haut niveau de formation	348	14%	2 569	30%	4 777	27%	44 197	37%	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	184	53%	1295	50%	2 444	51%	22 023	50%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	164	47%	1274	50%	2 333	49%	22 174	50%	INSEE 2010

## Niveau de vie

Q6 - Bordeaux Sud	Quartier Bègles Carle Vernet/Terre Neuves (IRIS Gare Saint- Jean 1 et 3)		Quartier Saint- Michel (IRIS Capucins- Victoire 1,3,4,5,6 et 8)		Q6 - Bordeaux Sud		Commune		Sources
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
<b>PRESTATIONS</b>									
Bénéficiaires CMU-C	578	16%	2 020	17%	3 521	15%	18 309	11%	CNAM 2011
Allocataires CAF	1 460		8 152		14 606		69 721		CAF 2011
<i>dont le revenu est constitué à plus de 50% de prestations sociales</i>	448	31%	2 126	26%	3 699	25%	16 230	23%	CAF 2011
<i>dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales</i>	272	19%	1 360	17%	2 329	16%	9 916	14%	CAF 2011
<i>dont allocataires AAH</i>	123	8%	489	6%	893	6%	5 095	7%	CAF 2011
<i>dont allocataires touchant le RSA socle*</i>	276	19%	1 254	15%	2 104	14%	8 522	12%	CAF 2011
<b>REVENUS</b>									
Niveau de vie mensuel 1er quartile	660 €		490 €		647 €		1 128 €		INSEE, DGI 2011
Niveau de vie mensuel 3ème quartile	1 749 €		1 747 €		2 033 €		2 526 €		INSEE, DGI 2011
Niveau de vie mensuel médiane	1 223 €		1 043 €		1 209 €		1 709 €		INSEE, DGI 2011
Niveau de vie mensuel inter- quartile	1 089 €		1 257 €		1 386 €		1 398 €		INSEE, DGI 2011

### 3. Enjeux des territoires

Un travail spécifique a été mené avec les partenaires institutionnels, les acteurs du quartier et les habitants, notamment les membres des commissions permanentes des conseils de quartier, pour co-construire ce diagnostic partagé, et faire émerger, les enjeux qui devaient guider prioritairement l'action de tous en direction du territoire et de ses habitants.

Ce travail s'est articulé autour de 3 étapes :

- une présentation de l'analyse des besoins sociaux du quartier
- la réalisation de diagnostics en marchant avec ces acteurs
- un travail de synthèse pour permettre une priorisation des enjeux du secteur

Ces enjeux doivent être lus comme évolutifs selon les constats qui seront posés par les acteurs de la politique de la ville tout au long de la durée du contrat de ville.

#### **AXE 1: S'insérer économiquement, être citoyen actif**

- Conforter la dynamique associative avec la création de LABB – Lieux pour les associations et les bénévoles bordelais - et / ou un pôle associatif en particulier sur Belcier - Carle Vernet
- Proposer des services de proximité sous la forme de permanences à la Maison de l'Emploi avec accueil, diagnostic, orientation et amorçage de projets.
- Installer une antenne bordelaise de la garantie jeune portée par la Mission Locale à destination des jeunes en difficultés pour un démarrage au 1<sup>er</sup> Septembre.
- Proposer des services de proximité pour l'aide à la recherche d'emploi et à l'insertion : permanences de la Maison de l'emploi en Mairie annexe, relocalisation de la Mission locale au cœur d'Euratlantique.
- Soutenir et développer les commerces de proximité dans leur diversité, source de lien social et de développement économique
- Favoriser le développement de l'ESS
- Création d'un hôtel d'entreprises (en relai des pépinières) au cœur de [Re]Centres.
- Maintien de la dynamique de la pépinière Sainte Croix d'aide à la création d'entreprises artisanales et de services, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde.

#### **AXE 2 : Habiter la ville, partager la vie**

- Lutter contre l'habitat indigne et insalubre, résorption des hôtels meublés dégradés
- Travailler la mobilité interne autour de déplacements doux et un entretien qualitatif de la voirie

- Conserver les singularités de chaque secteur sur le quartier, en créant des passerelles par la co-construction de projets
- Préserver les espaces publics, porteurs de lien social, dans les réaménagements liés au projet urbain (Re-centres / PNRQAD / Euratlantique)

### **AXE 3 : Culture, éducation et savoirs**

- Améliorer la visibilité de l'offre culturelle et travailler l'accessibilité pour tous notamment grâce à la médiation et les actions éducatives
- Favoriser la culture « hors les murs » en s'appuyant sur les initiatives des habitants et structures locales, pour plus « d'inter culturalité »
- Préserver la diversité et les dynamiques culturelles, créant le sentiment d'appartenance au quartier
- Entretenir et rénover les équipements culturels et scolaires existants et travailler autour des enjeux de la carte scolaire.
- Ouvrir les écoles à leur environnement notamment par l'accompagnement des parents dans leurs fonctions éducatives en proposant des temps d'échanges dans les centres sociaux et une offre éducative diversifiée pour les enfants. Travailler en particulier sur la médiation interculturelle pour sensibiliser les publics les plus vulnérables
- Création d'une résidence d'artistes et d'artisans d'art à Sainte-croix : faire de ce quartier celui des arts, favoriser l'implantation d'artisans d'art et création d'un festival de l'artisanat d'art. Utiliser les fonciers en jachère pour des ateliers artistes / artisans / lieux de vie éphémères...

### **AXE 4 : Bien-être, santé et environnement préservé**

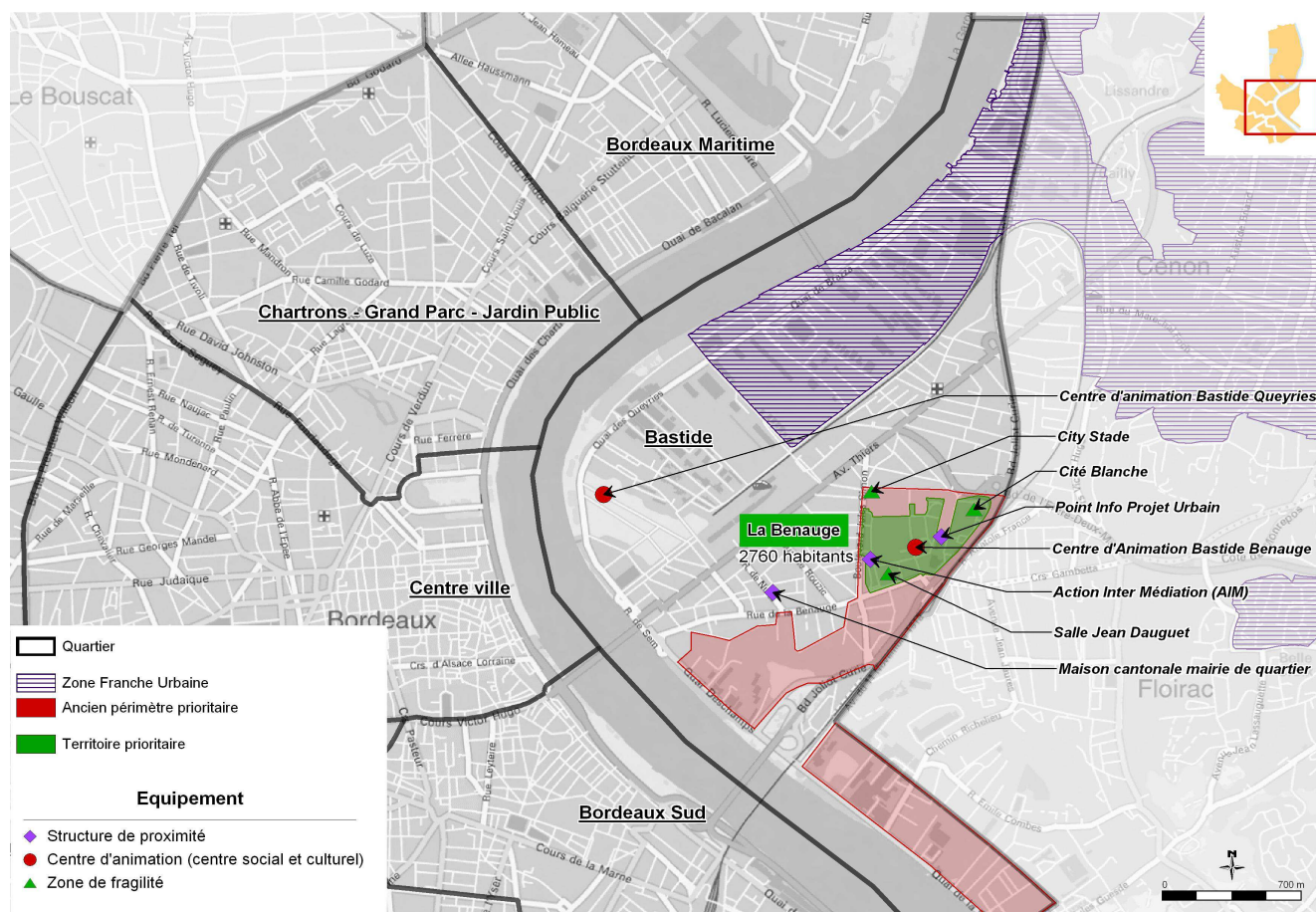
- Améliorer la qualité environnementale en limitant les nuisances sonores, repenser, améliorer les conditions d'hygiène et de propreté (collecte et sensibilisation des habitants et prévention) dans une logique de développement durable
- Maintenir et développer les jardins partagés comme support au lien social : Prévert, Brascassat, Jardin des Foudres, jardin des Faures, Noviciat...
- Développer les équipements sportifs en nombre suffisant sur le quartier.
- Poursuite la valorisation des espaces verts par leur réaménagement (Meunier, Dormoy, jardin de la Porcelaine, rue Kleber, jardin des Remparts...).
- Maintenir et renforcer l'offre de santé et d'accès aux soins

## **AXE 5 : Tranquillité publique et prévention, lutte contre les discriminations, handicap**

- Développement des caméras de vidéo-surveillance sur Marne-Yser et au cœur du quartier Paludate. Donner plus de visibilité à la commission de la vie nocturne : proposer à l'ensemble des services de la ville travaillant de nuit d'y siéger.
- Améliorer la gestion de la vie nocturne en réduisant les nuisances et incivilités (secteur Paludate, mirail / Victoire et Marne Yser). Repenser le Projet urbain en conséquence et travailler avec les débits de boisson.
- Renforcer la prévention, la médiation et l'accompagnement social en direction des publics les plus fragiles et / ou vulnérables (lieux, dispositifs, TAPAJ, INSERNET).
- Renforcer les actions de terrain innovantes (Equipe TAF, Somm'enbus, Soul Tram), notamment à destination des jeunes.
- Favoriser les actions de lutte contre les discriminations

## IV) La Bastide

### 1. Cartographie



#### Grand Quartier :

Jeune quartier de Bordeaux né au XIX<sup>ème</sup> siècle avec la construction du Pont de pierre (1822), la Bastide prend un nouvel essor autour de la réunion des deux rives. La métamorphose de ce faubourg industriel et populaire en quartier de centre ville est déjà bien visible et sensible. Dans la foulée de la ZAC Cœur de Bastide, de nombreuses opérations de construction, de réhabilitation et d'aménagement ont été engagées. Elles se poursuivent au fil de la reconquête des espaces délaissés. En complète reconstruction, riche d'un grand potentiel, la Bastide endosse son nouveau rôle de quartier de centre ville et de pôle de centralité d'agglomération sans rien perdre de son identité. De nouveaux usages économiques et sociaux émergent concomitamment à la requalification progressive de ce grand quartier.

La dynamique économique et commerciale initiée par la zone franche urbaine et la réhabilitation des berges du quai de Queyries se propage à l'ensemble du quartier au rythme des opérations d'aménagement, dont la construction des deux nouveaux franchissements de la Garonne et le bouclage des boulevards à l'est du quartier. L'évolution de ce vaste territoire offre une perspective pour la ville de Bordeaux de desserrement sur la rive droite : un grand quartier contemporain accessible par de nouveaux axes de circulation accueillera plus de 40 000 habitants dans les 15 ans à venir.

Seul quartier situé sur la rive droite de la Garonne, la Bastide et ses habitants, se sont longtemps sentis « coupés » de Bordeaux. Les mutations, notamment urbaines de ces vingt dernières années, ont permis de redonner à ce territoire une forme de centralité par rapport à la ville, voire à l'agglomération.

Possédant des atouts sur le plan économique (Brazza), écologique (parc aux Angéliques, jardin Botanique) patrimonial, éducatif (un pôle universitaire), de l'innovation et de l'hybridation des pratiques (Darwin), ce quartier est à la croisée de nombreux projets urbains à l'échelle de l'agglomération (Bordeaux Euratlantique, projet ANRU Joliot Curie).

La Bastide propose un secteur associatif à la fois riche et dynamique, permettant aux habitants de développer un engagement constant dans de multiples actions collectives

Cette dynamique de développement va d'ailleurs se traduire également par l'arrivée massive de nouveaux habitants dans les prochaines années permettant ainsi de marier l'histoire de ce territoire avec son avenir.

Le quartier prioritaire de La Benaugue se situe au cœur de la plaine rive droite bordelaise, elle est un des quartiers composant La Bastide. Entre coteaux et Garonne, le quartier s'est installé sur les anciens marais bordelais. C'est dans cet espace, délimité par le boulevard Jules-Simon, la rue du Petit-Cardinal et la ligne de chemin de fer, que va émerger, à partir de 1954, ce grand ensemble d'habitat social, formé par les cités Pinçon et cité Blanche, toutes deux symboliques de la Benaugue. La construction des deux cités dans les années cinquante fut présentée, comme un projet novateur. La Benaugue visait à développer l'urbanisation d'un secteur délaissé, peu prisé par les Bordelais et en particulier par la classe moyenne émergente.

Le quartier fait l'objet en 2007 d'une étude préalable au lancement d'une opération de renouvellement urbain. Cette étude fait émerger que ce territoire est associé à une image intérieure et extérieure globale dévalorisée, celle d'un grand ensemble vieillissant. De l'intérieur, deux entités se détachent, deux cités, deux vécus, deux bailleurs :

- La Cité Pinçon profite d'une image positive et d'un fort désir de réappropriation de la part des habitants malgré des problèmes de dysfonctionnements (stationnement, éclairage, espaces dégradés).
- La Cité Blanche, quant à elle, cumule les problèmes techniques, urbains et sociaux avec une image négative et un sentiment de rejet de la part des habitants.

Les habitants et acteurs du territoire formulent un sentiment d'attente se sentant à l'écart des grandes mutations de la ville très visible notamment du côté de Queyries. Ce sentiment « d'abandon » généré par une longue période d'attente ponctuée par des phases de concertation s'estompe avec l'annonce de la concrétisation du projet du quartier accompagné par l'ANRU. Dans la continuité de la dynamique engagée par la ville sur la rive droite, après cette période d'attente, le quartier rentre progressivement en ORU. La Benaugue est intégrée au projet Joliot-Curie développé en partenariat avec le Grand Projet de Ville des Hauts de Garonne et les communes de Cenon et Floirac. Ce projet retenu par l'ANRU à titre d'intérêt national a pour objectif de permettre à ce secteur largement marqué par la présence d'infrastructures de transport et de grands ensembles HLM de bénéficier du développement de la rive droite engagée avec l'ouverture début 2013 du pont Bacalan-Bastide, la ZAC Bastide-Niel, l'OIN Bordeaux-Euratlantique, le pont J.J.Bosc en 2016 et les réflexions sur Bastide-Brazza.

L'ambition est aussi de donner un nouveau rôle à ce quartier en améliorant la qualité de l'habitat, le diversifiant, et en mettant en valeur ses atouts parmi lesquels la présence de plusieurs équipements publics dont le rayonnement dépasse largement la Benauge : la piscine Galin, le gymnase Jean Dauguet, ou encore le parc Pinçon.

A l'occasion de ce projet, il est indispensable de poursuivre l'accompagnement du réseau associatif et institutionnel très vivant, force majeure du territoire. En effet, le renouvellement urbain créera des opportunités en matière de développement économique, social, éducatif, sportif et sanitaire qui pourront répondre aux enjeux du quartier. Il conviendra alors de coordonner au plus près cette dynamique partenariale locale. Cette année 2014-2015, le Pacte de Cohésion Sociale et Territoriale a fait émerger des nouveaux acteurs sur le territoire qui viennent enrichir et questionner le travail du réseau.

Dans ce contexte, les opportunités qu'offrira le projet de renouvellement urbain pour le territoire et ses habitants sont prendre en compte notamment autour des questions liées au désenclavement de la Benauge et au développement économique (clauses d'insertion, auto-entreprenariat, chantier formation...).

Un zoom spécifique sur le programme de renouvellement urbain ainsi que sur les outils et dispositifs accompagnants le processus (GUP, Point infos) est consultable dans la partie *Thématiques – Cadre de vie et renouvellement urbain- Benauge*.

### **Territoire Prioritaire :**

Dans la nouvelle géographie du Contrat de Ville, le quartier Benauge est associé aux quartiers Henri Sellier et Léo Lagrange de la ville de Cenon et aux quartiers Muscaris et du Midi de la ville de Floirac. Cet ensemble constitue le quartier prioritaire Joliot-Curie.

Périmètre (Bordeaux) : boulevard Joliot Curie ⇨ rue Jacques Rivière ⇨ rue du petit Cardinal ⇨ boulevard Jules Simon ⇨ rue de la Benauge

### **Territoire de veille :**

Le territoire de veille correspond au périmètre de l'ancienne géographie prioritaire. Cette zone est concernée par plusieurs projets urbains dont Garonne Eiffel, le pont JJ Bosc. Une attention particulière sera portée sur ce périmètre qui conserve des vulnérabilités, ainsi que sur les liens entre ces deux zonages. Afin d'accompagner la transition, il s'agira de mobiliser activement les moyens de droit commun sur ces secteurs en veille.



## 2. Données socio-démographiques

### Grand quartier :

**Un quartier en forte progression démographique : 15 019 habitants en 2010 soit + 15,6 % entre 99 et 2010**

- 15 % d'accroissement de la population contre 11% sur Bordeaux
- 255 naissances en moyenne depuis 2010, nombre fort au regard des femmes ayant entre 15 et 45 ans.
- Plus forte progression de nb d'enfants de moins de 3 ans que pour l'ensemble de la commune (100 enfants de moins de 3 ans en plus et 300 familles avec enfants en plus en 10 ans)
- Un peu moins de 4 familles avec enfant(s) sur 10 sont monoparentales, en 10 ans ce sont 200 familles monoparentales.
- Les jeunes représentent 18.6% de la pop bastide, les personnes de 60 ans et plus 18,7%

### **Beaucoup de locataires du social**

- 1/4 des habitants du quartier vivent en logement social: à la Benaugue, le taux est supérieur à 9 sur 10 avec une ancienneté moyenne de présence à Bordeaux la plus forte (15 ans contre 12 sur la Bastide ou sur la CUB, 10 ans à Bordeaux)
- 1/3 des habitants est propriétaire de son logement, 4 sur 10 sont locataires du privé

### **Un niveau de vie identique à celui de Bordeaux**

- Un Revenu par Unité de Consommation médian du quartier est de 1500 € par mois.
- Des écarts importants, 1016 € pour l'un des petits quartiers et 1708 € pour un autre.
- Le type de logement explique en grande partie cette réalité.

### **Comparatif Quartier prioritaire / Grand Quartier / Ville**

Q7 - La Bastide	Quartier Benaugue (IRIS La Bastide 4)		Q7 - La Bastide		Commune		Sources
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
<b>DEMOGRAPHIE</b>							
<b>Population totale</b>	<b>2 776</b>		<b>15 022</b>		<b>239 157</b>		INSEE 2010
<i>dont 0-14 ans</i>	642	23%	2 582	17%	32 736	14%	INSEE 2010
<i>dont 15-29 ans</i>	571	21%	3 506	23%	74 767	31%	INSEE 2010
<i>dont 30-44 ans</i>	555	20%	3 415	23%	49 305	21%	INSEE 2010
<i>dont 45-59 ans</i>	506	18%	2 710	18%	38 977	16%	INSEE 2010
<i>dont 60-74 ans</i>	323	12%	1 645	11%	24 253	10%	INSEE 2010
<i>dont 75 ans et plus</i>	179	6%	1 164	8%	19 119	8%	INSEE 2010

## Familles et ménages

Q7 - La Bastide	Quartier Benaugé (IRIS La Bastide 4)		Q7 - La Bastide		Commune		Sources
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	

MENAGES - FAMILLES							
Ménages	1 189		7 306		130 745		INSEE 2010
<i>dont ménages composés d'une seule personne</i>	489	41%	3 238	44%	70 513	54%	INSEE 2010
Familles	654		3 796		53 006		INSEE 2011
<i>dont couples avec enfants</i>	252	39%	1 379	36%	19 082	34%	INSEE 2011
<i>dont monoparentales</i>	212	32%	861	23%	10 068	19%	INSEE 2011

La Benaugé est avant tout un quartier familial. En témoigne le poids de la population de moins de 30 ans, plus important sur le quartier : 44 % de la population contre 37% en moyenne communale. Les ménages avec enfants représentent une part importante de la population de la Benaugé (39% des ménages), avec notamment une forte augmentation des familles monoparentales entre 1998 et 2012 (+13%).

Le caractère familial du quartier est confirmé par une taille moyenne de ménages (entre 2,4 et 2,9 personnes par ménage) la plus élevée de la commune et largement supérieure à la moyenne (1,78 personnes).

Le poids des familles monoparentales parmi les familles avec enfants allocataires de la CAF dépasse 32% à la Benaugé (23% à la Bastide et moins de 19% à Bordeaux). Les ménages étrangers représentent 25% des allocataires CAF du quartier (11% sur le reste de la ville).

## Habitat et mobilité (ABS)

Propriété / locataires / bailleurs sociaux

Q7 - La Bastide	Quartier Benaugé (IRIS La Bastide 4)		Q7 - La Bastide		Commune		Sources
		%		%		%	
<b>LOGEMENT SOCIAL</b> Part de la population locataire de logements sociaux		93.5%		22.2%		12.2%	ABS
<b>ANCIENNETE MOYENNE DANS LE LOGEMENT</b>	15 ans		12 ans		10 ans		ABS

Le quartier de la Benaugé est un grand ensemble de plus de 1 000 logements sociaux, composé de la cité Pinçon (638 logements) et de la cité Blanche (548 logements).

La cité Pinçon, appartenant à Aquitanis, constitue la première tranche de construction du quartier (1950-55) et présente un bâti relativement varié : bâtiments de pierre, plots, puis barres et bâtiments béton, ainsi que des maisons individuelles ; la résidence haute pierre, construite en 1995, a la particularité d'être une résidence sécurisée au milieu du quartier.

La cité Blanche, dont le patrimoine a été acheté en 2003 par Coligny à la SBUC, constitue la deuxième tranche de construction du quartier (1959-60) et présente une architecture de barres et tours ; deux bâtiments, appelés les « bastides », construits en 1977, apparaissent plus confortables et en meilleur état que les autres bâtiments. La qualité architecturale et technique des bâtiments est hétérogène, notamment entre les barres et tours des années 1959-60 et les bâtiments initiaux en pierre.

D'une façon générale, les niveaux de loyer sont peu élevés, mais les charges relativement importantes pèsent sur le budget des ménages.

La population est moins fragile que sur la cité Blanche. On relève une part relativement importante de locataires étrangers. Sa population vieillissante, attachée à son logement, pose dès à présent la question de l'adaptation des logements. Aquitanis a mis en place un projet d'accession à la propriété : 6 plots sur 7 sont vendus, permettant ainsi de diversifier les statuts d'occupation dans le quartier.

La cité Blanche est un quartier peu attractif, notamment les tours T1, T2 et le bâtiment D, du fait des nuisances multiples ; ainsi, les difficultés d'attribution des logements conduit à une précarisation croissante de la population du quartier. La barre D, en particulier, concentre les plus faibles revenus, donc les habitants les plus captifs, ainsi que le plus grand nombre de personnes isolées. On note une part importante de personnes seules (43%), une progression des couples avec enfants et des familles monoparentales et une forte proportion de personnes âgées. L'enquête sociale menée à la cité Blanche montre que, bien qu'une majorité de locataires n'ait pas fait le choix d'y habiter (36% des personnes interrogées n'ont pas eu le choix et 24% ont choisi ce quartier pour les loyers faibles), ils sont aujourd'hui très attachés à leur quartier (position géographique, présence d'équipements et services, desserte). Ils sont plutôt satisfaits de leur logement, le principal problème restant celui du bruit lié au trafic viaire et ferroviaire, mais sont majoritairement insatisfaits de leur immeuble du fait de la vétusté et des dégradations.

## Emploi et insertion

Taux d'actifs par âge

Q7 - La Bastide	Quartier Benauge (IRIS La Bastide 4)		Q7 - La Bastide		Commune		Sources
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	

ACTIVITE							
Actifs occupés chez les 15-64 ans	848	76%	6 345	85%	101 049	85%	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	364	43%	3 076	48%	50 191	50%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	484	57%	3 269	52%	50 858	50%	INSEE 2010
Actifs occupés chez les 15-24 ans	83	10%	651	10%	13 071	13%	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	31	37%	325	50%	6 766	52%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	52	63%	326	50%	6 305	48%	INSEE 2010
Actifs occupés chez les 25-54 ans	661	78%	5 085	80%	76 096	75%	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	288	44%	2 467	49%	37 250	49%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	373	56%	2 618	51%	38 846	51%	INSEE 2010
Actifs occupés chez les 55-64 ans	103	12%	606	10%	11 613	12%	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	45	44%	283	47%	5 905	51%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	58	56%	323	53%	5 708	49%	INSEE 2010
Actifs inoccupés chez les 15-64 ans	275	24%	1 144	15%	17 339	15%	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	156	57%	591	52%	8 639	50%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	119	43%	553	48%	8 700	50%	INSEE 2010
Actifs inoccupés chez les 15-24 ans	55	20%	270	24%	4 303	25%	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	35	64%	159	59%	2 212	51%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	20	36%	111	41%	2 091	49%	INSEE 2010

## Niveau de formation diplômante de la population

Q7 - La Bastide	Quartier Benauge (IRIS La Bastide 4)		Q7 - La Bastide		Commune		Sources
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	

DIPLOMES							
Non diplômés	633	56%	1 868	25%	19 173	16%	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	368	58%	1 019	55%	10 515	55%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	265	42%	849	45%	8 658	45%	INSEE 2010
Titulaires haut niveau de formation	129	11%	2 034	27%	44 197	37%	INSEE 2010
<i>dont femmes</i>	65	50%	1 123	55%	22 023	50%	INSEE 2010
<i>dont hommes</i>	64	50%	911	45%	22 174	50%	INSEE 2010

A la Benauge, la population de plus de 15 ans non scolarisée en 2007 est largement sous-qualifiée (moins de 11% ont un niveau de formation bac+2 ou plus, alors que plus de 55% ont un bas niveau de formation voire aucun diplôme).

Sur la Bastide, plus de la moitié de population active occupée fait partie des employés ou ouvriers ; à l'inverse, les cadres et professions intellectuelles supérieures ne représentent que 15% (moins de 10% à la Benauge). Le quartier connaît une faible mixité socioprofessionnelle.

La population active (1600 personnes) compte un taux d'emploi de 76% contre 85% à l'échelle communale. En 2011, alors que le taux de chômage est de 15% à Bordeaux, il est de 25% à la Benaue et touche notamment des jeunes de moins de 25 ans et des sous-diplômés.

### Niveau et qualité de vie

Q7 - La Bastide	Quartier Benaue (IRIS La Bastide 4)		Q7 - La Bastide		Commune		Sources
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
<b>REVENUS</b>							
Niveau de vie mensuel 1er quartile	783 €		1 068 €		1 128 €		INSEE, DGI 2011
Niveau de vie mensuel 3ème quartile	1 350 €		2 134 €		2 526 €		INSEE, DGI 2011
Niveau de vie mensuel médiane	1 016 €		1 517 €		1 709 €		INSEE, DGI 2011
Niveau de vie mensuel inter-quartile	567 €		1 066 €		1 398 €		INSEE, DGI 2011

Q7 - La Bastide	Quartier Benaue (IRIS La Bastide 4)		Q7 - La Bastide		Commune		Sources
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
<b>PAUVRETE</b>							
Part de la population vivant sous le seuil de pauvreté donnée en 2011, (soit 977 euros)		46%		19%		18%	ABS

Q7 - La Bastide	Quartier Benaue (IRIS La Bastide 4)		Q7 - La Bastide		Commune		Sources
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
<b>PRESTATIONS</b>							
Bénéficiaires CMU-C	707	27%	1 660	13%	18 309	11%	CNAM 2011
Allocataires CAF	874		4 206		69 721		CAF 2011
<i>dont le revenu est constitué à plus de 50% de prestations sociales</i>	331	38%	1 391	33%	16 230	23%	CAF 2011
<i>dont le revenu est constitué à 100% de prestations sociales</i>	195	22%	723	17%	9 916	14%	CAF 2011
<i>dont AAH</i>	132	15%	441	10%	5 095	7%	CAF 2011
<i>dont RSA socle*</i>	212	24%	697	17%	8 522	12%	CAF 2011

A la Benaue, des tensions apparaissent entre anciens et nouveaux habitants, d'origines différentes. La cité Blanche a connu une accentuation de la précarité de ses habitants.

Le différentiel de revenus entre les anciens habitants et les nouveaux arrivants est particulièrement prégnant au sein des tours, mais la barre D reste l'immeuble le plus fragile socialement. A l'inverse, les Bastides semblent plus favorisées avec une forte part de locataires plus aisés et une surreprésentation des ménages anciennement installés dans le quartier.

Au sein de la cité Pinçon, 63% des locataires ont des revenus inférieurs à 60% des plafonds HLM et la moyenne d'âge est élevée. Cependant, les situations sont contrastées selon les bâtiments : les ménages habitant les tours et les immeubles en béton sont plus fragiles que les locataires des bâtiments en pierre et des maisons.

En 2011, la part des habitants de la Benauges vivant sous le seuil de pauvreté est de 46% contre 18% à l'échelle communale. Presque la moitié de la population de la Benauges vit en-dessous du seuil de pauvreté (défini par l'INSEE en 2011 à 987 €).

Le quartier de la Bastide possède les taux les plus élevés après Bordeaux Maritime concernant les indicateurs de précarité financière : part de ménages bénéficiant du RSA, 24% contre 12% sur l'ensemble de la ville. De même, près de 22% des allocataires dépendent entièrement des prestations sociales et 38% sont dans une situation fragile, c'est-à-dire que leur revenu dépend pour moitié des prestations sociales.

Enfin, 27% de la population de moins de 65 ans est couvert par la CMUC, notamment des familles avec enfants, et les 18-24 ans sont deux fois plus couverts que sur l'ensemble de la ville.

Sur la Bastide, entre 2007 et 2011, on observe une hausse particulièrement forte des allocataires CAF isolés (+13,6%) et des couples sans enfants (+23%).

Plus de 60% des allocataires CAF hors étudiants touchent des aides au logement.

### **En synthèse**

- **Un quartier comprenant une dimension plus familiale, avec des ménages qui sont installés depuis plus longtemps dans leur logement**
- **Le quartier porteur de la dynamique démographique de la ville**
- **Un quartier avec beaucoup de familles et notamment beaucoup de familles monoparentales**
- **Un quartier où paradoxalement, les enjeux du vieillissement seront plus forts qu'ailleurs**

### 3 Enjeux des territoires

Un travail spécifique a été mené avec les partenaires institutionnels, les acteurs du quartier et les habitants, notamment les membres des commissions permanentes des conseils de quartier, pour co- construire ce diagnostic partagé, et faire émerger, les enjeux qui devaient guider prioritairement l'action de tous en direction du territoire et de ses habitants.

Ce travail s'est articulé autour de 3 étapes :

- une présentation de l'analyse des besoins sociaux du quartier
- la réalisation de diagnostics en marchant avec ces acteurs
- un travail de synthèse pour permettre une priorisation des enjeux du secteur

Ces enjeux doivent être lus comme évolutifs selon les constats qui seront posés par les acteurs de la politique de la ville tout au long de la durée du contrat de ville.

#### **AXE 1 : S'insérer économiquement, être citoyen actif**

- Repérer et former les publics aux futurs emplois liés aux grands équipements en construction, (Quartier Brazza, ZAC Bastide Niel, Euratlantique rive droite) en priorisant les habitants de La Benaugue
- Construire de réels parcours vers l'emploi pour les habitants des quartiers en s'appuyant sur les opportunités qu'offre l'ORU.
- Rapprocher l'offre et la demande d'emplois via les projets du quartier
- Soutenir la richesse de la vie associative pour favoriser la participation des habitants
- Dynamiser et renforcer la structure commerciale et artisanale, en centrant géographiquement les métiers satellite des industries nautiques à Brazza.
- Recréer et renforcer les associations de commerçants (Saint. Emilion, Calixte Camelle, Stalingrad, Benaugue, Serr) qui sont autant de lieux où la solidarité commerçante doit s'exprimer et être mise en avant.
- Permettre aux habitants de s'impliquer dans chacune des phases du projet de renouvellement urbain.
- Proposer des services de proximité sous la forme de permanences à la Maison de l'Emploi avec accueil, diagnostic, orientation et amorçage de projets.

#### **AXE 2 Habiter la ville, partager la vie**

- Renforcer le lien social (parental) : permettre une détection rapide des cassures de liens familiaux, aider à la reconstruction, permettre aux parents de retrouver leur premier rôle d'aimant et d'éducateur

- Partager les Projets urbains grâce au Point info Projet urbain et redonner aux habitants leur place centrale dans les projets
- Désenclaver, décroisonner et améliorer la relation/image du quartier à la ville
- Garantir aux habitants des parcours de mobilité concomitamment aux opérations de renouvellement urbain
- Prendre en compte et accompagner les usages, anticiper les modes de gestion, limiter les nuisances pendant les chantiers, impliquer les habitants
- Prendre en compte et accompagner les usages, anticiper les modes de gestion, limiter les nuisances pendant les opérations de renouvellement urbain, impliquer les habitants

### **AXE 3 Culture Education Savoirs**

- Soutenir la fonction parentale en direction des parents isolés : coupler des activités associatives à la garde d'enfants
- Développer l'implication des jeunes seniors auprès du jeune public : partage de savoirs et d'expériences
- Prioriser les dispositifs d'accompagnement à l'éducation et à la formation des publics de La Benaige.

### **AXE 4 Santé, bien-être, environnement préservé**

- Redonner au parc Pinçon son rôle de poumon vert du quartier : lancer la phase 2 de rénovation
- Valoriser l'offre sportive pour en faire un outil de lutte contre les exclusions, de partage et d'aide pour les personnes en perte d'adhésion avec la société
- Détecter les forces des associations sportives et veiller à la cohérence avec les besoins des habitants.

### **AXE 5 Tranquillité publique, prévention, lutte contre les discriminations**

- Favoriser les échanges interculturels : connaître l'autre, faire de ses différences un atout, découvrir et échanger pour davantage de respect mutuel.
- Maintien des Zones de sécurité prioritaires - ZSP
- Valoriser l'image des jeunes via le tissu associatif, briser les représentations
- Favoriser la lutte contre le sexisme, notamment sur les questions d'accès aux pratiques culturelles et sportives féminines



## **3 – DECLINAISON THEMATIQUE**

La loi du 21 février 2014 propose de s'appuyer sur 4 piliers qui sont en résonance quasi parfaite avec les 5 axes du Pacte. Cette lecture thématifiée commune permet de donner la cohérence nécessaire à une approche globale des territoires et de la ville, démontrant, s'il en était besoin, que l'action sociale, et la cohésion en particulier, ne peut définitivement être envisagée que dans une logique d'approche globale, le contrat de ville

La notion de développement local doit donc prévaloir et permettre des porosités permanentes entre les quartiers prioritaires et les autres. Les publics concernés étant eux-mêmes dans des trajectoires et des mobilités qui doivent rompre avec les logiques de catégorisation et de cloisonnement.

Au-delà de la mixité sociale souvent évoquée, le contrat de ville doit permettre de dépasser les contingences administratives en prenant en compte les bassins de vie et les territoires vécus, plus que la géographie réglementaire, en accompagnant une politique de peuplement volontariste, en donnant accès aux pôles d'activités économiques à tous les publics,....

Ces logiques de décroisement doivent profiter à tous les habitants, et en premier lieu à ceux de la politique de la ville. Elles ont à être affirmées et développées au sein de chacun des piliers du contrat de ville.

## **Pilier N°1 : Le développement économique et l'emploi**

La question du développement de l'activité économique est apparue récemment dans les Contrats Urbains de Cohésion Sociale, particulièrement au travers des Projets de Renouvellement Urbain. Envisager les quartiers prioritaires comme des lieux ressources pour développer ce type d'activité représente une vraie évolution que la loi du 21 février 2014 vient concrétiser en faisant de ce champ un des piliers incontournables, voire le premier d'entre eux. Au-delà des mesures incitatives portées par l'Etat et favorisant l'installation d'entreprises sur ces secteurs, un des enjeux majeurs consiste à redynamiser les secteurs fragilisés en y installant des commerces et services de proximité, mais aussi des entreprises de taille plus conséquente, génératrices d'emplois ainsi que de besoins de services à la personne pour leurs salariés.

La mutation urbaine en cours sur la ville de Bordeaux se traduit par l'émergence de sites d'activités (Brazza) ou d'équipements structurants générateurs d'activité économique (le Grand stade, la Cité des Civilisations du Vin, le quartier d'affaire Bordeaux Euratlantique) positionnés en proximité immédiate des quartiers prioritaires, comme autant d'opportunités pour les publics de ces quartiers, mais également comme promesse de mixité des populations.

Face à ces bouleversements urbains, la question des publics fragiles et particulièrement ceux les plus éloignés de l'emploi, représente un enjeu de taille qui ressort comme prioritaire de l'ensemble des diagnostics menés sur les 6 quartiers politique de la ville. Les gisements d'emplois ainsi créés doivent être envisagés pour tous bien entendu, mais cela implique un travail spécifique à mener notamment en direction des jeunes (mission locale) et dans des trajectoires d'insertion pour les publics « en rupture » (PLIE).

Il convient pour cela de créer une mission inter-quartiers couvrant les quartiers prioritaires Grand Parc, Benauges, Aubiers, Bacalan, Saint Michel visant à la création d'un réseau de parrains, l'organisation de rencontres entre des jeunes et des chefs d'entreprises, la recherche de mentors pour l'accompagnement des projets de création d'activités.

Cela doit être particulièrement le cas dans le cadre des projets de renouvellement urbain, qu'ils soient accompagnés par l'ANRU (PNRQAD-[re]centres dans le centre ancien, Benauges et Aubiers-Lac) ou non (Claveau, Euratlantique à Carle Vernet, Grand Parc).

La mise en place systématisée des clauses d'insertion sur l'ensemble des chantiers de la ville doit apporter des réponses en termes de parcours, quels que soient les niveaux de formation et de qualification. Une diversification des modes d'insertion (chantiers formation, ateliers chantiers insertion) doit également être recherchée pour construire des parcours d'insertion de qualité.

Le travail de suivi des publics, demandeurs d'emploi ou en décrochage du système scolaire, de plus en plus individualisé doit être poursuivi pour mettre en adéquation l'offre importante générée par le dynamisme urbain de la ville et la très forte demande qui se traduit par exemple par des taux de chômage très importants sur les quartiers prioritaires (voir présentation des territoires).

La mise en relation entre les offres et les demandes d'emploi doit être réalisée à l'instar de l'initiative de la Maison de l'Emploi « « Emploi Bordeaux, partenaire de votre entreprise » par un travail de structuration claire de l'offre en matière de service aux entreprises dans leurs démarches d'embauche. Considérant que le marché caché dans le domaine de l'emploi est beaucoup trop important, il est indispensable de rassurer les entrepreneurs en leur proposant un service transparent de recrutement élaboré par l'ensemble des acteurs de l'accompagnement à l'emploi. Ceci implique de réaliser la cartographie de ces acteurs et de repérer les forces de chacun d'eux, de rechercher les complémentarités et d'en tirer cette offre de service qui permettra de mettre les bonnes personnes en face des fiches de postes. La gestion de l'accès aux emplois aidés pourra être intégrée à cette offre afin d'optimiser les entrées sur le marché du travail et les intérêts des entreprises pour une compétitivité renforcée.

## [Des ressources au service du territoire](#)

### **la Mission locale**

La Mission Locale Bordeaux Avenir Jeunes œuvre pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes bordelais âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire / non scolarisés.

Elle occupe une place significative dans la mise en œuvre des politiques publiques nationales, régionales, départementales et locales, en direction de la jeunesse.

Elle propose un accompagnement aux jeunes bordelais et une action en direction des entreprises, au travers d'une équipe pluridisciplinaire composée de 50 professionnels, répartie sur 4 antennes au cœur des quartiers politiques de la ville; une implantation couvrant ainsi le territoire Bordelais et permettant une proximité d'accès au public relevant de ses missions.

Quelques chiffres :

- 3 257 jeunes accompagnés dont près de 1000 résidant dans les quartiers prioritaires
- 4 887 entrées en situation (Emploi, Formation, Alternance) pour 2 721 jeunes dont 837 jeunes résidant dans les quartiers prioritaires.

La mise en œuvre des politiques locales, dans le cadre d'une Convention annuelle avec la Ville de Bordeaux porte sur :

- L'accueil, l'information, l'aide à l'orientation et au choix professionnel, l'accompagnement et le suivi personnalisé des jeunes Bordelais vers une insertion sociale et professionnelle, en tenant compte des freins périphériques, dans le cadre d'une approche globale.
- L'animation de 5 Groupes Insertion rassemblant les partenaires de quartiers (voir ci-dessous).
- La participation aux diagnostics, réunions de quartiers et instances de travail de la ville notamment dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale et demain du Contrat de ville (Comité de Liaison Inter Partenariaux (CLIP), Cellule de veille dans le cadre de la prévention, Atelier Santé Ville, Atelier Logement, etc.).
- L'orientation des publics vers les structures de la ville en fonction de leurs besoins.
- Un partenariat renforcé avec le Plan Local d'Insertion et d'Emploi de Bordeaux autour de la clause d'insertion dans la commande publique et privée.
- L'accompagnement de 50 Jeunes dans la démarche d'obtention du Permis de conduire lorsque celui-ci est indispensable à leur projet professionnel.
- L'orientation des publics vers les dispositifs soutenus par la ville de Bordeaux (Unis Cité, Pépinière d'entreprises, Moov Access, etc.).

La Mission Locale de Bordeaux poursuit plus spécifiquement son action au cœur de la ville, au sein des quartiers définis comme prioritaires, à travers différentes réponses :

### Groupes Insertion Professionnelle (GIP)

Depuis 2003, la Mission Locale pilote en effet dans les quartiers les GIP, dont le but est la (re)mobilisation des jeunes de 16 à 25 ans en difficulté de contact ou en rupture avec les structures du quartier, dans un objectif d'insertion professionnelle.

Aujourd'hui au nombre de cinq, ces groupes se réunissent une fois par mois, couvrent **les quartiers prioritaires de la Ville (St Michel, Bastide / Benauges, St Jean / Belcier, Gd Parc / Bacalan / Lac, Tausin)** et se composent de professionnels de terrain des structures partenaires, en contact direct avec les jeunes.

Ces temps de rencontres permettent:

- le développement d'échanges et de mises en adéquation des compétences autour de situations de jeunes repérés sur le quartier. Les situations de jeunes sont abordées uniquement avec l'accord de l'intéressé ou celui de son représentant légal pour les mineurs
- l'apport d'informations et d'actualités portées par la Mission Locale ou par les participants,
- des réflexions communes autour de projets pouvant concourir à l'insertion professionnelle des jeunes du quartier.

Après plus de 10 années d'activité, le bilan des GIP est positif dans l'ensemble du territoire, avec en moyenne 40 instances « Groupes d'insertion Professionnelle » organisées chaque année, et pratiquement 50 partenaires invités et mobilisés. De nouveaux partenariats ont été par ailleurs noués avec les acteurs de l'ensemble de ces territoires en 2014.

**Dispositifs et mesures** concernant de nombreux jeunes relevant des quartiers politique de la ville

**Accompagnement individualisé :**

- Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)
- Garantie Jeunes
- L'Accord National Interprofessionnel (ANI)
- L'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ)
- Revenu de Solidarité Active

**Contrats aidés :**

- Emploi d'Avenir
- Contrat unique d'insertion (CUI)
- Le Contrat Initiative Emploi (CIE)
- Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE)
- CIE STARTER
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage

**Insertion et citoyenneté :**

- Etablissement Public d'Insertion de la Défense (EPIDe)
- Service civique

**Actions spécifiques**

- Chantier Qualification en lien avec le dispositif clauses du Plie de Bordeaux

**La Maison de l'Emploi**

La Maison de l'Emploi est une association qui regroupe la Maison de l'Emploi, le PLIE de Bordeaux (Plan local pour l'Insertion et l'Emploi) de Bordeaux et la Pépinière Eco créative des chartrons.

Sa mission est de favoriser l'insertion professionnelle des bordelais par l'obtention d'un emploi ou la création de son entreprise. Elle apporte également un service à valeur ajoutée aux entreprises (dans le cadre d'un recrutement, d'un besoin en formation etc.). La Maison de l'Emploi contribue aussi à la mise en place de synergie entre les acteurs locaux de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle.



La Maison de l'Emploi développe de nombreuses actions et porte des dispositifs parmi lesquelles des réponses spécifiques en direction des quartiers prioritaires :

**Le PLIE de Bordeaux**, intégré à la Maison de l'Emploi depuis 2011, a pour objectif de favoriser le retour à l'emploi durable de personnes rencontrant d'importantes difficultés qui freinent leur insertion sociale et professionnelle.

Pour ce faire, le PLIE met en place des actions d'accompagnement global par un référent unique, qui proposera un suivi renforcé et individualisé à chaque participant. Cet accompagnement n'est pas limité dans le temps.

Le PLIE initie également une ingénierie de projets pour mettre en place des actions, en relais de celles de droit commun existantes et mobilisables par les référents de parcours, pour répondre aux besoins repérés et non satisfaits des participants.

**9 référents parcours** répartis sur l'ensemble des quartiers prioritaires du territoire  
**1200 participants** ont été accueillis en vue d'intégrer un parcours PLIE, **940** en ont effectivement bénéficié, dont 170 bordelais qui perçoivent le RSA.

**1468 étapes de parcours** ont été mobilisées en 2014. Certaines étapes sont assurées par les structures de l'insertion par l'activité économique : chantiers d'insertion, entreprises de travail temporaire d'insertion, associations intermédiaires, etc. où les participants sont encadrés et accompagnés dans la réalisation des tâches à accomplir par un référent technique et bénéficient d'un accompagnement social au sein de la structure employeur.

### **Une ingénierie de projets du Plie**

Pour répondre aux besoins repérés des participants, le PLIE de Bordeaux initie des actions, notamment autour de l'Emploi : remobilisation, TRE et placement.

- **Deux actions de placement à l'emploi** ont bénéficié à 50 participants.
- **Une action de mobilisation vers l'emploi** a bénéficié à 50 participants.
- **Booster TRE**, deux sessions en 2014 pour 22 participants
- **Poursuite de l'action CAP Petite Enfance** pour 15 participants qui se forment en deux ans au sein d'écoles maternelles de la ville mis à disposition par le biais de l'Association Intermédiaire Bordeaux Inter Challenge dans le cadre des clauses d'insertion (article 30). Décrocher son CAP pour obtenir un poste en écoles maternelles ou en crèche, tel est l'objectif.

**656 contrats de travail signés** par les participants du PLIE au cours de ces étapes.

On dénombre en fin d'année 404 sorties du PLIE dont 185 d'entre-elles sont considérées comme positives soit un **taux de sorties positives de 45,79 %**. Ces sorties positives correspondent à :

- **14 créations d'entreprises**
- **18 contrats aidés**
- **110 contrats CDI ou CDD > à 6 mois**
- **43 en formation qualifiante**

**Des Permanences hebdomadaires** dans les quartiers (Bastide/Benauge, St Michel, Bordeaux Nord, St Jean,...)

- Accueil, Orientation, Diagnostic
- Amorçage de projets au cœur des quartiers

#### **Des ateliers :**

- **Ateliers Technique de Recherche d'Emploi**
- **Réussir son CV** ou comment choisir la meilleure façon de valoriser ses compétences
- **Écrire sa lettre de motivation** : susciter l'intérêt du recruteur, lui donner envie de vous rencontrer
- **Préparation à l'entretien** : savoir se présenter et développer son argumentaire
- **E-réputation** : utiliser les réseaux sociaux dans sa recherche d'emploi

#### **Un Cyber Espace :**

- Mise à disposition de 12 postes informatiques en accès libre accompagné en vue de réduire la fracture numérique et faciliter les recherches d'emploi

## Des événements :

- **Salon du Recrutement en alternance** (7000 visiteurs)
- **Rencontres Emploi handicap** (1700 visiteurs)
- **Village de la création d'entreprises** (180 porteurs de projets)
- **Rencontres territoriales de l'Emploi** (Quartier Nord et Quartier Sud) (600 visiteurs)

Au plus près des habitants d'un quartier, les rencontres territoriales de l'Emploi ont pour objectif de favoriser le recrutement de proximité en proposant des profils diversifiés.

En 2014, deux rencontres territoriales se sont tenues, l'une sur le quartier Bordeaux Sud (salle Son Tay), l'autre sur le quartier Bassins à flots (salle Sarah Bernhardt).

Ces rencontres sont organisées autour de deux temps forts, le matin job dating sur rendez-vous, l'après-midi accueil ouvert tout public.

Une vingtaine d'employeurs, entre 90 et 140 candidats pour les job dating et quelques 600 visiteurs l'après-midi, constituent les forces vives mobilisées au cœur du quartier.

## Une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale

**Forum des acteurs des Bassins à Flots** avec pour double objectif l'information des acteurs privés de l'impact du projet d'aménagement en termes de marché à venir et l'information des acteurs de l'insertion et la formation des futures opportunités d'emploi.

**Offre de service commune en direction des grands projets** d'implantation sur la ville réunissant l'ensemble des acteurs du service Public de l'Emploi du territoire (Maison de l'Emploi, Plie, Mission Locale, Pôle Emploi, Cap Emploi) proposant l'ensemble des services des acteurs dans la démarche de recrutement des entreprises et une sensibilisation aux recrutements des publics de proximité issus des quartiers prioritaires.

### Clauses insertion

- 234 091 heures en 2014 dont **216 bénéficiaires relevant des quartiers prioritaires**

- **Actions de formation** (chantier qualification, chantier insertion,...)

ZUS Benaugue/Bastide	16
ZUS Les Aubiers	25
CUCS Chartrons Nord	34
CUCS Grand parc	59
ZUS Bacalan Claveau	27
ZUS Saint Michel	27
CUCS Saint Jean	16
ZUS Yves Farges Belcier	12

## Pôle-Emploi

Opérateur du service public de l'emploi issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic, est créé depuis le 19 décembre 2008 suite à la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi, qui lui confère les missions suivantes :

- L'inscription des demandeurs d'emploi,
- Le versement des allocations de demandeurs d'emploi indemnisés,
- L'accompagnement de chaque demandeur d'emploi dans sa recherche d'emploi jusqu'au placement, notamment pour les demandeurs qui en ont le plus besoin



- L'orientation et la formation des demandeurs d'emploi,
- La prospection du marché du travail dans une démarche proactive au-devant des entreprises,
- L'appui aux entreprises dans leurs recrutements, des TPE, dans le cadre des clauses sociales et dans les grands projets
- L'analyse du marché du travail.

Pôle emploi contribue également à la transparence du marché du travail en assurant une large publicité des offres d'emploi et favorise ainsi le rapprochement des personnes à la recherche d'un emploi et des recruteurs.

### **L'action de Pôle emploi sur Bordeaux s'inscrit dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens 2013-2015 signée entre PE et l'Etat, et repose sur quatre engagements**

- Assurer la présence de nos services dans les quartiers prioritaires en fonction des diagnostics locaux
- Renforcer et adapter les moyens aux besoins spécifiques des agences
- Mobiliser la politique de l'emploi en faveur des quartiers prioritaires
- Participer à l'élaboration de la mise en œuvre et au suivi de l'évaluation des politiques de la ville.

### **Éléments communs de contexte Pole Emploi Bordeaux**

Sur Bordeaux, quatre agences locales (et plus de 200 collaborateurs) mettent en œuvre l'offre de service de Pôle emploi en direction des usagers : Bordeaux Bastide, Bordeaux Nord, Bordeaux Mériadeck et Bordeaux Saint Jean.

Les usagers -demandeurs d'emploi ou entreprises- s'adressent à leur agence de proximité géographique. Il n'y a pas de QPV relevant de l'agence de Mériadeck, mais celle-ci pourra apporter sa contribution aux actions mises en œuvre par les trois autres agences en faveur des quartiers prioritaires et de leurs habitants.

Lors de la mise à jour des diagnostics partagés, Pôle emploi s'appuiera sur ses données statistiques concernant les DE des QPV.

### **Des partenariats locaux pour renforcer l'accompagnement des publics éloignés de l'emploi et développer la proximité avec les publics des quartiers prioritaires**

- Relais d'information majeur concernant le marché du travail, les typologies de DE et des politiques publiques de l'emploi
- Animation et participation à des réunions ou groupes de travail en vue de mobiliser des actions spécifiques coordonnées et mobiliser les acteurs économiques du territoire
- Optimisation de nos actions en recherchant la complémentarité des offres de services (offre de service commune MDE/PE/CAP EMPLOI/MISSION LOCALE, déclinaison locale des accords nationaux de partenariat renforcé entre Pôle emploi et les Missions Locales d'une part, et Cap emploi d'autre part

- Actions favorisant la proximité (forum, RTE, CLUB, animations externalisées, ...) : poursuite des actions existantes dans les quartiers

### Des accompagnements renforcés

- Pour les jeunes : AIJ, actions alternance et apprentissage (l'agence locale de Bordeaux Bastide compte ainsi 4 ETP conseillers dédiés à l'accompagnement des jeunes bordelais, avec une focale sur les jeunes habitants des QPV et 1 ETP dédié au Club jeune AIJ)
- Pour les publics fragilisés : senior, femme, parents isolés, jeunes des quartiers sans qualification
- Accompagnement global (dans le cadre du partenariat avec le Département) avec la mobilisation conjointe des deux champs de compétence emploi/social : l'agence de Bordeaux Nord déploie 4 ETP conseillers dédiés à cette modalité de service en direction des publics bordelais

### Une mobilisation accrue de l'insertion par l'activité économique

- Repérage des publics en difficulté en sécurisant les parcours jusqu'à la sortie du dispositif
- Animation du Comité Technique d'Animation (CTA)
- Participation à l'élaboration du diagnostic (du CDIAE aux CTA)
- Partenariats renforcés autour de la clause sociale (diffusion de l'offre d'insertion, participation aux instances de suivi, plans d'actions communs avec les facilitateurs...)

### Amélioration de l'accès aux droits, à l'emploi et à la formation (viser l'égalité des chances)

- Accueil en agence sur flux ou sur rendez-vous pour du conseil individualisé
- Initiation et accompagnement aux services numériques de Pôle Emploi (également en libre-service)
- Ateliers marché du travail
- Découverte des métiers ou évaluation des compétences dans l'entreprise par des immersions professionnelles
- Conseil en orientation et évolution professionnelle personnalisés
- Identification des aptitudes des personnes à exercer un métier sans expérience préalable dans le cadre de recrutements ou de promotion de profils auprès des entreprises (méthode de recrutement par simulation).
- Elaboration de parcours de formation financés ou cofinancés

### Des actions ciblées pour un retour à l'emploi rapide

- CLUB de chercheurs d'emploi
- Parcours numériques à destination des publics éloignés de l'emploi ayant des difficultés d'accès et d'utilisation aux services numériques
- Accompagnement à la création d'entreprise

## Une offre de service digitale performante au bénéfice des DE et actifs (en accès direct et autonome ou accompagné)

- Démarches en ligne et au suivi du dossier du DE ( [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr) , [www.pole-emploi.org](http://www.pole-emploi.org), et l'application mobile...)
- Information sur le marché du travail : mieux comprendre l'environnement économique, retrouver les métiers les plus recherchés du département...
- Chaîne TV de l'emploi en continu
- Salons et des recrutements en ligne
- L' Emploi Store, la plateforme gratuite des services de l'emploi en ligne de Pôle Emploi et ses partenaires (MOOCs, serious-games, e-learning, applications mobiles,...)

## Des actions renforcées en direction des entreprises avec des conseillers spécialisés

- Collecte d'offres ciblées pour les demandeurs d'emploi
- Promotion de profils auprès des entreprises
- Améliorer l'intégration des futurs salariés par une adaptation au poste de travail ou une formation
- Favoriser la relation des DE avec les entreprises (jobdating, rencontres employeurs, salons en ligne,...)

Accompagnement des entreprises dans leur recrutement (présélection de candidats, mise en œuvre des mesures pour l'emploi,...)

## L'économie sociale et solidaire

Le secteur de l'économie sociale et solidaire représente plus de 10% des emplois de la métropole soit près de 30 000 emplois dans 2 000 établissements. Ce pourcentage atteint près de 15% à Bordeaux. Les besoins sociaux croissants et les grandes mutations sociétales ou conjoncturelles: vieillissement de la population, dégradation du marché de l'emploi en défaveur des plus fragilisés, prégnance des grands enjeux environnementaux et apparition d'un besoin de recréer de nouveaux modes du vivre, travailler et consommer ensemble différemment, sont les piliers d'une croissance nouvelle fondée sur les économies positives. Les nouveaux usages accompagnés par le développement numérique et l'entrepreneuriat social constituent des secteurs potentiellement créateurs d'emplois et de valeurs, à fort impact social, notamment sur le front de l'insertion par l'économique.

Ainsi le dispositif d'accompagnement à l'entrepreneuriat mis en place par la Ville de Bordeaux s'est il ouvert sur ces thématiques au sein des pépinières d'activités (services à la population, silver-économie, développement durable, économie circulaire, nouveau usage...)

Les partenaires de l'entrepreneuriat social sont soutenus et animés par la Ville au travers de groupes de réflexion et d'émergence de projets, le dispositif d'investigation des besoins non couverts, d'incubation, de financement et d'accompagnement est à peu près complet et demande à être plus encore ouvert aux initiatives issues des quartiers prioritaires. La Ville souhaite développer un effort spécifique d'animation et de valorisation dans ces quartiers, de l'action des

partenaires du micro-crédit solidaire (Caisse Sociale de développement Local et ADIE) comme de l'incubation, de l'émergence et du financement des projets (ATIS et Aquitaine Active).

La question actuellement posée et à laquelle la Ville tente de répondre avec l'ensemble de ses partenaires est celle du changement d'échelle des projets ayant atteint le stade d'une première maturité. Il s'agit avant tout d'améliorer l'impact social de ces projets, de la consolidation à la démultiplication par la structuration de l'écosystème, de façon à permettre ce changement d'échelle par des moyens tels que la fusion, la coopération, la diversification, la fertilisation ou la duplication des initiatives. Sur le modèle des accélérateurs, l'ESS ou plus largement l'entrepreneuriat social doit trouver de quoi sauter le pas de l'expérimentation tout en répondant à son objet social et conserver des objectifs d'insertion. La Caisse des dépôts dont c'est une des priorités sera un partenaire essentiel de cet enjeu.

Ce champ relève des compétences de la Métropole et de la Région et figure dans les enjeux inscrits dans la convention cadre métropolitaine du contrat de ville.

### **Un focus sur les séniors et l'emploi**

Les différentes projections démographiques sont sans équivoques et convergent toutes, à l'horizon 2030, pour prédire une surreprésentation des séniors dans la ville, et donc au sein des quartiers prioritaires.

Cette donnée est à prendre en compte dès à présent pour anticiper les besoins spécifiques que vont engendrer ces publics en matières de services à la personne, de proximité, ouvrant un pan économique peu exploré jusqu'alors.

De la même façon, ces séniors, dont les plus jeunes pourront être considérés comme potentiellement actifs, représentent un public ressource pouvant générer de l'activité bénévole ou rémunérée.

L'employabilité des seniors contribue à la dynamique sociale, économique et territoriale. La Ville de Bordeaux consciente de cet enjeu social et sociétal souhaite promouvoir et valoriser l'emploi des seniors sur son territoire et notamment sur les territoires les plus vulnérables, ceux du contrat de ville, où la question de la précarisation des retraites est la plus sensible.

Il s'agit de lutter contre les discriminations liées à l'âge, d'améliorer l'insertion des seniors dans l'emploi au niveau local, de favoriser l'accompagnement des seniors dans leur maintien ou leur retour à l'emploi, de développer le tutorat des jeunes par des seniors, de soutenir la création d'activités en auto-entrepreneuriat notamment dans le secteur de l'économie sociale et solidaire.

A cet effet, l'accès à l'information et la formation doivent être facilités. De plus, la coordination des acteurs (Pôle emploi, Maison de l'emploi, collectivités territoriales) doit être renforcée afin de relever le défi de l'intégration des seniors dans la ville par l'emploi.

La question de l'employabilité des séniors et de la lutte contre l'isolement renvoie à celle de leur mobilité dans la ville

La problématique des déplacements des seniors dans la ville constitue également un enjeu majeur pour l'accompagnement du parcours de vie, le maintien de l'autonomie, la préservation de la qualité de vie des aînés bordelais, et le renforcement du lien social.

Il s'agit de favoriser une utilisation maîtrisée de l'automobile, d'encourager une transition vers d'autres types de transport adaptés aux besoins des générations seniors, de permettre à tous valides ou moins valides la possibilité de déplacer librement le plus longtemps possibles, à un coût acceptable, de garantir la sécurité des piétons âgés en leur assurant des cheminements aisés et confortables.

A cet effet, la Ville de Bordeaux souhaite développer l'offre des services de mobilité à destination des seniors sur son territoire notamment en soutenant le développement d'une plateforme mobilité à destination des seniors bordelais, et en favorisant l'accès à ce nouveau service par les seniors domiciliés sur les territoires inscrits au titre de la politique de la ville.

## Pilier N°2 : la cohésion sociale

« Depuis l'après guerre, marqué par l'élan de reconstruction, Bordeaux prêle une écoute et un soutien appuyés à l'ensemble de ses corps intermédiaires – ces groupes sociaux et humains qui, à mi chemin entre l'individu et l'Etat, portent des intérêts communs. Les grandes communautés locales telles que le milieu catholique, le milieu patronal, le milieu protestant, le milieu franc-maçon..., ont la volonté d'assumer une responsabilité sociale, se faisant un devoir de soutenir les associations sportives, maisons de quartier, ou autres foyers pour jeunes mères célibataires, sans oublier le tissu associatif très vivace à Bordeaux » *Jean Petaux – Empreinte et mutations*

Cette tradition humaniste cimente la ville et particulièrement la vie des quartiers prioritaires au sein desquels, malgré les difficultés recensées, la majorité des habitants et des acteurs s'accorde à décrire la qualité du « vivre ensemble ».

Il s'agit là d'un véritable atout qu'il convient de préserver pour les années à venir, et qui se décline autour d'enjeux spécifiques.

### L'éducation et la réussite éducative

Les enjeux éducatifs, dans le contexte de la mise en œuvre du Pacte de cohésion sociale et territoriale pour la ville de Bordeaux, sont pris en compte via l'axe 3 « culture, éducation et savoirs » mais irriguent aussi de manière transversale l'ensemble des autres thématiques (santé, prévention, ...). Ils trouvent leur déclinaison sur les 8 quartiers de la ville en affichant pour chacun un plan d'action spécifique englobant les priorités et actions dans ce domaine.

La mobilisation transversale engagée sur le champ éducatif à travers l'élaboration du Projet Educatif de Territoire (PEDT) place au centre des priorités de la collectivité et de ses partenaires la question des différents temps de l'enfant, de l'ouverture des écoles sur leur environnement et aux parents, des outils numériques au service des apprentissages et de la connaissance. Autant de champs qui sont à développer sur les quartiers prioritaires, tant la question de l'éducation, au sens large du terme, est fondamentale pour réduire les inégalités, et proposer des parcours de réussite.

Fort de cette prise en compte des spécificités territoriales, la méthodologie d'intervention de la politique de la ville peut donc venir compléter de manière cohérente la mise en œuvre des actions éducatives en se recentrant sur des objectifs d'équité territoriale :

#### *Le Programme de Réussite Educative (PRE)*

Pour soutenir cet objectif d'équité territoriale, la politique de la ville est dotée d'un outil innovant et principal dans son champ éducatif : le **Programme de réussite éducative**. Il repose sur une méthodologie prenant en compte l'individu au sein des territoires.

Ce programme, issu de la loi de cohésion sociale et développé depuis 2005 sur la ville de Bordeaux a pour vocation l'accompagnement personnalisé des publics âgés de 2 à 16 ans en grande fragilité, identifiés par le réseau de partenaires constitué autour de la mise en œuvre du PRE.

Co piloté par la Ville, la Préfecture de la Gironde, la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, et la Caisse des Allocations Familiales de la Gironde, le PRE est administré réglementairement par le Groupement d'Intérêt Public de la Réussite Educative de Bordeaux (GIPREB), spécialement créé à cet effet et rattaché à la DDSU.

Articulé dans son volet opérationnel autour d'une équipe pluridisciplinaire composée sur chaque quartier de professionnels représentant des 5 champs de compétences du PRE (santé, scolaire, loisirs, éducatif et social), le dispositif propose et met en œuvre des parcours éducatifs en direction des publics repérés.

Les prises en charge concernent non seulement les enfants et les jeunes, mais aussi leur environnement qu'il est nécessaire de prendre en compte. Il s'agit ainsi d'apporter des réponses les plus complètes et adaptées possibles dans le cadre d'une approche globale et singulière de chaque situation. Le dispositif repose sur une recherche de complémentarité et de relais vers le droit commun.

Il accompagne en moyenne 350 enfants issus des quartiers prioritaires ou en veille au regard de la politique de la Ville : Le lac, Bacalan, le Grand Parc, Saint Jean- Belcier- Carle Vernet, la Bastide et Saint Michel.

Il apporte une plus value unanimement reconnue par le réseau de partenaires en terme de cohésion éducative.

Le PRE à Bordeaux, et plus largement ceux de l'agglomération bordelaise, se distingue au niveau national par un taux d'individualisation des situations de 100 %. C'est ainsi que les partenaires peuvent, avec les familles, développer de réels parcours d'autonomisation. La volonté actuelle est donc réaffirmée de **maintenir voir développer cette méthodologie personnalisée**.

Enfin l'enjeu pour le PRE bordelais, aux côtés des 9 autres Dispositifs de Réussite Educative de l'agglomération, est, dans le cadre de la métropolisation, de parvenir à bénéficier d'un **portage commun** : en effet cela renforcerait la dynamique de réseau initiée depuis plusieurs années par les services de l'Etat (DSDEN et mission ville) qui contribue à un enrichissement collectif, à la construction et au partage d'outils opérationnels communs. Cela permettrait aussi de poursuivre des objectifs de mutualisation des moyens et de valorisation du dispositif auprès des instances nationales. En terme financier, ce portage donnerait un plus grand poids et permettrait la sollicitation de fonds européens.

### **L'accompagnement à la scolarité**

**Le dispositif d'accompagnement à la scolarité** est un dispositif cofinancé par le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité de la CAF et le Contrat de Ville. Il vise à soutenir les enfants ou adolescents (scolarisés en écoles élémentaires et collèges) et leurs parents pour favoriser la réussite scolaire et promouvoir l'égalité des chances.

Les objectifs sont de favoriser d'une part, la « réussite scolaire » et l'épanouissement de l'enfant ou du jeune, sans se substituer aux obligations de l'Etat en matière scolaire ; et d'autre part, de conforter l'implication et la reconnaissance des parents dans une démarche de co-éducation. Il s'agit donc de contribuer à l'épanouissement des enfants, à leur socialisation, à leur éveil culturel et à leur autonomie dans le travail scolaire.

En lien avec ces objectifs, les actions se veulent donc destinées aux enfants ne bénéficiant pas des ressources nécessaires dans leur environnement et intègrent un objectif d'appui à la parentalité, associant concrètement les familles et valorisant les compétences parentales. Ces actions interviennent en complémentarité avec le Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP).

Sur le territoire de la Ville de Bordeaux, environ 95 actions d'accompagnement à la scolarité sont ainsi mises en œuvre chaque année, avec le concours d'une vingtaine d'associations travaillant en faveur des 6-18 ans et impliquées dans ce dispositif.

L'accompagnement à la scolarité s'y décline en trois temps : un temps d'accueil et de goûter, un temps studieux autour du travail scolaire, de son organisation et sa méthodologie, puis un temps créatif avec des activités culturelles, artistiques, sportives et/ou techniques ; les équipes construisent alors leur projets respectifs en favorisant le lien entre apprentissages scolaires et activités diverses.

Chaque action d'accompagnement à la scolarité accueille un nombre différent de bénéficiaires en fonction de l'encadrement prévu ; les ateliers peuvent avoir lieu dans les murs des établissements scolaires ou dans les locaux des associations partenaires, encadrés par des animateurs et bénévoles.

L'inscription de l'accompagnement à la scolarité au contrat de ville et le soutien de ces actions par la DDSU qui en découle permet de renforcer l'adaptation des dispositifs aux besoins réels des territoires où ils sont mis en œuvre ; prenant en compte la spécificité des publics, des contextes sociaux, urbains ...

Ces actions d'accompagnement à la scolarité type CLAS interviennent dans les établissements en complémentarité de différents dispositifs périscolaires portés par l'Education Nationale, différentes associations locales etc. (Accompagnement éducatif, garderies périscolaires ...) mais qui déclinent des objectifs spécifiques à chacun et non obligatoirement liés à l'accompagnement à la scolarité.

Le soutien aux accompagnements mis en œuvre sur les quartiers prioritaires, permet de maintenir, avec les enfants comme avec leur famille, un lien avec la scolarité, notamment pour ceux qui pourraient en être le plus éloignés. Il formalise également les passerelles nécessaires entre les enseignants et les différentes structures socio-culturelles, favorisant ainsi une cohérence éducative au bénéfice du public.

## La santé

Depuis sa première Conférence Locale de Santé en 2000, la Ville de Bordeaux poursuit son engagement en matière de santé globale. Membre du Réseau français des Villes Santé de l'OMS, la Ville a signé, fin 2013, un **Contrat Local de Santé** avec l'**Agence Régionale de Santé**, le Centre Communal d'Action Sociale, l'Etat, le Département de la Gironde, La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Gironde, le Rectorat de Bordeaux, le Centre Hospitalier Universitaire, la Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail d'Aquitaine.



Depuis 2013, le bureau du Conseil Local de Santé a laissé place à l'équipe projet du **Contrat Local de Santé**. Ce CLS a fait l'objet d'un **Plan d'actions 2014/2016** signé fin 2014 et intègre les priorités d'actions des deux Ateliers Santé Ville de manière transversale, dans plusieurs des six axes prioritaires. Il permet de renforcer les passerelles entre la politique de la Ville et le « droit commun » en matière de santé et l'engagement communal et partenarial en matière de santé, notamment sur les quartiers prioritaires. Cet engagement permet de pérenniser, d'élargir ou d'enrichir les actions santé de la Ville.

En 2015, le Conseil Local de Santé et les Ateliers Santé Ville (ASV) poursuivent leurs objectifs :

- **Responsabiliser et sensibiliser la population à l'ensemble des déterminants de la santé : sociaux, individuels et collectifs, conditions de vie, système de santé ...**
- **Accompagner et mettre en œuvre des actions de prévention.**
- **Favoriser la formation et l'information des acteurs sur la santé.**
- **Favoriser l'accès à la santé pour tous : soins, prévention.**
- **Développer la participation active des habitants dans la réalisation d'actions de santé.**
- **Lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.**

### **La médiation santé et l'accès aux soins**

Les équipes de santé scolaire municipales repèrent chaque année chez les enfants vus en bilan de santé quelques 2700 "anomalies" (problématiques ophtalmologiques, dentaires, surpoids, troubles du langage, du comportement ...).

Parmi ces enfants, on estime que 10 % environ n'accèdent pas aux soins.

Pour ces familles les plus en difficultés et éloignées du système de santé, un dispositif de médiation est mis en place.

Dans le cadre des 2 Ateliers Santé Ville, une enveloppe budgétaire est dédiée à la mobilisation de ressources permettant d'améliorer la compréhension du diagnostic et l'accès aux soins : formation des professionnels, interprétariat, médiation interculturelle, mise en réseau d'acteurs à la Bastide. Dans le cadre du Contrat Local de Santé, un partenariat fort avec le CHU de Bordeaux et l'Agence Régionale de Santé va permettre d'expérimenter un poste d'infirmier médiateur auprès de ces familles. En lien étroit avec les médecins scolaires, ce(tte) médiateur(rice) proposera aux familles un accompagnement personnalisé dans leur parcours de soins.

De manière plus globale la lutte contre le non recours et l'accès aux droits en matière de santé sont fortement investis par les services de la Ville et du CCAS, au travers de plusieurs démarches complémentaires:

- partenariat avec la CPAM pour accompagner et instruire les demandes d'accès à la CMU, la CMU-C, l'ACS et l'AME.
- mise en place du dispositif « Allo Mutuelle Santé » avec l'association 2AH et en partenariat AGIRabcd pour conseiller et guider les personnes dans l'acquisition d'une complémentaire santé.
- création d'un Point Information Santé sur le quartier du Lac, en lien avec le déploiement d'une offre de service territorialisée du CCAS et en partenariat avec le service social de l'Assurance Maladie et la Maison Départementale de la santé.
- création d'une plateforme santé-vulnérabilité portée par le CCAS visant les situations les plus complexes pour des prises en charges pluridisciplinaires adaptées .
- lancements d'initiatives autour de la responsabilité et de la solidarité alimentaire, pour favoriser l'accès de tous à une alimentation saine et de qualité et pour promouvoir une démarche de développement durable

### **Les Ateliers Santé Ville (ASV)**

Lancés depuis 2008, les ASV permettent de développer des actions coordonnées sur **Bordeaux Lac** et **Bordeaux Bastide**, territoires vécus des quartiers prioritaires des Aubiers et de la Benauge. Les ASV constituent un espace de concertation et d'élaboration de projets autour de la santé à l'échelle de ces **quartiers prioritaires**. Forts de leurs diagnostics partagés, ils se sont adaptés et évoluent face aux besoins spécifiques de ces quartiers. Ils continuent de mobiliser les habitants et plusieurs centaines de partenaires professionnels de santé, acteurs médico-sociaux, éducatifs et économiques.

**Depuis 2014, la coordination Atelier Santé Ville** met en œuvre un bilan-diagnostic de la démarche et questionne les objectifs prioritaires. Au travers d'équipes opérationnelles, constituées des acteurs les plus impliqués, chaque objectif a été questionné et les priorités affinées. Des questionnaires partenaires et habitants ont été diffusés en ce début d'année afin de mesurer la plus-value de la démarche. Cela permettra d'une part, de capitaliser les actions expérimentées et développées au sein des ASV, aujourd'hui étendues au territoire communal, auprès des quartiers ou populations les plus en besoin (écoles RRS par exemple). D'autre part, le diagnostic nous permettra de conforter ou réorienter les actions tout en concentrant ou remobilisant les acteurs de terrain et habitants volontaires.

Un comité de pilotage réunissant Bordeaux Métropole, la DDSU de la Ville, les maires adjoints concernés, l'Etat, la DDCS, l'ARS, l'IREPS pour sa mission d'accompagnement et la CPAM sera proposé en septembre 2015, afin de partager les conclusions de ce bilan-diagnostic et de valider les axes prioritaires des ASV pour la durée du Contrat de Ville.

## Budget participatif

Le développement des dynamiques et des valeurs de la démocratie locale, objectif phare de la réforme de la politique de la ville, peut se traduire sous différentes formes et différentes thématiques. Le Contrat Local de Santé a donc intégré un projet de mise en place de budget participatif sur la santé (au sens large du terme : santé environnementale, accès aux droits et aux soins, équilibre alimentaire, lutte contre l'isolement, santé des seniors, des enfants et des adolescents...), financé par l'Agence Régionale de Santé, sur un des 4 grands territoires concernés par la Politique de la Ville (Bordeaux Sud, Bordeaux Maritime, Grand Parc – Chartrons – Jardin Public, Bastide Benauges) .

Il viendra en renfort des dispositifs ASV sur d'autres quartiers prioritaires. En effet, ces derniers bénéficient à deux quartiers prioritaires sur six, impliquant des moyens d'action (de développement ou d'ingénierie) en matière de santé diffus sur le reste du territoire.

Le budget participatif, tel qu'il est pensé, se traduit par *le processus au cours duquel les citoyens discutent et décident de l'affectation d'un budget public local*, visant à promouvoir une meilleure transparence du processus politique, une redistribution plus juste des ressources locales, favoriser un engagement politique plus étendu des citoyens. Il s'appuiera sur les associations locales pour porter le projet, mobiliser et accompagner les habitants dans cet exercice.

Parallèlement, le Pacte de Cohésion Sociale, au travers de ses diagnostics, a mis en avant des besoins de santé importants, sur Bordeaux Maritime notamment, où les priorités d'actions relatives à la promotion de la santé sont :

- Améliorer l'accès à la santé et l'offre de soins : développer un espace santé (réseaux entre professionnels), développer des actions santé, bien-être, avoir une attention particulière sur la santé mentale

Mais aussi :

- Consolider et accroître l'offre en animations sportives : plage du Lac, Drop de béton, Bacalaventure, sport sur les quais, Euro 2016, Marathon Métropole...
- Intensifier la dynamique de développement durable : éducation à l'environnement, embellissement végétal des rues, valorisation des filières bois et circuits courts, renforcement du nombre de jardins familiaux et à partager... et améliorer la question de la propreté (sensibilisation, réseau de tri...)

Bordeaux Maritime constitue donc un secteur privilégié pour expérimenter ce projet. Les axes d'intervention identifiés sont déjà investis par les associations Bacalanaises. Elles pourraient bénéficier, avec le budget participatif, d'un soutien supplémentaire où la démarche participative sera renforcée.

Cela implique l'organisation de la représentation des usagers pour promouvoir leur expression, à tous les niveaux : l'identification et la définition des besoins de santé, la conception du ou des projets, la décision de l'affectation des divers financements alloués au(x) projet(s), la mise en œuvre de l'action, la mobilisation des partenaires ainsi que le recueil des données évaluatives.

### Le bien vieillir

La promotion du bien-vieillir et l'accompagnement de la perte d'autonomie des personnes âgées sont les enjeux majeurs de la politique de santé publique de la Ville de Bordeaux.

Le Contrat local de santé et la Plate-forme Autonomie Seniors (guichet unique d'information et de coordination CLIC MAIA CTA à destination des Seniors et des professionnels de la santé) sont autant de dispositifs gérés par la Ville de Bordeaux et son CCAS afin de favoriser un vieillissement actif.

Le concept de vieillissement actif est défini par l'Organisation Mondiale de la Santé comme le processus d'optimisation des possibilités de santé, de participation et de sécurité dans le but d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées tout au long de la vie. En adhérant au réseau francophone Villes Amies des Aînés affilié à l'OMS, la Ville de Bordeaux souhaite ainsi promouvoir une démarche d'optimisation de la santé physique mentale et sociale afin de permettre aux 48 000 seniors bordelais d'être actifs socialement, de préserver leur autonomie, et de bénéficier d'une bonne qualité de vie.

### Plateforme autonomie seniors

La Plateforme Autonomie Seniors (CLIC-MAIA-CTA) est un guichet unique destinée aux personnes de plus de 60 ans, son entourage et les professionnels. Ce service a pour objectif d'informer, d'évaluer les besoins au domicile et de coordonner les professionnels.

Cette plateforme s'inscrit dans le projet PAERPA, (Parcours de santé des personnes Agées En Risque de Perte d'Autonomie), lancé sur le quartier du Grand Parc/Chartrons/Jardin Public le 16 avril 2015 en présence de 100 professionnels du quartier issus du sanitaire, médico-social et du social.

Ce projet vise à accompagner les professionnels de santé en ville, au bénéfice de leur patients et de leur entourage, afin de pérenniser un maintien à domicile de qualité, éviter un recours excessif à l'hospitalisation et faciliter le retour à domicile après hospitalisation. Ce lancement partenarial, en expérimentation sur ce premier quartier, sera poursuivi d'ici la fin de l'année sur les autres quartiers de la Ville, en particulier sur les secteurs prioritaires.

L'action menée au titre de la santé s'inscrit également dans une dynamique intercommunale, à ce titre, un contrat de santé métropolitain est en cours d'élaboration

## La Prévention de la délinquance et la tranquillité publique

### Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Le CLSPD est une instance présidée par le Maire et co présidée par le Procureur de la République. Né de la Politique de la Ville en 1983, le CLSPD a toujours pour vocation d'établir un diagnostic partagé des problèmes d'insécurité sur la ville, d'élaborer un plan d'action afin d'améliorer la situation et d'animer sa mise en œuvre en coordonnant les partenaires engagés dans cette démarche.

Les objectifs opérationnels sont:

- **apporter une réponse à l'insécurité vécue par les habitants,**
- **engendrer un changement d'attitude des personnes incriminées,**
- **enclencher des actions préventives dans la durée visant à ce que ces problèmes ne se reproduisent plus.**

Cette convention territoriale est l'occasion de réaffirmer son périmètre d'intervention à l'échelle communale et parfois métropolitaine pour des problématiques nécessitant une approche plus élargie. Pour autant, une attention particulière sera toujours portée aux secteurs prioritaires de la politique de la ville, notamment sur le volet préventif, pan primordial du Pacte de Cohésion Sociale et Territoriale.

### *Les problèmes d'insécurité à Bordeaux*

La délinquance constatée par les services de Police est en baisse régulière depuis 15 ans avec une moyenne de 27 900 faits par an. 24 900 faits constatés en 2013 par exemple.

S'il faut se réjouir de ce constat, on ne peut pas s'en contenter, car si la délinquance est en recul ainsi que les "violences urbaines", les phénomènes d'incivisme ont quant à eux connu une ampleur significative.

L'insécurité tendrait donc à se définir à présent davantage comme ce qui altère la qualité de vie que comme un danger pour soi, ses proches ou ses biens.

S'agissant d'un document cadre s'attachant particulièrement aux quartiers prioritaires, force est de constater, contrairement à certaines idées reçues, que ce n'est pas sur ces sites que la délinquance est la plus importante. Le centre ville et les quartiers pavillonnaires sont bien plus victimes de vols du fait des opportunités qui s'y trouvent. En revanche les quartiers prioritaires sont sur-représentés en matière de perception de l'insécurité.

Nous avons pu relever deux principales catégories de difficultés communes à la plupart des quartiers de la ville :

- ***les nuisances sonores, plutôt nocturnes***
- ***les relations conflictuelles avec des publics en difficultés***
- ***Les nuisances sonores***

La variation des usages par rapport à la vie diurne peut créer des conflits qui affectent l'espace public et réinterrogent les politiques publiques et les pratiques professionnelles. Trois phénomènes récurrents :

- Les regroupements entre 10 et 15 personnes dans des espaces privés collectifs comme les halls d'immeubles et sur les espaces publics. Ces phénomènes sont plus importants en hiver du fait des conditions climatiques. Les adolescents et les jeunes adultes, plutôt de sexe masculin sont le plus souvent cités.
- Sur les mêmes secteurs quand le temps est plus clément, les nuisances proviennent alors des rodéos de 2 roues et des autoradios puissants .
- Les déambulations et regroupements bruyants sur l'espace public et lieux festifs, notamment des étudiants, créent des tensions et des déséquilibres entre vie nocturne festive et tranquillité des riverains. Le croisement des publics (noctambules, riverains, travailleurs de la nuit, acteurs de la sécurité, acteurs économiques) peuvent générer des conflits de partage des espaces.

### *Les relations conflictuelles avec des publics en difficultés*

#### Les jeunes des quartiers en politique de la ville

Gardons nous cependant de tout amalgame car tous citent des groupes restreints de 15 à 20 personnes qui ne représentent donc pas tous les jeunes de ces quartiers. Dans ces mêmes secteurs les partenaires locaux font remonter également des problèmes de violence aux abords des collèges et des relations garçons/filles difficiles.

#### Le public noctambule habitué des espaces festifs du centre ville et des quais

Bordeaux rencontre des difficultés récurrentes autour des quartiers de nuit et a connu des épisodes tragiques de noyades après des chutes dans la Garonne. Par ailleurs, la difficulté de relation entre les riverains, les établissements de nuit et les noctambules est due à l'absence de liens entre les uns et les autres du fait notamment de ce flux anonyme.

#### Les jeunes en errance

Riverains, passants et commerçants sont nombreux à dire qu'ils ne se sentent pas en sécurité du fait des groupes de jeunes en errance avec leurs chiens, aux abords des commerces ou dans des squats.

#### Les autres personnes à la rue

Des personnes sans abri plus âgées posent parfois des soucis d'occupation d'espaces publics, de places, d'espaces verts, refusant les offres d'hébergement ou ne pouvant en bénéficier par manque de places. Ils entretiennent des relations conflictuelles avec certains riverains, tout en bénéficiant parfois de l'aide de certains autres. Parmi ces personnes à la rue la question de la pathologie mentale est un facteur de plus en plus présent.

#### Les personnes en situation de prostitution

Les riverains déplorent les nuisances sonores nocturnes liées aux véhicules des clients et aux conversations bruyantes des personnes prostituées. Ils interpellent sur les salissures liées aux préservatifs sur la voie publique, sur la visibilité de certains actes et, plus largement, sur l'altération de l'image de leur quartier.

### Les personnes originaires des pays de l'Est

Depuis quelques années la présence de personnes originaires principalement de Roumanie et de Bulgarie a généré de nombreux problèmes de cohabitation avec les autres habitants de la ville et même de l'agglomération. Il y a actuellement moins de grands squats au profit de sites plus diffus et plus resserrés sur le noyau familial.

L'entrée dans l'Europe de ces deux pays et l'ouverture des droits au travail début 2014 ont favorisé l'accès au logement mais le plus souvent dans le "mal logement" avec surpopulation et problèmes de cohabitation.

### Le plan d'actions

L'expérience déjà ancienne du CLSPD à Bordeaux nous a enseigné que les meilleurs résultats ont toujours été subordonnés à une conjugaison des approches entre répression, action socio éducative, prévention et aide aux victimes.

#### **Axe 1 : Améliorer la tranquillité publique dans les quartiers**

A partir des cellules de veille, décliner des objectifs propres à chaque secteur. Les actions pourront alors se traduire à la fois par :

- un renforcement de la présence et de l'intervention policière et judiciaire, à l'instar de ce qui est déployé au titre de la Zone de sécurité Prioritaire et du Groupe Local de Traitement de la Délinquance
- la sécurisation technique et les moyens de vidéo protection quand elles sont nécessaires
- la prévention des ruptures scolaires
- la prévention de la violence en élémentaire et au collège
- la sensibilisation aux droits, aux devoirs et à la citoyenneté
- la prévention des addictions
- La prévention des violences de genre (sexisme)
- la prévention de l'errance des plus jeunes dans les quartiers
- la prévention de la radicalisation

#### **Axe 2 : Promouvoir une vie nocturne de qualité**

Les rassemblements nocturnes provoquent parfois des excès en termes de consommation, des basculements qui occasionnent des risques en termes de santé et de sécurité ainsi que des troubles à la tranquillité publique. Les conflits potentiels entre les riverains, les noctambules et les acteurs économiques conduisent à promouvoir un dialogue permanent pour un vivre ensemble la nuit festive. Le programme Festiv'attitude s'est saisi de ces enjeux et déploie une stratégie fondée sur la prévention, la médiation, la régulation et la réduction des risques en vue de gérer de manière opérationnelle la vie nocturne et l'espace public.

La stratégie repose sur l'équilibre entre la santé et la sécurité publiques. La philosophie d'intervention vise à prévenir et repérer des comportements à risques afin de favoriser un comportement citoyen pour une fête responsable.

Différents mode d'interventions interdépendants :

- la prévention, (prévention des conduites à risques, bornes éthylotest dans les discothèques)
- la présence humaine : équipe Tendances Alternatives Festives (TAF) et la Brigade de prévention et de lutte contre les incivilités de la police municipale )
- la réduction des risques (équipe TAF accompagnant Soul tram et Somm'en Bus)
- la régulation (commission disciplinaire, arrêtés municipaux),
- les aménagements (gardes corps et bouées le long des berges de la Garonne) et la vidéosurveillance
- la solidarité : la communication prônant la solidarité entre pairs avec des campagnes régulières « *Qui ramène qui?* »

Une gouvernance est mise en place à travers une Commission Vie Nocturne qui rassemble les institutions (Etat, Ville), les associations sanitaires (ANPAA) et les professionnels de la nuit (Syndicats de professionnels, représentants d'associations culturelles).

### Les enjeux à venir

La nuit urbaine est un temps à étudier et à investir et un territoire de politiques publiques afin d'anticiper les conflits d'usages. La réflexion de Bordeaux porte aujourd'hui sur le développement d'une *politique globale de la nuit*, à travers une gouvernance (un conseil de la nuit), un plan d'action partenarial et un événement « Assises de la nuit ».

### Axe 3 : Intervenir auprès des personnes générant des conflits avec les riverains

#### Les personnes prostituées

Il est essentiel d'aborder cette question de façon globale, en tenant compte des nuisances générées mais aussi de l'aide à apporter aux personnes prostituées elles même. Il s'agira donc de favoriser conjointement :

- la dissuasion de l'activité prostitutionnelle sur certains sites sensibles (proximité des écoles, des lieux de culte, ...)
- l'investigation judiciaire à l'encontre des réseaux de traite des êtres humains
- la médiation auprès des riverains par les associations spécialisées
- le travail de rue et l'accueil de jour afin de favoriser l'accès aux droits
- l'aide à la sortie des réseaux et l'aide à l'insertion en dehors de la prostitution

#### Les jeunes en errance et les autres personnes à la rue

Le plan d'action consistera à :

- faire respecter les arrêtés interdisant les regroupements avec consommations d'alcool sur la voie publique ainsi que les chiens en nombre
- multiplier les interventions dissuasives de regroupements par des actions communes Police Municipale et Nationale



- favoriser la médiation avec les riverains, commerçants et jeunes en errance
- enrichir l'offre alternative à l'errance à partir du programme TAPAJ, des ateliers arts de la rue, de l'hébergement à Pro Domo et d'un accompagnement social, éducatif et psychologique

### Les personnes ressortissantes des pays de l'est

- aide aux propriétaires squattés pour leur expliquer la procédure à mettre en œuvre
- médiation sociale auprès de ces publics et auprès des riverains, aide à la gestion sanitaire des sites, à la cohabitation apaisée et aide à l'intégration et à l'accès aux droits

### Axe 4 : L'aide aux victimes

Cet axe répond à l'objectif opérationnel « **Apporter une réponse à l'insécurité vécue par les habitants** »

- Orienter les victimes vers les structures d'aide adaptées
- Répondre systématiquement aux habitants victimes d'insécurité, leur signifier que les institutions se préoccupent de leur situation et les préviendront si cela a pu évoluer positivement ou non
- Soutenir les actions d'aide aux victimes afin qu'elles couvrent différents territoires et plages horaires (permanences dans différents quartiers, à la MJD, au commissariat en journée avec le travailleur social, repenser à la période de nuit suite à la disparition du SAVU)
- Renforcer le soutien aux femmes victimes de violences
- Prévenir ces délits par des actions de sensibilisation sur les violences de genre (évoquées dans l'axe 1)
- Mener des actions de sensibilisation sur les principales atteintes aux biens et aux personnes afin de contribuer à leur diminution
- Réaffirmer la place prépondérante de la Maison de la Justice et du droit pour l'accès au droit. S'appuyer sur cette structure pour des actions collectives en direction des justiciables, des victimes et des partenaires sociaux des quartiers

### Axe 5 : La prévention de la récidive

A la croisée des chemins entre la sanction et le travail socio-éducatif, la prévention de la récidive peut donc faire l'objet d'un axe à part entière. D'ailleurs n'oublions pas qu'une personne commettant une fois un acte de délinquance ne doit pas être étiquetée à vie mais doit au contraire être accompagnée vers une réhabilitation dans son intérêt comme dans celui de la société. Nous pouvons donc inscrire les actions suivantes dans notre convention territoriale :

- Augmenter le nombre d'accueil de TIG, de travaux non rémunérés et de mesure de médiation-réparation dans les services municipaux et de la métropole
- Poursuivre les modules de sensibilisation collective autour des thématiques des violences faites aux femmes et des conduites addictives.
- Optimiser le lien entre les professionnels de la PJJ et les autres travailleurs sociaux des quartiers car les mesures pénales concernant les mineurs sont d'une durée limitée et il est important de préparer la levée de la mesure avec l'environnement.
- Optimiser le retour dans le quartier après une sortie de prison en renforçant les liens SPIP – structures de proximité.

## La culture pour tous dans les quartiers

La Ville s'est dotée d'un document d'orientation culturelle, débattu par le Conseil Municipal lors de sa séance du 27 octobre 2014. Trois axes majeurs déclinent les ambitions et les projets de la Ville dans le domaine culturel : donner l'envie de culture à tous, favoriser la création et l'innovation et asseoir la culture comme facteur d'attractivité et de rayonnement.

Le premier axe relatif à la diffusion de la culture au plus près des citoyens résonne parfaitement avec les objectifs fixés par le Pacte de Cohésion Sociale et Territoriale, et donc le contrat de ville. En effet, le premier objectif fixé dans ce cadre vise à mettre « les quartiers au cœur du projet culturel ». Il s'agit :

- de soutenir les acteurs culturels implantés dans les quartiers et d'accompagner les événements culturels de proximité qu'ils soient portés par des associations ou avec le soutien des centres d'animation de quartier.
- de développer les relations entre les acteurs culturels, les acteurs sociaux et les acteurs économiques par la mise en place de temps de rencontre et d'échanges sur l'espace public.
- d'étendre progressivement les temps forts de la vie culturelle de la Ville dans chacun des huit quartiers.
- d'accompagner, de structurer et de valoriser les pratiques amateurs.
- de faire des nouveaux équipements culturels de proximité des lieux de vie sociale ouverts sur les quartiers (et au-delà) à l'image de ce que sera la Salle des Fêtes du Grand-Parc une fois réhabilitée.

## La Politique sportive et la politique de la ville

La Ville de Bordeaux agit au titre de l'intérêt général pour le développement sportif sur son territoire, recherchant l'accès au sport pour le plus grand nombre, tout en reconnaissant l'exemplarité de la performance. Dans un projet présenté au conseil municipal du 25 mai 2009, la ville a défini les 3 axes du développement de sa politique sportive, et son engagement en qualité de gestionnaire, partenaire et opérateur.

### **Avec le Sport Educatif et Loisirs (axe 1), la Ville de Bordeaux agit au cœur de la dynamique du sport de proximité.**

Afin d'accompagner les évolutions rapides du monde sportif, la ville soutient le fonctionnement régulier des clubs et les projets associatifs avec les objectifs suivants :

- Ouvrir l'ensemble des pratiques au plus grand nombre ;
- Exploiter le rôle essentiel du sport santé ;
- Favoriser l'accessibilité et la pratique adaptée à tous les handicaps ;
- Prendre en compte les nouveaux besoins exprimés dans les modes de pratiques ;
- Utiliser le sport comme outil d'éducation ;
- Développer le sport féminin et permettre l'accession des femmes aux fonctions dirigeantes des associations.

Dans sa mission de gestionnaire, la ville de Bordeaux améliore le maillage territorial dans l'offre d'équipement, notamment par la construction d'équipements dans les quartiers à forte évolution : le gymnase Virginia dans le quartier de Caudéran et salle Ginko dans le nouveau quartier de Bordeaux-Lac. Elle adapte ses horaires d'ouverture aux nouvelles attentes de la population et offre de nombreux espaces de pratique sportive libre : Parc des sports Saint Michel, skate-parc des Chartrons et de Caudéran, Plaine des sports Colette Besson.

Dans ses actions d'animation sportive, la priorité est donnée à la proximité, avec par exemple l'apprentissage du savoir-nager dès le plus jeune âge, le développement de régulateurs sportifs sur les sites d'accès libre, les événementiels gratuits tels que Quai des Sports ou la plage de Bordeaux Lac.

## Une offre sportive municipale riche à visée éducative

### Les écoles multisports

L'école multisports est une offre à caractère éducatif proposant à des jeunes âgés de 4 à 12 ans de découvrir une palette d'activités sportives, à des fins d'éveil, de découverte, d'information et de connaissance, au travers des notions prioritaires de jeu et de plaisir.

L'école multisports a pour vocation de contribuer à l'intégration des pratiques sportives dans l'éducation des plus jeunes. Par leurs caractéristiques premières, les pratiques sportives doivent :

- Favoriser l'éveil et la découverte ;
- Participer à l'autonomie de chacun par l'information et la connaissance ;
- Contribuer à l'apprentissage de la vie en collectivité ;
- Développer l'envie, le goût et la participation par le plaisir et le jeu ;
- Contribuer à l'équilibre physique et psychique de chaque jeune.

Pour ce faire la Ville s'appuie sur 12 acteurs associatifs qui permettent à un millier d'enfants de découvrir cette formule ludique, éducative et sportive.

Elle a développé une charte qualité des écoles multisports qui fédère et structure les acteurs pour une plus grande efficacité au service des enfants.

### La ville, opérateur du sport scolaire

La Ville de Bordeaux et l'Inspection académique de la Gironde ont établi un partenariat selon lequel des projets éducatifs municipaux accompagnent l'action éducatrice de l'Etat. Le lien entre les acteurs et les écoles a permis de mettre en œuvre des actions régulières et innovantes.

Ainsi, au travers de la convention éducative signée pour 3 ans, la ville met en place 32 actions autour de 6 grands thèmes que sont la santé, la prévention, la citoyenneté, l'éducation à l'environnement et au développement durable, l'éducation physique et sportive et les dimensions artistiques et culturelles. Au sein de cette convention, 7 disciplines sportives sont dispensées telles que la natation, le tennis de table, le BMX, le golf, la voile, l'escrime et le patinage.

## Les piscines au service du savoir nager

Désireuse de favoriser l'apprentissage de la natation dès le plus jeune âge et de permettre aux jeunes Bordelais d'accéder aux activités nautiques, la Ville de Bordeaux mène une politique ambitieuse à destination des élèves des écoles élémentaires.

Tous les élèves des écoles primaires scolarisés à Bordeaux bénéficient d'un parcours de nage durant les trois années de leur scolarité du CP au CE2 (4 cycles de natation durant les 3 années). De plus, dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires mis en œuvre à la rentrée 2014, tous les élèves de CM1 et CM2 profitent d'un cycle complet de nage chaque année. Ainsi un élève d'élémentaire inscrit dans une école bordelaise bénéficie de 6 cycles d'apprentissage de la natation au cours de ses 5 années de scolarité.

Cet apprentissage se poursuit les années suivantes avec la mise à disposition des piscines pour les classes du second degré et de l'université dans le cadre de l'éducation physique et sportive.

## L'Ecole Bordelaise des Activités Aquatiques

Les équipements aquatiques bordelais s'appuient également sur un dispositif appelé Ecole Bordelaise des Activités Aquatiques (EBAA) piloté par la Ville de Bordeaux et accompagné par des clubs sportifs bordelais. Cette structuration permet de proposer un panel d'activités autour de trois grandes thématiques que sont la familiarisation, l'apprentissage, et les activités de bien-être et de détente.

### **Familiarisation et apprentissage**

Dès 3 ans, la ville propose un éveil aquatique favorisant la familiarisation, l'autonomie et l'apprentissage des plus jeunes. En complément, l'activité aquatique des familles avec les plus jeunes (3/6 ans) développe l'apprentissage des règles d'hygiène et de sécurité en présence des parents.

À partir de 6 ans, les enfants apprennent à nager, se perfectionnent et découvrent de nouvelles activités aquatiques dans le cadre des leçons de natation. Un lien avec les clubs sportifs de natation est alors créé pour poursuivre vers la performance.

Ce même dispositif est organisé pour les adultes, complété par des activités de remise en forme et de bien-être.

Chaque année, près de 30 000 leçons et activités sont ainsi dispensées dans les centres aquatiques de la Ville de Bordeaux.

### **Sport détente et sport santé**

Les 4 piscines de Bordeaux proposent une carte d'activités complète pour les adultes et les seniors. Les Bordelaises et les Bordelais disposent d'un large choix : aquagym, aqua-jogging, l'aqua-phobie, aquagym-prénatale, activité senior et le sports-océan.

## Le rôle éducatif majeur des clubs sportifs

Le développement des activités physiques et sportives répond aux nécessités de satisfaire des besoins sociaux essentiels. Les structures associatives permettent de répondre aux attentes en matière de loisirs et de pratiques sportives et sont le témoin de la vitalité du territoire.

Elles participent à l'animation des jeunes et des moins jeunes et garantissent un rayonnement territorial.

La Ville de Bordeaux soutient financièrement les associations sportives bordelaises. Ce financement se présente sous deux formes. D'une part, une aide financière pour le développement et le fonctionnement de la structure, la mise en œuvre d'événements sportifs et l'aide à l'investissement matériel.

D'autre part, la valorisation des aides diverses consenties par la collectivité, comme la mise à disposition des équipements sportifs, l'aide technique, logistique, humaine, matérielle et de communication dans la réalisation de projets ou de manifestations sportives. Le mouvement sportif Bordelais représente plus de 40 000 adhérents dont près de 35% sont des femmes. La proportion de jeunes de moins de 18 ans est également significative : 45% des licenciés.

#### Représentation du mouvement sportif bordelais

Hommes – de 18 ans	29 %
Femmes – de 18 ans	15%
Hommes	30%
Femmes	16%
Hommes séniors	2%
Femmes séniors	4%
Hommes dirigeants	2%
Femmes dirigeantes	1%

### Des équipements sportifs de proximité

Concernant les équipements sportifs, la Ville de Bordeaux met à disposition de ses associations sportives et des établissements scolaires près de 300 000 heures de créneaux d'entraînements, d'apprentissage et de compétitions sur les installations sportives, pour un montant total de valorisation de 11 millions d'euros

Pour faciliter l'accès des usagers les plus éloignés de la pratique sportive, Certains équipements sportifs sont en accès libre :

#### Parc des Sports Saint Michel

Elément essentiel et emblématique de l'aménagement des quais rive gauche, le Parc des Sports Saint-Michel a ouvert au public le 1er mai 2009. Cet espace inédit de 5,5 hectares situé en bord de Garonne entre l'accès au Pont de pierre et le quai Sainte-Croix, propose plusieurs aires de promenade et de détente, ludiques ou sportives de plein air, gratuites et libres d'accès.

Sur le plan sportif, le Parc des Sport Saint-Michel propose un accès toute l'année à une aire de football sur terrain synthétique, une aire de beach, un terrain de basket extérieur, un fronton et une aire engazonnée pour diverses pratiques (badminton, ultimate frisbee, etc.)

Confié à des régulateurs du service des sports, cet équipement unique est un maillon essentiel de la vie du quartier par son côté innovant et l'offre sportive qu'il propose. Lieu central d'animation et d'événements en tous genres (manifestations sportives, exposition pique-niques, concerts, etc.), le Parc des Sports St Michel est devenu un lieu incontournable de la vie Bordelaise.

### Skate Parc des Chartrons

Avec ses creux, ses bosses, ses murs, ses cuvettes, ses bancs, ses modules en béton, acier, granit, résine, bois, le skate parc des Chartrons, lieu emblématique de la ville, propose des aires de glisse convenant aux mordus des courbes et des sauts, aux amateurs de mobiliers urbains et même aux moins de 10 ans, pour lesquels la première zone spéciale de France a été aménagée.

Le skate parc des Chartrons est composé de 4 aires d'évolution : les aires de mini-rampes et bowl, une aire de cascades, une aire urbaine et une aire réservée aux enfants de moins de 10 ans.

### Skate Parc de Caudéran

Inauguré en 2014, ce « street parc » ou « street plaza » comme le dénomment les spécialistes de la discipline, tente de reproduire les particularités urbaines du centre ville. Composé de bancs, escaliers, rampes, de murs courbes et droits et d'obstacles semblables à celui d'un environnement urbain, cette aire de pratique a la particularité d'intégrer des éléments de verdure comme des bacs à fleurs ou des jardinetts.

### Espaces sportifs d'orientation

Dans le cadre de sa politique de développement du sport pour tous, la Ville de Bordeaux a développé 15 espaces sportifs d'orientation sur ses équipements sportifs. Accessible et en libre service, ces installations sont largement utilisées par les écoles et les professeurs d'EPS.

Conscient de l'essor de cette discipline, le service des sports engage une seconde phase de développement des équipements au sein des parcs et jardins de la ville, afin de disposer de 6 espaces sportifs d'orientation supplémentaires dans des milieux naturels, croisant activité sportive et découverte de la faune et de la flore.

### **Des événements sportifs estivaux structurant d'une dynamique éducative**

Outre le soutien aux événements sportifs portés par des structures associatives ou des organisateurs privés, la Ville de Bordeaux pilote deux événements estivaux majeurs que sont le Quai des Sports et la Plage du Lac, puisque qu'à eux deux, ils regroupent près de 95 000 visiteurs durant l'été.

### Plage du Lac

Installée aux abords du Lac de Bordeaux depuis 1990, la plage du Lac ouvre chaque année de juin à septembre. Chaque saison, près de 52 000 visiteurs, dont 22 000 baigneurs, viennent profiter de cet espace naturel aux portes de Bordeaux. L'engouement général est favorisé par la mise en place d'une programmation événementielle quotidienne et gratuite à destination des familles. Ainsi les plus jeunes et les moins jeunes peuvent s'initier aux activités nautiques (voile, canoë, sauvetage, aviron, etc.) ou participer à des tournois et animations divers (escalade, trampolines, etc.) organisés quotidiennement.

## Quai des Sports

Organisé depuis 2008 par la Ville de Bordeaux et l'association Bordeaux Sports, c'est l'événement sportif majeur de l'été bordelais. Près de 45 000 personnes font escale chaque été sur le Parc des Sports Saint-Michel, pour s'initier ou pratiquer gratuitement les nombreuses disciplines sportives et de bien-être qui marquent cet événement étalé sur un mois. Cette manifestation permet à tous de participer gratuitement à plus de 40 animations sportives (escalade, tyrolienne, tir à l'arc, fitness, baby gym...). Au-delà des activités sportives, chacun peut s'adonner au plaisir de la lecture (bibliothèque éphémère), participer à des ateliers pédagogiques et à des animations culturelles en tous genres. Chaque année, la manifestation est ponctuée de nombreux temps forts : journée des enfants, journée de la Santé, Girondins Tour, soirée Cinésites, etc.

*« Pour Quai des Sports, nous voulons avec toujours plus d'ambition, de plaisir et de volonté, permettre à tous notamment aux enfants, de bénéficier de vacances sportives exceptionnelles au cœur de notre ville. L'éco-citoyenneté, le développement durable, la promotion de la santé et du bien-être seront encore des thématiques fortes de cette fête du sport sur les quais », Arielle Piazza, Adjointe au Maire chargée de la jeunesse, des sports et vie associative et Michel Andrieux, Président de Bordeaux Sports Champion Olympique d'aviron aux Jeux Olympique de Sydney en 2000.*

## La jeunesse

Quand nous parlons de la jeunesse de qui parlons-nous ? Globalement les pouvoirs publics et les dispositifs définissent une tranche d'âge qui irait de 12 à 25 ans. Nous avons fait le choix de définir deux grandes périodes les 12/16 ans et les 16/25 ans.

**Jusqu'à 15-16 ans**, les acteurs des politiques publiques locales s'adressent à des publics d'enfants et de préadolescents en période de construction. Les besoins liés à ces tranches d'âges en font des publics que l'ont dit « captifs ». Nous les retrouvons dans un certain nombre de structures socio-éducatives et de loisirs entre autres les Centres Sociaux, les centres d'animation de quartier.

**A partir de 16 ans**, les jeunes commencent à acquérir une certaine autonomie du point de vue de la construction personnelle. Les loisirs encadrés ne sont plus l'unique réponse pour ce public d'« adolescents » et de « jeunes adultes ». Les besoins exprimés vont être de pouvoir accéder à l'indépendance matérielle et financière. Ainsi, à partir de 16 ans, les jeunes d'inscrivent plus dans une demande d'accompagnement vers les attributs de l'âge adulte (emploi, logement...). En ce sens, ils interpellent toutes les dimensions de l'action publique. C'est ici qu'une politique jeunesse prend forme, elle vise l'accompagnement des jeunes dans cette période de la vie vers leur basculement dans l'âge adulte.

Elle s'impose d'autant plus que la jeunesse, envisagée comme condition sociale, culturelle et économique, tend à se précariser et s'allonger. Plusieurs raisons sont indentifiables :

- Déclin des rites de passage vers l'âge adulte (symboliques comme institutionnels).
- Entrée dans la vie active rendue difficile en raison d'une situation économique fragile et aléatoire.
- Allongement des études.

Cette réflexion doit nous amener à une meilleure connaissance des jeunes âgés de 16 à 25 ans notamment celle des quartiers prioritaires.

Trois questions (sans réponses immédiates) pourront nous aider à définir notre méthodologie de travail :

- Comment les jeunes des quartiers traversent cet âge de la vie ?
- Constituent-ils une composante singulière de la jeunesse contemporaine ?
- L'action publique doit-elle envisager ces jeunes de manière spécifique et comment ?

Ce tableau nous montre l'importance de la jeunesse dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de Bordeaux:

- 12/15 ans fortement présents sur les territoires du Grand Parc, de la Benauge, de Bacalan et du lac
- Les plus de 15 ans sont fortement présent sur Bordeaux sud notamment à Saint Michel

Comparaisons statistiques des quartiers par rapport à la moyenne de la ville (ABS)										
	IRIS Le Lac 3 (Quartier Le Lac)	IRIS Bacalan 1 - Bacalan 3 - Bacalan 4 (Quartier Bacalan)	Q1 - Bordeaux Maritime	IRIS Chartrons-Grand-Parc 6, 7, 8 et Saint-Seurin-Fondaudège 3 (Quartier Grand-Parc)	Q2-Grand-Parc	IRIS Gare Saint-Jean 1 et 3 (Quartier Bègles Carle Vernet/Terre Neuves)	IRIS Capucins-Victoire 1,3,4,5,6 et 8 (Quartier Saint-Michel)	Q6-Bordeaux Sud	IRIS La Bastide 4 (Quartier Benauge)	Q7- La Bastide
0-14 ans										
15-29 ans										

**Légende :**



Nous savons, notamment grâce aux chiffres de l'ONZUS, que les jeunes des quartiers populaires rencontrent plus de difficultés dans leurs parcours scolaires que les autres jeunes et accèdent moins aux études supérieures.

Ainsi, en 2009-2010, si 22,5 % des collégiens de France métropolitaine avaient un an ou plus de retard scolaire, ce pourcentage atteignait 37,1 % dans les Zones urbaines sensibles (territoires prioritaires de la Politique de la Ville), soit plus d'une fois et demie supérieur à la moyenne nationale.

Aussi, les élèves résidants en territoires prioritaires de la Politique de la Ville s'orientent plus souvent en filière professionnelle que générale : 22,8 % d'entre eux sont inscrits en filière générale en première contre 43,8 % pour les jeunes des autres territoires et, à l'inverse, 57,3 % des élèves résidant en territoires prioritaires de la Politique de la Ville sont inscrits en filière professionnelle en première, contre 36,5 % pour les autres.



Enfin les filières les plus suivies par les élèves résidant en territoires prioritaires de la Politique de la Ville concernent les premières CAP (31,6 % des élèves résidant en territoires prioritaires de la Politique de la Ville) et les Terminale BEP (25,7 %).

Or en France où le capital scolaire représente, certainement plus qu'ailleurs, la meilleure « arme de protection » contre les instabilités du système économique, les jeunes qui disposent d'un faible niveau d'éducation, doublé de peu ou pas d'expérience(s) professionnelle(s), sont les jeunes les plus concernés par le chômage et les emplois précaires, et inversement.

En conséquence, en 2011, sur les 36,1 % de jeunes actifs résidants en territoires prioritaires de la Politique de la Ville, 21,5 % étaient en emploi et 14,6 % au chômage. Rapporté à la population active, le taux de chômage des jeunes résidant dans les territoires prioritaires de la Politique de la Ville s'élevait ainsi à 40,7 %, soit environ 20 points de plus que le taux de chômage des jeunes en France, lui-même supérieur d'environ 10 points à la moyenne nationale.

C'est notamment en tenant compte de ces diagnostics socioéconomiques que les décideurs locaux et nationaux qualifient les jeunes des quartiers populaires de « public en difficulté » ou de « public vulnérable ».

Ces dénominations renvoient à une très large partie, certainement la majorité, des jeunes dans les quartiers populaires qui peinent à s'inscrire dans une stabilité sociale et professionnelle et parviennent difficilement, sinon pas du tout, à se projeter dans l'avenir. Leurs demandes s'inscrivent très souvent dans *l'immédiateté et l'urgence*. Ils constituent les variables d'ajustement des conjonctures économiques. Ainsi, lorsque le tissu industriel local se porte bien et génère de l'activité, ces jeunes se voient embauchés massivement dans le marché de l'emploi, notamment dans le cadre de missions temporaires. Et inversement, dans une période où la croissance se ralentit ou entre en récession, ils en sont les premiers exclus.

Il existe tout de même une multitude de parcours de vie au sein de la jeunesse des quartiers populaires. Il n'en demeure pas moins vrai que tous les jeunes de ces territoires urbains ne sauraient se confondre et s'envisager comme un bloc monolithique.

Cependant, les difficultés plus grandes auxquelles se heurte l'écrasante majorité d'entre eux à l'école, doublées d'un taux de chômage plus important, participe à la construction d'un public dit « spécifique » au sein de la jeunesse contemporaine, public qui attire singulièrement l'attention des décideurs publics. Cette situation rend également certains jeunes vulnérables aux comportements déviants (violence, trafic, incivilités, etc.) et devient alors un problème à traiter par les décideurs, ce encore plus quand, de leur point de vue, la « paix sociale est menacée dans un territoire ».

La participation peut être envisagée comme un outil précieux pour reconstruire du lien avec ces jeunes. Toutefois, afin de concevoir une scène participative se pose généralement, chez les décideurs publics comme dans les institutions et parfois le milieu associatif, la question préalable du projet ou du désir de projet, ce qui va constituer un frein dans l'inscription des jeunes dans des processus participatifs. (Chafik Hbila L'engagement des jeunes en difficulté/2014)

Afin de mieux accompagner la jeunesse dans les quartiers prioritaires, la ville de Bordeaux à travers le pacte de Cohésion Sociale et territoriale propose une approche globale et transversale visant à articuler les dispositifs (politique de soutien aux opérateurs jeunesse, dispositifs spécifiques : Je

relève le DEFI, conseil des jeunes, CLSPD,VVV...) et propose d'accompagner les acteurs de la jeunesse en tenant compte des caractéristiques du public.

Pour ce faire des groupes de réflexions thématiques et d'échanges de pratiques pourront se mettre en place en tenant compte des spécificités territoriales.

- Pour les moins de 16 ans un renforcement des espaces d'accueil et un soutien important des projets générés. Un accompagnement des équipes sur les territoires.
- Pour les plus de 16 ans renforcement ou création d'espaces adaptés favorisant la prise d'autonomie et la participation notamment dans les domaines de l'emploi, du logement, de la santé... en s'inspirant des dispositifs mis en place par le réseau d'Information Jeunesse.
- Des espaces d'échanges de pratiques à l'échelle de la commune et des territoires (Observatoire scientifique du PACTE de Cohésion Sociale et territoriale).
- Des propositions de rencontre/ déplacement sur des réseaux spécialisés de la jeunesse (Rencontres nationales des élus et professionnelles de la jeunesse....).

En conclusion nous pouvons dire que les questions de jeunesse doivent s'appuyer sur une approche globale en tenant compte des spécificités territoriales. Plus spécifiquement dans le contrat de ville elles interrogent toutes les thématiques (Emploi, sports, culture, participation...). Néanmoins l'interrogation des postures, donc des pratiques professionnelles visant à s'adapter au public est une des questions centrales qui doit se partager par toute la chaîne des accompagnants de la jeunesse (Pouvoirs publics, institutions, associations) afin d'être le plus cohérent et le plus pertinent possible. C'est à ce titre que nous proposerons des espaces de travail et de réflexion.

## Pilier N°3 : le cadre de vie et le renouvellement urbain

### Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)

Certains territoires doivent urgemment être raccrochés à la dynamique globale de la ville. C'est particulièrement le cas de la Benauges et des Aubiers qui bénéficient par ailleurs du NPNRU.

Le nouveau Contrat de ville, le Programme de renouvellement urbain, les dynamiques d'Projet éducatif de Territoire (PEDT), le Contrat local de santé... doivent nous permettre de travailler collectivement sur les quartiers dans une gouvernance régénérée et inclusive.

Les quartiers des Aubiers et de la Benauges partagent des caractéristiques communes :

- Ce sont des quartiers composés quasi exclusivement de logements sociaux datant des années 1950-1970 ;
- La diversité sociale et fonctionnelle est faible ;
- Ils cumulent des indicateurs de fragilité sociale : un taux de chômage élevé, un revenu médian très faible, un fort taux de dépendance aux prestations sociales et une surreprésentation des familles nombreuses et monoparentales.

Sur ces deux quartiers, situés au cœur de secteurs en pleine évolution (Bordeaux Nord et Plaine rive droite), il existe un risque de décrochage par rapport à la dynamique globale de la ville.

### LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA BENAUGES

Le PRU de la Benauges fait partie intégrante du projet urbain Joliot-Curie mené en partenariat avec le GPV des Hauts de Garonne et les communes de Cenon et Floirac entre 2010 et 2012.

Le **projet Joliot-Curie** défend les thématiques d'intérêts communs suivantes :

- Mettre en valeur les qualités paysagères du site et travailler sur les continuités paysagères ;
- Intégrer de nouvelles mobilités : retourner les quartiers vers les nouveaux réseaux de transports en commun (TCSP) et la création de nouveaux cheminements doux ;
- Surmonter les contraintes liées à la présence d'infrastructures d'agglomération : les voies ferrées et les boulevards Joliot-Curie et Entre-deux-Mers ;
- Mettre en œuvre des moyens de gérer les inondations régulières du secteur en minimisant l'impact sur son fonctionnement et ses nouveaux usages ;
- Programmer la réhabilitation du parc de logements pour un meilleur confort d'usage et lutter contre la précarité énergétique ;

- Diversifier la programmation pour une plus grande mixité du territoire :
  - diversifier les logements dans leurs formes, leurs statuts et leurs typologies,
  - développer la fonction économique du secteur,
  - renouveler le secteur par le levier du sport, des loisirs et de la culture.

Les **spécificités du projet Bordeaux-Benauge** visent à changer l'image du quartier en menant en parallèle deux stratégies :

- Changer l'image du quartier de l'intérieur : restaurer l'image du quartier auprès des habitants afin qu'ils en soient fiers, développent un sentiment d'appartenance et retrouvent l'envie de s'y investir ; pour cela, un travail est à mener pour valoriser les usages existants et l'espace urbain dans lequel ils prennent place au quotidien ;
- Changer l'image du quartier vis-à-vis de l'extérieur : requalifier les " façades " du quartier et désenclaver le site en l'ouvrant largement vers l'extérieur.

Le projet de renouvellement urbain a pour ambition de donner un nouveau rôle à ce quartier en améliorant la qualité de l'habitat, le diversifiant, et en mettant en valeur ses atouts parmi lesquels la présence de plusieurs équipements publics dont le rayonnement dépasse largement la Benauge : la piscine Galin, le gymnase Jean Dauguet, ou encore le parc Pinçon ; mais également en prenant en compte les questions d'éducation, de développement économique...

L'orientation stratégique majeure va être l'articulation des échelles : celle des sous quartiers éclatés avec celle de l'ORU Joliot-Curie, celle de l'ORU avec celle de la plaine rive droite, celle de la plaine rive droite avec celle de la métropole. Ce processus d'articulation par échelles emboîtées va devoir jouer sur de multiples cordes.

Celle des **mobilités** : l'enjeu sera d'arbitrer localement entre la nécessité de fluidifier les mobilités et celle de desservir des quartiers en impasses à cause de ces voies.

Le maintien d'une circulation à 2X2 voies a été acté sur le boulevard Joliot-Curie. Pour les TCSP, deux lignes viendront desservir le quartier : une ligne empruntant le pont Saint Jean qui traverse la Benauge, l'autre assurant le bouclage des ponts qui tangente la Benauge.

Les **principes généraux de recomposition urbaine** se basent sur la richesse des lieux en s'inspirant des formes et de la composition de la cité Pinçon. Les formes développées dans le plan guide constituent donc des ponts entre l'héritage du passé et les enjeux contemporains de densité et de compacité. Elles comprennent des bâtiments relativement hauts (R+8) couplées à des bandes de logements et d'activités en R+1/+2 permettant de reconstruire le rapport à l'espace public et aux jardins. Ainsi, il s'agit de recomposer des îlots compacts aux volumétries complexes, mais assurant les alignements le long des rues. Le préalable est la démolition des maisons et petits collectifs d'Aquitanis donnant sur la rue Alexander Fleming, du collège, ainsi que de la barre D de la cité Blanche qui, outre le fait qu'elle ferme la cité Blanche par rapport au reste du quartier, est en très mauvais état et connaît divers problèmes d'occupation.

Le **paysage sera recomposé**, réservant des vides généreux dont la fonction première est d'ouvrir le quartier, lui rendre de la profondeur et de l'épaisseur. Cette trame de vides favorise une circulation aisée, notamment piétonne, entre les constructions et les différents lieux du quartier, dans un environnement de qualité, et permettant de retisser des liens entre les deux cités.

Les habitants, tout en déplorant son état d'abandon, ont témoigné leur attachement au square Pinçon qui n'est plus le lieu fédérateur central et structurant qu'il était dans le passé. Ce symbole de la Cité de la Benauges est aujourd'hui dégradé, son dessin a perdu de sa force et des usages nocturnes sont sources de nuisances et disqualifient le lieu. Le parc dans son état actuel est difficile d'entretien, car sans cesse dégradé, des usages autres que le passage sont à reconquérir. Il est essentiel de revaloriser ce parc qui véhicule en grande partie l'image du quartier et de restaurer, dans les faits, son statut de parc public.

### De nombreuses interventions sont prévues sur le parc de logements.

Pour rappel, le projet prévoit :

- 186 logements démolis,
- 880 logements réhabilités,
- 545 logements construits.

Les bailleurs Coligny et Aquitanis ont mis en place un programme de réhabilitation de leur parc, hors démolitions, s'étalant jusqu'à 2020.

Le volet relatif à la **programmation économique** répond à deux objectifs opérationnels :

- Soutenir les activités productives et artisanales avec la création de nouvelles capacités d'accueil pour le tissu de PME déjà présentes sur le territoire autour d'un réseau d'innovation. Dans une logique de complémentarité avec les polarités de l'OIN Bordeaux Euratlantique et des grands projets de la plaine rive droite, le développement d'un pôle dédié aux activités artisanales et productives sera privilégié sur ce secteur intercommunal.
- Développer une offre de commerces et services de proximité destinée aux habitants du quartier avec une logique de polarisation. Au regard de l'évolution du site, l'offre commerciale se doit d'être réorganisée et dimensionnée, appelant à une collaboration très étroite de tous les acteurs pour coordonner les éléments d'environnement favorables (qualité des espaces publics, logique d'implantation...) et intégrer cette offre au cœur des programmes mixtes. Le développement d'une offre de commerces et de services viendra ainsi renforcer la dynamique de la programmation habitat et économique.

Le PRU de la Benauges s'ancre également fortement sur **les vocations culturelles et sportives du quartier**.

Le **nouveau pôle culturel** sera implanté de manière stratégique en limite de quartier, très accessible depuis le TCSP et les grands axes viaires. Ce projet de pôle culturel permettra de soutenir les actions déjà implantées au cœur du quartier. Il est en lien direct avec les pratiques et les attentes des habitants, et a vocation à s'ouvrir largement aux habitants du quartier comme aux publics venant d'autres territoires.

La programmation du pôle culturel combine une bibliothèque de quartier et une antenne du conservatoire comme lieu de travail et de mise en représentation (pratiques artistiques : musique, danses, théâtre, arts performatifs...). Cette programmation pourra faire l'objet d'une réflexion autour d'un équipement mutualisé développant des passerelles avec les thématiques liées à la parentalité et à l'éducation.

En ce qui concerne **le sport**, le projet s'attache à réadapter les équipements aux attentes et besoins actuels en développant une stratégie de mutualisation intercommunale afin d'optimiser leur fonctionnement d'une part, et de créer un véritable pôle sportif structurant, d'autre part. Il s'agira alors de dynamiser les échanges inter-quartiers, de créer les conditions de la mixité sociale, en forgeant une identité valorisante à ce territoire.

Enfin, la question de l'animation du quartier en lien avec les actions et opérations prévues est essentielle pour la vie du projet. Le point infos projet urbain et vie quotidienne du quartier ouvert depuis novembre 2014 rue du professeur Calmette est un lieu ressource proposant des expositions (de la démarche et du projet urbain), un espace relai auprès de la population pour toutes les préoccupations de la vie quotidienne (emploi, santé, culture, loisirs...) et un lieu de concertation et de dialogue autour du projet urbain dans toutes ses composantes.

### **Benauges / Calendrier**

Le projet de la Benauges prendra du temps ; néanmoins, des premières opérations ont déjà été engagées.

En 2013, l'aire de jeux, le terrain de pétanque et un nouveau local associatif ont été aménagés le long de la rue du petit cardinal, devant l'école. Le programme de logements individuels Echop' d'Aquitanis rue du Petit Cardinal a été livré fin 2013.

En outre, le point infos projet urbain et vie quotidienne a ouvert ses portes en novembre 2014, rue du professeur Calmette.

**Dans les prochains mois, un certain nombre de travaux** vont démarrer dans le quartier :

- La première tranche du réaménagement du parc Pinçon, pour lequel les études sont en cours, commencera en septembre 2015 et sera finalisée en juin 2016. Ces premiers travaux consistent en l'aménagement du parvis des écoles : les entrées des écoles élémentaire et maternelle seront retournées côté parc, un vaste parvis sera aménagé et sécurisé rue Poincaré et rue Branly par des grilles en chicane permettant de limiter les accès aux deux-roues, des bancs, corbeilles, arceaux vélos et un nouvel éclairage pour un meilleur confort au quotidien seront installés. De larges fosses végétalisées ponctueront cet espace minéral afin de garder au maximum la végétation existante et d'apporter de la fraîcheur. L'aire de jeux sera entièrement repensée avec du gazon synthétique et des structures adaptées aux enfants et d'autres aux adolescents.
- Le Groupe scolaire de la Benauges va faire l'objet de travaux de remise aux normes, de réhabilitation thermique et de mise en accessibilité ; les études vont débuter en septembre 2015 et le chantier, qui se déroulera en site occupé, s'étalera sur 3 phases, à partir de fin 2016.
- La rue Raymond Poincaré doit être reprise partiellement pour compléter l'offre en stationnement suite aux travaux du parvis des écoles ; les études et travaux seront menés par la Métropole en 2016 (planning des travaux restant à préciser).

- L'espace sportif Galin sera en travaux également à partir de 2016 : passage en synthétique du terrain de football, restructuration complète de la piscine et réorganisation des espaces sportifs.
- Les réhabilitations de Coligny pour les bâtiments A et B se dérouleront d'avril 2015 jusqu'à fin 2016.
- Le chantier d'un nouveau bâtiment de Coligny démarrera en fin d'année 2016 pour 65 logements : la résidence Entre-Deux-Mers. Coligny prévoit sa livraison pour fin 2018 ; elle sera dédiée essentiellement aux relogements des ménages de la barre D qui souhaitent rester dans le quartier.

Les chantiers des deux nouveaux bâtiments d'Aquitanis démarrent :

- fin 2015 pour une opération de 14 logements (Vim) dans la continuité du programme de logements Echop', rue du Petit cardinal
- début 2016 pour une opération de 26 logements (Soyooz) en lieu et place de l'antenne Aquitanis.

**A partir de 2017**, ce sont d'autres travaux qui seront poursuivis ; les calendriers de ceux-ci seront précisés à la suite des études en cours :

- Les réhabilitations engagées par les bailleurs Aquitanis et Coligny vont se poursuivre.
- Les démolitions prévues (barre D -160 logements- en 2018 ; maisons individuelles et plots - 26 logements en 2016/2017 ; collège et centre commercial des bastides en 2019-2020) vont permettre de libérer du foncier pour créer de nouveaux logements.
- L'implantation de nouvelles activités économiques, potentiellement génératrices d'emplois, est identifiée (locaux d'activités) le long du boulevard Joliot-Curie.
- Le centre commercial des Bastides doit être relocalisé sur l'îlot Cacolac, en entrée du quartier (projet et calendrier restant à préciser).
- Un nouvel accueil petite enfance, structure innovante répondant au mieux aux besoins des habitants, sera construit sur un foncier disponible, accessible depuis la rue du professeur Vincent, à proximité du multi-accueil existant, ce qui permettra de mutualiser le jardin afin de favoriser les échanges pédagogiques.
- La programmation du pôle culturel d'ici 2020 doit intensifier la vie culturelle et associative du quartier. A l'extérieur, un large parvis doit quant à lui être aménagé comme un espace de représentation pour accueillir des événements culturels publics.

### LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN AUBIERS-LAC

Les résidences du Lac et des Aubiers sont intégrées dans les périmètres et dispositif des quartiers prioritaires en politique de la ville. Elles comptent **3 800 habitants** pour 1 300 résidences principales, quasi exclusivement en logement social. Ce quartier bénéficie des crédits de l'Agence nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) depuis 2010.

Les réflexions sur l'aménagement urbain du quartier des Aubiers sont engagées depuis 2007 (marché de définition puis étude pré-opérationnelle) et ont été formalisées en 2012 par un plan guide de composition urbaine et paysagère, basé sur l'étude urbaine menée par l'agence François Leclercq.

**Le projet élaboré** par la Ville et ses partenaires (les bailleurs, Aquitanis et Domofrance, Bordeaux Métropole, le conseil régional et l'Etat) **poursuit les trois objectifs** suivants :

#### Désenclaver le quartier et le relier à la ville :

- la constitution progressive d'un nouveau maillage viaire pour simplifier les parcours en requalifiant les espaces publics : aménagement et prolongement du cours des Aubiers (en cours), reprise des voiries existantes, création de nouvelles voiries, prolongement de l'avenue Laroque, une nouvelle voie entre les Allées de Boutaut et la rue Lucien Faure avec lignes de TCSP ;
- Mise en valeur de la trame verte d'agglomération (liaison Lac – Garonne) pour relier les Aubiers aux quartiers environnants (BAF et Ginko). Pelouse sud des Aubiers préservée et valorisée.
- Développer les infrastructures liées aux TCSP. Les projets de transports en commun (la ligne C du tramway prolongée jusqu'au nouveau stade en 2015, tram-train du Médoc en 2017, future liaison est-ouest sur les friches Cracovie...) vont induire un basculement de polarité TCSP de la station tramway des Aubiers vers le futur pôle multimodal de Cracovie autour duquel la programmation est un levier important pour accroître la mixité de ce quartier, à travers une programmation d'activités et de commerces.
- Ce quartier deviendra un secteur de passage entre des polarités commerciales, culturelles, paysagères et d'activités. Au-delà d'un maillage pour accueillir de nouvelles circulations, il s'agit de proposer des espaces publics offrant de nouveaux usages et une nouvelle relation espace privé / espace public.

#### Développer la mixité urbaine, notamment par le développement d'activités économiques :

- conquérir de nouveaux espaces et les dédier à l'activité économique (rez-de-chaussée de la résidence du Lac, ancien siège d'Aquitanis).
- favoriser l'accessibilité du quartier et de ses équipements, notamment par l'accessibilité des dalles.

#### Promouvoir une plus grande mixité sociale :

- Un des objectifs du projet urbain des Aubiers consiste à transformer ce secteur en un nouveau morceau de ville, mixte et actif. Le projet propose l'implantation de nouveaux programmes de logements et d'activités pour favoriser une nouvelle densité et une mixité dans le secteur.



- 600 logements à terme : Diversifier les statuts des logements grâce à des constructibilités nouvelles : développer des programmes d'accession à la propriété, libre ou aidée.
- Activités : émergence d'un pôle d'activités lié au pôle d'échanges multimodal Cracovie pourra être assurée par la présence d'une ville «active» sur les Allées Boutaut vers le Lac. Renforcement de la structure commerciale sur le cours des Aubiers. Implantation d'activités dans les plots en rez-de-chaussée de la résidence du lac (sur l'avenue Laroque).

Les **concertations** menées au cours de l'année 2011 ont permis une co-élaboration et une appropriation du projet par les habitants qui y ont participé. Ce projet urbain doit s'appuyer sur les dynamiques déjà enclenchées.

### De nombreuses interventions sont prévues sur le parc de logements.

#### **Les réhabilitations**

Les deux bailleurs sociaux présents sur le quartier ont entamé la réhabilitation de leur parc ; celle-ci sera poursuivie dans les prochaines années.

Aquitanis, sur la résidence des Aubiers, a réalisé récemment les travaux suivants :

- réfection de l'étanchéité et renforcement de l'isolation des toits-terrasses,
- remplacement des menuiseries des logements et des parties communes,
- remplacement de la VMC,
- amélioration du chauffage par l'installation de chaudières collectives à condensation,
- rénovation des ascenseurs,
- restructuration du parking sous dalle et aménagement pour le tri sélectif.
- mise aux normes de l'électricité,
- remplacement des portes et des contrôles d'accès aux coursives,
- réfection des réseaux,
- remplacement des compteurs eau froide et pose de compteurs d'eau chaude à télérelève
- traitement par ITE et embellissement des pignons des bâtiments,
- restructuration des halls d'entrée
- installation de kits économie d'eau
- création de 6 logements de plain pied destinés aux personnes âgées aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> étages de l'ancien siège social d'Aquitanis
- rénovation et agrandissement de l'agence Aquitanis
- 

mise en place de bornes enterrées pour la gestion des ordures ménagères et du tri sélectif sur le cours des Aubiers

Domofrance, sur la résidence du Lac, a programmé les travaux suivants :

- achèvement de la réhabilitation intérieure des logements, démarrée lors de la précédente réhabilitation,
- réfection des parties communes,
- nettoyage des façades,
- amélioration de la sécurité incendie,
- sécurisation et amélioration du fonctionnement de la dalle, y compris l'accessibilité de la résidence,

- amélioration du fonctionnement des parkings souterrains,
- traitement du fonctionnement des logements « troglodytes » en R-1.

Domofrance a aussi un projet de réhabilitation en cours de montage sur les Aubiers, comprenant notamment des travaux d'isolation et de façades, des travaux d'amélioration des parties communes et de rénovation des ascenseurs.

Le maître d'œuvre sélectionné est celui qui conduit la réhabilitation d'Aquitanis sur les Aubiers

Aquitanis et Domofrance : création d'un GIE en vue de la construction d'une chaufferie bois.

### **Les nouvelles programmations**

La mixité de l'offre de logement réside dans plusieurs critères, notamment dans la variété typologique des habitats proposés et dans l'existence d'une chaîne d'accèsion (locatif, accession et investissement). Plusieurs zones de constructibilités potentielles sont ainsi identifiées :

- autour de la résidence du Lac (156 logements dans le cadre de l'opération 50 000 logements, livrés en 2018)
- les Allées de Boutaut (environ 100 logements à plus long terme)
- les Aubiers – Laroque (85 logements, travaux en 2018, puis environ 50 logements à moyen terme)
- la frange du parc sur les friches ferroviaires de Cracovie (environ 300 logements à plus long terme).

### **Les activités économiques**

L'émergence d'un pôle d'activités lié au pôle d'échange Cracovie pourra être assurée par la présence d'une ville « active » sur les allées de Boutaut vers le Lac, dans le prolongement de la ZAC Ravezies et du futur pôle intermodal. Les bureaux bénéficient d'une desserte efficace et de nombreux services complémentaires.

En outre, renforcer la structure commerciale en cœur de quartier est un levier stratégique pour l'urbanité des lieux et pour favoriser le lien social entre les habitants. Il est ainsi prévu la création, ou l'implantation dans des bâtiments déjà existants, de locaux dédiés aux activités économiques. D'une part, de nouveaux commerces et services seront implantés le long de l'avenue de Laroque afin de reconquérir les rez-de-chaussée existants et d'animer le quartier. Cette nouvelle situation sur rue peut permettre de relocaliser certaines activités existantes, implantées au niveau dalle mais souffrant d'un manque de visibilité.

Enfin, Aquitanis prévoit de reconvertir son ancien siège, situé au 94 cours des Aubiers (projet à définir).

La dimension économique sera développée sur le quartier, au travers notamment de plusieurs études à venir (attente avis de l'ANRU) :

- La définition d'une stratégie à mener à l'échelle du quartier
- l'implantation de locaux d'activités dans les pieds d'immeubles de la résidence du lac (étude de faisabilité déjà réalisée mais projet à concrétiser avec le service économique et Domofrance)
- maintien et renforcement des commerces sur le cours des Aubiers
- l'élaboration d'un projet pour le devenir de l'ancien siège social d'Aquitanis

### Les équipements structurants

Deux équipements d'agglomération sont aujourd'hui présents sur le site. Le premier, à vocation sportive, est le terrain de BMX, qui accueille des compétitions nationales. Le deuxième équipement, la ferme pédagogique, accueille régulièrement des scolaires venant des écoles de Bordeaux Métropole. La ferme a cependant besoin de s'agrandir (le surpâturage est avéré), de réaliser des travaux sur les locaux existants et d'en construire de nouveaux (stockage du fourrage et des outils, abris pour les animaux).

La possibilité de relocaliser le service de la Direction des Parcs, des Jardins et des Rives de la Mairie de Bordeaux, chargé de l'entretien des espaces verts de Bordeaux Nord, pourra être étudiée. Aujourd'hui le service utilise des locaux pour son personnel, situés dans le bâtiment de la ferme pédagogique. Il est donc envisagé de le relocaliser à proximité afin de libérer le bâtiment pour la ferme pédagogique.

Plusieurs équipements situés en position charnière entre le quartier des Aubiers et Ginko sont également prévus dans le cadre de Ginko : un gymnase (2017), un établissement d'enseignement privé et le parc public Buhler de 4,5 ha (réalisé).

### Les équipements de proximité

La réhabilitation du terrain de football est désormais réalisée ; la qualité de cette réalisation est importante et répond à la demande des habitants. La nouvelle crèche, fonctionnant en horaires décalés afin de répondre à la demande existante sur le quartier a ouvert ses portes en juin 2013. Plusieurs aires de jeux, jardins et squares de proximité ont été ou seront créés dans le cadre du projet de rénovation urbaine. Disséminés dans le quartier, ils permettront d'une part de valoriser le paysage et de renforcer la trame verte d'agglomération, et d'autre part de répondre aux besoins existants en proposant aux habitants des espaces de proximité agréables et qualitatifs.

La rénovation et l'extension des locaux du centre d'animation, situé au 79 cours des Aubiers est grandement attendue.

Enfin, des travaux de mise aux normes sont prévus sur les bâtiments de deux des trois écoles communautaires du quartier, avant rétrocession à la Ville de Bordeaux. Les travaux sur la maternelle Lac III ayant été réalisés.

Enfin, le **lancement d'une étude préopérationnelle sur le secteur Ouest et Sud des Aubiers** est envisagé (attente avis de l'ANRU). En effet, il s'agit de définir plus précisément l'aménagement ce secteur pour préciser le devenir des projets suivants : le lycée, le groupe scolaire Jean Monnet, le pôle d'échanges multimodal Cracovie, le parking relai et le parking silo, les jardins familiaux, les friches, la bibliothèque, la place du tramway.

### **Aubiers-Lac / Calendrier**

Grâce au travail partenarial et aux crédits engagés, un certain nombre d'interventions ont déjà été réalisées sur le quartier :

- aménagement des terrains de foot (octobre 2012)
- création d'une crèche de 35 places (ouverte en juin 2013)
- démolition de l'immeuble-pont situé au-dessus du cours des Aubiers, soit 12 logements, (2013)
- branchement de la rue Caumont aux allées de Boutaut (été 2013)
- réalisation d'une aire de jeux à la Résidence du lac (inaugurée en mai 2014)
- ouverture du local « point infos projet urbain » au 51 cours des Aubiers en mai 2014
- réhabilitation de l'aire de jeux des Aubiers (été 2014)
- travaux de réhabilitation de certains pignons et parties communes des immeubles (en cours)

### **Les travaux en cours en 2015 :**

- requalification et prolongement du cours des Aubiers
- travaux du groupe scolaire Lac II

### **Les démarrages de travaux prévus en 2016 :**

- aménagement du square Tournemire
- aménagement de la place Ginette Neveu
- requalification et extension du centre social
- poursuite des travaux du groupe scolaire Lac II
- poursuite des travaux de réhabilitation des pignons, des parties communes des immeubles (création de rampes d'accès) et des réseaux intérieurs (Aquitanis)
- création d'une ferme urbaine sur la dalle (Aquitanis)
- traitement des façades commerciales sur le Cours des Aubiers.
- premiers logements de l'ilot témoin 50 000 logements de la Résidence du lac.

**A partir de 2017**, ce sont d'autres travaux qui seront poursuivis (voiries, parkings, réhabilitations, résidentialisation, aménagement de la prairie; chaufferie bois...). Les calendriers de ceux-ci seront précisés dans la convention ANRU.

## 2. Les autres projets de renouvellement urbain (hors ANRU)

### LE PNRQAD - BORDEAUX [RE]CENTRES

Depuis 2002, le projet de requalification du centre historique est en marche. En une douzaine d'années, l'action de la Ville et de ses partenaires en centre ancien s'est considérablement enrichie et a vu ses méthodes d'intervention renouvelées.

En janvier 2002 est signée la convention cadre pour le renouvellement du centre historique d'agglomération. Elle fixe les grands objectifs du projet partagés par la Ville, l'Etat, la CUB, l'Anah et la CDC :

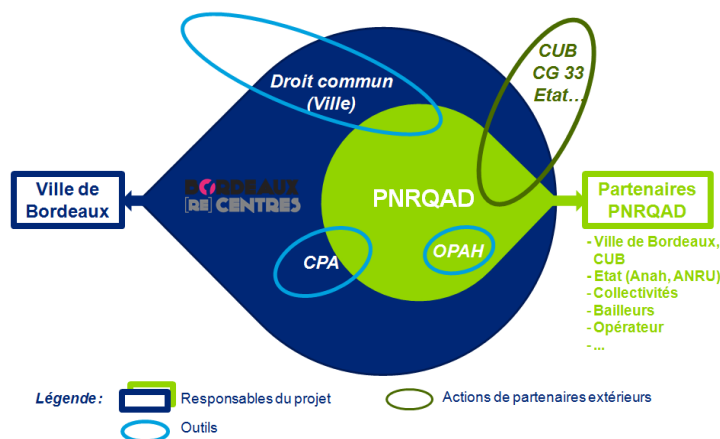
- veiller à l'équilibre entre fonctions de proximité et de centralité participant au rayonnement du centre,
  - offrir un meilleur confort urbain,
  - diversifier et améliorer l'offre résidentielle dans un patrimoine rénové,
  - renforcer la diversité sociale tout en préservant le caractère social de l'occupation des logements.
- En juillet 2002, le projet global définit les objectifs détaillés et la Ville confie à InCité par convention publique d'aménagement (CPA) la réalisation du volet habitat (dont OPAH, PRI...) du projet et le développement d'activités en pied d'immeubles.
  - En 2009, la Ville est lauréate du PNRQAD sur un périmètre recoupant largement celui de la CPA.
  - En 2010, la Ville lance, après des études anthropologiques préalables, une étude urbaine destinée à définir un nouveau projet urbain pour le centre ancien. Ce projet, intitulé [re]centres, sera le cadre des opérations à venir.

### Le projet urbain Bordeaux [re]centres

L'élaboration du projet urbain du centre ancien a été confiée à l'équipe ANMA, accompagnée de plusieurs cabinets d'architectes locaux. En partant de l'observation de terrain et du repérage de « pépites » et de sites majeurs, l'équipe a défini une nouvelle cartographie d'intervention, le plan-guide, pour un renouveau du centre ancien. L'étude, lancée en octobre 2010, a abouti à la validation du plan guide en juillet 2011. Le suivi-animation du plan-guide se fait dans le cadre de l'atelier des centres, organe partenarial de suivi du projet, permettant de partager une culture commune autour du projet et d'avancer sur les différentes thématiques du projet urbain.

Le projet [re]centres est donc le projet urbain global qui fixe le cap des interventions de la Ville dans le centre ancien. Il mobilise pour cela les moyens suivants :

- le contrat de co-développement avec Bordeaux Métropole,
- les financements et l'ingénierie du PNRQAD,
- la nouvelle concession d'aménagement confiée à InCité de 2014 à 2020,
- les différentes interventions des services de la Ville et des partenaires selon le droit commun.



L'étude de projet urbain a mis en évidence que les actions entreprises pour revitaliser le centre de Bordeaux depuis une quinzaine d'années avaient commencé à porter leurs fruits, mais que le formidable potentiel dont regorgent les quartiers du centre ancien reste encore sous-exploité.

Ainsi, dans l'optique de revitaliser le centre ancien, d'y favoriser la mixité tout en luttant contre le mal logement, les quartiers centraux doivent pouvoir proposer des conditions de confort accrues à des prix abordables pour toutes les catégories de population.

Cette adaptation nécessaire relève du défi dans un centre ancien tel que celui de Bordeaux, marqué par une forte densité, une congestion du sol, un parcellaire étroit et un bâti patrimonial.

Le plan-guide est construit autour de secteurs de projet identifiés, contenant des îlots-tests (îlots opérationnels en termes de recyclage foncier) et de pépites (opportunités urbaines à saisir pour répondre aux différents enjeux du projet urbain).

Le projet [re]centres propose avant tout de faire de la ville ancienne une ville durable, sous tous ses aspects.

- Redévelopper la nature en ville sans renier son caractère minéral : transformation de la rue Kléber en rue-jardin, création de nouveaux jardins partagés en cœur d'îlots (îlot des Faures, îlot Bouquière,...), ouverture du jardin des Remparts, réfection de plusieurs espaces publics majeurs (place André Meunier, espace Saint-Michel) ou plus confidentiels (places Mabit et Pressensé).
- Améliorer la qualité des logements : ce projet s'inscrit dans la continuité du travail mené par InCité et comprend les objectifs du PNRQAD. Plus largement, il s'agit aussi de réfléchir aux adaptations nécessaires de l'habitat aux modes de vie contemporains, ce qui doit passer par une évolution réglementaire, à étudier dans le cadre de la révision en cours du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur.

- Renforcer la mixité sociale : un objectif ambitieux de 1 000 nouveaux logements sociaux dans le centre historique en une dizaine d'années (2011-2020) semble réalisable, en tenant compte des nouveaux îlots de projet, y compris hors PNRQAD (Santé Navale, Lentillac, Remparts, Mirail,...) et du conventionnement privé. L'objectif est bien d'abord de permettre le maintien sur place des ménages qui le souhaitent, dans un contexte de hausse des prix de marché liée notamment à la requalification des quartiers et à l'attractivité renforcée du centre ancien.
- Créer des équipements publics de proximité, notamment pour permettre à la vie associative de se développer encore et de s'exprimer. Il s'agit par exemple des projets de la maison associative des Doves et du théâtre de la Lucarne.
- Soutenir et développer l'économie locale dans le cadre du PNRQAD en favorisant l'implantation d'activités diversifiées et en réactivant les pieds d'immeubles sur des axes stratégiques.
- Révéler le potentiel caché de certains lieux, en créant des cheminements apaisés afin non seulement de faciliter le déplacement des piétons, vélos, poussettes, mais encore de permettre à tous de dépasser le périmètre étroit de la ville connue et appréciée, pour révéler d'autres lieux de beauté : projet de la trame douce. Cette nouvelle trame de cheminements doux permettra de relier des lieux qui seront ouverts à tout au long de la traversée : par exemple le site de Santé Navale, qui sera reconnecté aux quais par le biais de la place André Meunier.

Le plan-guide est un document amené à évoluer tout au long de la vie du projet, selon les avancées et les réorientations. Le suivi des différents secteurs stratégiques, l'accompagnement des porteurs de projet et l'actualisation du plan-guide ont été confiés à l'agence Prost, en lien avec des paysagistes, Friche&cheap, et un collectif d'artistes, Les Pas Perdus, depuis 2013.

### Les actions financées dans le cadre du PNRQAD

La convention partenariale pour la mise en œuvre du PNRQAD a été signée le 21 janvier 2011 entre l'Etat, l'ANRU, l'Anah, la Communauté Urbaine de Bordeaux, la Caisse des Dépôts et Consignations, Action Logement, la SACICAP de la Gironde, InCité et la Ville de Bordeaux pour une durée de sept ans (2011-2018) et un coût total de 95 millions d'euros.

L'enjeu principal est la lutte contre l'habitat indigne et la requalification des quartiers centraux les plus dégradés tout en conservant la mixité de ces quartiers.

Cinq objectifs opérationnels ont été définis :

- produire 300 logements sociaux publics,
- réhabiliter 600 logements privés dont 300 logements locatifs conventionnés,
- aménager les espaces publics de proximité,
- créer des équipements publics de proximité,
- revitaliser le tissu commercial.

## **Calendrier**

### **Opérations réalisées et en cours**

Aujourd'hui, la création de 219 nouveaux logements sociaux publics est programmée ; il reste donc 81 logements à identifier dans de nouvelles opérations de recyclage foncier pour atteindre l'objectif de 300 logements sociaux supplémentaires subventionnés dans le cadre du PNRQAD.

Entre octobre 2011 et octobre 2014, l'OPAH RU (2011-2016) a permis de réhabiliter 46 logements de propriétaires occupants et 280 logements locatifs dont 121 conventionnés (intermédiaire, social ou très social).

La réhabilitation de la halle des Douves en maison des associations est terminée, de même que les travaux sur le théâtre de la Lucarne où les représentations doivent reprendre en septembre 2015.

Les travaux pour la transformation de la rue Kléber en rue-jardin sont en cours.

L'aménagement des places Mabit et Pressensé a démarré avec des travaux de réseaux et se poursuivra en 2016 avec la voirie et les espaces verts.

Enfin, l'aménagement du centre de loisirs des Faures est en cours avec la réhabilitation du bâti abritant le local mis à disposition du centre d'animation pour l'accueil du public adolescent et l'aération du cœur d'îlot pour la création d'un jardin partagé.

### **Opérations à venir**

Les travaux de réhabilitation de la crèche des Douves devraient démarrer dans l'été 2017.

La trame douce et le jardin des Remparts devraient voir de premiers aménagements d'ici 2016-2017.

## **LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU GRAND PARC**

Le quartier du Grand Parc, d'une superficie d'environ 60 hectares, fait aujourd'hui partie du périmètre classé au patrimoine mondial par l'Unesco.

Le quartier se caractérise par une grande densité d'équipements et un espace vert central de près de huit hectares : il est unique ! Situé au cœur de Bordeaux, à proximité de tout, le Grand Parc a de multiples atouts qu'il faut valoriser. Car demain, le Grand Parc doit faire le lien entre les quartiers du Nord de Bordeaux et le centre-ville... Il peut devenir « ce » quartier de Bordeaux où l'on habite autrement...

En 2011, la Ville a décidé de lancer une étude urbaine pré-opérationnelle, en vue d'établir un plan d'actions coordonnées pour améliorer le fonctionnement du quartier et mieux l'aménager. Cette étude a été cofinancée par la métropole, les bailleurs Aquitanis et InCité et la Polyclinique Bordeaux Nord Aquitaine.

### **Le projet urbain s'articule ainsi autour de quatre axes de projet :**

#### **Renforcer la lisibilité des espaces publics, et faciliter les déplacements actifs**

Un nouveau réseau d'allées piétonnes connecte, sur une trame orthogonale, les polarités du quartier avec les transports (tramway, bus) et relie les quartiers périphériques (les Chartrons, le Bouscat, Ravezies).

Le réseau viaire, aujourd'hui largement dimensionné pour la voiture est requalifié au profit d'une meilleure intégration des modes actifs avec des trottoirs élargis et plantés et d'une nouvelle offre



de stationnement public, qui seront à terme payants dans l'ensemble du quartier. Les espaces extérieurs des bailleurs seront résidentialisés dans le but de clarifier leur statut et les nouvelles opérations de logements seront conçues de façon à compléter l'offre en stationnements résidentiels. Enfin, un projet de parking silo public est en cours de réflexion avec l'ensemble des partenaires du quartier.

### Renforcer l'attractivité des équipements autour d'espaces publics majeurs

Le parking et la circulation de la place de l'Europe sont réorganisés pour créer un espace piéton, la place du marché, mobilisable pour les événements de la vie du quartier. Autour, les rez-de-chaussée sont activés ; les boutiques du centre commercial introverti, s'ouvrent sur la nouvelle place, le centre social reconstruit participe à la redynamisation d'un centre de quartier.

La piscine et, demain, la salle des fêtes rénovée forment un binôme d'équipements structurants dont le rayonnement dépasse largement les limites du quartier. Le parvis des fêtes relié au tramway les réunit autour d'un espace public mutualisé, marquant l'entrée requalifiée du quartier sur le cours de Luze, et offre avec les jardins latéraux des espaces pour une programmation d'événements extérieurs.

Face à la station de tramway Grand Parc, un nouvel îlot mixte redessine l'entrée du quartier. Il accueille en rez-de-chaussée et au premier niveau le pôle Solidarité.

### Révéler le grand parc du quartier, pour tous les publics

Les espaces verts centraux sont requalifiés et mis en valeur par la création d'un nouveau parc public diversifié à la fois ouvert sur la ville et plus intime, composé de bandes programmées et d'une matrice d'allées paysagères.

Les allées du parc forment une matrice orthogonale ouverte sur la ville qui relie les différentes pièces et ambiances du parc et se prolongent jusqu'aux entrées du quartier.

Les bandes programmatiques constituent les différentes pièces du parc : prairies, jeux, jardins potagers et un plateau sportif visible regroupant les terrains éparses. Les différents programmes deviennent identifiables et favorisent les usages différenciés et l'appropriation par les habitants.

### Valoriser le patrimoine et offrir une nouvelle mixité d'habitat

Le projet propose une action conjointe sur la mise en valeur du patrimoine existant et sur l'introduction mesurée d'une nouvelle offre de logements.

La réhabilitation des logements existants est parfois l'occasion d'organiser des extensions et prolongements extérieurs (balcons, loggias,...) pour tirer profit des qualités intrinsèques d'exposition, et de vues, et permet la valorisation des pieds d'immeubles de caves en rez-de-chaussée actifs pour des équipements de proximité (crèche, locaux associatifs,..). La transition entre l'espace public et les immeubles de logements se traite par l'introduction d'un seuil résidentiel paysager.

Une nouvelle offre d'habitat élargie à de nouveaux publics (étudiants, personnes âgées, accession...) et d'une échelle urbaine intermédiaire mesurée s'inscrit dans un rapport de voisinage complice entre les grands immeubles du quartier, le tissu urbain bordelais horizontal et le parc à l'intimité retrouvée.

Ce projet permettra de renforcer l'attractivité du quartier et notamment de retisser des liens fonctionnels et affectifs avec les espaces environnants.

Lieu de vie aujourd'hui, il s'agit aussi d'en faire un lieu de destination pour l'ensemble des bordelais.

### Grand Parc / Calendrier à annexer

#### De premières opérations ont été livrées en 2014 :

- Aménagement de premiers agrès dans le parc - MO Ville
- Phase 1 de la rénovation - extension de l'école Condorcet - MO Ville
- EHPAD (50 lits), EHPA (25 logements), 20 logements familiaux, agence de proximité Aquitanis et pôle séniors " Novapark " - MO Aquitanis
- EHPAD (98 lits) et 29 logements locatifs " Cielo " - MO Aquitanis
- 36 logements sociaux " Jasminéa " - MO InCité
- Installation de la CPAM au dessus du centre commercial de l'Europe

#### Les travaux en cours en 2015 :

- Isolation par l'extérieur et ouverture d'une classe pour l'école Schweitzer - été 2015/été 2016 - MO Ville
- Isolation par l'extérieur et ouverture de 2 classes pour l'école Condorcet - juillet/septembre 2015 - MO Ville
- Construction d'une nouvelle crèche et d'un centre d'accueil et de loisirs - sept 2015/nov 2016 - MO Ville
- Réhabilitation des résidences Gounod, Haendel et Ingres (530 logements) - avril 2014/printemps 2016 - MO Aquitanis
- Réhabilitation des résidences Nerval et Odéon (360 logements) - fin 2015/fin 2016 - MO Aquitanis
- Construction de 34 logements " Henri Expert " - 2015/ 2016 - MO InCité
- Démolition - reconstruction de 11 commerces, 500 m<sup>2</sup> de bureaux et construction de 69 logements sociaux " Counord " - 2015/2017 - MO InCité
- Extension de la Polyclinique Bordeaux Nord Aquitaine (PBNA) - mai 2014/janvier 2016 - MO PBNA

#### Les démarrages de travaux prévus en 2016 :

- Réhabilitation de la salle des fêtes - avril 2016/octobre 2017 - MO Ville
- Démarrage de l'aménagement de la bande ludique - 2016/2017 - MO Ville
- Construction du nouveau restaurant de l'école Schweitzer - 2016/2017/2018 - MO Ville
- Requalification de la rue Finlay et aménagement du parvis de la PBNA - 2017 - MO Métropole
- Réhabilitation de la résidence Ravel (86 logements) - 2016/2017 - MO Aquitanis
- Construction de 39 logements " Locus Solus " et réhabilitation des espaces extérieurs Odéon et Nerval - 2016/2017/2018 - MO Aquitanis
- Construction du pôle solidarité et de 49 logements locatifs sociaux - 2016/17 - MO Gironde Habitat
- Construction de 20 logements " Bentayoux " - 2016/2017 - MO Belin

## Les démarrages de travaux prévus en 2017 :

- Réaménagement de la Place de l'Europe, du parvis et du chemin des écoles - 2017 - MO Métropole / Ville
- Réaménagement du Parvis des fêtes - 2017/18 - MO Ville
- Aménagement de la bande ludique - MO Ville
- Construction de 64 logements " Allée du tram " - MO SNI

## Les opérations prévues à partir de 2018 :

- Aménagement des prairies et de la bande sportive du parc - MO Ville
- Prolongement de la rue Schweitzer - MO Métropole
- Réaménagement de l'entrée Trébod - MO Ville / Métropole
- Réhabilitation de la résidence D - MO SNI
- Réhabilitations et aménagements des espaces extérieurs par les bailleurs

## LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE CLAVEAU

Au moment de sa création, dans les années 1950, au-delà de la nécessité impérieuse de construire de nombreux logements face à la crise du logement qui frappe l'ensemble de la France d'après-guerre, Claveau fut pensé comme une cité jardin.

Plusieurs plans se sont succédé durant les premières années, mais tous se basaient sur l'idée d'un village ou d'une cité en relation à la fois avec la ville et la nature.

Ces habitations installées au milieu de larges espaces verts constituent à l'époque une innovation.

En 2006-2007, l'ensemble de la cité Claveau, propriété Ville de Bordeaux, a été vendue à des propriétaires privés et à Aquitanis, qui en assurait la gestion depuis sa livraison. Ainsi, Aquitanis est aujourd'hui propriétaire de 428 logements dont 357 logements individuels et 71 collectifs. 89 logements appartiennent à des propriétaires privés, pour l'essentiel propriétaires occupants. Un tiers des logements appartenant à Aquitanis est situé sur des espaces en copropriété, gérés par des ASL.

Les logements, vétustes, ont pour la plupart besoin d'une réhabilitation d'ensemble : ils sont certes adaptables, bénéficiant de jardins, d'une bonne orientation, de vues dégagées, et ils sont fortement appropriés ; pourtant ils sont relativement petits, mal isolés, au chauffage peu efficace, et pas forcément adaptés à l'évolution des ménages (vieillesse ou agrandissement de la famille).

Le projet de renouvellement urbain du quartier a été validé en juillet 2014 par le comité de pilotage partenarial (Ville de Bordeaux, Bordeaux Métropole et Aquitanis). Aquitanis a été désigné comme pilote du projet, toutes les décisions étant prises en accord avec la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole.

## Une vision pour Claveau

Le projet urbain est la traduction d'une volonté politique forte de mettre en place les conditions nécessaires à une attractivité renouvelée et au changement d'image de ce secteur. L'ambition pour Claveau est de retrouver la qualité et le cadre de vie originels du site, c'est-à-dire l'esprit de la cité jardin. Le projet se veut durable et doit activer le social, l'écologie et l'économie pour créer un quartier qui se renouvelle sur lui-même dans le temps.

C'est la vision d'un quartier ouvert, tourné vers l'extérieur, où la population et les usagers interviennent de façon claire au service de Bacalan tout entier. Cette vision se décline en 4 grands objectifs.

### ***Un morceau de Bacalan***

Claveau devient un équipement pour l'ensemble de Bacalan, réunissant des usages qui dépassent la simple utilité des habitants. Le quartier s'inscrit dans un projet de requalification bien plus large, celui de l'arc du développement durable. Il devient un projet d'intérêt bacalanais dont la valeur «patrimoniale» permet d'en affirmer l'identité, un patrimoine de la cité jardin qui a autant de valeur que celui du périmètre de l'Unesco.

### ***Un quartier à vocation sociale : la cité jardin***

Le quartier Claveau, pensé comme une cité jardin, se distingue comme un ensemble urbain horizontal, combinant les notions de privé et de collectif dans un tout unique. C'est un lieu flexible dont l'évolutivité transparait à toutes les échelles.

Dans ce contexte, il apparaît que nombre des principes imaginés il y a maintenant soixante ans peuvent aujourd'hui être réactualisés, de façon à servir la ville contemporaine, que ce soit des jardins partagés ou une logique de stationnement physiquement déconnectée du logement.

Au lieu de chercher à homogénéiser Claveau en appliquant des principes urbains génériques, le quartier doit se baser sur les qualités d'habitats traditionnels de la cité jardin pour créer un environnement qualitatif et hautement adaptable ayant la capacité de se renouveler sur lui même.

### ***Un lieu participatif***

Un des challenges de Claveau est d'activer un projet collectif partagé par l'ensemble des habitants. Il s'agit de s'appuyer sur des dynamiques existantes pour construire le quartier. Ainsi, chaque action engagée sur le quartier doit être développée afin de servir d'une part les habitants et d'autre part la cité jardin et sa durabilité écologique. Elles doivent avant tout apporter une plus value aux habitants, qui seront associés à toutes les étapes de la mise en œuvre du projet.

Le mode de fonctionnement actuel de Claveau, organisé en Associations Syndicales Libres (ASL), oblige en effet à une gestion spécifique à partir de l'individu si l'on veut activer un projet global. Le quartier a besoin d'une gouvernance administrative et juridique qui accepte ces spécificités.

### ***Un espace écologique***

La petite taille des logements et des jardins, ainsi que la fragmentation du système (bâti, stationnement, voirie,...) créent un sol relativement flexible, capable d'évoluer dans le temps. La durabilité du quartier dépend de cette évolutivité et offre à Claveau un potentiel écologique considérable.

A la différence de la ville classique bacalanaise, qui distingue l'espace de la rue et l'espace du privé, la surface de Claveau peut être divisée en trois (éco)systèmes qui évoluent librement en même temps qu'ils s'influencent mutuellement :

- l'habitat, qui comprend l'ensemble des usages de l'individu,
- le sol des mobilités, qui ouvre le quartier tout en créant une ville accessible pour les habitants,
- le sol servant, qui offre des usages à l'ensemble du monde vivant (habitants, eau, nature...).

Ces trois systèmes forment une excellence écologique spécifique à Claveau qui devenir un modèle de transition et redéveloppement de la ville sur elle-même de façon durable et au service d'un environnement plus large (confort des logements, performance énergétique, équipements de proximité, espaces verts de qualité,...).

### **La clarification du foncier**

Le projet d'ensemble du quartier Claveau nécessite dans un premier temps une rationalisation/clarification du foncier ; cela passe par une cession foncière entre les ASL et Aquitanis puis un transfert foncier des espaces résiduels et des réseaux à Bordeaux Métropole.

La mise en œuvre opérationnelle sera adaptée à chaque site de projet du quartier et en fonction des négociations menées avec les ASL. Elle devra impérativement s'attacher en premier lieu à clarifier le foncier afin de redéfinir le statut et les usages des espaces extérieurs ; cela implique des remembrements fonciers importants entre les ASL, les collectivités et Aquitanis.

Ainsi, le projet se décline dans le temps avec de premiers îlots tests pour la rétrocession du foncier à Aquitanis afin de supprimer les espaces extérieurs en copropriété et faciliter l'entretien de ces espaces, mais aussi des réseaux.

### **L'aménagement des espaces publics**

Afin de réaffirmer le caractère de cité jardin et lorsque le foncier aura été clarifié, c'est-à-dire que les espaces extérieurs seront devenus des espaces publics, des interventions importantes sont prévues avec l'aménagement de quatre places publiques dans le quartier, la perméabilisation du sol, des aménagements paysagers et la création de jardins à destination des habitants dont la vocation reste à définir en concertation avec eux (jardins d'agrément, jardins familiaux ou partagés).

Pour le confort urbain, l'éclairage public et le mobilier urbain seront revus, et le stationnement sera réorganisé.

En préalable à la réfection des voiries, les réseaux d'assainissement, et éventuellement d'alimentation d'eaux pluviales, publics seront remis en état.

### **La requalification et la diversification de l'habitat**

Le projet comprend également un volet résidentiel essentiel dont l'ambition est triple :

- maintenir la vocation sociale de la cité jardin au sein de Bacalan et offrir les conditions du maintien sur place des populations,
- faire de Claveau un quartier de la transition et du redéveloppement,
- attirer les jeunes couples et les familles pour un renouveau démographique à Claveau.

Les interventions prévoient :

- des opérations de construction neuve en reconstitution de l'offre (13 logements démolis) et, pour l'essentiel, en diversification (accession à la propriété notamment).
- la réhabilitation des maisons individuelles appartenant à Aquitanis, soit 243 logements,
- la réhabilitation du parc privé, soit 89 maisons, grâce à la mobilisation d'aides majorées dans le cadre du Programme d'Intérêt Général métropolitain.

## La gouvernance

La définition du projet, de la gouvernance et des engagements de chaque maître d'ouvrage (Ville de Bordeaux, Bordeaux Métropole et Aquitanis) sont précisés dans une convention partenariale tripartite conclue pour sept ans.

Une maîtrise d'œuvre accompagnera également les partenaires dans la mise en œuvre opérationnelle et le suivi du projet, à travers un accord-cadre sur sept ans.

## Calendrier

Des transferts de propriété foncière ont commencé entre plusieurs ASL et Aquitanis.

- Ilots 8 – 9 - 13 – 14 – 20 : foncier maîtrisé
- Ilots 2 – 3 – 5 – 6 - 7 – 10 – 18 : processus de reprise en cours.

La réhabilitation du patrimoine Aquitanis a été amorcée avec la réhabilitation de 4 maisons tests permettant de préciser le projet de réhabilitation global concernant les matériaux et les modalités de mise en œuvre. Les maisons seront ensuite réhabilitées par secteurs entre 2015 et 2020, en site occupé, avec une part d'auto-réhabilitation par les locataires. Les petits collectifs seront également réhabilités durant cette période.

Les aménagements extérieurs interviendront entre 2016 et 2020 avec la création de 4 places publiques et l'aménagement des jardins.

La réfection des voies démarrera en 2015 avec la reprise des réseaux, puis la reprise des voiries s'étalera de 2016 à 2020.

Enfin, une assistance à maîtrise d'ouvrage est en cours de sélection sous forme d'un accord-cadre de 7 ans.

## la Gestion urbaine de proximité (GUP)

"L'amélioration de la gestion urbaine de proximité (Gup) constitue l'une des priorités du volet "habitat et cadre de vie" des contrats de ville. Derrière l'amélioration du cadre de vie, l'objectif poursuivi est celui de la qualité des services de proximité et de tranquillité des habitants. De l'entretien des espaces publics à l'animation du quartier en passant par le gardiennage et le ramassage des ordures, la Gup s'attache aux problématiques quotidiennes et coordonne l'action des opérateurs publics et privés en privilégiant la participation des habitants".

Rappelons que cette démarche est obligatoire dans le cadre des projets de renouvellement urbain retenus par l'ANRU, et doit se traduire par la signature d'une convention spécifique dans les 6 mois suivant la convention de rénovation urbaine.

A Bordeaux, cette démarche a été mise en place sur la première génération de projet ANRU (opération St Jean), mais également sur certains quartiers politique de la ville, sans qu'ils soient retenus dans la programmation de cette agence.

Il s'agit donc bien d'un outil d'animation du territoire qui repose principalement sur 3 axes :

- La veille technique : voirie, mobilier urbain, propreté,...
- Le lien social : ou la propension à développer les relations de solidarité, de proximité entre les habitants, avec les structures socio éducatives du quartier, la participation citoyenne.
- La tranquillité publique : permettant d'apaiser le climat de ces quartiers soit en agissant en termes de prévention de la délinquance, soit en activant les actions de sécurisation lorsque nécessaire

La GUP a la vertu de mettre en synergie les acteurs du territoire et les habitants pour partager une vision commune des problématiques et permettre de co construire les réponses à développer.

Elle sera donc un des outils partenariaux qui permettra, à l'échelle des quartiers des quartiers prioritaires d'animer le réseau d'acteurs : en s'appuyant également sur les instances en place, particulièrement les cellules de veille, pour le volet prévention de la délinquance. Sa mise en place se fera conjointement à la mise en œuvre des projets urbains.

## Présentation des Points Info Projet Urbain et vie quotidienne - PIPU

La mise en œuvre de projets de renouvellement urbain, particulièrement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, a démontré depuis de nombreuses années, la vertu de proposer un accompagnement spécifique des habitants du territoire concerné.

Permettant de dépasser les craintes légitimes liées aux bouleversements engendrés par de tels projets, le suivi des publics favorise l'appropriation du projet, grâce à des possibilités de participation citoyenne accrues, et donc lève, le plus souvent, les résistances connues, rationnelles ou non, susceptibles de freiner la mise en œuvre de celui-ci.

La Ville de Bordeaux a eu l'occasion de développer ces accompagnements lors de la première génération des projets ANRU, à St Jean en particulier.

La loi de cohésion sociale du 21 février 2014 stipule que "Les habitants ainsi que des représentants des associations et des acteurs économiques sont associés à la définition, à la mise en œuvre et à l'évaluation des projets de renouvellement urbain, selon les modalités prévues dans les contrats de ville. Chaque projet de renouvellement urbain prévoit la mise en place d'une maison du projet permettant la co construction du projet dans ce cadre".

Sans attendre cette obligation, la ville a souhaité, très en amont et en partenariat avec les Bailleurs sociaux, autour de ces deux projets urbains, installer, en cœur de quartier des points infos projet urbain.

Animés par des agents de la Direction du Développement Social Urbain, ils sont des lieux où les habitants peuvent trouver toute l'information sur le cadre et le contenu du projet en cours. Mais bien au-delà de cette fonction d'information, ces points sont aussi des outils d'animation et de rencontre entre les habitants et l'ensemble des acteurs associatifs et institutionnels qui œuvrent sur le quartier.

Il s'agit bien ainsi de mettre à disposition du citoyen tous les outils qui vont lui permettre de prendre la pleine mesure de la mutation de son quartier, et de s'inscrire comme acteur de cette mutation. C'est un lieu ressource de proximité favorisant l'accès au droit commun et la participation des habitants dans tous les domaines impactés par la rénovation des deux quartiers (vie quotidienne, accès aux pratiques sportives, culturelles, de loisirs, accompagnement social,...).

A travers l'information présentée, mais aussi des permanences des partenaires du territoire ou la tenue de réunions, de rencontres voire d'évènements, les points infos projet urbain Aubiers-Lac et Benauge sont des points de convergence, et des éléments moteurs de la dynamique que doit engager la rénovation de ces deux quartiers, en particulier, au bénéfice des publics les plus éloignés des démarches de concertation.

### **L'engagement des bailleurs concernant l'exonération de la TFPB et plans d'action**

La convention d'abattement TFPB et son plan d'action triennale doivent être signés avant le 31/12/2015 d'après le Cadre National d'utilisation de l'abattement TFPB signé le 29/04/2015.

La convention d'utilisation d'abattement de la TFPB a vocation à s'articuler avec les démarches de Gestion Urbaines de Proximité, pilotée par les collectivités locales qui organisent et coordonnent les interventions prioritaires (sur-entretien, régulation des usages, organisation de la présence de proximité, soutien aux personnels) en s'articulant avec les autres politiques et dispositifs tels que les projets urbains, le développement social et économique, la tranquillité publique...)

Il s'agit donc pour les bailleurs d'engager des actions d'amélioration du cadre de vie sans augmentation des loyers et des charges pour les locataires »



## **Pilier N°4 : les valeurs de la république et la citoyenneté**

La lutte contre les discriminations, le racisme et l'antisémitisme, l'égalité entre les femmes et les hommes, la participation des habitants et la mobilisation en faveur des valeurs républicaines et de la laïcité sont des principes intangibles qui guident l'ensemble de notre politique publique. Notre intervention dans les quartiers populaires sera fidèle à ces principes. **Une ambition plus grande sera demandée au porteur de projet pour que la recherche d'égalité soit au cœur de notre action.**

Une nouvelle page de la République s'écrit depuis le 11 janvier 2015. La mobilisation citoyenne après les attentats qui ont visé le cœur des valeurs républicaines est porteuse d'une exigence vis-à-vis de l'ensemble de la société, et singulièrement des pouvoirs et services publics ainsi que les politiques publiques y afférentes. **La politique de la Ville de Bordeaux s'y inscrit totalement.**

Accompagner le besoin de cohésion sociale, de fraternité, de promotion de la citoyenneté et des valeurs républicaines qui s'exprime dans le pays et dans notre ville, telle est notre mission. Dialoguer, encore et toujours avec les habitants, et apporter aux acteurs du lien social, les outils dont ils ont besoin pour échanger librement, en particulier avec la jeunesse et les populations les plus fragiles, telle est notre méthode.

Cette grande mobilisation républicaine est l'affaire de tous.

Conformément au 4<sup>ème</sup> pilier du contrat de ville relatif aux valeurs de la République et de la citoyenneté, et aux conclusions du comité interministériel du 6 mars 2015 consacré à l'égalité et à la citoyenneté ainsi que la circulaire ministérielle du 15 janvier 2015 qui donne une orientation pour la politique de remobilisation républicaine au service de l'Etat, le contrat de ville de Bordeaux y prend sa part.

Depuis les attentats des 7, 8 et 9 janvier, élus et partenaires sont en dialogue permanent avec les acteurs de terrain, de la prévention spécialisée, les travailleurs sociaux, les centres sociaux, les militants associatifs engagés dans l'éducation populaire, la politique de la Ville ou la lutte contre le racisme et les discriminations.

Les acteurs de terrain ont été amenés dès les heures qui ont suivis les attentats à construire des réponses dans l'échange, et à donner des repères, notamment aux plus jeunes. Certains ont rapidement témoigné des défis à relever en faisant part de leur besoin de réinterroger leurs pratiques professionnelles, de formation et d'échange entre acteurs du lien social sur la question de la laïcité, des valeurs républicaines et de la radicalisation. **Nous répondrons à ce besoin de formation en nous appuyant sur les structures compétentes et en développant des outils adaptés à leurs besoins en collaboration avec les différentes délégations municipales.**

**Notre objectif est de continuer à contribuer au resserrement du lien social en développant des espaces de dialogue avec les associations de terrain et les habitants.**

Cette démarche complète les actions de sensibilisation et de formation consacrées aux principes de laïcité, de vivre ensemble ainsi qu'à la prévention de la radicalisation.

**Nous veillerons aussi à valoriser toutes les initiatives associatives qui participeront à relayer la mobilisation pour la citoyenneté et sa promotion.**

## Les valeurs de la république et la citoyenneté : le Plan de Lutte contre les Discriminations (PLCD)

- **Des discriminations en hausse.** Nous constatons en France une montée des difficultés autour du vivre ensemble, en particulier depuis les attentats du début d'année. Bordeaux n'est pas épargnée par cette montée de l'antisémitisme, du racisme et de l'islamophobie. Beaucoup de progrès restent encore à faire en matière d'égalité femmes-hommes et de lutte contre les homophobies et contre les racismes. Dans ce contexte l'action des administrations locales est déterminante, pour prévenir les discriminations pouvant survenir en son sein, que ce soit en tant qu'employeur ou prestataire de service public. Par leur implication, elles représentent également un enjeu majeur en termes d'exemplarité vis-à-vis des opérateurs privés et des citoyen-ne-s.
- **Un plan global et des plans territoriaux.** Cette progression des tensions a amené le Maire à créer en avril 2014 une délégation égalité et citoyenneté à la Ville de Bordeaux. Cette délégation a notamment pour mission de rédiger un plan local de lutte contre les discriminations (PLCD). Ce plan contribuera à l'axe 5 du Pacte de cohésion sociale et territoriale portant sur les questions de sécurité et de discriminations. Compte tenu de l'implication de la Métropole sur les questions d'égalité femmes-hommes, mais également de la mutualisation en cours de certains services concernés directement par cette démarche, un plan métropolitain sera élaboré en même temps que le plan municipal. Dans un second temps, une déclinaison du plan d'action par quartier prioritaire de la Ville de Bordeaux permettra de proposer des actions au plus près des besoins : le PLCD de la ville.
- **Une méthode de rédaction en 4 temps.** Tout d'abord, un diagnostic global sur les discriminations sur la métropole bordelaise a été réalisé par l'Observatoire bordelais de l'égalité, instance consultative de la Ville de Bordeaux composée d'experts (sociologues, juristes, élus-es), d'associations, et d'agents municipaux et métropolitains. Ensuite, ont été organisés les premiers Etats généraux de l'égalité et de la laïcité dans le but de permettre la rédaction des plans de lutte de la Ville et de la Métropole, qui seront finalisés au mois d'octobre 2015. Le 3<sup>ème</sup> temps est la réalisation d'un diagnostic des discriminations vécues et/ou ressenties dans les quartiers prioritaires, permettant d'aboutir à des plans territoriaux de lutte contre les discriminations, qui seront élaborés en concertation avec les maires adjoints de quartier concernés.

### Le diagnostic préalable de l'Observatoire bordelais de l'égalité

La réalisation d'un diagnostic préalable a été confiée à l'Observatoire bordelais de l'égalité. Celui-ci a réalisé une enquête en ligne diffusée sur le site de la ville (plus de 800 répondant-e-s) et son sociologue coordonnateur, Arnaud Alessandrin, a animé 5 focus-groupes (emploi, logement accès à l'espace et aux services publics, accès aux biens et services privés, jeunes des quartiers). Le résultat de ce travail a permis d'identifier les besoins et de prioriser les actions lors de la rédaction des plans. Pour cette enquête il a été décidé de ne pas définir en amont ce que sont les

discriminations. C'est-à-dire que nous avons privilégié les définitions spontanées, en laissant aux individus le choix de l'interprétation et du sens donné au terme de « discrimination ». Sont ainsi inclus dans ce « sentiment de discrimination » les coups, insultes, menaces ou situations de harcèlement

### ➤ Qui sont les répondant-e-s?

- **801** personnes ont répondu à l'enquête en ligne.
- **50,5 %** des enquêtés déclarent avoir été ou avoir eu le sentiment d'être discriminés<sup>1</sup>
- **72 %** des réponses proviennent de femmes et 25% d'hommes.
- **64 %** des situations renvoient à des discriminations fondées sur l'origine de la personne
- **45 %** renvoient à des discriminations liées au genre de la victime
- **42 %** renvoient à des discriminations liées à l'orientation sexuelle de l'individu
- **28 %** renvoient à des discriminations liées à la religion réelle ou supposée de la victime
- **13 %** renvoient à des situations de handicap<sup>2</sup>

Toutes les discriminations n'ont pas les mêmes conséquences en fonction du profil des victimes et du contexte d'expression. De manière générale **62%** des victimes disent s'autocensurer dans l'accès à un service (privé ou public) ou à un espace public à la suite d'une discrimination. **32,5%** des sondés avouent que les discriminations ressenties ont eu des conséquences sur leur état de santé (dépression...), **25%** sur les relations sociales (familiales, de voisinage ou amicales) et **17.5%** soulignent les conséquences négatives sur leurs carrières.

Toutefois, seulement **3.5%** des répondant.e.s déclarent avoir porté plainte (ce qui ne signifie pas qu'ils / elles aient été reconnu.e.s victimes). La répétition des faits ou le sentiment que les auteurs resteront impunis participent pleinement de cet éloignement face à la justice.

### ➤ Les grandes tendances de l'enquête

#### *L'inégal accès à l'espace public*

La rue, les transports, les parcs sont très souvent évoqués par les participant.e.s à l'enquête. **40%** des situations de discriminations concernent l'espace public. C'est dire à quel point la rue, les déplacements dans la ville sont appréhendés par certains. C'est par exemple le cas pour les femmes qui représentent **68%** des réponses à la question concernant les discriminations ressenties dans l'espace public. Au total, **74%** des femmes et 75% des hommes homosexuels déclarent éviter certains espaces publics par peur de brimades, d'insultes ou d'intimidations.

#### *Accéder à un logement et bien y vivre*

24 % des situations rencontrées concernent le logement. Pour la moitié d'entre elles, il s'agit de problèmes de voisinage et pour plus d'un tiers (**38%**) des complications dans l'accès au logement. Il ressort de l'enquête que le sentiment de discrimination dans l'espace du logement est fortement

---

<sup>1</sup> Les chiffres se réfèrent aux 12 derniers mois avant l'enquête.

<sup>2</sup> Le total des situations de discrimination dépasse les 100% car ces dernières peuvent se cumuler (être une femme « non blanche » par exemple)

corrélé à une grande difficulté à mettre en place des solutions palliatives (déménagements, médiations).

### **Bien-être au travail**

Si le travail arrive loin derrière l'accès aux espaces publics dans les situations de discriminations, l'emploi reste néanmoins un point important du rapport. Pour 30 % de personnes stipulant des discriminations au travail, c'est principalement l'embauche et la progression de carrière qui semblent poser problème. Pour **45%** des sondés c'est dans la relation aux collègues que se loge le plus les discriminations. Trois profils apparaissent nettement : le jeune garçon ou la jeune fille racialisée, le garçon homosexuel harcelé et la jeune fille à draguer.

### **Un certain rapport à la police**

Le champ des services publics donne à voir un point de tension particulier : la police (sans que nous puissions savoir s'il s'agit de policiers municipaux ou nationaux). Le profil des victimes est varié mais de grandes tendances sont à souligner. Parmi les hommes (50% des victimes), **58%** sont des jeunes non-blancs. Le contrôle d'identité est alors montré du doigt comme étant trop fréquent, injustifié et humiliant. Les **42%** restants sont des hommes homosexuels témoignant de propos humiliants. Concernant les femmes (50% des victimes), les femmes non-blanches (et non voilées) représentent **27%** des répondantes et les femmes voilées **21%** (**37%** après les événements de Janvier 2015). On retrouve également beaucoup de prostituées ou des personnes trans dans les témoignages.

### **Et dans le secteur privé ?**

Enfin, deux points attirent notre attention concernant les discriminations vécues dans l'accès aux services publics : les boîtes de nuit et discothèques ainsi que les commerces. Au total, ces deux espaces représentent 50% des situations de discrimination déclarées. Les propos sexistes, racistes et homophobes se répartissent assez équitablement dans les témoignages des deux cas.

#### ➤ **Zoom sur quelques critères**

### **Les sexismes**

Les situations de harcèlement (notamment sexuel), les propos désobligeants ou les discriminations sexistes apparaissent partout. Toutefois trois situations semblent particulièrement propices à leur éclosion : l'espace public où les femmes sont très majoritaires dans les déclarations de discriminations, l'espace du travail et plus précisément la progression de carrière où le sexisme représente **40%** des déclarations de discriminations, et enfin les relations entre collègues où **28%** des discriminations renvoient également à du sexisme

### **Les homophobies**

Comme pour le sexisme, l'homophobie est présente dans l'ensemble des sphères enquêtées pour ce rapport. On comprend dans cette appellation les discriminations à l'encontre des hommes homosexuels mais également à l'encontre des trans et des lesbiennes qui subissent parfois une double discrimination immédiatement liée au sexisme. Au total, **44%** des discriminations dans les

relations de voisinage, **28 %** des cas recensés dans les transports ou entre collègues concernent des discriminations fondées sur l'orientation sexuelle réelle ou supposée de la victime.

### **Les racismes**

L'enquête a également permis de comparer le sentiment de discrimination avant et après les évènements de Janvier 2015. La part des actes et propos racistes dans les transports est ainsi passée **de 30% à 38%** après l'évènement de Janvier. Dans la même période, la part des actes et propos racistes dans la rue est passée **de 22% à 34%** ! On notera de plus, que le racisme est particulièrement présent dans l'accès à un emploi ou à un logement (plus de **50%** des témoignages liés à ces deux cas de figure renvoient à du racisme).

### **Les handiphobies**

Enfin, un dernier critère mérite que l'on s'y arrête : la situation de handicap. Cette dernière est soulignée à de nombreuses reprises comme motif de discrimination, notamment dans les transports et dans l'accès aux services publics (4%), dans l'accès à un logement ou à des loisirs (11%), dans l'embauche (16%) et la progression de carrière (**6%**), venant rappeler les difficultés matérielles et les représentations négative auxquelles sont confrontées les personnes en situation de handicap

### **Les Etats généraux de l'égalité et de la laïcité**

L'objectif de ces Etat généraux était double : organiser la concertation autour de la rédaction du PLCD ville-métropole, et pour ce qui ne relève pas de sa compétence, rédiger un livre-blanc avec des propositions concrètes. De manière complémentaire au diagnostic réalisé par l'Observatoire, des visites auprès d'autres villes ont permis de collecter des informations sur les actions réalisables (Toulouse, Amiens, Lyon..). Une stagiaire en sociologie a en outre réalisé un important travail comparatif de toutes les actions menées par les collectivités en France, qui a servi de base de discussion.

Plus de **800 personnes**, dont de nombreuses associations et experts, les services de la ville et de la métropole, des élus et des simples citoyen-nes ont participé aux **21 réunions** qui ont été organisées du 7 mai au 24 juin.

#### **➤ 4 commissions ont été mises en place**

La commission emploi s'est réunie 3 fois, comme celle sur le logement. La commission « accès aux espaces et services publics » s'est réunie 2 fois et celle sur l'accès aux biens et aux services privés 1 fois. Ces commissions ont été organisées en fonctions des futurs axes du PLCD. Chaque axe sera décliné en sous-axes, qui ont été déterminé par les résultats de l'enquête de l'Observatoire : pour l'emploi les sous-axes seront le recrutement, la gestion des carrières et le bien être au travail . Pour le logement il y aura la question de l'accès au logement, la vie dans le logement et les parcours résidentiels pour des publics spécifiques (handicap, jeunes majeurs, personnes en cours de sédentarisation, prostituées). Pour les espaces et services publics, seront traités les questions liées à la police et aux autres administrations (dont éducation et sport).

Enfin, pour les biens et services privés il sera essentiellement examiné ce qui a trait aux loisirs et aux commerces.

### ➤ **9 tables rondes thématiques**

Elles avaient pour vocation de favoriser une approche par critère, par outil ou par problématique. Les thèmes abordés seront : égalité femmes-hommes, santé-handicap, racisme, antisémitisme, islamophobie, laïcité, LGBTphobies, publics précarisés (roms, personnes en situation de prostitution, trans...), droits des étrangers, questions mémorielles, les outils juridiques (statistiques ethniques et discriminations positives)...Ces tables rondes visaient à nourrir la réflexion autour du livre blanc mais ont également permis des apports aux PLCD.

Les compte-rendus sont en cours de finalisation et une première ébauche des PLCD sera communiquée fin septembre. Le livre blanc sera quant à lui diffusé en fin d'année.

### **Des études par quartier prioritaire**

Afin de compléter l'approche globale de la première enquête de l'Observatoire, mais également d'associer encore plus étroitement les acteurs locaux et les maires adjoints de quartiers concernés, il est proposé l'élaboration d'une enquête sociologique sur le vécu des habitant.e.s des quartiers « politique de la ville ».

### ➤ **Quantifier et comparer les discriminations**

L'objectif de ce diagnostic sera, dans un premier temps, de quantifier les discriminations vécues par les personnes habitant.e.s dans les quartiers dits « politique de la ville ». Le second volet de la recherche vise à comparer l'expérience des discriminations de ces habitant.e.s entre eux, mais également à celle de la moyenne des habitants de Bordeaux, dont on connaît les expressions suite à l'enquête « Les bordelais.es face aux discriminations » (cité infra). Ainsi l'enquête s'effectuera sur la base d'une méthodologie mixte et s'appuiera sur les premiers résultats issus du rapport de l'Observatoire Bordelais de l'Égalité.

### ➤ **Un cadre méthodologique en deux étapes**

Ce diagnostic, dirigé par Arnaud Alessandrin<sup>3</sup> et Yamina Remichi-Meziani<sup>4</sup>, tous deux sociologues à l'Université de Bordeaux, est envisagé en deux temps :

- **Une enquête qualitative** afin de restituer l'expérience des habitant.e.s sur des questions comme l'animation, les services publics et privés, les transports, le logement, le travail et l'espace public. La méthodologie employée conduira à l'élaboration de trois

---

<sup>3</sup> Arnaud Alessandrin, sociologue, Coordinateur de l'Observatoire de L'égalité Bordeaux. Sociologue Spécialiste des questions de genre et de discriminations en France.

<sup>4</sup> Yamina Remichi-Meziani, Sociologue, Spécialiste des questions de diversité, de discriminations dans l'emploi, et de la représentativité dans les organisations publiques en France et aux Pays-Bas.

« focus groupes » (N=10) autour des questions d'emploi, de logement, de service publics (administrations, animation...) et de services privés (commerces...) et d'espace public. La composition des interviewé.e.s respectera trois règles importantes : 1- La transversalité en termes d'âges, 2- La parité en termes de sexe, 3- La représentativité en termes d'origines.

- **Une enquête quantitative** afin de restituer l'épaisseur des témoignages sous la forme de données statistiques plus globale. La méthodologie retenue sera celle employée par l'Observatoire Bordelais de l'Égalité, à savoir la réalisation d'un questionnaire court, disponible en ligne et traité par les responsables de la recherche. Ce questionnaire sera préalablement testé, notamment auprès des acteurs associatifs d'un quartier. A l'instar des précédents focus-groupes, quatre thèmes seront retenus : l'emploi, le logement, les services publics, les biens et services privés. Un dernier thème sera traité à part : celui de l'espace public (accès à la ville, discriminations, rapports femmes-hommes). Les expériences des recherches montrent combien ce thème peut aplatir les autres s'il est traité avec les transports ou les services publics par exemple. Il convient donc, du fait de sa générale ampleur statistique, d'en faire un 5eme thème à part entière.

### Rédaction de plans de lutte contre les discriminations par quartier prioritaire

Cette dernière étape sera menée à partir des résultats des études pour chaque quartier, en collaboration étroite avec les services de la DDSU, les maires adjoints de quartier concernés, et les acteurs locaux.

## Bordeaux s'engage pour l'égalité femmes-hommes

L'égalité entre les hommes et les femmes est l'un des fondements de notre République. Malheureusement, le chemin reste encore long pour y parvenir. La France n'arrive qu'en 17<sup>ème</sup> position en Europe en matière d'équité salariale. Le travail à temps partiel, souvent synonyme de travail déqualifié, sous-payé et précaire, concerne 30% de l'emploi féminin alors qu'il correspond à 17% de l'emploi total. 55% de diplômés de l'enseignement supérieur sont des femmes, mais il n'y a que 36% de femmes cadres. Pire, l'écart salarial pour un même poste est de 12% après une prise en compte des différences de carrière entre hommes et femmes liées aux maternités. Cet écart monte même à 23,4% pour les cadres ! Ce « plafond de verre » découle de représentations sociales fortement ancrées : salaire de la femme considéré comme un second salaire, a priori sur la répartition des rôles masculins et féminins, supposée faible mobilité des femmes, supposée incompatibilité entre temps de formation et vie de famille, etc...

Les stéréotypes ont la peau dure et ils ont également des conséquences en dehors de la sphère professionnelle, qui se révèlent parfois dramatiques. Ainsi, dans le rapport de l'Observatoire bordelais de l'égalité, 72% des femmes ayant répondu à l'enquête sociologique ont été victimes de sexisme (harcèlement, menaces, insultes, agression...) dans l'espace public, contre 40% dans le déroulement de carrière. Plus de 210 000 femmes sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles chaque année, dont 86 000 de viols ou de tentative de viols. 83 sont décédées en 2014 du fait de leur conjoint ou ex-conjoint, contre 27 hommes, soit 3 fois plus. Lutter contre les inégalités liées au sexe est une priorité pour la Ville de Bordeaux et ses partenaires dont l'Etat. Celui-ci l'a confirmé au travers de la loi de programmation pour la ville de février 2014 dans laquelle il souhaite que les contrats de ville soient l'occasion de mettre en place des plans d'actions visant l'égalité femmes-hommes dans tous les axes prioritaires et plus comme un axe à part..

### Quelques dates clés de la politique pour l'égalité femmes-hommes

- mai 2013 : convention triennale d'objectifs pour les quartiers populaires entre le ministère du droit des femmes et le ministère de la Ville;
- mai 2013 : signature de la Charte européenne pour l'égalité femmes-hommes dans la vie locale signée par la Ville de Bordeaux ;
- avril 2014 : nomination d'une conseillère municipale déléguée à l'égalité femmes- hommes ;
- octobre 2014 : installation de l'Observatoire bordelais de l'égalité pour réaliser une grande enquête sur les discriminations vécues et ressenties à Bordeaux dont le sexisme ;
- mars 2015 : accueil du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles - CIDFF dans des locaux mis à disposition par la Métropole et la Ville de Bordeaux ;
- avril 2015 : la ville s'engage pour « HeForShe », un mouvement de solidarité en faveur de l'égalité des sexes, mis en place par l'ONU Femmes, pour encourager les hommes et les garçons à militer pour les femmes et les filles et à soutenir le changement en faveur de l'égalité des sexes et des droits des femmes ;
- septembre 2015 : la Ville de Bordeaux lance une grande enquête sur l'égalité femmes-hommes dans la collectivité. Parcours professionnels, les freins objectifs à l'égalité, égalité salariale, tout sera passé à la loupe par la sociologue Laetitia Franquet au travers d'une enquête anonyme auprès des agents et de l'organisation de groupes de parole.



## Les politiques en faveur de l'emploi, du sport et de la cohésion sociale

### Des actions en faveur de l'emploi

En matière d'emploi, sur l'ensemble du territoire communal, les objectifs sont par exemple de permettre aux femmes d'accélérer la constitution de leurs réseaux et leurs mises en contact, dont elles manquent cruellement : Networking et au-delà, mise en contact avec des professionnelles, accès à un nouveau savoir comme les coachings en direct sur les outils numériques ou la confiance en soi, et surtout beaucoup de partage d'expérience. Ceci se traduit concrètement par la co-organisation tous les ans depuis 2013 de « Profession'L », le salon de la reconversion professionnelle de la femme, dont l'objectif est d'apporter aux 1 700 participantes des réponses concrètes et personnalisées grâce à la présence d'interlocuteurs privilégiés et qualifiés sur les thèmes de la formation, la recherche active d'emploi ou encore la création d'entreprise. Les femmes, encore en période de réflexion, peuvent également y trouver un véritable accompagnement individuel et des conseils avisés, afin de définir au mieux leur projet. Cet évènement est organisé autour du 8 mars dans le cadre d'une manifestation intitulée « Les Sociétales : Parole aux femmes » et qui permet à plus de 2 500 femmes d'échanger sur tous les champs de la société : associations, politique, emploi, sport... Par ailleurs, la Ville de Bordeaux organise une journée "femmes et numérique" pendant la Semaine digitale (800 participantes) et a accueilli le Forum de la Mixité (600 participantes).

Si les actions qui précèdent peuvent bien entendu profiter aux femmes des quartiers prioritaires, il n'en demeure pas moins la nécessité d'accentuer et d'adapter nos actions aux spécificités de ces secteurs, encore plus touchés par les écarts évoqués plus haut. Parmi les actions à mener :

- agir sur les freins et les leviers pour accroître le taux d'activité des femmes, y compris dans la création d'entreprise
- encourager la mixité dans les parcours d'orientation, de formation et dans les métiers dits masculins
- veiller à ce que les femmes soient équitablement bénéficiaires des clauses d'insertion dans les marchés publics
- promouvoir les modes de garde adaptés favorisant la reprise d'activité et- favoriser la mobilité

### Le sport pour toutes

Les femmes sont, en France, deux fois moins nombreuses à pratiquer une activité sportive que les hommes. Cette inégalité concerne l'accès à la pratique mais également le choix des disciplines, la médiatisation du sport féminin, l'accès des femmes au sport de haut niveau, l'encadrement, ainsi que l'accès aux fonctions dirigeantes du mouvement sportif. Afin de rendre compte de cet état de fait et d'en comprendre les ressorts sur le territoire bordelais, la Ville a mis en place un Observatoire de l'égalité femmes/hommes dans le sport, qui s'appuie sur plusieurs indicateurs : nombre de pratiquantes, subventions accordées aux clubs (« gender budgetting »), moyens mis à disposition, équipements, mixité des pratiques, mais aussi ressorts psychologiques et sociologiques afin d'identifier les actions permettant de favoriser l'équité et la mixité dans tous les aspects du domaine sportif. Un questionnaire, désormais clos et auquel près de 700 femmes ont répondu, puis des entretiens de groupe, permettront de mieux appréhender les attentes des sportives mais aussi de mieux comprendre les facteurs qui pourraient "empêcher" celles qui souhaiteraient pratiquer une activité sportive.

## Favoriser la cohésion sociale

Dans le cadre de sa politique de cohésion sociale, la Ville de Bordeaux développe et finance de nombreuses actions de sensibilisation en direction des jeunes, des parents et des professionnels. Des formations en direction des animateurs, des centres d'animations, éducateurs, conseillers en économie sociale et familiale, infirmières, et professeurs sont régulièrement organisées. Des actions contre le sexisme sont menées avec des sociologues et des anthropologues, notamment sur les quartiers prioritaires avec les associations : Le Cri, Promofemmes, Le Planning familial, Le Dessous des balançoires, l'atelier Théâtre du collectif Bordeaux Nord, et aussi dans les écoles primaires et collèges.

En outre, la Ville de Bordeaux a lancé un projet pilote de marches exploratoires des femmes, reconnu et intégré au Programme national de France médiation piloté par le Ministère du Droit des femmes. Il s'agit d'un diagnostic en marchant, fait avec les femmes des Aubiers, afin de dresser avec elles leurs parcours habituels, de travailler sur le sentiment d'insécurité sur site et faire des propositions d'aménagement, avant le Renouveau Urbain du quartier. Ces recommandations, formulées par les habitantes, pourront être prises en compte dans l'établissement des programmes d'urbanisme.

Enfin, la Ville participe à la Lutte contre les Violences Intrafamiliales aux cotés de la Déléguée aux Droits des femmes de Gironde, au travers de la plate-forme de partenaires « Violences dans le couple » animée par le CIDDF. L'objectif de ce réseau d'associations bordelaises, au-delà de l'interconnaissance, est de mieux organiser le parcours des victimes sur la Métropole. Les associations participantes sont, outre le CIDDF, Vict'Aid, ALPrado, Diaconat, la Maison des femmes, NPNS, APAFED, ACV2F, la Maison de Simone.

## Les soutiens financiers

En plus des actions soutenues et détaillées dans ce document, des subventions de fonctionnement sont versées à différentes associations : Maison des Femmes pour l'insertion professionnelle et l'aide aux victimes, le CIDFF et le Planning familial.

- Vers un plan de lutte contre les discriminations :

Le diagnostic réalisé par l'Observatoire bordelais de l'égalité a mis en évidence de fortes problématiques autour du sexisme. Les Etats généraux de l'égalité et de la laïcité, qui ont suivi ce travail, ont permis de faire réfléchir ensemble les services, élus, acteurs associatifs et experts qui ont rédigé ensemble un Plan de lutte contre les discriminations, avec un volet spécifique pour la lutte contre le sexisme. Ce plan sera adopté fin 2015 par le Conseil Municipal de Bordeaux pour un déploiement dès 2016.

## La médiation

La médiation est un outil générique du Pacte de cohésion sociale et territoriale et du contrat de ville sur chacun des 4 piliers

Depuis une dizaine d'années la Ville de Bordeaux a fait le pari de la médiation comme vecteur de cohésion sociale et de **tranquillité publique**. Aller vers, rétablir la communication et le lien entre habitants, mais aussi avec les institutions, sont les objectifs des différentes activités de médiation mises en œuvre par les services municipaux, le CCAS ou confiées à des associations :

- La médiation sociale à destination du public bulgare et roumain en squat sur l'agglomération via le GIP Bordeaux Métropole Médiation.
- La médiation citoyenne, une gestion des conflits entre voisins..
- La médiation municipale, règlement de conflits entre les bordelais et services municipaux.
- La médiation sociale pour le public précaire de rue, avec l'équipe CORIST du CCAS.
- Le lieu-ressources du CCAS, pour favoriser l'accès aux droits et aux services, notamment en direction des personnes pour lesquelles les modes d'accueils traditionnels ne sont pas adaptés.
- Le Point Information Médiation Multi Services Bordeaux.
- La médiation sociale dans les quartiers de la politique de la ville via le GIP Bordeaux Métropole Médiation

Dans ce contexte, la Ville a souhaité conforter et développer cette offre de médiation dans les quartiers prioritaires en créant un Groupement d'Intérêt Public qui porte, au sein d'une seule entité, la médiation sociale sur les quartiers prioritaires Bordelais en lien direct avec les membres de ce GIP tels que la Ville, la Métropole, la SEM In'Cit , la SA Domofrance, l'OPHCU Aquitanis et l'association Point Information Médiation Multi Services de Bordeaux mais aussi L'Etat, le Conseil G n ral et la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde, associ s d s le d part   cette d marche et partenaires de longue date de ce travail, sont parties prenantes dans le cadre d'un comit  de pilotage de suivi du projet.

Depuis 2001 une subvention  tait accord e   la R gie de quartier Habiter Bacalan et l'ACAQB afin d'assurer cette pr sence sur les quartiers, en 2013 un Etat des lieux r alis  par le r seau France M diation faisait ressortir en 2013 un besoin de coh rence de lisibilit  et de visibilit  de la mission.

**La ville au travers sa Direction du D veloppement social urbain a donc souhait  renforcer la m diation sociale sur les quartiers prioritaires qu'elle consid re comme une des chevilles ouvri res de la Politique de la ville   travers ses missions principales que sont l'acc s aux droits et la pacification de l'espace public. La pr sence active de proximit  des m diateurs soutient  galement tous les projets de coh sion sociale sur les quartiers prioritaires initient ou facilitent les projets des habitants, contribue   la vie des quartiers. La m diation joue un r le primordial dans la responsabilisation des habitants : ne pas faire   la place de, transmettre aux habitants un pouvoir d'agir une capacit tion.** Elle permet  galement de fournir aux institutions une veille sociale pr cieuse de l' volution des difficult s des personnes en situation de pr carit  et des difficult s v cues avec les institutions.

# **4 – Gouvernance PACTE / Contrat de ville : la PACTOTEC Pilotage et évaluation**

La Pactotec est à la fois notre outil de gouvernance, d'analyse et de suivi de la mise en œuvre du Pacte et du contrat de ville.

Cette gouvernance se fait à la fois en externe, avec le réseau de nos partenaires institutionnels, et en interne avec l'ensemble des services de la ville.

## La gouvernance partenariale du Pacte et du Contrat de Ville

### Gouvernance partenariale globale

La transversalité interne mise en œuvre dans le Pacte ne serait rien sans l'implication de nos partenaires institutionnels.

En requestionnant l'ensemble de nos politiques publiques thématiques et territoriale, le Pacte se pose aussi en agrégateur des dispositifs partenariaux tels que le Contrat de Ville, la Convention Territoriale Globale (CTG, signée avec la CAF).

Mis en œuvre pour mobiliser des moyens spécifiques sur les territoires les plus prioritaires, le Contrat de Ville est l'outil de pointe du Pacte.

Sa gouvernance ne doit donc pas se faire parallèlement mais bien intégralement au sein du Pacte. Ceci nous permettra d'aborder systématiquement la question de la mobilisation du droit commun, de l'accessibilité des politiques publiques mises en place et, si besoin, du développement d'actions spécifiques dans le cadre du contrat de ville.

Pour atteindre ces objectifs la gouvernance du Pacte et du contrat de ville passent par le renforcement du conseil de développement social (CDS), l'instance de gouvernance globale qui réunit déjà en son sein l'Etat (Préfecture, DDCS, ARS, ...), la CAF, le Département, le Conseil Régional et Bordeaux Métropole.

Dans le cadre du contrat de ville, le CDS s'ouvrira aux autres signataires (bailleurs, pole emploi...)

Réunit au minimum 2 fois par an le CDS est un lieu de veille, de réflexion et de diagnostics partagés grâce à une démarche commune autour de l'observatoire.

C'est un lieu de dialogue, d'information sur les actualités institutionnelles.

Chaque partenaire garde ses arbitrages autonomes mais en les partageant cela permet d'anticiper les conséquences sur le territoire, les bordelais, et les porteurs de projets.

Afin d'être le plus efficace possible, le CDS s'articulera avec la gouvernance des dispositifs contractuels interinstitutionnels : commissions décisionnelles CTG et CEJ pour la CAF, instances de dispositifs tels que le Projet Educatif de Territoire, le Contrat Local de Santé, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance...

Le CDS ne vise pas à remplacer ou absorber les groupes de travail existant, par contre il permet régulièrement de partager une vision transversale et territoriale.

## La gouvernance interne du Pacte (et du contrat de ville)

### Gouvernance Politique

Pour la mise en œuvre politique, la gouvernance se construit autour des conférences de quartier. 2 fois par an, l'ensemble des adjoints de quartier et thématiques se réunissent pour faire un point global et territorial sur la mise en œuvre du pacte et arbitrer sur le maintien ou l'évolution des priorités partagées. A l'occasion de ces rendez vous sont abordés les sujets et les priorités spécifiques des territoires prioritaires.

Parallèlement, le suivi ordinaire des actions est assuré par le ou les élus concernés selon la configuration de leur délégation.

### Gouvernance technique

Pour la mise en œuvre technique elle comprend :

#### ***Un niveau stratégique***

Un travail d'animation avec les Directeurs Généraux concernés, une fois par trimestre pour fixer les grandes orientations et assurer le lien avec l'échelon politique. Dans le cadre de la dynamique de métropolisation, un lien particulier devra être créé avec les services de la métropole

#### ***Un Niveau intermédiaire***

Une interface avec l'ensemble des directeurs concernés par le Pacte de cohésion sociale à travers des rencontres collectives régulières (une fois par trimestre en amont des réunions DG) et des échanges bi latéraux au gré de l'actualité de la démarche et de l'avancé des actions et des groupes thématiques. Il s'agit de s'assurer de l'effectivité du lien décisionnel entre les chargés de missions, les directions et les directions générales.

#### ***Un niveau opérationnel***

Articulé autour des 5 axes du pacte, chaque axe faisant l'objet d'un groupe projet thématique animé tous les 2 mois, qui permet de créer des visions et des échanges croisés, favorisant une approche globale. Ces groupes thématiques adossent leurs analyses et leurs travaux autour 3 outils

- un observatoire : version enrichie et thématisée de l'analyse des besoins sociaux
- des tableaux de bord (ou master plan) : 1 par quartier, avec un focus sur les territoires prioritaires quand il y en a
- des fiches actions : 1 pour chacune des 11 priorités transversales

Ces groupes thématiques sont des instances d'échanges techniques. Ils permettent d'échanger, mutualiser, s'avertir des incidences éventuelles de chantiers partagés. Ils réunissent les chargés de missions responsables des mises en œuvre des actions des masterplans et des priorités transversales.

2 fois par an, en amont de chaque conférence de quartier, la mise à jour des tableaux de bords donnera aux élus une vision exhaustive de la déclinaison opérationnelle du Pacte et du contrat de ville, et permettra une aide à la décision facilitée.

La liste des services thématiques évoluera en fonction de la métropolisation.

Les services s'adressant à des publics (petite enfance, enfance, jeunesse, seniors...) et les services transversaux comme la Direction Générale Innovation Numérique et Services Informatiques sont potentiellement invités à tous les axes.

Par ailleurs, cette dimension thématique sera complétée par une gouvernance opérationnelle territorialisée sur chacun des 8 quartiers de la ville et incarnée par une équipe projet de quartier composée de toutes les directions engagées dans la dynamique du Pacte. Ces équipes projet seront en étroite collaboration avec la nouvelle organisation des mairies de quartier, et particulièrement avec leurs secrétaires généraux.

### **Un outil au service de la gouvernance : l'observatoire**

L'ambition de cet observatoire est de constituer une version améliorée plus accessible et plus efficiente de l'analyse des besoins sociaux de Bordeaux.

Au-delà du portrait socio démographique précis de la population qui ne mesure qu'une demande potentielle, l'observatoire doit pouvoir croiser les données statistiques avec l'ensemble des données produites par les services sur l'offre de biens et de services développée à Bordeaux (par la ville et ses partenaires).

Idéalement, il faudra aussi ajouter des retours réguliers de satisfaction de la part des usagers. Le conseil citoyen sera également de ce point de vue sollicité.

L'observatoire, par le travail qu'il produit, permet d'analyser quantitativement et qualitativement l'offre et la demande sociale.

Il est un appui objectif pour faire évoluer, au sein de chaque axe, ou sur les quartiers, les priorités retenues initialement au gré des résultats mesurés.

### **Gouvernance Locale**

En lien avec la territorialisation des services à l'échelle des grands quartiers et la montée en puissance du rôle des équipes de proximité managées par les secrétaires généraux de quartier, la gouvernance locale du Pacte et du contrat de ville se renforce.

L'échelle grand quartier et la mobilisation locale interservices nous permettront de mieux articuler les instances toute ville, garante de la mobilisation du droit commun et de la cohérence et instances plus locales, plus ouvertes aux acteurs de terrain tels que : Associations, collectifs, bailleurs, correspondants locaux :

---

Instance généraliste dédiée à la mise en œuvre du contrat de ville, le CLIP 5 Comité de Liaison inter Partenaires) reste notre outil principal de gouvernance locale.

Il se voit complété par les instances locales thématiques que sont :

- Cellule de veille prévention délinquance
- Groupe insertion (animé par la mission locale)
- Groupe Insertion Professionnelle et sociale (animé par le CCAS)
- Equipe de Réussite éducative
- Atelier Santé Ville
- Gestion Urbaine de Proximité

### **La participation citoyenne**

Initié dès la construction du Pacte à travers la forte implication des commissions de quartier, la participation citoyenne au sein du Pacte peut revêtir plusieurs formes selon les choix des différentes commissions :

- Information sur le suivi des mises en œuvre,
- concertation via des diagnostics,
- co-décisions sur des orientations de projets,
- co-constructions de projets...

En outre, la participation des habitants reste un des fondamentaux de la politique de la ville : l'expertise d'usage des citoyens a sans cesse été sollicitée tant dans les phases de construction, qu'au niveau de l'évaluation des différentes actions et autres dispositifs.

Dans le cadre du nouveau contrat de ville, la loi est venue formaliser cette participation qui devra s'articuler avec les instances existantes et en particulier les commissions permanentes des conseils de quartier.

### **Les conseils citoyens**

#### ***Le cadre légal***

La loi du 21 février 2014 a souhaité donner une impulsion nouvelle à la politique de la ville au plan national. En tenant compte d'un contexte administratif et financier particulièrement délicat, elle s'est appuyée sur 3 axes pour clarifier cette politique publique en direction des plus fragiles en :

- confiant la compétence de la politique de la ville à l'échelon intercommunal
- resserrant le nombre de quartiers prioritaires (de 2500 à 1300)
- rendant obligatoire la participation habitants en créant des conseils citoyens

La loi impose donc à chaque commune la création d'un conseil citoyen par quartiers relevant de la géographie prioritaire. Ces derniers doivent être validés par le Préfet, dans le cadre d'un arrêté, après consultation du Président de l'EPCI et du Maire de la commune. Ces conseils doivent permettre d'associer d'une manière active les habitants et les acteurs locaux dans la conception et la mise en œuvre du projet de quartier prévues dans le contrat de ville.



### **Les modalités de constitution et de composition des conseils citoyens prévues par la loi :**

- état des lieux des dispositifs de concertation existants qui selon les situations peuvent se transformer en conseil citoyens.
- composition de 2 collèges : un collège habitants (tirés au sort avec parité femmes hommes, 50 % du conseil à minima ; un collège associations / acteurs implantés dans le quartier prioritaire (appel à candidatures).
- durée du conseil = durée du contrat, voire un renouvellement le cas échéant au bout de 3 ans,
- support pour le fonctionnement : soit une association dédiée, soit via une personne morale existante,
- mise en place d'un règlement intérieur ou d'une charte.

### **Les missions :**

Participation aux instances de pilotage du contrat de ville (à minima 2 membres par collège) et participation aux différents groupes de travail. Possibilité d'accompagner et/ou de proposer des projets pour le territoire.

### **Les moyens :**

Un local mis à disposition qui peut être la maison du projet (par exemple) avec une fonction non plus réduite au projet urbain mais à la mobilisation et information des habitants et acteurs locaux sur le contrat de ville dans sa globalité.

Un budget de fonctionnement pour la prise en charge par exemple de frais de déplacements, formation, communication, constitution d'un fonds de participation des habitants.

Pour accompagner le conseil un poste peut être créé avec le recrutement d'un adultes relais et d'un service civique.

### **Contexte Métropolitain et bordelais**

Le Préfet a accordé à chaque commune, un délai pouvant aller jusqu'au 31 décembre 2015 pour formaliser ces conseils, en laissant une grande latitude à chaque collectivité pour définir la forme de cette nouvelle instance participative.

Le contrat métropolitain a inscrit la mise en place de ces conseils citoyens comme un enjeu prioritaire à l'échelle de l'agglomération..

La ville de Bordeaux souhaite tenir compte et s'appuyer sur les différentes instances participatives existantes pour construire ces conseils citoyens, qu'elles soient formalisées comme les commissions permanentes des conseils de quartier dont la moitié des membres sont des habitants tirés au sort, ou plus informelles, comme par exemple les groupes de femmes des Aubiers qui ont réalisé les marches exploratoires sur leur quartier.

## Méthode d'élaboration des conseils citoyens bordelais

Le nouveau contrat de ville bordelais, à travers la réforme de la politique de la ville, concerne dorénavant 6 territoires considérés comme quartiers prioritaires :

- Bacalan
- Le Lac
- Le Grand Parc
- Saint Michel
- Carle Vernet
- La Benauges

Afin de mettre en place un conseil citoyen sur chacun de ses quartiers, il paraît indispensable d'y associer ceux qui, demain, seront potentiellement des membres de ces nouvelles instances. Pour ce faire il est envisagé de constituer **un groupe préfigurateur**

### Le groupe préfigurateur

Piloté par la ville (DDSU) et l'Etat (déléguée du Préfet), il est constitué des acteurs et des habitants issus des 6 quartiers prioritaires, sur la base du volontariat et avec un souci d'équilibre et de représentativité de chacun des secteurs. Il doit tendre vers un paritarisme certain entre acteurs professionnels (structure socio-éducatives, commerçants, autres...) et habitants de ces quartiers (hommes/femmes).

Ainsi, pour chaque quartier, 4 représentants participeraient à ce groupe préfigurateur, soit au total 24 membres.

La co-animation de ce groupe par la ville (DDSU) et les services de l'Etat (déléguée du Préfet) pourrait s'appuyer sur l'expertise d'une ou deux personnes qualifiées (sociologue, universitaire,...).

Le travail serait organisé autour d'ateliers réguliers permettant de définir

- la composition des futurs conseils citoyens
- le mode de « recrutement » des membres du conseil
- les règles de fonctionnement (règlement intérieur, charte)
- la forme juridique porteuse
- la durée de vie des conseils citoyens
- les niveaux d'intervention et de représentativité dans le cadre du contrat de ville en termes de gouvernance
- les objectifs assignés à ces conseils
- les modalités pratiques de mise en œuvre (y compris l'adaptabilité de ces conseils au gré des singularités de chaque territoire)
- le cadre financier

## Des conférences d'experts

Afin d'étayer cette réflexion collective, il semble important de nourrir le travail du groupe préfigurateur à partir d'éclairages et d'analyses d'experts de dimension nationale, permettant une mise en perspective au-delà du territoire bordelais.

D'ores et déjà, le 16 octobre 2015, une grande conférence publique permettra de donner un éclairage sur la question centrale de la place du citoyen dans les décisions publiques

## Calendrier

- Septembre 2015 : constitution du groupe préfigurateur
- Octobre 2015 : cycle de 2 conférences sur la démocratie participative + Plénière des commissions permanente des conseils de quartier
- Novembre 2015 : finalisation des travaux du groupe préfigurateur
- Décembre 2015 : présentation et validation du cadre bordelais des conseils citoyens (Préfet et conseil municipal)
- Janvier 2016 : constitution des 6 conseils citoyens

# ANNEXES



***DIRECTION du DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN***

***« La politique de la ville à Bordeaux »***

***2007/2013***

***BILAN ET PERSPECTIVES***



## SOMMAIRE

	Pages
<b>PREAMBULE</b>	1
<b>INTRODUCTION</b>	2
<b>I) L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE QUARTIERS</b>	6
Le Lac	7
Bacalan	16
Grand Parc	23
Chartrons Saint Louis	28
Bastide Benauge	32
Saint Michel	38
Saint Jean Belcier Carles Vernet	44
Inter quartiers	52
<b>II) L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS TRANSVERSAUX</b>	56
<b>L'Éducation</b> <i>La Réussite Educative</i> <i>L'expérimentation Bacalan</i>	57
<b>La prévention</b> <i>Prévention de la suralcoolisation</i> <i>Prévention des addictions</i> <i>Prévention de la récidive</i> <i>Aide aux victimes et prévention des violences conjugales</i> <i>Prévention du sexisme</i> <i>Lutte contre la prostitution et accompagnement des personnes prostituées</i> <i>Personnes en errance</i> <i>Maison de la Justice et du Droit</i>	59
<b>La médiation</b> <i>La médiation citoyenne</i> <i>Les correspondants de quartier</i> <i>La médiation ROMS</i>	63
<b>L'insertion et l'économie sociale et solidaire</b>	65
<b>La santé</b>	67
<b>L'accompagnement social</b>	71
<b>Le développement urbain</b>	73
<b>CONCLUSION</b>	74
<b>ANNEXES</b>	76
Annexe n°1 : Analyse synthétique des co financements par quartier de 2007 à 2013	77
Annexe n°2 : Bilan des concertations avec les acteurs de la politique de la ville sur le thème de « ce qui fait quartier » juin 2013	93
Annexe n°3 : Ce qui va changer avec la loi sur la politique de la ville du 27 novembre 2013	94





## **PREAMBULE**

La politique de la ville à Bordeaux a évolué, au gré des politiques nationales et de l'arrivée de nouveaux dispositifs. Elle est de ce fait à ce jour à géométrie variable en fonction des dispositifs et des enjeux : sociaux, urbains, éducatifs, économiques, tranquillité publique, prévention des conduites à risques. L'Etat et la CUB sont partenaires des dispositifs bordelais, hormis pour le programme de Réussite Educative, les Ateliers Santé Ville et la stratégie de prévention de la délinquance, (en dehors des compétences communautaires).

9 quartiers bordelais font l'objet d'une contractualisation avec l'Etat, à travers le contrat urbain de cohésion sociale. Un certain nombre d'autres dispositifs contractuels thématiques (prévention, santé, réussite éducative, emploi) font aussi l'objet de co financements à Bordeaux dans le cadre de la politique de la ville.

A titre d'indicatif, le budget 2013 dédié par la ville de Bordeaux spécifiquement aux projets de la politique de la ville était de 860 400 € (hors postes). La ville a aussi souhaité soutenir le fonctionnement de structures qui interviennent largement à la fois dans les quartiers prioritaires mais aussi à destination de publics en difficultés (exemple 13 000 € fonctionnement de Promo femmes). Pour cela la ville a réservé un budget dit de droit commun (1 568 011.61 €). Soit un budget municipal de cohésion territoriale et sociale total de 2 428 411.61 €

La « politique de la ville » c'est aussi 216 associations mobilisées et partenaires, 270 projets structurants soutenus par an et une centaine d'actions pour les loisirs des jeunes.

### **L'évolution du contexte national et son impact pour Bordeaux**

L'Etat a lancé à Roubaix, le 11 octobre 2012, une concertation pour la réforme de la politique de la ville avec comme objectifs l'évolution de : la géographie prioritaire (moins de quartiers), la gouvernance (l'intercommunalité chef de file) et des projets de territoire globaux (un contrat unique).

Cette réforme fait l'objet d'une loi qui a été présentée à l'Assemblée Nationale et au Sénat le 27 novembre 2013. Elle devrait être adoptée en 2014. Les futurs territoires de cette nouvelle géographie seront connus après les élections municipales de mars 2014. Les nouveaux contrats devraient être opérationnels début 2015.

### **Les enjeux pour la Ville de Bordeaux**

Dans ce contexte, la ville de Bordeaux pourrait ne pas voir l'ensemble de ses quartiers prioritaires être reconduit dans le (s) dispositif (s) de la politique de la ville à venir. Cela entraînerait une baisse non négligeable des aides actuelles de l'Etat auprès des associations : une soixantaine d'emplois aidés spécifiques politique de la ville (environ 800 000 €) et des subventions d'un montant d'environ 700 000 € qui étaient affectés : aux quartiers prioritaires (CUCS), à la réussite éducative et aux les ateliers santé ville (non intégrés dans ces montants : les avantages fiscaux liés aux ZUS/ZRU et Zone Franche).

La Ville de Bordeaux sera probablement intégrée dans un contrat unique en 2014/2015, mais tous les quartiers actuellement prioritaires pourraient ne plus l'être avec donc une perte des crédits politique de la ville de l'Etat. Certains secteurs comme les Aubiers (avec un revenu médian parmi les plus faibles de la CUB) ou encore Saint Michel (avec le PNRQAD) seront peut-être retenus. Pour autant, l'enjeu est bien de maintenir une politique contractuelle avec comme priorité de réduire les écarts entre les territoires et les populations cela doit s'organiser avec une meilleure utilisation des crédits de droit commun de l'Etat et des collectivités et cela doit aussi s'appuyer sur un travail partenarial avec l'ensemble des institutions, les associations et tous les acteurs participant à un projet de cohésion sociale et territoriale (décloisonnement/projets collaboratifs/pas d'approche en silo, etc.).

## INTRODUCTION

Ce document « Bilan et perspectives de la politique de la ville à Bordeaux de 2007 à 2013 », a pour ambition de présenter la diversité mais aussi la complexité des interventions publiques et privées qui relèvent du développement social urbain.

Le développement social urbain est à la fois : une politique publique qui a pour fondement la réduction des écarts entre territoires et populations ; mais c'est aussi un état d'esprit avec une approche spécifique de la différence et de ce qui ne fait pas consensus. Enfin, c'est un métier qui nécessite un savoir faire, des qualifications professionnelles et un apprentissage « continu » sur le terrain.

Afin de préparer le futur contrat de ville (2015/2020), mais aussi de proposer des alternatives pour les territoires qui sortiront de la nouvelle géographie prioritaire, il est indispensable de connaître la situation actuelle à partir notamment du bilan des 6 dernières années de mise en œuvre de la politique de la ville sur le territoire Bordelais.

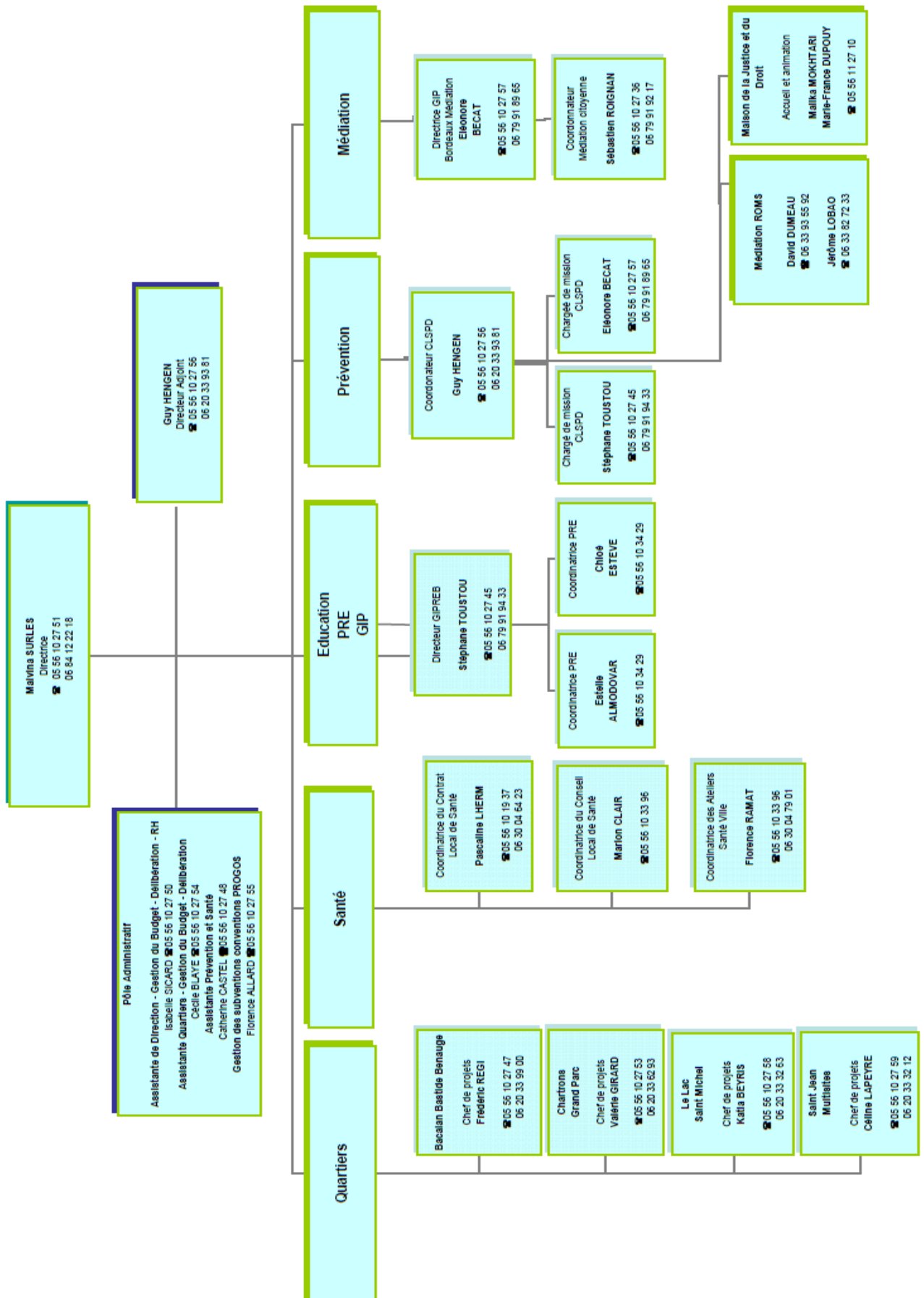
Ce travail est une première étape qui devra être suivie d'un diagnostic plus approfondi et plus collégial, à partir des enjeux que l'on peut d'ores et déjà mettre en évidence à travers ce premier bilan et qui nécessiteront une validation politique, afin de définir les objectifs du futur contrat pour Bordeaux.

Le contrat urbain de cohésion sociale et les autres dispositifs de la « politique de la ville » bordelais ont fait l'objet de concertation qui ont permis de partager les objectifs avec les associations et les partenaires institutionnels.

Il va s'agir, maintenant, de présenter succinctement les actions mises en œuvre dans ce cadre et leurs retombées. Si l'exercice n'échappe pas à une énumération à la « Prévert », il a au moins l'avantage de décrire la multiplicité des interventions et, ce qui est plus difficile à décrire habituellement, la place des femmes et des hommes dans l'animation de cette politique publique de proximité.

En effet, l'objectif de cohésion sociale et territoriale implique d'adapter l'offre de services aux besoins de la population (qui sont variables d'un territoire à l'autre) et cela à travers des politiques publiques sectorielles : éducation, jeunesse, sport, habitat, déplacements, emploi, santé, culture, sécurité, environnement, etc. Cet objectif nécessite des moyens financiers mais aussi de « lier » ces politiques entre elles et de les décloisonner. Cela passe donc par de la coordination, de la concertation, de la responsabilisation... des relations humaines.

## ORGANIGRAMME



## I) L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE QUARTIER

**RAPPEL DES PRIORITES DU CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE  
POUR LE QUARTIER DU LAC**

**PROJET URBAIN**

**Axe 2 : Renforcer la qualité de vie quotidienne et favoriser le lien social, habitat, cadre de vie et services aux habitants**

**Axe 4 : Poursuivre la réflexion sur le devenir du quartier dans la ville**

**DEVELOPPEMENT SOCIAL**

**Axe 2 : Renforcer la qualité de vie quotidienne et favoriser le lien social, habitat, cadre de vie et services aux habitants**

**INSERTION SOCIALE, PROFESSIONNELLE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**Axe 3 : Renforcer les actions en matière d'insertion sociale et professionnelle, insertion socioprofessionnelle et développement économique**

**PREVENTION, TRANQUILLITE PUBLIQUE**

**Axe 1 : Favoriser la tranquillité publique et renforcer les actions de prévention**

**LA SANTE**

**Axe 1 : Accès à l'information, aux droits et aux soins**

**Axe 2 : Accès à la prévention**

**Axe 3 : Bien être et vivre ensemble**

**Axe 4 : Santé des femmes**

**Axe transversal : Information, coordination et participation**



### PROJET URBAIN

**Axe 2 : renforcer la qualité de vie quotidienne et favoriser le lien social, habitat, cadre de vie et services aux habitants**

#### Gestion Urbaine de Proximité

##### **Entretien du quartier**

Impulsé en 2007 et coordonné par la DDSU, le groupe Gestion Urbaine de Proximité réunit les services municipaux suivants : Espaces verts, Propreté, Police municipale et proximité territoriale, ainsi que les partenaires extérieurs suivants : CUB, Régie de quartier, Aquitanis et Domofrance, Police nationale, déléguée du préfet Bordeaux-Nord. Le groupe GUP a réalisé un diagnostic partagé, a adapté et augmenté les interventions de chacun à la vue des besoins recensés. Un ensemble d'actions a été ainsi réalisé : intensification des interventions propreté et sur les nuisibles, augmentation du mobilier urbain, coordination pour le retrait des caddies, réfection de certaines voiries, développement de la signalétique, diagnostic sur l'éclairage et réparation des ampoules défectueuses, création d'une allée pour chiens, intervention coordonnée sur la mise en place du tri sélectif et adaptation à la densité du quartier...

Ce dispositif a permis le développement d'un dialogue positif et constructif entre des institutions/structures intervenant sur ce secteur, une plus grande réactivité et efficacité dans les interventions, une cohérence et une meilleure lisibilité des interventions de chacun et une dynamique territoriale avec une gestion qui s'adapte aux réels besoins du quartier.

Les partenaires de la GUP ont signé une convention en juillet 2012.

***Perspectives : La GUP est à présent l'instance d'accompagnement des travaux dans le cadre du projet urbain sur ce secteur. L'enjeu sera aussi de faire en sorte que les travaux nuisent le moins possible au quotidien des habitants et que les investissements réalisés soient respectés.***

##### **Sensibilisation des habitants au cadre de vie**

Un ensemble d'actions d'information, sensibilisation et mobilisation des habitants a été entrepris dans le cadre de la GUP et ce, tant sur des questions de propreté, de mise en place du tri sélectif, de respect du cadre de vie (ex : dehors, c'est aussi chez nous, panneaux photos, diagnostic en marchant, rencontres en pied d'immeuble avec les correspondants de quartier, chantier éducatifs).

***Perspectives : afin que les habitants puissent continuer d'être impliqués dans la gestion de leur cadre de vie, nous envisageons de refaire avec eux un diagnostic en marchant et d'organiser des visites de chantiers. Un travail avec les écoles pourrait être développé afin de sensibiliser les enfants aux transformations de leur quartier.***

#### Embellissement et développement des espaces urbains de proximité

Nous avons mis en place des concertations avec des habitants et mené des enquêtes afin d'être au plus prêt de leurs attentes pour le développement des espaces urbains de proximité (ex : pose de mobilier urbain, aménagement d'espaces verts et fleurissement, réfection d'aires de jeux, aménagement et animation de la plage du lac, extension/réhabilitation des jardins, etc.).

#### **Axe 4 : poursuivre la réflexion sur le devenir du quartier dans la ville**

##### Développement urbain intégrant le quartier dans une réflexion élargie au secteur Bordeaux Maritime

#### **Les Aubiers et la résidence du Lac**

A partir de 2008, réalisation par la Direction Générale de l'Aménagement d'une étude préalable à une opération de rénovation urbaine pour Aubiers-Cracovie. La DDSU a mis en lien la DGA, l'équipe travaillant sur le projet, avec les associations et les habitants du quartier. Elle a co organisé avec la DGA les trois concertations sur le projet urbain ainsi que la présentation du projet urbain aux habitants, en présence de l'ensemble des signataires de la convention GUP. Lien permanent avec la DGA, les divers services de la Ville, les bailleurs et la CUB sur le suivi et avancement du projet.

***Perspective : Nous amorçons avec les partenaires du projet urbain l'ouverture (2014) d'un point information dans un local appartenant à Aquitanis.***

#### **Ginko**

Avec la construction de ce nouveau quartier l'enjeu est la mise en place de passerelles entre ces deux territoires. A ce titre, un certain nombre d'actions a été mis en place concernant :

Les parcours résidentiels : travail avec la CUB et Aquitanis afin d'augmenter le nombre de logements en PLAI et favoriser ainsi les parcours résidentiels d'habitants des Aubiers vers Ginko.

Les liens via le tissu associatif : participation à la réflexion pour que le lien entre le centre d'animation du Lac et celui de Ginko soit optimal, afin de faciliter la rencontre entre les habitants des deux secteurs. Accompagnement du lancement de la conciergerie Ginko pour créer du lien avec les Aubiers.

L'implication des habitants des Aubiers à la construction de Ginko : plantation du parc Ginko avec les enfants des écoles Jean Monnet et Lac 2 ; panneaux graffés réalisés par des jeunes des Aubiers et qui sont positionnés sur les palissades de chantier.

L'information régulière : organisation de visites de chantier et de rencontres entre le promoteur Bouygues et les acteurs associatifs et habitants du Lac pour favoriser l'information ; coordination avec la DGA de la réalisation de l'exposition « Ginko/Aubiers - Le Lac : vers un avenir commun, des projets avec vous et pour vous ». Exposition produite par la Ville, en partenariat avec la CUB, Bouygues Immobilier, Aquitanis et Domofrance (lieux d'exposition : Ecole, bibliothèque, CPLJ, MANA). Mise en place avec Bouygues Immobilier de panneaux focus sur l'avancement du projet Ginko, exposés à la bibliothèque du quartier.

##### Valorisation de l'image du quartier à l'extérieur

Même si les habitants sont dans l'ensemble attachés à leur quartier, celui-ci est encore victime d'une image négative, c'est pour cela que des d'actions ont été entreprises :

Création de portraits photos et sonores d'habitants du quartier par Isabelle KRAISER exposés notamment dans le cadre d'AGORA.

Appui à l'organisation du Colloque national de Mana aux Aubiers sur le thème « Femmes et migration ».

Accompagnement de l'association Kprod lors de la réalisation de la série « Addicts » avec Arte.

Appui à la mise en place d'une radio de quartier avec Bordeaux Lac FM, puis du projet Shaker d' UVS.

Coordination avec Aquitanis d'un court métrage sur la mémoire du quartier. Le film « La Clairière des Aubiers, une histoire à suivre », réalisé par Anne Cantat-Corsini, en lien étroit avec les associations et habitants, a été projeté sur la façade d'un bâtiment au cours d'une soirée agrémentée d'un bal et d'une mise en lumière en mapping du bâtiment démoli.

***Perspectives : Le quartier des Aubiers va connaître de nombreuses années de travaux, l'enjeu sera à travers la GUP et le point information du projet urbain d'accompagner les mutations, mettre en place des***

**actions pour impliquer les habitants dans les changements à venir et continuer de revaloriser l'image de ce territoire tout en continuant à développer les passerelles avec Ginko.**

## **DEVELOPPEMENT SOCIAL**

**Axe 2 : renforcer la qualité de vie quotidienne et favoriser le lien social, habitat, cadre de vie et services aux habitants**

La population des Aubiers étant très précaire, il est indispensable de renforcer les services de proximité et adapter les dispositifs de droit commun :

### Amélioration de l'offre de services à la population

Mise en place de permanences d'écrivains publics à la poste, puis création de permanences à la mission emploi Bordeaux-Nord, à la maison de la justice et du droit et au centre d'animation, en partenariat avec l'atelier Graphite.

Appui à la mise en place de l'action « Clic et Déclik » sur l'accès à la formation informatique avec la DGINSI. Articulation avec le service jeunesse de la Ville et la CAF afin de renforcer la présence et l'action du centre d'animation au cœur de quartier (via une extension du centre d'animation au cours des Aubiers dans des locaux Aquitanis).

**Perspective : nous envisageons une rencontre sur les problématiques liées à l'accueil et l'orientation des publics.**

### Développement d'actions de soutien à la parentalité

Appui aux actions animées par la Cabane, aux actions parents – écoles de MANA. Coordination des « 3 soirées autour des droits et devoirs des parents », avec la MJD. Accompagnement du projet de mode de garde innovant de la Fondation d'Auteuil faisant suite aux besoins soulevés par le diagnostic (mené avec l'IFAID) sur les modes de garde. (ouverture de la crèche des Petites Pousses en horaires décalés, accueil d'urgence et appui à la parentalité)

### Offre éducative

Renforcement de l'offre d'accompagnement à la scolarité. Appui au lancement et développement du dispositif de Programme de Réussite Educative par le Groupement d'Intérêt Public Réussite Educative de Bordeaux. Points réguliers avec les éducateurs de l'UBAPS (club de prévention) et appui pour mettre en place des chantiers éducatifs avec les jeunes, en partenariat avec les bailleurs et la Ville (services municipaux : Education, Sport, Espaces verts, Propreté...). Accompagnement des chantiers éducatifs du centre d'animation. Mise en place de rencontres inter partenaires autour de la question des jeunes ne fréquentant pas les structures de jeunes, et réalisation d'un diagnostic des offres existantes en direction des 3-18 ans.

### Offre de loisirs pour tous (dans le domaine du sport, culture,etc)

Nous avons renforcé l'offre de loisirs en mettant notamment en place des actions permettant d'aller vers les publics jeunes qui ne fréquentent pas les structures de jeunesse via :

Une politique tarifaire : accompagnement du Stade Bordelais BMX pour qu'il ouvre le bicross aux jeunes du quartier via des créneaux spécifiques (coût moindre et prêt de matériel) et les conduise aux compétitions ; développement des initiations sportives gratuites avec le Stade Bordelais (Rugby, City Atlet).

Une meilleure visibilité de l'offre existante : coordination de la réalisation de la plaquette « activités sportives au Lac » avec les associations et structures sportives du Lac, en lien avec le service Jeunesse et Sport de la Ville et la DRDJS.

Un renforcement de l'offre de loisirs : développement des animations de la plage du lac, développement des activités d'APIS (ouverture de la section Foot et Handball) ; mise en place par Prof'Apa d'activités physiques à destination des femmes accompagnées par Mana et des enfants en surpoids en partenariat avec APIS ; appui à la mise en place d'un ciné club et de soirées festives par Cité Amicale ; causerie jeunes mise en place par AIADE ; art thérapie avec MANA ; appui à Urban Vibration School dans le développement des actions culturelles (rencontres et échanges artistiques, ateliers photo, danses, graff).

Une mise en place d'actions directement en pied d'immeubles : création des Cités débrouillardes par les Petits Débrouillards ; accompagnement des « Vacances in situ » avec la Ligue de l'enseignement et Drop de béton ; appui à la mise en place d'un Boxe and Soul par l'association Allez les filles et le Racing Club de boxe bordelais.

***Perspectives : Malgré l'ensemble des actions entreprises, il y a encore des enfants qui ne fréquentent pas les structures et restent dans la rue. Les actions en direction des adolescents devront être accentuées. L'opportunité d'un agrandissement et réfection du centre d'animation en cœur de quartier devra être l'occasion d'un véritable échange avec les jeunes afin qu'ils puissent s'y investir davantage.***

#### Lien social et participation des habitants

Sur ce territoire, arriver à mobiliser les habitants n'est pas évident, aussi ont été entreprises des actions pour tenter de créer du lien social, rompre l'isolement et impliquer des habitants dans la vie de leur quartier : coordination par les correspondants de quartier des repas de quartier, appui au développement du festival de l'été, projet de radio portée par Bordeaux Lac FM puis UVS via Shaker.

Nous avons aussi accompagné le journal de quartier piloté par la régie de quartier et rédigé par des associations et des habitants. Le journal a cessé d'exister faute de mobilisation des habitants et des structures pour sa rédaction.

Co organisation de l'enquête sur les besoins des personnes âgées avec Mana, Aquitanis et Domofrance (isolement, connaissance et utilisation des services, et dispositifs destinés à cette population, adaptation des logements).

#### Développement du tissu associatif local

La mobilisation du tissu associatif local est fluctuante en fonction des acteurs qui l'animent. Avec le départ du quartier de certaines personnes, les associations basées sur le bénévolat ont peu à peu diminué faute de personnes pour les faire vivre. C'est aussi pour cela, que nous avons tenté d'appuyer la professionnalisation des associations locales afin d'assurer plus de pérennité aux actions engagées :

Appui à la structuration et au développement des associations locales (Mana, APIS, AIADE, Urban Vibration School, Famadi, Bordeaux-Lac FM, Cité amicale, Cap citoyenneté, Kprod, les Fées Papillons, le CPLJ, etc).

Appui à l'ingénierie de projets, appui technique et logistique, aide à l'organisation d'événements, appui au développement de partenariats, aide à la recherche de financements et de locaux, médiations inter-associatives, etc.

Appui à la formation des bénévoles associatifs du quartier mise en place avec l'IFAID.

Impulsion des premières fêtes inter-associatives avant la coordination par le centre d'animation.

Animation des comités de liaison inter-partenaires (CLIP) toutes les huit semaines L'enjeu à venir va être de pouvoir pérenniser des emplois associatifs en très grande majorité basés sur des contrats aidés. Le dialogue inter-associatif, même s'il s'est amélioré, reste fragile. Certes, il y a moins de méfiance vis-à-vis des structures venant de l'extérieur mais nous ressentons encore parfois des cloisonnements entre les structures existantes. Le partenariat local travaille encore peu sur les mutualisations.

## **INSERTION SOCIALE, PROFESSIONNELLE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

### **Axe 3 : renforcer les actions en matière d'insertion sociale et professionnelle, insertion socioprofessionnelle et développement économique**

La question de l'emploi et de l'Insertion est primordiale sur ce territoire où le revenu médian est le plus bas de la Ville.

Favoriser les conditions d'accès aux dispositifs existants pour la population en difficulté d'insertion  
Sur cette thématique nous sommes intervenus sur trois champs :

#### **Les actions permettant de lever les freins à l'insertion**

Appui au projet Image de soi du centre d'animation ; appui à l'émergence de l'action Passerelle par le CPVA, reprise par le centre d'animation ; développement des chantiers éducatifs de l'Ubaps avec Domofrance, Aquitanis et la Ville. Un chantier était destiné à aider 10 jeunes à payer le permis de conduire ; mise en place du projet DEFI devenu par la suite Diapazon avec l'AFEPT ; appui à la mise en place de stages de découverte des métiers du BTP avec BatiForm et la Mission emploi lors de la construction de la crèche de la Fondation des Apprentis d'Auteuil ; appui aux ateliers de savoirs de base et de formation professionnelle en français langue étrangère (FLE) mis en place par l'association Zeki et le Centre d'animation.

#### **L'étude des réels besoins et la coordination/ mise en lien des dispositifs existants**

Mise en lien de l'association ZEKI avec la Mission locale pour une valorisation de leur action autour des 18-25 ans ; promotion dans le quartier des dispositions Créajeunes, de la Semaine du microcrédit de l'ADIE et du Service civil volontaire Unis-Cité ; réalisation, avec le Groupe Solidarité Emploi, d'un diagnostic partagé sur l'insertion professionnelle dans le quartier qui a débouché sur la création de la Mission emploi Bordeaux-Nord, antenne de la Maison de l'Emploi ; accompagnement de la plate-forme professionnelle du CPLJ (rencontres jeunes-entreprises, aide à la recherche de stages, visites d'entreprises).

#### **La mise en place de nouvelles actions d'insertion professionnelle adaptées aux publics repérés**

Appui à la création et au développement de la formation au monitorat de voile et découverte des métiers annexes pour les jeunes de ZUS mis en place par le Club de voile de Bordeaux-Lac ; appui à l'organisation d'Orient'Avenir au Lac par la Maison de l'emploi et co organisation avec la Maison de l'Emploi des rencontres territoriales de l'emploi Bordeaux Nord en 2008 et 2013 ; accompagnement de la construction de l'action de redynamisation professionnelle « Rebondir » portée par l'Association pour l'insertion par le sport et l'Association Sport ; Accompagnement de la formation adaptée d'agent de restauration mise en place dans le cadre du chantier Ginko.

#### Développer les relations avec les entreprises intervenant dans le quartier du Lac

Un travail a été entrepris pour favoriser l'embauche des personnes issues du territoire au sein des entreprises de Bordeaux Nord et du chantier Ginko : organisation de rencontres entre : le Club d'entreprises de Bordeaux-Lac, la Mission locale et le PLIE qui ont débouché sur une Charte d'actions en commun ; appui pour que l'entretien du parc puisse être assuré par des habitants des Aubiers employés par la Régie de quartier ; Mise en lien entre Bouygues et la Mission Emploi.

#### Travailler sur les représentations

Film « Tombé l'image » mené par l'UBAPS avec des jeunes.

Réalisation par Cap Citoyenneté de deux films, « Emploi et DiverCités » et « La Diversité au travail ».

## PREVENTION, TRANQUILLITE PUBLIQUE

### Axe 1 : favoriser la tranquillité publique et renforcer les actions de prévention

#### Développement d'une approche plus adaptée aux besoins du quartier concernant la police et la justice

Demande des habitants de patrouilles pédestres sur les dalles à la place des passages en véhicule. Cela n'a été effectif qu'après la création des Unités Territoriales de Quartier (UTEQ) fin 2008 puis des Brigades Spécialisées de Terrain (BST) en 2010.

Déploiement de l'action de la Maison de la justice et du droit avec déplacement place Ravezies : augmentation de la capacité d'accueil (~7000 pers/an), mise en place de permanences d'aide aux parents par la PJJ, réunions d'information collective sur des thèmes intéressant les professionnels et les habitants des quartiers proches (tutelle, droit de la famille, droit du travail).

#### Développement d'actions préventives en direction des publics en difficulté

Actions accompagnées dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances.

Intervention de l'équipe de correspondants de quartier de la Régie de quartier (médiation, accompagnement dans le bus de ramassage scolaire).

Dispositif technique pour limiter l'installation des gens du voyage.

Mise en place d'une veille éducative au collège Edouard-Vaillant.

Accompagnement de la réhabilitation du CPLJ via des chantiers éducatifs et maintien du poste d'adulte relais.

Accompagnement de la médiation plage du Lac avant prise en charge par le service des Sports de la Ville.

Mise en place d'une permanence de Vict'Aid au commissariat des Aubiers et à la MDSI.

Amorce du projet « Citoyen de la prison » avec Cap Citoyenneté.

Accompagnement à la mise en place d'un projet de prévention de la violence de certains enfants via la médiation animale avec Résilienfance.

Accompagnement du projet de prévention de la violence à l'école Jean-Monnet avec Alternative médiation (médiation par les pairs) puis Interlude (prévention par le jeu).

Projet de prévention du temps de latence après la sortie d'école à 16 ans et l'entrée en dispositif d'insertion : création d'un dispositif expérimental Mission locale - CIO - Etablissements scolaires du second degré.

Mise en place d'une cellule de veille tous les deux mois.

***Perspectives : L'ensemble des actions de ces 2 axes, ainsi que celles plus larges auprès du public jeune et de leurs parents, a contribué à nettement faire diminuer les violences urbaines, les incendies de parties communes, et le niveau de la délinquance constaté sur ce quartier avant 2007. La pression exercée par quelques jeunes adultes et quelques adolescents sur les espaces collectifs et privés génère encore cependant de l'insécurité. L'usage-revente de produits stupéfiants n'est pas étranger à cela. Des études de sécurité entre police et bailleurs sociaux, accompagnées d'actions préventives et éducatives sont les enjeux à venir pour faire diminuer les tensions résiduelles sur ce site. L'anticipation des problèmes potentiels de cohabitation avec les habitants du quartier Ginko est également majeure. Il semble pertinent à cet égard, de favoriser très vite la réalisation d'actions mutualisées entre les deux sites, notamment auprès des jeunes, par des volets culturels, sportifs ou éducatifs.***

## LA SANTE

### Atelier Santé Ville (ASV) Lac

Juin 2009 : Ecriture du diagnostic partagé et du plan local de santé du Lac :

AXES PRIORITAIRES :

**Axe 1 : Accès à l'information, aux droits et aux soins**

**Axe 2 : Accès à la prévention**

**Axe 3 : Bien être et vivre ensemble**

**Axe 4 : Santé des femmes**

**Axe transversal : Information, coordination et participation**

2012/2013 Evaluation partagée

### **Actions phares :**

#### Médiation santé (AXE 1)

Favoriser l'accès aux soins des enfants suite aux bilans de santé des 3-4 et 5-6 ans, en partenariat avec le Centre Médico Scolaire (CMS) et l'association Mana. Il a été réalisé avec le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé, ARS.

Développer la formation sur l'accès aux droits de santé des personnes en partenariat avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) et le service social de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) en 2010 pour Bordeaux Nord à destination des travailleurs sociaux notamment. Cette formation a été à nouveau proposée pour Bordeaux Sud en 2013.

#### Sensibilisation des familles (parents/enfants) sur des sujets de santé préoccupants décelés par la santé scolaire (AXE 2)

Surpoids : des actions « petits déjeuners et goûters » dans des écoles maternelles, ont été menées en partenariat avec Mana et le Centre d'animation ; des actions nutrition et activité physique auprès des collégiens du collège E.-Vaillant (infirmière et enseignants portent les projets) sont également soutenues.

Hygiène bucco-dentaire : prévention, sensibilisation et dépistage sont conduits depuis plus de 3 ans auprès des enfants, jeunes et familles du quartier.

Une exposition-livret « Semaine du sourire dent'fer » a été créée (par le groupe de travail dédié) comme support d'information à l'action mise en œuvre avec la faculté dentaire de Bordeaux 2, dans les écoles maternelles. En 2012/2013, 118 dépistages d'enfants entre 3 et 6 ans au CMS, 280 enfants entre 3 et 6 ans ont bénéficié d'une action pédagogique (en école maternelle), 110 collégiens de 5<sup>e</sup> ont bénéficié d'un dépistage et d'une action pédagogique. Cette action est aujourd'hui élargie aux écoles maternelles prioritaires de Bordeaux et une convention partenariale a été signée avec l'université Bordeaux 2.

Sommeil : spectacles ou contes avec un temps de débat sont proposés aux familles. 60 parents et 130 enfants sensibilisés en 2012.

#### Bien être et vivre ensemble ( Axe 3)

Mise en place et développement d'actions par l'Atelier Santé Ville, appui au projet « Image de soi » du centre d'animation et de l'installation du projet des Fées Papillons sur le bien-être pour les femmes en difficulté.

## Santé des femmes ( Axe 4)

Soutien aux actions de Mana, mise en place d'actions inter quartiers à Bordeaux-Nord pilotées par le Conseil local de santé en lien avec les structures du Lac. Les habitants ont ainsi pu être sensibilisés à diverses thématiques (ex. dépistage cancer du sein, troubles du sommeil, addictions, bien être).

## Actions en développement

Promotion de l'activité physique et du « bien manger » (AXES 2 et 3) : coordination des actions avec les partenaires locaux (association Prof'Apa, Centre d'animation, Ecole des femmes- Mana, clubs sportifs). La thématique « souffrance psychosociale » (AXE 3 et transversal) a aussi été traitée : réalisation d'un répertoire des partenaires, formations avec les professionnels conduites en 2010/2011. Une mise à jour de ces outils et de la dynamique est en cours.

**Perspectives : poursuivre l'évaluation partagée du plan local de santé du Lac 2009-2012 :**

***Réinterroger les professionnels de santé, remobiliser le centre d'animation/centre social et remobiliser les habitants au cœur de la démarche.***

***Renouveler ce plan sur la période 2012-2014 avec une priorité transversale intégrée aux priorités d'actions de l'ASV au bénéfice des autres quartiers de Bordeaux-Maritime, afin de mutualiser des actions de prévention sur les quartiers proches : Bacalan et Grand Parc (par exemple, les spectacles débats parents-enfants sur le sommeil).***



**RAPPEL DES PRIORITES DU CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE  
POUR LE QUARTIER BACALAN**

**PROJET URBAIN**

**Axe 1 : Poursuivre les actions de désenclavement et de requalification du quartier**

**DEVELOPPEMENT SOCIAL**

**Axe 2 : Favoriser l'intégration, la cohésion et le développement social**

**INSERTION SOCIALE, PROFESSIONNELLE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**Axe 3 : Faciliter l'insertion sociale et professionnelle**

**PREVENTION, TRANQUILLITE PUBLIQUE**

**Axe 4 : Améliorer la sécurité**

### PROJET URBAIN

#### Axe 1 : Poursuivre les actions de désenclavement et de requalification du quartier

En rapport avec le plan d'action Bacalan, plusieurs actions ont été mises en place de façon partagée :

##### Aire d'accueil des gens du voyage

Points d'articulation réguliers sur le lien social avec les acteurs concernés. L'articulation entre le volet social (pilotage DDSU) et le volet technique (pilotage Vie Associative) est indissociable et devra s'améliorer en termes de transversalité. Avec le changement de prestataire pour la gestion technique de l'aire (nouvelle consultation dans le cadre des marchés publics), une nouvelle dynamique a été initiée avec la co-construction du projet social de l'aire avec les opérateurs du droit commun (ADAV, CAF, CCAS, Education Nationale, Mairie de Bordeaux) et le nouveau Gestionnaire.

##### Habitat / cadre de vie : études, équipements, GUP

#### **Gestion Urbaine de Proximité**

En 2011 une démarche de Gestion Urbaine de Proximité a été initiée en s'appuyant sur un diagnostic en marchant initié par l'ACSE et réalisée par le bureau d'études PLACE.

Cette démarche s'articule autour de trois axes :

**Technique :** une veille technique composée des bailleurs sociaux (Aquitanis Mésolia, Clairsienne) des services propreté, espaces verts de la ville, de la CUB et d'associations locales (Régie de Quartiers, Amicale laïque et Centre d'Animation), de représentants d'habitants (Amicales de locataires) se réunit tous les deux mois afin de faire le point sur le cadre de vie et de mettre en place des actions/projets coordonnés. Ce temps est animé par le DSU avec le soutien et la maîtrise techniques de la Gestion Urbaine de Quartier (Direction de la proximité territoriale).

**Cohésion territoriale et sociale :** deux temps permettent de réunir toutes les huit semaines les acteurs concernés (opérateurs associatifs et institutionnels) afin d'avoir un même niveau d'information et un accompagnement objectif : les CLIPS (comité de liaison inter partenarial) et l'Echange Réseau Bacalanais (ERB : groupe de travail composé des acteurs associatifs). Ces temps permettent de mettre en exergue des problématiques territoriales et d'initier des actions/projets ad hoc. Par exemple, afin de mieux accompagner les habitants dans leur quotidien, un groupe échange se réunit régulièrement sur la thématique de l'accueil et l'orientation des publics. « L'ERB » s'apparente à de l'accompagnement de la vie associative sur site. Dans ce cadre et depuis 2013, des échanges de pratiques professionnelles se déroulent 3 fois par an sur des thématiques choisies par les partenaires (En 2013 : connaissance des communautés du voyage, gestion des ressources, bénévoles, réseau et partenariat : force et faiblesse).

**Tranquillité publique :** ce volet s'intègre dans le fonctionnement du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) et se traite dans le cadre de la Cellule de Veille pilotée par le pôle prévention de la DDSU. C'est dans ce cadre, que nous avons initié et soutenu la création des « Ateliers Labarde » qui se déroulent tous les vendredis soir sur le secteur Labarde afin de recréer du lien avec les jeunes et les habitants de ce secteur.

La méthodologie de la Gestion Urbaine de Proximité permet de mettre en phase les acteurs qui interviennent autour de l'amélioration du cadre de vie en fonction de leurs champs de compétences et d'articuler leurs interventions en associant les habitants à la démarche. Ce travail s'effectue sur les secteurs,

Claveau, Labarde et Port de la Lune avec comme enjeu principal d'éviter l'enclavement de ce territoire vis-à-vis de la mutation urbaine (Bassins à Flots, nouvelles résidences).

***Perspectives : Dans les mois à venir ce travail devra être « contractualisé » notamment par la Co-élaboration d'une convention avec les acteurs (bailleurs, Associations, institutions et habitants...) concernés.***

### **Les Bassins à flots**

La Co-organisation d'un CLIP Bordeaux Maritime avec comme thématique le PAE des Bassins à flots, avec la DGA et la CUB a mis en perspective la volonté des opérateurs d'accompagner les habitants (anciens et nouveaux) vis-à-vis de cette mutation.

Sur le secteur Claveau nous avons plusieurs copropriétés dégradées, Aquitanis finalise une étude qui sera présentée en septembre 2013 qui devrait donner des éléments objectifs afin d'essayer de redynamiser ce secteur.

### **Les équipements**

Que ce soit dans le cadre de la GUP ou de l'accompagnement des acteurs le constat fait apparaître la nécessité d'articuler les nouveaux et les anciens équipements afin de pouvoir permettre la mixité sociale et de ne pas créer de déséquilibre territoriale. Dans ce cadre, la relocalisation du Centre d'Animation n'est plus à l'ordre du jour, nous travaillons à une valorisation de l'équipement actuel (Agrandissement, mise aux normes ERP...) et à la mise en place d'actions délocalisées afin d'aller à la rencontre de tous les bénéficiaires potentiels (Actions : Atelier Labarde, Bacalafiesta, Clips tes mots...). Lors de nos rencontres avec la DGA et la Direction Jeunesse, Sports et vie Associative nous préconisons la mise en place « d'annexes » du Centre d'Animation sur les BAF plutôt que la création d'un nouvel équipement.

## **DEVELOPPEMENT SOCIAL**

### **Axe 2 : Favoriser l'intégration, la cohésion et le développement social**

La particularité de Bacalan est sa dynamique associative. Le centre d'Animation à vocation Sociale et Culturelle dénombre plus de 40 actions actives sur le volet socioculturel, sportif, social... Cette dynamique participe à l'identité du quartier, c'est à la fois une force (Capacité de mobilisation, de création d'action, de réflexion, participation citoyenne) mais c'est aussi une faiblesse (besoin d'articulation, parfois redondance des actions, etc.) qui demande un travail d'articulation des acteurs et accompagnement de la vie associative. Surtout dans une période de rationalisation des crédits.

Dans ce cadre, nous travaillons avec le Centre d'Animation qui a, dans le cadre de son agrément, une fonction d'accompagnement de la vie associative sur le territoire. Le DSU a initié un groupe d'échange des acteurs de la vie associative (ERB) qui progressivement va être piloté par le Centre.

En effet, un des objectifs du CUCS est d'amener des financements d'actions, parfois expérimentales, en cherchant des prises de relais dans le droit commun. Nous observons dans cet axe des financements qui deviennent pérennes notamment sur la thématique de l'Education (Accompagnement à la scolarité) et Culturelle (Mascarets : Nomades, Carnaval, Bacalafiesta, etc.).

### Le lien social

Nous soutenons des actions/projets favorisant le lien social tant dans le domaine culturel (Festival Nomades, Bacalafiesta) que des loisirs (sportifs : Bacalaventure, culturels : Mascarets, Amicale Laïque) et dans l'accompagnement des familles sur le volet parentalité (centre d'animation : parentalités, jeux, l'AFL : Café des parents). Nous soutenons aussi actuellement une initiative de parents dans ce domaine ainsi que dans celui de l'économie sociale et solidaire (Kfé des familles).

Nous participons au journal de quartier (CUCS et/ou Projet Social) avec un accompagnement spécifique de l'animatrice du lien associatif de la RQHB, à travers la mise en place d'un site Internet qui permettra de rendre accessible et visible la programmation associative Bacalanaise à tous les habitants (Anciens et nouveaux) par une diffusion de plus en plus large (Passage de 4 à 6000 exemplaires du journal).

Education : accompagnement à la scolarité, actions sur la parentalité, support à la fonction parentale, loisirs éducatifs

### **Accompagnement à la scolarité**

Depuis trois ans l'accompagnement à la scolarité est co piloté par le centre d'animation et l'Amicale Laïque (fonctionne bien). Les deux opérateurs ont harmonisé leurs pratiques, tarifs et se coordonnent avec les co financeurs (CAF, Ville/DDSU et Service jeunesse) tous les trois mois à leur initiative. Ce temps a besoin d'être redynamisé, en effet des marges de progrès existent à l'heure de la mise en place de l'« expérimentations Bacalan » sur le volet éducatif et une participation plus soutenue de tous les financeurs est à envisager.

Participation au comité de pilotage trois fois par an, aide à l'élaboration et à la diffusion de la plaquette d'information en direction des parents.

***Perspectives : un besoin d'articulation se fait sentir à travers plusieurs dispositifs périscolaires (Accueil périscolaire, accompagnement éducatif et accompagnement à la scolarité). Question : qui a la légitimité de pilotage de ce temps d'articulation (DDSU, DEPEF, Jeunesse) ?***

Participation à l'expérimentation éducative Bacalan en lien avec le CLSPD/GIPREB.

### **Parentalité**

Accompagnement de l'Association Parents Actions Familles et aide à la création et structuration de l'association « Kfé des familles » sous forme de café associatif.

Le vivre ensemble : fêtes de quartier...

*Nomades* : accompagnement de l'association Mascarets (collectif associatif et scolaire) dans le cadre notamment du festival Nomades (Public Nomades). Mise en place d'un comité de suivi co piloté avec l'ACSE afin d'accompagner l'association dans le cadre d'une mesure de redressement judiciaire mais aussi pour assurer la pérennisation de ce type de projet.

***Enjeux et perspectives : Le secteur de Bacalan est riche en programmation d'événementiels (parfois très dense : Mai et Juin) ce qui contribue à favoriser le « vivre ensemble ». Néanmoins, il y a un besoin d'optimisation de la programmation en termes de planification mais surtout en termes de répartition de l'offre sur le territoire. Cet enjeu est valable également dans le domaine de l'animation, l'offre de proximité (Labarde, Port de la lune : Clip tes mots) demanderait à être questionnée et intensifiée afin de ne pas créer de déséquilibre sur l'ensemble de ce territoire.***

Citoyenneté, participation : concertations...

Participation aux concertations initiées par la DGA (BAF, Latulle). Accompagnement des habitants dans le cadre de la GUP.

Soutien, accompagnement et aide au développement des associations d'habitants (Parents Actions Familles, Kfé des familles, Amicale des Locataires du port de la Lune).

***Perspectives*** : mise en place d'un temps avec la Vie Associative autour de l'accompagnement des associations dans les quartiers prioritaires, notamment en termes de formation. Un travail de création de journées d'accompagnement de la vie associative est en cours. Ce travail sera basé sur de l'échange de pratiques professionnelles afin d'avoir un espace de co formation permettant d'être plus cohérent et pertinent vis-à-vis des problématiques du territoire.

Les sujets évoqués :

La participation des habitants : l'accompagnement et la recherche des bénévoles.

La connaissance des publics : Jeunes, communautés spécifiques.

La gestion des situations conflictuelles, la médiation, etc.

***Perspectives et enjeux*** : A travers l'ERB (Echange Réseau Bacalanais), la GUP et les CLIP la participation des habitants est évoquée mais n'est pas forcément efficace (mise en pratique) : « ce sont toujours les mêmes qui participent ». Besoins : mise en place d'un espace/d'une formation sur le thème de la participation des habitants (Echanges de pratique). Nous allons expérimenter comme sur d'autres territoires (Benauges) des modes de concertation différents comme les marches exploratoires de jeunes, de femmes qui permettent de solliciter des habitants en les considérant comme des experts d'usage (vis-à-vis de leur quotidien) et de pouvoir travailler avec eux sur l'amélioration notamment du cadre de vie.

### La culture

Echange Réseau Bacalanais : à travers cet espace d'échange (« régulation » associative) tentative de mettre en place une programmation culturelle avec les acteurs culturels et socioculturels du territoire à la salle Point du Jour Pierre Tachou, afin de créer un « pont » culturel avec les Bassins à Flots et les autres territoires prioritaires de BX Maritime. Une rencontre a permis aux associations d'exprimer leur besoin à la Direction de la Vie Associative et de construire des réponses partagées.

Accompagnement de l'école du cirque à travers le projet « morceaux choisis ». Perspectives : L'association est en difficulté financière, le CG33 et la ville (Culture et Vie Associative) doivent s'articuler autour de l'accompagnement de cette structure. Attendre le retour du comité d'appui du DLA avant d'initier un comité de suivi, mais surtout de voir qui le pilotera (DDSU, Vie Associative, Culture...).

Rencontre avec la Direction de la Culture (Programmateurs) et la DRAC pour initier une dynamique de proximité et pouvoir travailler à une reconnaissance des acteurs socioculturels dans la mise en place d'actions et d'événementiels rentrant dans le champ de la « Culture » tout en sollicitant des crédits de droit commun.

***Perspective*** : questionner le projet social afin de réactiver les fiches actions Culture en rapport avec la proximité.

### **LA SANTE**

Mise en place d'un travail en direction des résidents de l'aire d'accueil de la Jallère avec le Conseil Local de la Santé, sur la santé buccodentaire et le CACIS sur la sexualité.

***Perspective*** : relancer avec le CLS le travail en direction du public de l'aire d'accueil des gens du voyage. Accompagnement de l'Association Familiale Laïque Bordeaux Nord sur la création d'un point relais information santé.

## INSERTION SOCIALE, PROFESSIONNELLE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

### Axe 3 : Faciliter l'insertion sociale et professionnelle

Emploi / développement économique ; lien mission locale, maison de l'emploi

Soutien au développement de chantiers éducatifs avec le Centre d'Animation Bacalan et l'Ubaps (dans le cadre d'un projet inter quartier). Soutien et aide à la création de structures entrant dans le domaine de l'Economie Sociale et Solidaire comme la SCOP Archipel Formations mais aussi le Kfé des familles.

Participation aux comités de pilotage Chantier d'insertion du Garage moderne et de la Régie de Quartier.

La Régie de Quartier est prestataire pour la ville de Bordeaux dans le cadre d'un marché article 30 qui permet d'acheter de l'insertion sociale et professionnelle, ce marché a intégré aussi un volet lien social avec la population qui est non négligeable. Cette structure est un acteur important car elle est et doit être un levier pour les habitants en situation de fragilité et en voie d'insertion. Afin d'optimiser son travail dans cette période de transition, la Régie doit questionner sa gouvernance ainsi que la transversalité que ce soit en direction de ses salariés, de ses différents secteurs (technique : espaces verts et propreté, social : journal, lien associatif et médiation à travers le travail des correspondants de quartier).

Accompagnement et soutien à la création d'un *chantier formation* « mécanique auto » par le Garage Moderne.

Nous travaillons également sur l'optimisation de l'orientation des publics avec les personnels accueillant des associations afin de ne pas se substituer aux services de droit commun (type mission locale, pôle emploi...) tout en veillant à l'accompagnement individuel et collectif afin de ne pas « perdre » le public demandeur.

***Perspectives : besoin d'articuler les dynamiques emploi/insertion à l'échelle de Bacalan voire Bordeaux Maritime (Bassins à flot), notamment auprès des 16/25 ans. Organisation d'un tour de table avec la mission locale (groupe insertion) et/ou les structures de l'insertion et l'emploi (Mission emploi BX Nord, Pôle emploi, clubs entreprises).***

***Appui à la mise en place des Rencontres Territoriales de l'Emploi avec la Maison de l'Emploi, par la participation au comité de pilotage et un relais dynamique auprès des acteurs locaux (Participation, sollicitation et accompagnement des publics concernés).***

## PREVENTION, TRANQUILLITE PUBLIQUE

### Axe 4 : Améliorer la sécurité

Ce volet est traité conjointement par le pôle prévention (chargé de mission prévention) et le pôle territorial (chef de projet territorial) de la direction. Les cellules de veille permettent d'avoir un même niveau d'information sur les problématiques territoriales et le cas échéant de créer des actions/projets y répondant.

Lieux sensibles par ordre d'importance :

#### **Secteur Labarde**

Trafic de drogue

Cela reste un problème récurrent car la configuration du site de deal et des modes d'organisation micro-familiale, et non en réseau, rendent difficiles les investigations policières. Le service évoque cependant tous les mois cette priorité au bureau du CLSPD. Quelques avancées sont à noter malgré tout, notamment sur l'aménagement du parking de l'école Labarde et son éclairage. Néanmoins, et malgré les relances régulières, il est difficile de mobiliser les forces de l'ordre sur ce site. En conséquence il s'instaure une forme de fatalisme collectif.

### Nuisances nocturnes

L'ensemble du secteur est régulièrement concerné par des nuisances nocturnes, liées à des rodéos ou bien à des occupations festives de l'espace public. C'est le cas également sous le Pont d'Aquitaine où se regroupaient beaucoup de jeunes de la communauté des gens du voyage sédentarisés, générant un sentiment d'insécurité. Les aménagements de voirie ont pu limiter ces pratiques (stationnement anarchique) sans toutefois les éradiquer tout à fait. Il reste à engager un véritable chantier en terme de médiation interculturelle, sur lequel, à ce jour, peu voire aucun acteur du quartier ne peut ni ne souhaite prendre la main.

### Seringues

La présence de seringues sur la voie publique liée aux toxicomanes qui consommaient sur le quartier s'est peu à peu restreinte depuis 2007, limitant ainsi les nombreuses récriminations des riverains. Les bords de Garonne et épisodiquement le square Ipousteguy restent les lieux sur lesquels nous avons retrouvé des seringues.

### Ateliers Labarde

Depuis 2010, ont été mis en place tous les vendredis soirs des ateliers sportifs destinés aux jeunes du secteur. Il s'agit par ce biais de rencontrer et fidéliser le public présent sur site mais ne fréquentant pas les structures d'animation. Ces interventions connaissent aujourd'hui un vrai succès de fréquentation et ont permis d'établir des liens avec l'offre d'animation du quartier.

### Résidence du Port de la Lune

#### Halls d'immeubles

Quelques entrées du Port de la Lune font régulièrement l'objet d'occupations problématiques de groupes de jeunes adultes. Ceci est cependant saisonnier tout comme les rodéos de l'été, c'est l'hiver que ces halls sont davantage investis. Le Bailleur a dernièrement engagé une réflexion sur un aménagement favorisant la sécurisation de ces lieux, mais cela reste embryonnaire à ce jour. Par ailleurs, les habitants sont dans une attitude paradoxale consistant à se plaindre des nuisances générées par ces occupations mais refusant d'alerter les forces de l'ordre : la peur des représailles ainsi que le scepticisme sur la réactivité de la police nationale sont les justifications avancées par les résidents.

Préventivement, nous soutenons le travail en direction des jeunes (centre d'animation : chantiers, accueil jeunes, actions de proximité sur les secteurs Labarde et Port de la Lune, Amicale Laïque : horaires atypiques avec une fermeture de la structure à 21h00 tous les soirs de la semaine).

***Perspectives : Les enjeux sur ce champ de la tranquillité publique seront sans nul doute de renforcer les actions éducatives et d'insertion professionnelle à destination des jeunes issus des communautés sédentaires du quartier qui, sans stigmatisation, sont malheureusement souvent cités comme générateurs de troubles divers. C'est le cas aussi de certains jeunes habitants du Port de la Lune qui reproduisent les comportements de leurs aînés et pour qui, des alternatives à la présence nocturne dans les halls doivent être travaillées.***

***Les toxicomanes étant majoritairement extérieurs au quartier c'est le trafic qui nécessitera encore et toujours une investigation judiciaire pour lutter contre le sentiment d'impunité ressenti par les auteurs comme par les riverains.***

**RAPPEL DES PRIORITES DU CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE  
POUR LE QUARTIER GRAND-PARC**

**PROJET URBAIN**

**Axe 1 : Développement urbain**

**DEVELOPPEMENT SOCIAL**

**Axe 2: Développement social**

**INSERTION SOCIALE, PROFESSIONNELLE & DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**Axe 3 : développement économique et insertion professionnelle**

**TRANQUILLITE & PREVENTION DE LA DELINQUANCE**

**Axe : 4 Favoriser la tranquillité publique et renforcer la prévention**



### PROJET URBAIN

#### Axe 1 : Développement urbain

##### Favoriser une intervention cohérente en matière d'habitat/de logement

La démarche de résidentialisation du parc de logements d'Aquitanis s'est amorcée sur le quartier depuis 2011, en partenariat avec la Ville et avec le soutien financier de la CUB. La première étape de ce programme concerne la réhabilitation des bâtiments des Résidences Gounod, Haendel & Ingres. D'ici à 2020, ce seront les 2 300 logements sur les 4 000 de la Cité du Grand Parc qui seront concernés par ce programme de réhabilitation.

Au regard du vieillissement de la population sur le quartier, la question de l'accessibilité et de l'adaptation des logements est également un axe d'interventions privilégiées des acteurs locaux, bailleurs et collectivités locales. Dans le cadre du Projet Social, en partenariat avec le Conseil Général et Aquitanis, l'action « Bien Vieillir au Grand Parc » a ainsi permis de développer plusieurs actions à destination de ce public : adaptation des logements via le label bleu, action de portage à domicile, etc.

Un travail autour de la gestion des déchets a été également amorcé sur le quartier depuis l'arrivée du tri sélectif sur le secteur en 2012. L'appui à l'installation des ateliers de la Ressourcerie, mais aussi de la boutique dans le centre commercial Europe, de l'Atelier d'Eco Solidaire ont permis de plus, de développer des actions de sensibilisation à la gestion des encombrants et à leur revalorisation par une approche artistique.

Le Parc Rivière a également été largement investi. Au-delà des manifestations de quartier et autres actions partenariales menées sur ce site (Grand Parc en Fête, Forum des Senior, Banque du Miel, CLIP, etc.), l'action phare de ces dernières années a été l'accompagnement de la mise en place des jardins partagés, en collaboration avec la Direction des Parcs, des Jardins et des Rives : ateliers de concertations, structuration de l'association des jardiniers, inaugurée en Juin 2011.

##### Accompagner l'évolution du quartier en matière d'aménagement et d'équipements

Une étude pré-opérationnelle, visant à redéfinir l'aménagement urbain et paysager du parc arboré d'une superficie de 8 hectares, est portée par la Direction Générale de l'Aménagement de la Ville. L'enjeu est de favoriser les propositions autour des usages et des ambiances sur des espaces aujourd'hui délaissés, qu'il s'agisse de valoriser les entrées et les accès au quartier, d'améliorer l'accessibilité ou de recréer des espaces de convivialité.

Le quartier s'est doté parallèlement, ces dernières années, d'un nombre conséquent d'équipements : réhabilitation de la piscine (2007), des structures « petite enfance » (2010), d'une EHPAD (2012), et implantation de la Maison de l'Emploi. Dans le cadre du projet urbain, d'autres équipements d'envergure, visant le décroisement du quartier, vont venir compléter l'offre de service déjà existante : réhabilitation des deux centres commerciaux et des deux groupes scolaires, ouverture d'une EPA, extension de la Polyclinique Bordeaux Nord, création d'une crèche et d'un centre d'accueil et de loisirs, reconstruction du centre social, réhabilitation et réouverture pour 2015 de la Salle des Fêtes, réaménagement du parc central, de la place de l'Europe et des zones de stationnements.

Afin d'appuyer cette requalification, un certain nombre d'actions ont été entreprises :

Accompagnement de la démarche d'audit des équipes d'architectes et de paysagistes mandatées pour la réalisation du plan guide auprès des principales structures du quartier.

Co-organisation de CLIP thématiques, avec la DGA et les bailleurs (Aquitanis, Incité) sur les projets d'aménagement du territoire : présentation de l'Etude Urbaine/des projets de réhabilitation et de requalification d'Aquitanis et d'Incité /retour sur les concertations.

Participation active aux concertations pilotées par la DGA sur la réouverture de la Salle des Fêtes et sur l'élaboration du cahier de charges de l'Etude Urbaine.

Appui à l'émergence de propositions pour la petite enfance (Relais Assistantes Maternelles Bordeaux Maritime, Lieu d'Accueil Enfants Parents) .

Appui au projet de restructuration du bâtiment du Centre Social.

Participation aux réunions de proximité animées par le Maire de Quartier.

### Améliorer la gestion urbaine et les services de proximité

Afin de consolider cette politique de requalification urbaine, une démarche de Gestion Urbaine de Proximité est projetée pour la rentrée 2014, avec une première étape de diagnostic territorial sur les enjeux et problématiques à traiter, co pilotée par la DGA, la DDSU et la DTP.

## **DEVELOPPEMENT SOCIAL**

### **Axe 2: Développement social**

#### Soutenir la vie associative, le partenariat et la participation/ l'information des habitants

Accompagnement & soutien financier des structures du quartier agissant sur les dynamiques intergénérationnelles via des actions fédératrices, manifestations socioculturelles : Festival des Joutes de l'Escargot, ludomobile en bas des Tours, etc.

#### **Coordination et lisibilité de l'offre éducative**

Animation du comité technique d'accompagnement à la scolarité réunissant les établissements scolaires et les structures socio-éducatives, dont l'UBAPS : réunions de coordination trimestrielles et mise en place d'un travail d'évaluation qualitative du dispositif, restitué auprès des familles lors d'une soirée à la Bibliothèque en Juin 2013.

Soutien des projets de parentalité, via l'appui à l'ouverture du Relais d'Assistante Maternelle Bordeaux Maritime, à la consolidation de l'action du mode de garde atypique de la petite enfance portée par le centre social GP Intencité dans le cadre du Plan Espoir Banlieue.

Appui à la création d'un dispositif inter-partenarial de recherche-action sur les questions liées à l'interculturel avec des propositions d'actions partagées.

#### Valoriser le quartier et ses habitants

#### **Implication des habitants dans le tissu associatif**

Soutien logistique et financier à la dynamique participative de Grand Parc en Mouvement (associations d'habitants) sur la mise en place des fêtes de quartier : vide grenier, carnaval, repas de quartier.

Suivi de l'action du Collectif de la Salle des Fêtes, initiative de citoyens et de professionnels du quartier mobilisés pour la réouverture de la Salle des Fêtes.

#### **Culture**

Soutien logistique et financier de Grand Parc en Fête, manifestation culturelle ayant fêté ses 10 ans en 2012 : rôle d'interface en amont et en aval de l'action avec les services Ville (Culture, Cellule Evènement, Communication). Appui à la consolidation des actions socio-artistiques menées avec les établissements scolaires pendant l'année pour une restitution lors du festival.

Accompagnement en 2011, en relais de la DGAC, de la dynamique de déploiement de la biennale d'Evento auprès des acteurs du territoire.

Appui financier et/ou relais d'information des programmations culturelles des partenaires locaux ; résidences d'artistes au centre d'animation, expositions à la bibliothèque.

## **INSERTION SOCIALE, PROFESSIONNELLE & DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

### **Axe3 : développement économique et insertion professionnelle**

#### Favoriser l'insertion sociale de la population

Sur la période du plan d'actions du CUCS 2007-2014, plusieurs actions participant activement à l'**accès** aux droits, notamment des publics les plus fragiles, ont été fortement appuyées financièrement. On pourra notamment souligner celles qui relèvent de l'apprentissage du français (alphabétisation, français langue étrangère), des ateliers de remobilisation (couture, informatique), ou de l'aide alimentaire en direct (colis alimentaires).

Parallèlement, des initiatives de chantiers d'insertion ont été entreprises, notamment avec les Compagnons Bâtisseurs sur le parc d'Aquitanis.

La requalification des deux centres commerciaux (Europe & Counord) initiés par InCité depuis 2012 acte une volonté partagée de redonner un second souffle à l'attractivité économique de Grand Parc.

Parallèlement, l'implantation récente de la Maison de l'Emploi et de la Mission Emploi Bordeaux Nord dans les locaux de l'immeuble Arc en Ciel, rue Emile Counord, ouvre la voie au développement de nouveaux partenariats dans le cadre du développement économique du secteur élargi de Bordeaux Nord.

## **SANTE**

Coordination de la journée annuelle « Grand Parcours Santé Sport », en partenariat avec Aquitanis, le Centre d'Animation, les Centres Sociaux de secteur et la MDSI (Conseil Général) : Journée de promotion de la santé et de l'activité physique en octobre en direction des Collégiens (~100) le matin et des jeunes et de leur famille (~100), l'après-midi.

Actions de sensibilisation autour de l'hygiène de vie :

Hygiène bucco-dentaire :

118 dépistages d'enfants entre 3 et 6 ans au CMS Bordeaux Nord.

340 enfants entre 3 et 6 ans ont bénéficié d'une action pédagogique (en école maternelle).

Promotion de la consommation des fruits et légumes frais : journée Fraich'KIDS organisée par Interfel à l'école Schweitzer en octobre 2011.

## **TRANQUILLITE & PREVENTION DE LA DELINQUANCE**

Axe : 4 Favoriser la tranquillité publique et renforcer la prévention

#### Lieux sensibles par ordre d'importance :

Centre commercial Europe : deal, regroupements de jeunes, agressivité envers les commerçants.

*Actions de prévention :*

Médiation avec les commerçants en lien avec la police et les correspondants de quartier avec les jeunes, installation de vidéo protection sur le site.

Prévention addiction : mise en place d'un projet d'établissement sur cette thématique au lycée Condorcet, manque d'investissement du collège.

Lancement d'une étude sur usage et revente de drogues avec de nouvelles actions de prévention dans le quartier sur ce thème.

Résidences Luther King, Kipling : regroupements en pieds d'immeubles, des enfants et adolescents errants à des heures tardives (12/13ans).

Bâtiment GP3 : Bagarres régulières.

Des actions de lutte contre les violences de genre ont été menées au collège.

Une tentative de développement de la médiation par les pairs au collège via la formation de l'équipe pédagogique.

Un travail global a été mené sur la violence entre enfants et envers le monde adulte sur le quartier par les partenaires participant à la cellule de veille : diagnostic, partage de point de vue et de réponses. L'école Schweitzer a fait l'objet d'une attention particulière : présence des jeunes d'Unis-Cité, des actions sur la pause méridienne, un dialogue avec les parents via des parents bénévoles volontaires, l'action du centre social, celle des correspondants de quartier.

Globalement sur le quartier : problème de deal et rodéo.

***Perspectives : Développer les actions de prévention au collège en lien avec le poste de médiateur interne. Lutter contre une forme d'exclusion d'un groupe de jeunes sur le quartier.***

## **RAPPEL DES PRIORITES DU CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE**

### **POUR LE QUARTIER CHARTRONS**

#### **PROJET URBAIN**

**Axe 2 : Développement urbain et amélioration du cadre de vie**

#### **DEVELOPPEMENT SOCIAL**

**Axe 1 : Favoriser le développement social et culturel du quartier**

#### **INSERTION SOCIALE, PROFESSIONNELLE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**Axe 3 : Soutenir et faciliter l'insertion sociale et professionnelle**

### PROJET URBAIN

#### Axe 2 : Développement urbain et amélioration du cadre de vie

##### Le désenclavement

Au carrefour des grands projets urbains, le quartier a connu ces dernières années de très profondes mutations spatiales (aménagement des quais, extension des lignes de tram B et C) mais également démographiques : sur la période 1999-2008, la population a ainsi augmenté de 31% sur le périmètre CUCS, avec une concentration majeure de population sur le secteur d'Hausmann. L'urbanisation croissante continue sa progression et va ainsi également impacter à moyen terme l'environnement immédiat du quartier : aménagement des Bassins à Flots, ouverture du pont Bacalan-Bastide Chaban Delmas, aménagement en boulevard urbain de la rue Lucien Faure, réaménagement de la place Latule.

Le fort développement du quartier engendre des phénomènes de saturation des équipements publics, qui ne suivent pas toujours cette explosion démographique. Le croisement de ces transformations urbaines avec une veille sociale territoriale & interinstitutionnels, appuyant les questions d'accès aux droits et la mixité sociale est ainsi l'un des enjeux majeur de ce secteur sur les années en cours, et à venir.

Afin d'impliquer les professionnels investis sur ce secteur, des actions d'information et ou de concertation ont été co construites avec la DGA : CLIP Bordeaux Maritime sur la présentation du PAE des bassins à Flots, concertation sur le devenir de la place Latule.

##### Le cadre de vie

Ce quartier, en plein expansion, connaît aujourd'hui un fort développement du parc locatif social public, de nombreux projets immobiliers et une offre massive de logements neufs. Le foncier libéré par la disparition d'activités consommatrices d'espaces, a été notamment investi par des bailleurs sociaux. Dans ce contexte, une attention particulière est ainsi à apporter à la reconquête et la valorisation de l'habitat ancien, pour lequel des démarches expérimentales comme l'auto réhabilitation de logements, portée par les Compagnons Bâisseurs, ont attesté de leur pertinence dans un double objectif d'amélioration des conditions de logement mais également de construction de lien de solidarité de proximité.

##### La requalification

Plusieurs sites ont bénéficié ces dernières années d'une attention particulière. Notons notamment les concertations autour de la requalification de l'Ilot Dupaty, et les projets de deux parcs publics du secteur : Chantecrit et le Jardin de Ta Sœur. Les actions suivantes ont accompagné ces démarches:

Mise en place de temps de travail mensuel entre référents de proximité du quartier : chargée de prévention CLSPD / correspondants de quartiers / agent de proximité de la Direction de la proximité territoriale / médiateur Roms.

Animation trimestrielle du comité technique du Jardin de Ta Sœur réunissant le collectif du JTS, la direction des Parcs et Jardins & le DSU.

Accompagnement des associations d'animation de la vie locale via les jardins : Jardins d'aujourd'hui et Esprit de quartier (Friche rue Barreyre).

## DEVELOPPEMENT SOCIAL

### Axe 1 : Favoriser le développement social et culturel du quartier

#### La cohésion et le lien social

Sur le secteur de Chartrons Nord, plusieurs structures de proximité œuvrent depuis de nombreuses années sur les dynamiques d'animation de la vie locale, garantes de cohésion sociale. Le territoire compte ainsi deux centres sociaux, une maison de quartier et une ludothèque. La fermeture de l'Amicale Laïque Dupaty en 2011 est cependant venue pénaliser ce partenariat local, qui malgré sa richesse, reste soumis aux demandes et besoins sociaux en lien avec une démographie galopante.

Les actions favorisant le lien social ont ainsi été largement appuyées lors de ce plan d'actions du CUCS, et se sont notamment traduites par des événements festifs et conviviaux sur l'espace public.

Cet appui à la vie associative locale s'est également traduit par :

un soutien logistique, administratif et juridique au fonctionnement des structures de quartiers (CSBN, Interlude, Foyer Fraternel) : interface avec les services de la Ville, accompagnement des rouages interinstitutionnels (CAF).

Un travail spécifique a également été apporté auprès d'ADOMA sur les questions d'accès aux droits des vieux migrants.

#### La coordination et la lisibilité de l'offre éducative

Malgré un effort de rattrapage important mené ces dernières années (création d'une crèche sur le secteur d'Hausmann, d'un centre de loisirs maternel pour les 3-5 ans), le déficit d'accueil pour la petite enfance reste significatif. La question des effectifs sur les groupes scolaires demeure également un point de vigilance.

Coordination de la mise en place de la permanence du RAM Bordeaux Maritime, délocalisée de la salle Pierre Tachou (Bacalan) sur l'espace de la Cabane aux Lutins, en partenariat avec le service Petite Enfance, le service Jeunesse et le CSBN.

Suite à la fermeture de l'Amicale Laïque Dupaty, travail de redéfinition des réponses sur l'accompagnement à la scolarité sur le secteur, en partenariat avec les structures de proximité et la CAF.

Afin de garantir une veille sociale sur ce secteur, à la demande des élues, une démarche de diagnostic social et territorial a été entreprise en 2012 en interne avec les services de la Ville et en collaboration avec la CAF, afin d'identifier les besoins sociaux et éducatifs du secteur sur 3 thématiques principales : enfance et jeunesse, vie locale et associative et insertion sociale et professionnelle.

En 2013, deux ateliers de réflexions visant la préconisation d'actions sur ce secteur, ont été menés avec les partenaires locaux, pour une restitution d'un plan d'actions prévu en fin d'année dans l'optique de l'écriture à venir du contrat de ville.

#### La culture

Énoncées depuis longtemps sur le quartier, les demandes en matière d'équipements de proximité dédiés à la lecture publique et plus largement à l'animation éducative et à la diffusion culturelle sont fortes, d'autant plus dans un contexte de pression démographique soutenue.

Appui à la bibliothèque associative Quai aux Livres dans la mise en place d'actions de lecture sur l'espace public (bibliothèque éphémère).

Soutien aux projets favorisant les actions d'accès à la culture, de médiation culturelles et de pratiques artistiques pour les habitants de Bordeaux Nord (Collectif Bordonor/centre Social Bordeaux Nord).

Co-animation avec le CCAS d'un CLIP thématique sur le thème « Culture et Lien Social » en présence des acteurs sociaux & culturels du quartier (Pola, Art Chartrons. Collectif Bordonor, etc.)

## INSERTION SOCIALE, PROFESSIONNELLE & DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

### Axe 3 : Soutenir et faciliter l'insertion sociale et professionnelle

Le quartier est marqué par un fort taux de chômage (16%), avec des chiffres particulièrement élevés chez les 16-25 ans (30%). Au-delà des réponses apportées par des acteurs associatifs et institutionnels dans le champ de l'accompagnement social, un certain nombre d'initiatives porteuses sont parallèlement développées sur le territoire, notamment dans des formes novatrices d'appui à la création de petites entreprises : Couveuse Anabase, Pépinière éco-créative, projet ABC-E du centre Social. L'animation d'un réseau d'acteurs de l'insertion par le DDSU a par ailleurs permis de faciliter l'interconnaissance entre partenaires et d'engager des réflexions croisées autour des leviers pouvant dégager des opportunités d'employabilité sur le quartier.

Ces actions, d'autant plus prégnantes dans un contexte socio-économique dégradé, sont à consolider, en s'attachant notamment à des réponses multifformes que proposent des filières d'activités socioprofessionnelles, tels que l'Insertion par l'Activité Economique ou l'Economie Sociale et Solidaire.

Suite à l'animation en 2012 d'un groupe d'acteurs réunissant les opérateurs de l'insertion sociale et professionnelle sur le secteur, le projet se poursuit cette année par la co organisation, avec la Maison de l'Emploi, d'une Rencontre Territoriale de l'Emploi, qui s'est déroulée sur Bordeaux Maritime début 2013.

### TRANQUILLITE & PREVENTION DE LA DELINQUANCE

Lieux sensibles par ordre d'importance :

Parc Chantegrillon, Citystade et rue Chantecrit :

Rassemblements bruyants de jeunes et parfois dégradations (plusieurs tranches d'âge : collégiens, jeunes adultes), rapports tendus avec la police, lieu de trafic à des heures plus tardives.

Un long travail de médiation a permis de tisser des liens avec les jeunes : chantier éducatif sur site, concertation avec l'élue, installation de barres de musculation selon les souhaits des jeunes, tournoi de foot sur site, ponts vers l'insertion via des stages en mairie pour certains.

***Perspectives : Perpétuer ce lien avec le groupe de jeunes, expérimenter un groupe de dialogue citoyen.***

Jardin de ta sœur : Dégradations, squats sur les heures de fermeture.

Médiation spécifique avec les riverains par les correspondants de quartier.

Perspective : Chantier éducatif sur la nouvelle parcelle.

Collège E. Vaillant :

Violences entre élèves notamment de genre avec des oppositions Aubiers/Saint Louis.

Actions de lutte contre sexisme. Atténuation du phénomène depuis l'ouverture du collège et le recentrage sur le quartier Saint Louis.



## **RAPPEL DES PRIORITES DU CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE**

### **POUR LE QUARTIER BASTIDE BENAUGE**

#### **PROJET URBAIN**

**Axe 5 : Accompagner la poursuite du projet urbain du quartier**

#### **INSERTION SOCIALE, PROFESSIONNELLE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**Axe 4 : Faciliter l'insertion sociale et professionnelle et favoriser l'implantation d'activités économiques**

#### **DEVELOPPEMENT SOCIAL**

**Axe 1 : Coordonner les offres de services, les rendre lisibles et accessibles à l'échelle du territoire**

**Axe 2 : Mieux connaître le tissu associatif local, soutenir son développement et favoriser l'implication des habitants**

### PROJET URBAIN

#### Axe 5 : Accompagner la poursuite du projet urbain du quartier

Sur le quartier de la Bastide plusieurs opérations urbaines sont en cours (Joliot Curie : Benauges, Brazza et Niel) et la DGA ainsi que d'autres services (DPJR et DDSU) ont initié plusieurs concertations avec les habitants.

Depuis 2007, plusieurs actions ont eu lieu sur la thématique du projet urbain notamment autour de la « mémoire » collective ou individuelle. Ce qui a abouti à la mise en place d'une démarche de Gestion Urbaine de Proximité visant à améliorer le cadre de vie avec tous les acteurs concernés (Bailleurs, Associations, institutions et surtout les habitants).

Sur le territoire de la Benauges (CUCS) dès 2010 nous avons indexé les préconisations de la Gestion Urbaine de Proximité au cahier des charges du bureau d'études Bouriettes et Vaconsin. Cette volonté s'est traduite par un travail concerté et partagé avec les autres directions et les architectes urbanistes. Progressivement les habitants (pas uniquement ceux présents régulièrement lors des réunions publiques) ont été intégrés et consultés en tant « qu'experts d'usages ». Dans ce cadre, depuis trois ans nous initiions des diagnostics en marchant, des marches exploratoires thématiques (Ex : marche de femmes sur les usages et déplacements, adolescents et jeunes adultes sur le parc Pinçon) au rythme de deux à trois consultations par an.

Habitat / cadre de vie : étude, équipements, GUP

#### Projets Urbains (Niel, Brazza, Joliot Curie)

Participation active aux concertations initiées par la DGA (animation, modération...) et mise en place de diagnostics en marchant réguliers.

#### Gestion Urbaine de Proximité

Elle existe depuis décembre 2010. En 2011, suite au deuxième diagnostic en marchant (bureau d'études Place dans le cadre de l'appel à projet de l'ACSE) ont été mis en place plusieurs axes de travail :

Technique : Une veille technique, composée des bailleurs sociaux (Aquitanis et Coligny) des services municipaux (propreté, espaces verts), la CUB et des associations locales (Centre d'Animation, CALK : Education Spécialisée, Correspondants de quartier), des représentants d'habitants (CLCV, CNL), se réunit tous les deux mois afin de faire le point sur le cadre de vie et de mettre en place des actions/projets coordonnés. Ce temps est animé par le DSU avec le soutien et la maîtrise technique de la Gestion Urbaine de Quartier (Direction de la proximité).

Cohésion territoriale et sociale : dans un premier temps les habitants associés à la démarche ont créé un groupe « Mémoire et lien Social » qui s'est transformé en journal de quartier. Le consensus a été de dire qu'avant de monter des projets sur la mémoire et de créer des animations favorisant le lien social, il fallait remettre en place de la communication entre les habitants et créer un outil de médiation.

Tranquillité publique : ce volet s'intègre dans le fonctionnement du CLSPD et se traite dans le cadre de la Cellule de Veille piloté par le pôle prévention de la DDSU. C'est dans ce cadre par exemple que nous avons initié et soutenu la création d'un espace vert devant le Collège J. Ellul afin de gérer un lieu de regroupement de jeunes adultes qui posait problème au collège et aux habitants, ce travail a permis d'associer le collège, le service des espaces verts et les associations du quartier (CA Benauges et éducateurs). Nous avons également, au même titre que les marches et diagnostics, initié une enquête sur le sentiment d'insécurité ce qui nous permet d'avoir un « baromètre » nous indiquant l'ambiance du quartier sur une période définie.

Ce travail, comme évoqué précédemment, est restitué aux habitants et partenaires tous les ans dans le cadre d'une plénière GUP et se nourrit des diagnostics en marchant et marches exploratoires réalisés régulièrement.

## **Bruit du frigo**

Depuis trois ans l'Association intervient sur ce territoire à travers plusieurs actions (Atelier d'urbanisme utopique, lieux possibles et le Ring). Ces actions ont permis d'échanger avec des habitants sur le devenir de leur quartier et de renforcer l'attractivité de certains espaces (Square Pinçon et anciens séchoirs). La concertation à travers le « Ring » permettra à la ville de réaliser un aménagement symbolique dans le square Pinçon. Bruit du frigo gérant la concertation en lien avec le DSU et la DGA, la ville aura la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement.

***Perspectives : accompagnement de ce type de projet dans le cadre de la GUP et des rencontres initiées avec les bailleurs afin de poursuivre ce travail, notamment concernant Coligny dans le cadre de la création d'aménagements modulables et transportables (jeux d'enfants, tables, etc.) en direction du parc de la cité blanche. Le quartier de la Benaugue va rentrer dans une phase de renouvellement urbain. Les habitants vont être "déstabilisés" et leurs habitudes vont être bouleversées. Dans ce cadre, le DSU initie avec la DGA et les bailleurs la mise en place d'un point information sur le projet urbain qui pourrait être un également un « pôle ressource habitants » sur les questions de vie quotidienne (Santé, emploi, culture). Les travaux à venir sont potentiellement des tremplins vers l'emploi (Clause d'insertion) pour les habitants en situation d'insertion sociale et professionnelle.***

## **INSERTION SOCIALE, PROFESSIONNELLE & DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**Axe 4 : Faciliter l'insertion sociale et professionnelle et favoriser l'implantation d'activités économiques**

Nous soutenons depuis 2007 quelques actions dans ce champ à travers la mise en place de chantiers (CaIK : Education spécialisée et Centre d'Animation Queyries et Benaugue). Le groupe Insertion fonctionne sous l'égide de la Mission Locale et les acteurs se coordonnent afin d'être les plus pertinents dans l'accompagnement des jeunes adultes. L'opportunité du renouvellement urbain devrait être un levier supplémentaire pour l'insertion des publics en difficulté.

L'opérateur principal du territoire sur ces questions est la SCOP Action Inter Médiation (AIM) qui intervient auprès des publics les plus fragiles, souvent en rupture avec les services de droit commun (Mission Locale, Pole emploi, etc.) en prenant en compte la dimension culturelle des demandeurs (Culture d'origine, Urbaine) et la culture d'entreprise. Dans ce cadre l'Association « En route pour travailler » (Auto école Solidaire) est née avec le soutien d'AIM. La SCOP, qui fonctionne essentiellement avec des subventions « politique de la ville » (ACSE et Ville) se retrouve aujourd'hui en difficulté financière. Un travail d'optimisation des acteurs de ce champ est à renforcer notamment avec notre Direction du Développement Economique.

### L'emploi et le développement économique

Rencontres Territoriales de l'Emploi/Orienté' avenir

Participation en 2010 et 2011 à la mise en place de ces deux manifestations pilotées par la Maison de l'emploi qui avaient pour objectifs d'anticiper et de valoriser des métiers souvent dévalorisés (Orienté' avenir) et de mettre en relation les employeurs et les demandeurs d'emploi (RTE). Ces deux manifestations ont été un succès.

Les habitants (parents d'élèves) et les collèges ont proposé de reprendre la manifestation « Orienté' avenir » pilotée par la MDE. Faute de financements ce projet a été arrêté.

### **Chantier insertion encombrants**

Fin 2010 la "Fabrique à initiatives" a accompagné l'Association Bastide Benaugue (Association Familiale Laïque Bordeaux) à la création de ce chantier. Actuellement c'est un échec et d'autres solutions sont à

envisager afin de répondre à ces besoins (traitement des encombrants et insertion des publics en difficulté). L'opportunité du projet R3 nous permettra de relancer la création de ce chantier.

***Perspectives : La mise en place d'un espace ressource sur le quartier de la Benauge, à travers le Point d'Information/Pole ressource Habitants pourrait permettre aux acteurs de l'emploi et de l'insertion d'intervenir dans une dimension de proximité.***

## **DEVELOPPEMENT SOCIAL**

**Axe 1 : Coordonner les offres de services, les rendre lisibles et accessibles à l'échelle du territoire**

**Axe 2 : Mieux connaître le tissu associatif local, soutenir son développement et favoriser l'implication des habitants**

### L'éducation

Accompagnement à la scolarité, actions sur la parentalité, support à la fonction parentale, loisirs éducatifs.

#### **Dispositifs périscolaires**

Depuis deux ans, à la demande des associations (Centres d'animations, Girondins de BX Hand Ball) et du RRS (Réseau de Réussite Scolaire), le DSU anime un groupe d'échange sur les dispositifs périscolaires. En effet, les accueils périscolaires (garderie), l'accompagnement éducatif (DDCS et IA) et l'accompagnement périscolaire sont trois dispositifs qui interagissent sur le même créneau horaire. Durée, modalités d'inscriptions et compréhension du fonctionnement sont difficiles à appréhender par les parents. Le DSU et le Service jeunesse, à travers cette espace de concertation, ont permis la mise en place d'une plaquette d'information en direction des parents et amélioré les relations entre ces trois dispositifs qui sont coordonnés par des collectivités différentes.

***Perspectives: Ouvrir ce groupe au collège. Malgré tout se pose la coordination de cet espace d'échanges: DDSU ou jeunesse.***

#### **La parentalité**

Dans le cadre du journal et plus récemment dans la cellule de veille la fonction parentale est interpellée, notamment la place des pères.

***Perspectives : de manière transversale les collèges et l'école de la Benauge sont sollicités afin d'accompagner l'Opération de Rénovation Urbaine (en direction des enfants et des parents). Il est donc proposé que ces établissements rejoignent dans un premier temps le comité de suivi du journal afin d'entrer dans la démarche GUP de façon plus opérationnelle.***

### Le vivre ensemble et la culture

Globalement, le quartier de la Bastide vit au rythme d'événements festifs réguliers. Néanmoins, comme dans beaucoup d'autres quartiers ces événements ont tendance à se dérouler sur deux mois : mai et juin. Les festivals de cirque (Queyries) et de danse (Benauge) sont les deux événements forts de l'année. Depuis 2011, le DSU accompagne le Centre d'animation Queyries dans le cadre du festival de cirque à une recherche de financements de "droit commun". Le DSU copilote avec la direction de Queyries deux comités de suivi. La direction de la culture a rejoint le groupe de travail et des pistes commencent à être évoquées (résidences d'artistes et projet social). Des projets comme l'éducation à l'image, portée par les deux centres, favorisent la mixité sociale et permettent lors d'un événement au mois de décembre (Festival de Courts Métrages) de restituer cet engouement.

*Benauge:* Notre attention se porte plus sur le secteur de la Benauge que sur l'ensemble du quartier même si des événements hors de ce site contribuent à améliorer le lien social. Dans le cadre de la GUP nous portons une attention particulière sur la programmation des animations sur le secteur (Petits Débrouillards, Bouge ta Santé, festival de danse, boxe éducative). En effet, les animations se programment essentiellement sur le

secteur du square Pinçon et les habitants de la Cité Blanche ont le sentiment d'être délaissés. Nous veillons donc à une meilleure répartition géographique.

### La citoyenneté et la participation

Participation aux concertations initiées par la DGA. Accompagnement des habitants dans le cadre de la GUP.

#### **Soutien, accompagnement et aide au développement des associations d'habitants**

Un groupe d'articulation a été mis en place avec les deux centres d'animation, Interludes (ludothèque) et les Girondins de Bordeaux hand-ball afin d'améliorer l'articulation entre ces opérateurs majeurs du quartier. Nous nous réunissons environ trois fois par an. Ce groupe arrive à terme, néanmoins la question de l'accompagnement des acteurs associatifs se pose et la formation basée sur l'échange de pratiques devient une nécessité. Plusieurs temps de travail ont déjà eu lieu sur le sujet et nous évoquons plusieurs thématiques : La participation des habitants, les relations conflictuelles (Posture et médiation).

***Perspectives : Besoin de mettre en place un temps avec la Vie Associative autour de l'Accompagnement des associations dans les quartiers prioritaires, notamment en termes de formation. À travers le groupe d'articulation, la GUP et les CLIP, la participation des habitants est évoquée, mais n'est pas forcément efficace (mise en pratique) : « se sont toujours les mêmes qui participent ». Besoins : mise en place d'un espace/d'une formation sur le thème de la participation des habitants (Échanges de pratique.) et sur les relations conflictuelles.***

### **SANTE**

**Atelier Santé Ville Bastide** : lancement en 2010

*Actions phares :*

Prévention SIDA : Environ 150 collégiens de 5ème sensibilisés chaque année au sein des 2 Centres d'Animation.

Projets « être élève enfant en bonne santé » de 2010 à 2012 et « Du jardin à l'assiette » en 2013 développés par les 2 Centres d'Animation.

Le programme de prévention bucco-dentaire est décliné sur ce quartier : Environ 100 dépistages d'enfants entre 3 et 6 ans au CMS ont été réalisés en 2012.

556 enfants entre 3 et 6 ans ont bénéficié d'une action pédagogique (en école maternelle -2012).

150 collégiens de 5<sup>e</sup> ont bénéficié d'un dépistage et d'une action pédagogique (2012).

Action d'information et de sensibilisation au sommeil dans les 2 collèges.

Organisation de l'évènement « Bouge ta santé » (5 éditions) : 800 à 1200 participants, plus de 30 partenaires mobilisés.

Programme de médiation santé (depuis 2011) soutenu par l'Agence Régionale de Santé : accompagnement (traductions, consultations psychologiques, formation et travail en réseau des professionnels) et orientation des enfants vers les soins suite aux dépistages en partenariat avec le Centre Médico Scolaire, la Protection Maternelle Infantile (PMI), les collèges, les médiateurs Roms, et les associations AMI, Intermed Gironde et Promofemmes.

12 professionnels impliqués, plus de 20 familles suivies directement par le dispositif en 2011/12.

Une centaine de familles ont bénéficiées indirectement de l'action de formation et du travail en réseau. La PMI a par exemple ouvert une permanence mensuelle pour les gens du voyage.

***Perspectives : Valoriser l'articulation entre les acteurs et rendre lisible/visible les actions santé sur le territoire. Les Girondins de Bordeaux Hand Ball ont repris la coordination de la manifestation "Bouge ta santé".***

### **L'avenue Thiers**

Le squat implanté sur l'avenue Thiers a constitué le premier rassemblement de personnes de l'Europe de l'Est (Roms) recensé sur l'agglomération bordelaise en 2006. Avec une fréquentation maximale de plus de 600 personnes à certaines périodes et un flux qui a vu près de 1000 personnes différentes se succéder sur site, il a fallu gérer, la vie du squat autant que les rapports avec les riverains. Ce sujet est transversal sur la Ville et est évoqué spécifiquement dans la partie concernant la médiation.

### **Secteur Queyries**

Bien plus calme que le reste du quartier, ce secteur a connu quelques difficultés ponctuelles principalement localisées sur la résidence R. Lavignes. Il s'agissait de regroupements et de petits trafics sur lesquels les acteurs de terrain ont pu coordonner leurs interventions.

L'enjeu majeur reste celui de rayonner au-delà de l'avenue Thiers afin de réussir le brassage des publics entre les nouveaux et les anciens habitants du quartier.

***Perspectives : Le secteur Benauges s'engage dans un projet de rénovation urbaine autour duquel il conviendra d'accompagner les populations : les habitants déjà présents comme les nouveaux arrivants, afin de préserver une tranquillité pointée actuellement. Coligny et les partenaires de quartier doivent, dans ce contexte, travailler sur les nouveaux bâtiments de la Rue Thamin, qui reste le seul site jugé comme insécure.***

## **RAPPEL DES PRIORITES DU CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE**

### **POUR LE QUARTIER SAINT MICHEL**

#### **PROJET URBAIN**

**Axe 1: Accompagner le renouvellement urbain du quartier Saint Michel**

#### **DEVELOPPEMENT SOCIAL**

**Axe 2: Favoriser l'intégration et la cohésion sociale**

#### **INSERTION SOCIALE, PROFESSIONNELLE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**Axe 2: Favoriser l'intégration et la cohésion sociale**

#### **PREVENTION & TRANQUILLITE PUBLIQUE**

**Axe 3 : Favoriser la tranquillité publique et renforcer la prévention**

### PROJET URBAIN

#### Axe 1: Accompagner le renouvellement urbain du quartier Saint Michel

##### Contribution à la réalisation des projets urbains

Afin d'accompagner les mutations urbaines que connaît ce secteur, un certain nombre d'actions ont pu être mises en place. La DDSU participe au suivi du PNRQAD piloté par la DGA via notamment : notre présence aux ateliers Recentre, une mise en lien avec les acteurs associatifs. Nous avons également participé aux concertations sur le réaménagement de la place Saint Michel et ses alentours. Par ailleurs, parce que la place André Meunier est utilisée par des populations en très grande fragilité, nous avons mis en place avec la DPJR une « concertation bis » sur site concernant le réaménagement de cette place André Meunier afin de pouvoir recueillir l'expression de ceux qui ne fréquentent habituellement pas les instances de concertation.

##### Intervention sur l'habitat

Un accompagnement a également eu lieu concernant des actions concernant l'habitat :

Appui au CREAQ pour la mise en place d'actions liées aux économies d'énergies (diminution des factures, ateliers éducatifs pour les enfants).

Accompagnement à la mise en place d'ateliers de Bricolage Moderne avec les Petits Gratteurs et les Compagnons Bâisseurs.

Appui aux Compagnons Bâisseurs pour leur action d'auto-réhabilitation.

Mise en place de rencontres sur les logements insalubres (information sur les dispositifs existants, mise en lien entre les services Ville concernés, l'ADIE et les associations en demande d'informations).

##### Implication des habitants dans l'évolution de leur cadre de vie

Le projet urbain inquiète les habitants. Ainsi, de nombreuses rumeurs, fantasmes sur ce que va devenir ce quartier peuvent émerger. A ce titre, il est important de pouvoir permettre l'expression de chacun pour ensuite pouvoir rassurer, expliquer les changements et objectiver les informations reçues. Nous avons pu accompagner un certain nombre de projets qui ont apporté des réponses aux habitants et ont fait émerger des questionnements et surtout impliqué les habitants dans les transformations que leur cadre de vie :

Accompagnement du projet Médiaterre sur Saint Michel, mis en place par de jeunes en service civique d'Unis Cité. Des habitants ont, à ce titre, été sensibilisés à la mise en place du tri sélectif.

Accompagnement de l'association Reesom dans leurs actions visant la réappropriation de l'espace urbain par les habitants et la sensibilisation au cadre de vie et à l'histoire du quartier.

Soutien au projet « Travaux vous êtes ici » proposé par Chahut ou encore ceux pilotés par le Centre d'Animation Saint Michel : « Mémoires » suivi d'un « Quartier en direct » et de « Saint Michelément Vôtre ».

Appui également au projet Laboratoire Social et Culturel en partenariat avec l'Université Populaire de Bordeaux, et au lancement du journal de quartier porté par le centre d'animation Saint Michel.

Afin que les partenaires qui accueillent du public aient une information exhaustive, actualisée et objectivée du projet PNRQAD, nous avons mis en place un groupe de travail nommé Veille Sociale. Celle-ci permet également aux acteurs présents de faire remonter les questionnements, remarques... des habitants.



### Développement des équipements et de la gestion urbaine de proximité.

Avant l'ouverture du parc des Sports St Michel nous avons mis en lien le service des sports et les associations afin que celles ci puissent participer à l'inauguration, mais aussi qu'elles puissent trouver leur place dans l'animation régulière du lieu.

Nous avons appuyé et accompagné Bruit du Frigo pour la mise en place d'ateliers d'urbanisme utopique qui ont donné lieu sur Saint Michel à plusieurs réalisations éphémères (ex : accès et aménagement éphémère du jardin des remparts qui a ouvert la voie à son ouverture au grand public depuis décembre 2013).

Nous avons coordonné la mise en place et le suivi de la Cabane sur la Place André Meunier, point associatif d'abord géré par les Petits Gratteurs puis par La Cabane à Gratter.

Lien entre les services de la Ville et les associations intervenants sur ce lieu pour l'après Evento (pérennisation de l'expérience des jardins, gestion du totem, retrait du théâtre évolutif).

Accompagnement avec le Conseil de développement social de l'Épicerie pour la mise en place des jardins partagés Place André Meunier avec notamment Friche and Cheap.

Lien assuré entre les associations et la DPJR pour que la Cabane et les jardins partagés soient relocalisés provisoirement pendant les travaux de la place avant d'être intégrés définitivement dans l'aménagement du futur parc André Meunier.

Participation aux ateliers autour de la reconversion du marché des douves en espace pour les associations puis accompagnement de l'association la Halle des Douves (notamment sur le projet autour de la mémoire du quartier).

Participation à la réflexion avec Aquitanis et le Conseil Régional sur l'animation de la résidence intergénérationnelle qui va être construite à l'ancien LEP des Menuts.

Dans le cadre du PNRQAD nous co animons avec la DGA et la DPT l'instance de Gestion Urbaine de Proximité. Le volet social de la GUP est travaillé dans le cadre de la Veille Sociale.

Participation aux réunions de chantier dans le cadre de la réfection de la place Saint Michel

**Perspectives: Avec l'intensification des travaux réalisés dans le cadre du PNRQAD, l'enjeu sera de continuer d'accompagner les projets permettant l'information des habitants mais surtout leur implication afin que l'espace public continue d'être approprié et investi par tous. Chaque acteur intervenant sur ce secteur s'accorde à dire que Saint Michel ne doit pas perdre son âme, l'implication et la prise en compte de la parole de chacun est ainsi nécessaire. Une vigilance devra être apportée sur la politique de peuplement afin que ce quartier reste mixte tant socialement que culturellement.**

## **DEVELOPPEMENT SOCIAL**

**Axe 2: Favoriser l'intégration et la cohésion sociale**

### Renforcement de l'accès aux diverses offres culturelles, éducatives et de loisirs

#### **La culture**

De nombreuses structures culturelles cohabitent sur ce secteur avec des publics précaires, nous avons donc tenté de mettre en place des actions pour permettre aux familles défavorisées d'accéder à l'offre culturelle (politique tarifaire, actions de médiation). L'appui au développement de Chahuts, outre l'accès aux financements de droit commun, a contribué au renforcement des actions de médiation et de proximité afin que les habitants soient impliqués dans le Festival Chahut notamment.

Nous avons également appuyé des actions culturelles dans leur phase expérimentale comme la première édition du Festival Bordeaux Congo Square mis en place par JinProd mais aussi le « déambularium » proposés par Pignons sur Grue, ou encore le Festival Hip Hop 2008 que nous avons co organisé avec So Jaime.

## **L'éducation**

Appui aux projets d'accompagnement à la scolarité (centre d'animation, ateliers d'écriture de So Jaime, actions de l'atelier du CALK).

Participation à une rencontre autour du processus d'évitement de l'école Saint Michel, en présence des représentants des écoles élémentaires et maternelles des Menuts, des associations du quartier, des parents, l'Education nationale et de la Ville.

Participation au lancement du Programme de Réussite Educative sur Saint Michel.

## Renforcement des actions liées à la parentalité

Appui au projet « départ en vacances en famille » piloté par le centre d'animation.

Appui aux actions « Etre parents aujourd'hui » puis « Réseau des parents », portées par le Centre d'animation, Atelier Savoir partager du CALK, et au travail mené par Promo Femmes (ateliers, accompagnements, actions autour de l'éducation différenciée garçons- filles, temps d'échanges...),

Actions menées par ALIFS à l'école privée Saint Michel.

Travail mené par le centre d'animation avec les parents et l'école des Menuts autour de la violence des enfants en partenariat avec les jeunes en service civique d'Unis Cité.

## Consolidation du tissu associatif

Saint Michel est un secteur concentrant de nombreuses associations (plus de 80). Nous avons donc tenté une mise en lien entre ces structures et afin qu'elles puissent opérer des mutualisations (de locaux, de moyens humains, techniques, etc.)

Deux actions ont servi de support à cette démarche :

Appui à la création du guide des associations et du site inter- associatif de St Michel.

Co organisation avec le Village Saint Michel et le CRIPCEA du festival « Ecriture et langage le festival de la diversité » afin de développer la mutualisation et la connaissance entre les associations et faire mieux connaître leurs actions aux habitants. Ce travail a été complété par un guide des associations actualisées par la mairie de quartier.

Actuellement le Collectif de la Halle des Doves a pu prendre le relais dans la fédération des associations qui souhaitent utiliser la future Maison des Associations qui sera logé dans la Halle des Doves une fois celle ci réhabilitée. Nous soutenons ce collectif notamment sur leur action de récolte de la mémoire du quartier.

Nous accompagnons régulièrement les associations P'tits Gratteurs, Promo Femmes, SOS Racisme, le centre d'animation, la Cabane à gratter, ALIFS (organisation de comités de suivi, aide à la recherche de locaux et de financements appui au développement de partenariats des structures, ingénierie de projet)

L'enjeu est actuellement la recherche de crédits de droit commun et la pérennisation des postes en contrat aidé. Le maintien de la dynamique territoriale et du maillage associatif sont aussi des enjeux à conforter.

## **INSERTION SOCIALE, PROFESSIONNELLE & DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

### **Axe 2: Favoriser l'intégration et la cohésion sociale**

Saint Michel, quartier d'accueil de Bordeaux, concentre une forte proportion d'immigrés notamment de primo arrivants. Dans le même temps, ce secteur a un fort taux de chômage. Les actions d'intégration sociale et professionnelle sont donc nécessaires. Nous avons donc procédé à :

L'accompagnement du Village St Michel (espace dédié à l'emploi et à l'insertion) porté par le centre d'animation, pour la consolidation de l'équipe et de la structure avant sa fermeture définitive et ensuite recherche d'une nouvelle structure pour reprendre l'activité du Village puis accompagnement de la Mission Emploi Bordeaux Sud portée par la Maison de l'Emploi.

La Mission Emploi est un outil important pour notamment la mise en place de la Charte d'insertion dans le cadre du PNRQAD. Nous accompagnons la réhabilitation de l'ancien Village pour y réinstaller la Mission emploi. Dans le cadre du PNRQAD un Chantier d'insertion a été mis en place avec les Compagnons Bâisseurs, cette réhabilitation occupera donc pour 9 mois les personnes du chantier qui habitent pour la majorité sur Saint Michel.

Accompagnement du Couscous de l'amitié pour maintenir la distribution de repas aux SDF.

Soutien aux actions de Promo Femmes (accès aux soins, aux droits, alpha, ateliers calculs, stages requalifiant et d'insertion professionnelle mis en place notamment avec l'AGI, MDSI, PLIE).

Appui à la mise en place d'ateliers de Français Langue Etrangère et de Savoirs de bases mis en place par l'ASTI, le centre d'animation et Promo Femmes. Ces deux dernières structures débutent un nouveau projet de cours de FLE pour les parents des enfants fréquentant les écoles Henri IV et les Menuts, et ceci au sein même de l'école.

Appui aux permanences d'accès aux droits pour les migrants mis en place par l'ASTI.

Mise en place de rencontres autour des problématiques des personnes ressortissantes des pays de l'Est avec mise en place par le centre d'animation d'une action destinée à cette population : cours de français, écrivains public avec traducteur en bulgare.

***Perspectives :*** *La question de l'emploi et de l'insertion est un enjeu majeur sur ce territoire. Il faudrait mener un diagnostic avec une priorisation des problématiques et monter des actions collectives avec la MEBS. Le vivre ensemble et l'intégration de chacun reste plus que d'actualité même si un certain nombre d'actions a déjà été mis en place. Ce territoire doit pouvoir conserver sa fonction d'intégration par la mise en place d'actions spécifiques (FLE, écrivain public). Les acteurs ont également émis le souhait de plus travailler à la connaissance des publics afin de mieux les accompagner.*

## **PREVENTION & TRANQUILLITE PUBLIQUE**

### **Axe 3 : Favoriser la tranquillité publique et renforcer la prévention**

Mise en place d'une rencontre entre les services de police et les associations accueillant un public jeune autour des contrôles d'identité répétés de certains publics.

Lutte contre le "deal de rue" par la mise en place de caméras de vidéo protection place de la Victoire, rue Gintrac, rue des Faures et place Sarrailh .

Coordination Police Nationale et Municipale pour une intervention auprès des groupes de marginaux causant des troubles à l'ordre public.

Mise en place d'un diagnostic partagé sur la question du sexisme dans les structures de jeunesse du quartier. Action autour de ces questions menée avec Promo Femmes, Alifs.

Développement du travail de rue auprès des jeunes en errance par la mise en place d'ateliers culturels (CEID).

Intervention des correspondants de quartier place André Meunier/Ste Croix.

Soutien aux chantiers, sorties journées, séjours soutenus dans le cadre du dispositif VVV.

Renforcement de la cellule de veille avec extension au périmètre de la Victoire.

### **Cours Victor Hugo**

Les regroupements de marginaux avec deal de Subutex et consommation d'alcool, est un phénomène récurrent sur le cours Victor Hugo avec déplacement du phénomène (à la Poste, au « Virage », au « Champion » et dernièrement au Parking Victor Hugo). Les cellules de veille permettent de bien analyser le phénomène et de faire le point régulièrement avec la brigade SDF et l'équipe CORIST du CCAS.

### **Place André Meunier**

Un accompagnement des animatrices de la Cabane (sous la responsabilité des petits gratteurs) a été nécessaire au moment où la fréquentation par des marginaux devenait problématique. La fermeture et la nouvelle gestion semblent mieux convenir.

Sur ce site de nombreux toxicomanes et déchets d'injection, donnent lieu à une collaboration avec le service hygiène de la mairie.

### **Les jardins de l'Argonne**

Des deals réguliers, des conflits d'usage entre les riverains et les jeunes scolaires qui utilisent le lieu en journée. Actions de prévention : liens avec les éducateurs du CALK, des actions de prévention addiction avec le centre Argonne, et des passages réguliers de la Police municipale.

D'une manière générale, un lien avec les établissements scolaires s'est mis en place par le biais de la cellule de veille.

## **SANTE**

Projet Prends soin de toi (action autour du Sommeil) mise en place avec le Conseil Local de Santé et le Réseau de réussite scolaire

## **RAPPEL DES PRIORITES DU CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE**

### **POUR LE QUARTIER SAINT JEAN BELCIER CARLE VERNET**

#### **PROJET URBAIN**

**Axe 1 : Améliorer et renforcer la Gestion urbaine de proximité**

**Axe 4 : Poursuivre l'accompagnement de la restructuration urbaine et l'amélioration du cadre vie**

#### **DEVELOPPEMENT SOCIAL**

**Axe 2 : Renforcement des services et des actions de proximité**

#### **INSERTION SOCIALE, PROFESSIONNELLE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**Axe 2 : Renforcement des services et des actions de proximité**

#### **PREVENTION & TRANQUILLITE PUBLIQUE**

**Axe 3 : Améliorer la tranquillité publique et amplifier les actions de prévention**

### PROJET URBAIN

**Axe 1 : Améliorer et renforcer la Gestion urbaine de proximité**

*Amélioration de la propreté et l'entretien du quartier*

*Renforcer l'éclairage public*

*Apporter une attention particulière et améliorer la problématique globale du stationnement et de la circulation sur le quartier*

*Embellir le quartier et valoriser les espaces verts existants*

**Axe 4 : Poursuivre l'accompagnement de la restructuration urbaine et l'amélioration du cadre vie**

*Poursuivre l'accompagnement et le suivi de l'ORU Saint-Jean ainsi que le développement global du quartier*

*Accompagner les perspectives de développement du quartier Belcier Carle Vernet*

### L'habitat et le cadre de vie

#### **Gestion Urbaine de Proximité**

La démarche de GUP de Saint-Jean a été enclenchée dans le cadre de l'Opération de Renouvellement Urbain de la cité Saint-Jean. L'élaboration partagée de la Convention GUP a permis de prendre en compte le traitement des problématiques anciennes liées au fonctionnement du quartier et d'enclencher une vigilance et des interventions appropriées sur le site rénové. Un comité de suivi technique et des cellules de veille régulières permettent d'animer ces démarches associant l'ensemble des partenaires du quartier et en premier le bailleur Domofrance fortement impliqué.

Aujourd'hui, les enjeux sont bien de maintenir sur ce site renouvelé, un cadre de vie de qualité et prévenir les éventuelles dégradations de celui-ci.

Si les problématiques liées principalement à la tranquillité publique sont aujourd'hui bien maîtrisées, les interventions s'orientent plus vers le développement du lien social et de la participation des habitants au sein des résidences, ceci en articulation avec le reste du/des quartiers.

Ainsi, des initiatives accompagnant la mobilisation des habitants et le lien social sont soutenues en ce sens : projet de végétalisation et d'aménagement paysagé participatif des cœurs d'îlots, animations aux abords des résidences, lien avec les dynamiques associatives et des projets du quartier afin d'associer les résidents. Au-delà de ce suivi de la vie des nouvelles résidences, une attention particulière est portée à la résidence Descas, qui présente certains signes de fragilité. Ce suivi se fait particulièrement dans le cadre de la cellule de veille et en lien avec le projet de requalification à venir du site par le bailleur Domofrance.

**Les perspectives : développement du quartier Sainte-Croix et Dormoy devront également constituer des leviers permettant d'inscrire plus fortement la nouvelle Résidence Saint-Jean et la résidence Descas dans le lien et la dynamique du quartier.**

La GUP à Belcier Carle Vernet a été abordée essentiellement autour des aspects de propreté, d'éclairage, de stationnement en lien avec les nuisances du pôle nocturne et de la prostitution.

Aujourd'hui, des initiatives visent plus précisément le cadre de vie et l'embellissement du quartier avec des projets de végétalisation et de jardins partagés mais aussi avec le soutien apporté aux initiatives associatives (Le jardin Prévert à Carle Vernet, Le jardin des foudres à Belcier). De plus, le futur jardin Armagnac et les espaces de végétalisation du projet Euratlantique viendront compléter et poursuivre ces trames vertes.

La question de la propreté et plus largement les efforts liés à l'entretien du secteur restent complexes dans la mesure où ils sont indexés aux spécificités et problématiques du quartier (effets du pôle de nuit, recoins de quartier et zones en délaissés, impasse non classée, prostitution).

Cependant, les efforts des services techniques sur ce site ont été renforcés ces dernières années et décuplés au travers de l'élargissement du Chantier d'insertion propreté des personnes sans domicile fixe. En effet, les équipes venant en appui au centre de propreté du secteur ont permis d'intervenir sur les sites sensibles et d'opérer en réactivité. De plus, la question des encombrants a pu être intégrée via un marché ville article 30 réalisé par Insert'net..

La fonction de veille et de vigilance reste active et doit permettre d'intervenir à la carte en fonction des remontées pouvant être relayées par les associations et collectifs d'habitants. L'élaboration d'un diagnostic plus poussé et un suivi des dysfonctionnements plus réguliers pourraient être envisagés afin de maintenir la vigilance sur les sites les plus sensibles.

La mise aux normes de la portion du réseau le plus vétuste du quartier et le renforcement de l'éclairage se sont opérés davantage sur le rythme des projets de requalification des espaces publics (l'aménagement du pôle multimodal de la gare, place Ferdinand Buisson, aménagements liés au TCSP, valorisation de certaines rues, la perspective finale de l'îlot Armagnac et de la place Armagnac en amont).

Cette amélioration va se poursuivre à moyen et court terme, les parties plus anciennes de Belcier, bénéficieront de la restructuration de la face arrière de la gare, des quais et du projet urbain défini dans le plan guide d'Euratlantique.

Par ailleurs, la problématique du stationnement, qui reste cependant prégnante sur le secteur (flux important lié à la gare, pôle de nuit, entrée/sortie de ville) a été au fil des années prise en compte au travers du stationnement en accès résidant (contrôle d'accès bornes). Si l'attention particulière des élus et des acteurs socio-économiques du secteur (notamment les nouveaux parkings liés aux aménagements de la gare) a permis d'améliorer la problématique, elle suscite et va continuer à susciter des inquiétudes pour le quartier plus particulièrement avec la perspective de la nouvelle gare et de son attractivité.

Il s'agira de maintenir une vigilance dans la régulation de cette problématique, aussi bien en matière de stationnement que de circulation, entre les zones résidentielles et les zones les plus exposées. Le soutien à ces projets doit se poursuivre et s'articuler au mieux avec le projet d'Euratlantique (trames vertes) et l'aménagement du pôle multimodal de la gare.

### **Mutation Urbaine**

Fin de l'Opération de Renouvellement Urbain Saint-Jean :

L'ORU Saint-Jean est à ce jour terminée. La phase d'évaluation du programme doit se faire en octobre 2013. La DDSU a accompagné, suivi et soutenu cette mutation à son niveau tout au long de l'opération (comité de relogement, élaboration de la charte d'insertion, communication régulière sur l'avancement du projet et de ces différentes phases, soutien au projet mémoire proposé par Isabelle Kraiser, élaboration et animation de la Charte de GUP, prise en compte des problématiques post- livraisons)

Aujourd'hui, les enjeux sont bien de maintenir sur ce site renouvelé un cadre de vie de qualité et prévenir les éventuelles dégradations de celui-ci. La convention de Gestion Urbaine de Proximité de l'ORU et son animation doivent permettre de les mettre en œuvre.

Les perspectives de développement du quartier Sainte-Croix et Dormoy, ainsi que les initiatives associatives en termes de lien social et de participation à soutenir, doivent également constituer des leviers permettant d'inscrire plus fortement la nouvelle Résidence Saint-Jean dans la dynamique du quartier.

### **L'OIN Euratlantique**

Le quartier Belcier Carle Vernet se trouve aujourd'hui au cœur d'un projet métropolitain structurant.

L'enjeu est de réussir le liant entre les besoins de ce quartier qui restent encore nombreux en termes d'amélioration des conditions et de cadre de vie, d'emploi et de développement social, et les ambitions de ce nouveau quartier. Les projets et les accompagnements privilégiant cette articulation seront donc fortement encouragés et soutenus au mieux. L'information et la mise à niveau par rapport aux étapes de ce projet auprès des habitants feront également l'objet d'une attention particulière.

Les leviers servant aux objectifs de développement social que pourront procurer ces changements devront également être privilégiés.

***Perspectives : Un rapprochement nécessaire et envisagé avec l'équipe de l'OIN, notamment en lien avec la Maison du Projet ouverte depuis juin 2013. La question des besoins en équipements et de la vie associative ainsi que des perspectives de projets sur le volet emploi/insertion devront être à l'ordre du jour.***

## **Bordeaux Re Centre / PNRQAD**

Participation aux ateliers du projet Bordeaux Recentre et suivi de la mise en œuvre du PNRQAD.

Mise en lien avec les acteurs associatifs du secteur.

Vigilance concernant les problématiques du quartier et articulation entre ces projets et les leviers en termes de dynamique pour Saint-Jean notamment.

Co élaboration de la démarche GUP du PNRQAD et participation à venir aux instances techniques et de suivi.

## **DEVELOPPEMENT SOCIAL**

**Axe 2 : Renforcement des services et des actions de proximité**

*Consolider et développer la dynamique autour du projet éducatif et culturel du quartier*

*Renforcer le projet d'accueil de la petite Enfance et d'accompagnement de la parentalité*

*Poursuivre l'appui au développement des services et des équipements de proximité*

*Favoriser le développement économique et l'offre d'insertion*

### L'éducation

#### **Accompagnement à la scolarité**

Soutien aux accompagnements éducatifs développés par trois structures sur le secteur de Bordeaux Sud : Astrolabe, Centre d'Animation de Bordeaux sud et d'Argonne Saint-Genès.

Bien implantés et repérés dans le quartier, les accompagnements éducatifs développés sur le secteur en articulation avec les établissements scolaires bénéficient d'un soutien constant dans la lutte contre le décrochage scolaire et l'accompagnement des enfants en difficulté et dont le rapport aux apprentissages scolaires est parfois rompu. La dynamique autour du projet éducatif du quartier, difficile à maintenir (RSS moins impliqué et peu de moyens, essoufflement de certains acteurs), reste cependant le vecteur d'initiatives et de partenariats qu'il s'agit de continuer à soutenir au mieux. Le lien entre les actions culturelles et artistiques et les apprentissages éducatifs est également très fort et fédère les partenaires (exemple du projet : Avant les murs du FRAC Aquitaine « Etre Autrement » en lien avec les écoles et les structures du quartier et de l'artiste Isabelle Kraiser, adulte-relais). De plus, la mise en place du Programme de Réussite Educative sur le secteur est très positif tant en terme de résultats que de partenariats.

#### **Petite enfance, Actions sur la parentalité, support à la fonction parentale :**

Accompagnement des projets d'appui à la parentalité : le « Café Famille » porté par le CA Bordeaux Sud et les actions de soutien aux initiatives parentales portées par Astrolabe.

Loisirs éducatifs : au-delà des 2 Centres d'accueil et de loisirs 6/11 ans et du CAL maternel ainsi que des projets en direction des adolescents, soutien au développement d'une offre éducative diversifiée : installation d'une antenne du Boxing Club Bordelais proposant de la boxe éducative mixte, appui à l'offre sportive proposée par le centre d'animation Bordeaux sud.

La capacité d'accueil de la Petite Enfance a fait l'objet d'une attention particulière, tant en termes de rattrapage que d'anticipation des besoins à venir du quartier. Ainsi, la livraison de structures multi-accueils ces dernières années (2009), a offert un apport quantitatif et qualitatif de l'accueil pour les tout-petits.

Installation et soutien de la Maison de Nolan au sein des locaux de l'école primaire F. Buisson, qui développe un projet d'accompagnement et de soutien parental, ainsi que des activités en direction des tout-petits.

***Observations : Cette offre reste à développer : l'arrivée prochaine du gymnase et l'ouverture en septembre 2013 de la bibliothèque Flora Tristan à Armagnac vont permettre d'être le support d'une offre renouvelée et enrichie en termes d'offre sportive et surtout éducative et culturelle. Les partenariats avec des acteurs culturels extra-quartier seront à rechercher. La question de l'amplification de l'offre sportive et éducative de l'Union Saint-Jean se pose ainsi que leur rôle dans leur développement sur le quartier Saint-Jean.***



**Perspectives** : La perspective de livraison d'une nouvelle structure au sein de l'opération Armagnac (septembre 2012) ainsi que le projet d'un Relais Assistante Maternelle dans le quartier, seront autant de supports pour poursuivre ce projet et étayer les actions d'accompagnement à la parentalité et de soutien aux familles en place.

#### La culture

En partenariat avec le FRAC Aquitaine : Projet « Avant les murs », expositions d'œuvres dans les écoles et ateliers de médiation artistique en partenariats avec l'artiste.

Projet Funky Kids - Danse pour les tous -petits Partenariat entre l'association Allez les filles et mes écoles maternelles et primaires.

Programmation artistique et musicale dans le cadre de festival « Un quartier qui bouge ».

Soutien aux Interventions artistiques dans les espaces urbains en mutation du quartier (Association Monts et Merveilles).

**Observations** : Le volet culturel a été soutenu au mieux sur un quartier avec une faible offre de proximité et d'équipements publics.

**Perspectives** : le volet culturel sur ce quartier reste à conforter au travers à la fois des apports des institutions culturelles de proximité (Manufacture Atlantique, TNBA, FRAC, Galerie AEROLITHE) et des propositions d'artistes impliqués dans des démarches de proximité. La perspective de la venue d'équipements culturels structurants et forts sur le quai de Paludate est une voie de développement culturel et d'attractivité pour le quartier importante.

#### Le lien social, le vivre ensemble, et la proximité

Soutien aux projets favorisant les échanges et les rencontres entre les habitants et la connaissance avec les nouveaux habitants (îlot Armagnac notamment) : journal de quartier Ca gazette dans l'coin, animation de la vie locale, festivals et fêtes de quartier, soutien aux initiatives solidaires (Atelier des Bains Douches, CA Bordeaux Sud, Astrolabe).

Projet « d' Habitudes » de l'association La Boulangerie : travail photo/phonographique, portrait d'anciens et de nouveaux habitants, rencontres avec les seniors.

Soutien aux initiatives visant le développement de liens sociaux, de la participation des habitants de la résidence Saint-Jean en partenariat avec les acteurs de proximité (correspondants de quartiers, éducateurs, agents de proximité, Domofrance, etc.) et les associations du quartier Saint-Jean.

Soutien à la dynamique et la richesse associative de Belcier et Carle Vernet : appui au projet d'occupation et de gestion mutualisés d'un ancien équipement municipal (bibliothèque Son Tay), proposant ainsi un espace dédié aux propositions et aux offres d'un collectif d'associations actives du quartier.

**Observations** : Le développement des équipements de proximité est au cœur des projets d'aménagements Armagnac à très court terme (médiathèque, gymnase, crèche) et Euratlantique à long terme (groupes scolaires, espaces de loisirs, gymnase, projet d'équipement aquatique).

Répondre à certains besoins reste difficile dans la mesure où ce niveau d'équipements s'inscrit dans un entre-deux, entre rattrapage et nouveaux accueils. Les écoles du quartier sont des équipements ressources pour l'hébergement des Centres d'accueils Educatifs et de loisirs et des associations.

**Perspectives** : L'inscription spatiale des associations dans le quartier doit continuer à être soutenue afin de maintenir une dynamique associative essentielle pour aujourd'hui et pour demain en termes d'attractivité et de vie de quartier.

## La citoyenneté et la participation

Soutien aux « conversations de Belcier » organisées par l'Atelier des Bains Douches sur les thématiques environnementales : végétalisation du quartier, place de la voiture, réductions des nuisances, actions partenariales avec la gare, etc.

**Observations** : *Ce volet reste à développer et à conforter sur le quartier.*

**Perspectives** : *L'installation d'un collectif d'associations au cœur de Belcier dans l'ancienne bibliothèque Son Tay va permettre d'amplifier les opportunités de participation des habitants. Ce lieu sera également un lien et un espace de rencontre nouveau entre les habitants anciens /nouveaux. L'installation de la Maison du projet Euratlantique devrait également permettre de travailler autour d'une programmation d'ateliers et d'animation autour du futur projet urbain. Les conditions de cette collaboration doivent être recherchées.*

## **INSERTION SOCIALE, PROFESSIONNELLE & DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**Axe 2 : Renforcement des services et des actions de proximité**

**Consolider et développer la dynamique autour du projet éducatif et culturel du quartier**

**Renforcer le projet d'accueil de la petite Enfance et d'accompagnement de la parentalité**

**Poursuivre l'appui au développement des services et des équipements de proximité**

**Favoriser le développement économique et l'offre d'insertion**

## L'emploi et le développement économique

Volet insertion de l'ORU Saint-Jean (MDE/PLIE) : la charte d'insertion afférente à l'opération de renouvellement Urbain Saint-Jean a pu bénéficier en partie aux habitants du quartier et plus largement de Bordeaux Sud autour des métiers du bâtiment.

Suivi et accompagnement de chantiers école formation en lien avec les partenaires de l'insertion (mission locale, AGI, PLIE) : chantier qualifiant autour de métiers de la métallurgie (AFEPT, Atelier du Grand port), chantier qualifiant en partenariat avec l'association Jeunes Sciences dans le domaine des matériaux composites, chantier qualifiant aux métiers du Sport de l'animation loisirs et du nautisme en lien avec le CFA Sports et le Centre de voile du Lac.

Appui à la structuration d'une plateforme de services, mutualisation des associations intermédiaires de Bordeaux et de la CUB.

Organisation des Rencontres Territoriales de l'Emploi pilotées par la Maison de l'emploi (2010, 2012).

Permanences du Service d'Amorçage de Projet (city Lab).

Soutien au projet de « cuisine solidaire » pré-qualifiante formation pour un public adulte mis en œuvre par le Centre d'Animation Bordeaux Sud en partenariat avec le Conseil Général et en lien avec le Théâtre La MANUFACTURE ATLANTIQUE.

**Observations** : *L'enjeu de renforcer l'offre en matière d'insertion par l'activité économique reste à poursuivre. Si le soutien et l'appui à la structuration de la plateforme de services des associations Intermédiaires (ARE 33 et BIC) sur le territoire de Bordeaux Sud porte aujourd'hui ces fruits, l'IAE reste fragile malgré le levier essentiel qu'elle constitue dans le parcours des publics les plus éloignés de l'emploi. La question de l'emploi et de l'insertion reste donc un enjeu majeur sur ce territoire qui tend à se diversifier en terme sociodémographique mais qui reste captif de publics en grande difficulté et éloignés de l'emploi.*

**Perspectives** : *Les efforts en lien étroit avec les partenaires de l'insertion du territoire, doivent donc être maintenus en essayant de diversifier l'offre. Les actions d'insertion en direction des jeunes demandent également le déploiement de nouveaux projets. Il s'agira de se saisir au mieux des opportunités liées au développement urbain du quartier, tant en levant les possibilités liées aux clauses d'insertion que dans les perspectives que pourront apporter l'installation de nouveaux commerces de proximité. Remobilisation*

*autour de l'insertion professionnelle des jeunes de Bordeaux Sud. Enclencher une dynamique insertion et économie de proximité (perspective d'un projet de GECT en articulation avec le projet Euratlantique piloté par le SPEL). Réflexion et recherche de nouveaux supports de Chantier d'Insertion et/ou formation (perspectives PNRQAD charte d'insertion et de chantiers bailleurs et/ou ville).*

## **PREVENTION & TRANQUILLITE PUBLIQUE**

**Axe 3 : Améliorer la tranquillité publique et amplifier les actions de prévention**

### **Coordination des acteurs de la prévention et de la sécurité**

Mise en place de 2 cellules de veille correspondant aux deux parties du quartier : St Jean et Belcier -Carle Vernet (précisions ci dessous).

### **Actions d'insertion et de prévention**

Pérennisation du groupe insertion piloté par la Mission Locale autour des jeunes en rupture avec les dispositifs d'insertion professionnelle.

### **Mieux observer pour mieux évaluer**

L'observatoire de la tranquillité publique a été interrompu faute de données de la Police Nationale.

### **Chantier SDF**

Le chantier d'insertion des personnes à la rue, confié à Insert'net est passé d'une phase expérimentale depuis 2003 à une pérennisation en 2013 par le biais d'un marché avec la Mairie de Bordeaux et la SNCF. 15 bénéficiaires par an sont inscrits dans cette démarche qui favorise à la fois l'insertion des personnes, le développement durable sur ce quartier et l'atténuation de la marginalisation classiquement afférente aux secteurs des gares.

### **Résidence St Jean**

Le travail de prévention a permis d'accompagner l'opération de renouvellement urbain de la résidence afin notamment d'endiguer les occupations de halls d'immeubles ainsi que les trafics liés à ces présences nocturnes en pied d'immeuble.

L'articulation des mesures de prévention situationnelle mises en œuvre par le bailleur avec l'intervention des acteurs socio éducatifs du quartier ainsi que des forces de l'ordre a permis de résorber totalement le phénomène sur ce site.

### **Résidence Descas**

En lien avec le travail mené sur la résidence St Jean, des reports de trafic ont été constatés sur la résidence. Un suivi particulier des plus jeunes (13/16ans) a été engagé sur l'aspect éducatif, mais il reste difficile d'« accrocher » le public (jeunes et parents).

### **Gare St Jean**

Un travail d'accompagnement des publics marginaux présents en périphérie immédiate de la gare a été engagé par la SNCF avec l'ensemble des structures d'accompagnement de ces publics. Le tour de gare sociétal organise ainsi le suivi des personnes tout en évitant de les fixer sur le site.

En parallèle, les forces de l'ordre, ont mené une action constante sur le parvis pour empêcher l'installation durable de publics précaires, favorisant l'orientation vers des structures adaptées. A noter qu'en raison des réorganisations des services de la police nationale, ainsi que de la persistance du plan Vigipirate, une concentration de forces de police s'exerce sur le site de la gare.

### **Belcier Carle Vernet**

La situation d'abord tendue entre 2007 et 2010 en raison de présence de jeunes majeurs sur les espaces publics du secteur (arrière du centre d'animation et de la crèche), les trafics qui s'y déroulaient, et les nuisances que cela engendrait pour les riverains, s'est progressivement apaisée. La encore, l'intervention croisée de la police sur des aspects répressifs, et des professionnels éducatifs sur des accompagnements individuels et collectifs, a porté ses fruits : certains jeunes majeurs ont pu ainsi s'impliquer dans un parcours d'insertion conduisant à un emploi.

En outre, le partenariat étroit avec les bailleurs est à souligner : ainsi sous l'impulsion de Mésolia des chantiers éducatifs ont été menés avec le CALK, permettant de rénover, notamment, les locaux communs résidentiels pour en faire un lieu de pratique de la boxe pour les jeunes du quartier.

***Perspectives : Les mutations urbaines liées au projet de nouvelle gare vont impacter le secteur Belcier, et le quartier de nuit en particulier. L'équilibre entre la ville économique, la ville festive, et la ville résidente sera l'enjeu majeur du quartier***

## **SANTE**

Le projet de quartier « Prends soin de toi ! », coordonné par le Pôle santé de la DDSU de 2008 à 2011 a permis de mobiliser plusieurs acteurs du secteur autour des questions de santé et plus particulièrement de l'hygiène de vie et du bien être. Le programme de prévention bucco-dentaire touche déjà les écoles du Réseau de Réussite Scolaire de ce quartier (449 enfants en 2013) mais la santé scolaire rapporte toujours des indicateurs de santé des enfants inquiétants sur le secteur. Il serait utile d'envisager la reprise d'une démarche de promotion de la santé sur ce quartier.

Il est proposé aux écoles maternelles d'organiser des soirées "conte et débat" à destination des parents (sur la thématique de l'alimentation en 2013).

## INTER QUARTIERS

Extrait de l'Avenant du CUCS 2012 2014 :

### **Pourquoi cette approche Inter quartier ?**

*Elle permet à des porteurs de projet extérieurs au quartier d'être force de propositions pour les quartiers.*

*Elle favorise les expérimentations, les échanges entre les quartiers.*

*Elle encourage au travers de certains projets la mobilité des publics, et rend les quartiers attractifs pour les autres publics.*

*Ces projets, tout en répondant bien évidemment aux axes de développement du CUCS, ont la particularité d'inscrire leurs actions au-delà de l'ancrage territorial stricto sensu.*

*De plus, ils favorisent le plus souvent l'articulation des territoires, la rencontre des publics ou l'accueil des publics en dehors de leurs quartiers.*

*Les actions s'insèrent ainsi différemment sur les quartiers ou s'adressent aux publics de différents quartiers.*

## **PROJET URBAIN**

### L'habitat et le cadre de vie

Développement des jardins d'autoproduction et partagés.

Soutien aux actions d'Auto réhabilitation accompagnée de logements.

## **DEVELOPPEMENT SOCIAL**

### La citoyenneté et la participation

Développement de projets visant la participation citoyenne : Surf Insertion, Chantiers Tramasset, les petits Débrouillards.

### La culture et les pratiques sportives

Appui aux pratiques musicales amateurs (Musiques et quartiers - Rock School Barbey), sensibilisation aux musiques du monde (projets en partenariat avec Musiques de Nuit).

Soutien au lancement et au développement dans les quartiers du Festival Relâche (Allez les filles).

Soutien au projet Danse Funky Kids auprès des tous petits, projet inter-écoles.

Accès aux pratiques sportives et à la culture, démarche éducative au travers du soutien du Festival Cinésites, Culture du Cœur, Drop de béton et Surf insertion.

### Le lien social et le vivre ensemble

Renforcement des actions visant à favoriser les liens entre les habitants (anciens/nouveaux) dans les quartiers en mutation urbaine (Théâtre des Tafurs, Projet D'habitudes quartiers Aubiers Bacalan, Quartiers Bordeaux Sud - association La Boulangerie).

Soutien aux initiatives solidaires (Epicierie solidaire).

Soutien aux personnes migrantes vieillissantes ALIFS.

### L'éducation et l'accès aux droits

Renforcement et structuration de dispositifs d'accès aux droits (Atelier Graphite écrivains publics, Alphabétisation, Français Langue Etrangère CLAP Sud-ouest.

## INSERTION SOCIALE, PROFESSIONNELLE & DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

### L'emploi et le développement économique

Soutien aux développements des chantiers école formation qualifiants (métiers de l'animation, du sport et du nautisme, métiers de la métallurgie, métiers du bâtiment - AFEPT, CFA Sport, Compagnons bâtisseurs Aquitaine).

Appui aux actions d'insertion sociale et professionnelle (Maison des femmes, MIE Maison de l'Initiative et de l'Entrepreneuriat, professionnalisation des artistes projet Artmada).

Accompagnement et suivi d'un diagnostic de l'économie sociale et solidaire à Bordeaux.

***Observations:*** Globalement, cette démarche a permis de déployer sur les territoires des actions très diversifiées touchant un public plus large et favorisant la mobilité des publics. Elle a permis également de venir compléter et d'enrichir l'accompagnement et les actions proposées par les porteurs de projets de proximité. De plus, cela a permis de diffuser une offre similaire sur les différents quartiers (pour exemple Atelier Graphite, Festival Cinésite) et également de permettre aux publics des différents secteurs de bénéficier d'une action ou d'un service autre que ceux de toute proximité. Par ailleurs, « l'inter quartiers » permet d'envisager des projets dépassant les contours du quartier et de travailler sur des territoires plus larges et parfois plus pertinents.

***Perspectives:*** La particularité de cet accompagnement de projets inter quartiers paraît importante à préserver et à poursuivre tant par la qualité des interventions qu'elle permet que par la diversité des intervenants qu'elle propose aux quartiers. De plus, l'accompagnement de ces projets permet bien souvent une déclinaison thématique différente des actions sur les territoires et une approche plus transversale de problématiques. Favoriser et organiser des temps de rencontres et d'échanges de pratiques réunissant les projets de différents quartiers. Prendre en compte les problématiques rencontrées par les acteurs dans l'organisation de ces temps et encourager la mise en réseau. Porter une attention particulière au développement des projets visant l'insertion professionnelle, l'emploi et le domaine de l'Economie Sociale et Solidaire.

## SANTE

Soutien au développement d'un dispositif d'accompagnement psychanalytique gratuit – CPCT Lien social.





## **II) L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS TRANSVERSAUX**

### Le Programme de Réussite Educative (PRE)

Issu de la loi de cohésion sociale d'Avril 2005, le programme de réussite éducative (PRE) reste à ce jour un dispositif « jeune ». Le bilan présenté témoigne donc de la mise en œuvre initiale de celui-ci dans la mesure où les 2 premières années ont, pour l'essentiel, servi à construire l'architecture du PRE.

Initialement implanté sur 3 quartiers en politique de la ville (Bacalan, Bastide, Le Lac) le PRE dès 2007 a été étendu à 2 quartiers supplémentaires (Grand Parc et St Jean). Cette même année une coordinatrice a été recrutée par le Groupement d'Intérêt Public de la Réussite Educative à Bordeaux (GIPREB) pour animer les équipes pluridisciplinaires. L'évolution notable du travail mené par l'ensemble des acteurs au sein de ces instances a permis de passer d'une logique d'actions collectives ou semi collectives à une individualisation des suivis à travers l'élaboration de parcours éducatifs « sur mesure ».

En 5 ans, le nombre de situations prises en charge a oscillé entre 220 et 350, au gré des dynamiques d'acteurs des différents quartiers.

Les repérages comme les réponses élaborées, dans un premier temps très centrées sur le scolaire, se sont progressivement ouverts à d'autres champs tels que l'éducatif, l'accès aux loisirs, la santé. L'arrivée de nouveaux partenaires au sein des équipes pluridisciplinaires (le Conseil général en 2010, la médecine scolaire en 2009) a favorisé ce changement de dimension.

En 2010 une évaluation du PRE bordelais menée en externe a confirmé la plus value engendrée par ce nouveau mode d'intervention sociale. Le satisfecit tant des professionnels que du public concernés est à mettre en perspective avec le contexte particulièrement délicat qui a accompagné le lancement du PRE au national comme au local.

Le développement du dispositif n'est certes pas homogène d'un quartier à l'autre tant il est dépendant du réseau d'acteurs qui l'anime. Pour autant, entre 2007 et 2012, le travail d'acculturation mené, couplé aux résultats tangibles obtenus autour de situations souvent enkystées de longue date, a su convaincre les plus sceptiques.

Afin de mesurer l'impact des suivis et d'accompagner l'évolution du dispositif un certain nombre d'outils ont été institués : les fiches de suivis individuelles, les tableaux de bord, les comités techniques de quartier, et plus récemment le livret de suivi de cohorte.

Sur le plan financier, l'engagement exclusif et important initié par l'Etat durant les premières années a laissé place depuis 2011 à un cofinancement croissant de la ville.

La période 2007/2012 est donc révélatrice d'une montée en charge progressive du PRE, non pas tant sur les aspects quantitatifs, mais plutôt sur la qualité du travail mené au sein de chaque équipe pluridisciplinaire, rendant ainsi l'action engagée tout à fait efficiente malgré la complexité des situations abordées.

A noter l'ouverture du PRE à un quartier supplémentaire fin 2012 : St Michel ce qui a nécessité le recrutement d'une coordinatrice supplémentaire (mi-temps).

Malgré ce bilan avantageux, l'horizon qui nous est proposé apparaît moins réjouissant : les restrictions budgétaires, la réforme de la géographie prioritaire de la politique de la ville entre autres risquent de mettre à mal un dispositif à l'équilibre fragile. Pour autant le mode opératoire initié par le PRE pourrait être démultiplié à Bordeaux, sur d'autres quartiers, auprès de l'ensemble des enfants et adolescents présentant des signes de fragilité, notamment dans le cadre du futur Projet Educatif de la ville. Cela pose la question du relais nécessaire que le droit commun se doit de prendre, mais révèle également les difficultés et les limites de ce dernier.

De la même façon, il serait intéressant de capitaliser autour du travail partenarial engagé sur chaque quartier pour dépasser le cadre du PRE et appliquer les modes opératoires construits à d'autres champs (insertion, prévention, etc.)

### L'expérimentation Bacalan

Le constat partagé de réelles difficultés scolaires et éducatives sur ce quartier a amené la Ville et l'inspection académique à valider début 2010 le principe d'une expérimentation sur ce quartier pour une durée de 5 ans autour des axes suivants :

- Favoriser la scolarisation précoce.
- Rendre les établissements scolaires « attractifs ».
- Favoriser la réussite scolaire.
- Favoriser la mixité des publics au sein des structures socio-éducatives.
- Prendre en compte les spécificités culturelles des populations.

Le premier semestre 2012 a permis de rentrer de plein pied dans cette démarche expérimentale. Ainsi, les acteurs du quartier se sont répartis dans 3 groupes de travail (préscolarisation et scolarisation, attractivité des établissements scolaires, projet éducatif de quartier) et ont pu dégager des axes d'intervention dans chacun de ces domaines. La co construction d'actions de terrain s'est amorcée récemment. Concomitamment les premières réalisations devraient aboutir.

A ce jour 2 axes de travail se dégagent nettement :

- La scolarisation précoce de tous les enfants.
- La mise en place d'un lieu d'accueil parents/enfants.

La mobilisation des acteurs de quartier est inégale et les actions peinent parfois à trouver une traduction concrète. De la même façon, Il convient que les services de la ville se coordonnent car de nombreuses actions envisagées viennent questionner leur fonctionnement.

Néanmoins, au-delà des difficultés pointées, les enjeux de réussite pour le public jeunes nécessitent une poursuite de cette expérimentation, sans doute en s'appuyant davantage sur un portage en prise directe avec le droit commun.

La prévention liée aux quartiers de la politique de la ville a été abordée précédemment dans ce document de bilan. Les cellules de veille et les actions de proximité qui en découlent restent le socle de notre approche, tant le sentiment d'insécurité est prompt à se déliter dans nos secteurs prioritaires. Ce sont aussi les sites ou les publics présentent encore les plus grands risques de verser dans la délinquance.

Pour autant, force est de constater que la situation s'est sensiblement améliorée depuis quelques années : les violences urbaines sont en nette régression dans les quartiers et la délinquance a baissé sur l'ensemble de la ville. Le taux de délinquance pour 1000 habitants était de 142 faits/000 en 2002 et il est de 102/000 cette année. Le sujet de la délinquance n'est plus dans le peloton de tête des préoccupations des bordelais. D'autres problématiques ont alors pris plus d'importance, s'apparentant davantage à l'altération des conditions de vie, aux nuisances réelles ou perçues, à l'incivilité et à la perception d'une insécurité.

Le CLSPD s'est donc organisé aussi autour d'actions thématiques :

### La prévention de la sur alcoolisation

La récurrence des nuisances liées à la suralcoolisation des jeunes, en premier lieu sur les quartiers de nuit de la Ville (La Victoire, Paludate), a conduit les membres du CLSPD à constituer dès 2007 un groupe de travail spécifique pour analyser et tenter d'endiguer le phénomène.

A partir d'une enquête sociologique initiale, les différents acteurs, dans leurs compétences respectives, ont pu mettre en œuvre des actions complémentaires. L'approche globale s'est concrétisée au sein du projet « Festiv'attitude » qui s'appuie sur 2 axes de mobilisation des publics :

- Le concept de modération des consommations.
- La solidarité dans la fête.

Dans un premier temps très centrées autour des bars et des discothèques, les interventions se sont traduites par l'installation de bornes éthylotest, de caméras de vidéosurveillance, de tenue de stands de prévention, etc.

A partir de 2010, l'espace public est progressivement devenu un nouveau lieu de fête, très investi par le jeune public (16/22 ans).

Le projet a donc réorienté son action en conséquence, choisissant de s'appuyer en particulier sur une équipe de prévention de rue (équipe TAF) pilotée par l'ANPAA33. Cette dernière ayant pour mission d'aller à la rencontre des jeunes présents sur l'espace public pour travailler en prévention et en réduction des risques.

Une commission de la vie nocturne animée par la Ville a également été créée pour coordonner les différentes actions des partenaires (Police, Préfecture, Ville, Prévention, professionnels de la nuit, etc.)

La Police Municipale a, en outre, développé une mission de nuit (hiboux) et en 2013 Brigade de Prévention et de lutte contre les incivilités afin de travailler à la fois sur les établissements et l'espace public, en première partie de nuit.

En parallèle des actions ont été engagées auprès du monde étudiant (70 000 étudiants sur le campus) pour accompagner au mieux les soirées organisées par ceux-ci.

L'année 2011/2012 reste marquée par une série de 7 noyades tragiques qui ont amenés l'ensemble des partenaires à renforcer leurs dispositifs respectifs.

***Perspectives : La future ville millionnaire se doit d'engager une réflexion sur le temps de la nuit, non pas seulement en termes de nuisances potentielles mais plutôt comme un nouvel espace à investir non seulement pour répondre aux besoins qui s'expriment d'ores et déjà, mais également pour anticiper un développement inéluctable des métropoles de demain.***

### La prévention des addictions

Les actions de prévention des addictions dans les collèges, accompagnées par Le CLSPD, sont celles qui répondent à une difficulté formulée ou identifiée sur le territoire. L'objectif général est de mettre en place une dynamique pérenne en associant le plus possible la communauté éducative. Des formations en direction des professionnels du quartier sont également mises en place en fonction des motivations. L'objectif est de croiser les pratiques entre enseignants et intervenants sociaux éducatifs du quartier (animateurs, correspondants de quartier, éducateurs, infirmières, etc.). Le terrain faisant évoluer les pratiques, la création d'une nouvelle forme d'action de prévention devrait bientôt voir le jour : coupler sensibilisation de l'usage de drogue aux risques encourus liés au deal (revente, dépannage des copains, etc.).

La MILDT oriente de plus en plus, en effet, ses recherches sur le lien entre usage et vente. Nous sommes associés au Centre de recherche Bordeaux IV, (centre Durkheim) à une recherche 2013/2015, chez les 16/25 ans sur le territoire bordelais, justement sur ce lien.

### La prévention de la récidive

Sur la période 2007/2013, cette thématique a été largement développée : les TIG étaient initialement gérés par la DRH avec une vingtaine de TIG par an. Depuis 2008 toute demande de réalisation de peine dans les services municipaux (TIG, TNR, mesure de réparation) passe par la DDSU avec une orientation sur une douzaine de services partenaires. Depuis 2012 une centaine de personnes sont accueillies par an. Depuis 2012, une possibilité d'insertion professionnelle post-TIG a été créée : pour les personnes qui en émettent le souhait, en corrélation avec un avis favorable du service accueillant, la personne est inscrite dans un parcours qualifiant ou pré-qualifiant, grâce à un suivi assuré par un organisme de formation l'Insup (action soutenue par le FIPD). Une douzaine de personnes ont emprunté ce parcours à ce jour, dont deux ont été suivi d'une embauche dans les services via les emplois d'avenir.

Un outil de suivi permettra dans les prochaines années d'évaluer l'impact de ce dispositif dans le parcours des personnes.

Il est également question de créer des chantiers de TIG collectifs afin de développer cette dynamique d'insertion.

### L'aide aux victimes et la prévention des violences conjugales

La base de cet axe fondamental dans les politiques de prévention a été le soutien aux permanences d'accueil des victimes d'infraction pénale, dont les violences conjugales constituent malheureusement la majorité des demandes d'aide juridique ou psychologique. En 2002 nous avons soutenu la création du SAVU qui permettait d'accueillir les victimes la nuit à l'Hôtel de police. Par arrêt des financements de l'Etat cette action a dû s'interrompre en 2012.

A noter un travail important a été effectué auprès des seniors sur la prévention des vols par ruse dont ils sont les principales victimes.

Sur la question plus spécifique des violences conjugales, un long travail a permis de mettre en place un réseau d'associations intervenant auprès de ces victimes (Apafed, Vict'Aid, Cidff, Prado, NPNS, Planning, Diaconat, Maison de Simone, Maison des femmes, DDCS, Mairie de Bordeaux) après la levée de lourdes réticences liées à de très anciens antagonismes.

Des formations-sensibilisations, proposées régulièrement aux travailleurs sociaux ont contribué à créer également des relais de ce réseau. L'objectif est de systématiser les recours aux professionnels spécialisés de la part des travailleurs sociaux, souvent dépourvus et mal à l'aise face à ce phénomène.

## La prévention du sexisme

Les premières actions de lutte contre le sexisme ont eu lieu sur Saint Michel et Bastide en 2007. Les professionnels de ces secteurs avaient fait remonter leur préoccupation face à des attitudes sexistes d'enfants entre eux ou envers les adultes. Une étude sociologique a permis d'identifier les difficultés vécues par les professionnels. Sur Bastide un groupe de travail a été constitué pour élaborer sur ce contenu différentes actions : théâtre forum entre professionnels, conférence, actions de préventions auprès du public jeune.

Une de ces actions est «Cet autre que moi »:

Outil vidéo permettant d'aborder avec les adolescents les changements intervenant dans leur vie, dans leur rapport au sexe opposé. Ce support vidéo a été déployé dans 6 établissements bordelais à la demande des équipes pédagogiques. L'originalité de l'action est de solliciter les professionnels des territoires pour les former afin qu'ils interviennent eux-mêmes et dans la durée. L'outil est ainsi implanté en réseau autonome sur la Bastide. Cet exemple pourrait rayonner sur la ville grâce au Projet Social 3.

Les difficultés dans les rapports de genre ont en effet été également largement évoquées lors de l'élaboration du PS 3. La lutte contre le sexisme en direction du jeune public, des professionnels du secteur socio-éducatif et en direction des parents fait l'objet d'un financement. Un réseau de partenaires actifs y est associé : bibliothèque du Grand-Parc, Collectif Bordonor, Promofemmes, collègues, lycées, centre d'animation Bordeaux Sud, Le dessous des balançoires, etc.

Ces différentes réflexions ont amené la direction à soutenir le développement en interne de la charte de l'égalité entre les hommes et les femmes dans la vie locale.

## La lutte contre la prostitution et l'accompagnement des personnes prostituées

Depuis 2003 un Réseau d'intervention Sociale auprès des Personnes Prostituées a été mis en place à Bordeaux (RISPP). Ce dispositif, unique en France, est piloté par l'Etat (DDCS puis délégation aux droits des femmes et à l'égalité) et comprend dans ses membres la Ville et les associations concernées par cette problématique.

Ce suivi mensuel de la situation bordelaise a notamment permis d'harmoniser les sorties de rue et les accueils de jour entre les structures de terrain.

Ce réseau permet d'élargir la palette de l'accès aux droits pour ces personnes, sur des volets aussi divers que les questions de santé (notamment prévention VIH), l'aide psychologique, le logement, les problèmes juridiques liés aux titres de séjour, etc.

La file active annuelle est autour de 300 personnes rencontrées, toutes associations confondues. Il est à noter une évolution des caractéristiques de ce public depuis 2003 précisément, année d'arrivée massive de prostituées d'origine étrangère, principalement des pays de l'Est et d'Afrique Subsaharienne. Ces personnes sont pour la majorité victimes d'exploitation sexuelle.

Au-delà de l'accès aux droits, l'enjeu est donc à la fois d'aider ces personnes à sortir des réseaux de traite des êtres humains quand elles en expriment le désir et, d'autre part, de lutter contre ces filières avec les partenaires de la Police et de la Justice. A cet effet une convention a été signée en 2012 entre la Police, le Parquet, la Préfecture, la Ville et l'association IPPO.

Les riverains des lieux de prostitution sont souvent victimes de diverses nuisances nocturnes. Notre service a donc organisé des rencontres entre les associations de riverains et les associations d'aide aux prostituées afin d'objectiver les difficultés et d'engager une médiation chaque fois que nécessaire. En 2013, la Préfecture a pris le relais de ces réunions, en y associant la commune de Bègles. En parallèle, les interventions policières se sont accentuées pour tenter de limiter ces nuisances.

Participation à des journées de sensibilisation des partenaires locaux à cette question complexe qui nécessite de dépasser les clichés.

Action particulière auprès des femmes prostituées d'origine bulgare vivant en squat par le biais de nos collègues médiateurs auprès de ce public, en lien avec IPPO.

***Perspectives : Poursuite de la médiation auprès des riverains. Attention particulière à la question des mineures prostituées avec des pièces d'identité de majeures. Suivi des effets de la convention sur la traite des êtres humains.***

Les personnes en errance

### ***Commission Squats et personnes à la rue***

Pertinence avérée du groupe de travail transversal interne sur la question des squats et des personnes à la rue posant problème. Le croisement des informations entre les services de la proximité, la Police Municipale, le CCAS et le CLSPD a permis à 80 % la résolution des nuisances par une approche mêlant de façon concertée : le rappel à l'ordre et la médiation sociale. De ce point de vue, le recrutement par le CCAS d'une équipe de 2 médiateurs de rue et d'une assistante sociale a été déterminant. Les récriminations des riverains sont moins importantes sur la question des marginaux qu'il y a quelques années, c'est un constat partagé même si ici ou là des points de fixation restent compliqués à faire évoluer (Victor Hugo, Gambetta). Cela constituera nos principales perspectives ainsi que des pistes d'action innovantes sur les « squats de rue » par des personnes très marginalisées et ne souhaitant pas intégrer les dispositifs existants.

### ***Jeunes en errance***

Cet axe de travail est issu des récriminations des riverains confrontés aux groupes de jeunes avec chiens sur l'espace public. Comme toujours le Pôle Prévention de la DDSU a souhaité allier le nécessaire rappel à l'ordre, principalement dédié à la brigade ad hoc de la Police Municipale, à des propositions alternatives à la rue en direction de ces jeunes:

Soutien au travail de rue et aux ateliers « arts de la rue » du CEID La file active est d'environ 320 jeunes par an dont 190 bénéficient d'un suivi socio éducatif plus approfondi. 95 fréquentent les ateliers qui sont un support pour les éducateurs.

Accompagnement de la création de la structure d'hébergement « Pro Domo », dont la concertation difficile avec les riverains (ouverture début 2013)

Co construction avec le CEID du projet TAPAJ consistant à proposer du travail rémunéré à la journée à ces jeunes. Le partenariat avec nos propres services (propreté, espaces verts) et des entreprises privées (SNCF, Auchan, EDF) confirme dès à présent le bien fondé de ce projet pour les bénéficiaires qui, par ce biais, envisagent majoritairement une sortie de rue et un accès à l'insertion professionnelle. Les perspectives sont l'aide au déplacement de la halle des arts de la rue vers la caserne Niel et le développement du partenariat privé autour de l'action TAPAJ.

La maison de la justice et du droit

Cette structure confirme l'intérêt qu'elle présente pour les bordelais et même au-delà. Annuellement, c'est en moyenne plus de 7000 personnes qui ont ainsi pu bénéficier d'un rendez vous pour des informations juridiques diverses ou être convoquées par un délégué du procureur dans un cadre pénal (environ 3500/an). 68,5% des bordelais qui ont eu contact avec la MJD sont issus des secteurs en CUCS. Nos collègues agents d'accueil et d'animation (deux agents de la DDSU sont détachés sur la MJD) reçoivent plus de 12 500 appels pour des renseignements et mènent des actions de prévention et d'accès au droit dans les collèges de Bordeaux (+ de 40 classes). Des actions collectives en direction des professionnels et du public sont régulièrement proposées également.

***En conclusion : les perspectives de travail sur cette thématique de la prévention vont être fortement subordonnées à la co construction d'un plan local de prévention, dès la fin d'année 2013 et courant 2014. La nouvelle stratégie nationale de prévention de la délinquance a en effet vocation à être déclinée au plan départemental et sur les communes dotées d'un CLSPD. Son adaptation aux priorités locales sera recherchée, suite à un nouveau diagnostic à conduire de façon élargie avec les partenaires institutionnels les acteurs de terrain et les associations d'habitants.***

### La médiation citoyenne

Suite à une évaluation en 2007, le dispositif de médiation citoyenne a été renforcé en septembre 2008 avec la création d'un poste de coordonnateur afin d'organiser le dispositif et développer le partenariat et la pratique de la médiation.

Depuis 2007, 1115 situations ont été traitées :

- 25 en 2007
- 50 en 2008
- 215 en 2009
- 215 en 2010
- 335 en 2011
- 275 en 2012

Depuis 2009 le taux annuel d'issues positives est de 65%, en hausse en 2012 (70%).

Depuis 2007, 25 bordelais ont été formés et se sont succédés au sein de l'équipe de médiateurs bénévoles (une nouvelle vague de recrutements est prévu d'ici fin 2013 pour renforcer l'équipe).

Le partenariat s'est renforcé depuis 2007.

La police nationale a mis en place une procédure concernant les dépôts de mains courantes au sujet de conflits de voisinage (sans acte de violence) en proposant systématiquement aux personnes de prendre contact avec la Médiation Citoyenne en le faisant apparaître sur le procès verbal. *En 2012 la Police Nationale a orienté 35% des situations enregistrée par la Médiation citoyenne.*

La médiation citoyenne collabore aussi avec les bailleurs sociaux. En plus d'une orientation de leurs locataires vers la médiation, certains bailleurs (In-Cité, Mésolia, Clairsienne) s'impliquent dans le dispositif en facilitant les rencontres entre des locataires réticents et les médiateurs et en maintenant un contact régulier entre les gestionnaires locatifs et la coordination du dispositif.

La médiation citoyenne se devant d'être accessible à tous les Bordelais, la collaboration avec les équipes des mairies de quartier s'est aussi renforcée. De nombreux rendez-vous sont proposés dans leurs locaux.

Depuis 2008, la répartition des dossiers par quartier tend vers l'équilibre entre chaque canton, une attention particulière doit cependant être portée sur les secteurs les moins représentés afin de renforcer le réseau de proximité pour communiquer sur le dispositif. La mobilisation du tissu associatif local doit aussi être améliorée.

Une évaluation du dispositif a été mise en place entre février et juin 2012 auprès des partenaires (principalement police nationale, bailleurs et municipalité), des médiateurs bénévoles et des habitants ayant fait appel au service.

Cette évaluation a permis de faire émerger des pistes de travail pour consolider l'action de médiation citoyenne :

- améliorer le suivi des dossiers auprès des partenaires,
- renforcer la communication et la visibilité du dispositif en interne (intranet) et en externe (site internet, participation aux CLIP, présentation en conseil de quartier).



### Les correspondants de quartiers

Un travail de médiation sociale est effectué depuis 2002 par les correspondants de quartier dans certains quartiers en CUCS (action portée par la Régie de quartier = 4 correspondants et l'ACAQB = 6 correspondants) : Lac, Grand Parc, Chartrons Nord, Bacalan, Bastide, St Jean. Ils sont à la fois en lien avec les services de proximité pour les questions de veille technique, notamment au sein des GUP. Ils ont par ailleurs une fonction de veille importante sur le climat d'insécurité ou en cas d'évènements particuliers pour lesquels le lien avec le CLSPD est essentiel. Au quotidien leur mission principale est de reconnecter les habitants, y compris le jeune public, avec les structures ou professionnels ressources du quartier ou de la ville en termes d'accès aux droits. En 2013 nous avons lancé une évaluation de ce dispositif afin de l'optimiser. Il se dessine pour la suite une fusion des deux équipes au sein d'un GIP porté par la Ville.

### Médiation auprès des populations d'origine bulgare et roumaine vivant en squat

Mise en place en septembre 2011 de l'action de médiation dans les squats avec l'embauche de 2 médiateurs pour une population estimée à environ 600 personnes. Mise en place d'un protocole de gestion du site de Thiers avec la CUB. Sur l'ensemble des sites : médiation auprès des riverains, scolarisation des enfants, accès aux soins de santé, incitation au respect de l'environnement par la mise à disposition de conteneurs, orientation vers des cours de français, vers l'emploi pour quelques situations, propositions de familles pour intégration dans la MOUS. Courant de l'été 2013 l'intégration dans la MOUS, conjuguée aux expulsions ont fait baisser cette population à Bordeaux de 620 à 80 personnes. Pour autant, les mouvements des squats sur l'ensemble de l'agglomération ne nous exonèrent pas d'un retour sur Bordeaux dans les semaines à venir.

Les missions actuelles ont ainsi évoluées vers de la médiation sur les sites de report diffus des familles expulsées. Celles-ci investissent en effet davantage des immeubles que des friches industrielles qui se raréfient sur Bordeaux suite au renouvellement urbain. La seconde perspective est l'anticipation de l'inscription de la Bulgarie et de la Roumanie dans l'espace Schengen en 2014. L'emploi et l'accès au français resteront des enjeux forts d'intégration pour lesquels de la médiation et de l'accompagnement seront nécessaires.

Sur l'ensemble des quartiers, la nécessité de nouer des liens forts entre le développement économique, l'emploi et les besoins sociaux est un enjeu majeur du développement des territoires.

A ce titre, la direction du Développement Social Urbain, aux côtés de ces partenaires directs du développement économique, des politiques de l'emploi et de l'insertion (Direction du Développement Economique, Mission Locale Bordeaux Avenir et Maison de l'Emploi, Agence Girondine de l'Insertion, Pôle Emploi et la DIRECCTE), se positionne et agit selon plusieurs niveaux d'interventions.

Ainsi, sur ce volet et dans le cadre de la mise en œuvre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale depuis 2007, la DDSU a participé à la dynamique territoriale et partenariale sur l'ensemble de ces questions, elle a accompagné et initié des projets, plus particulièrement autour de l'insertion professionnelle. Cela s'est traduit par l'accompagnement et le cofinancement de projets visant à créer des conditions favorables pour les personnes en recherche d'emploi.

Elle se positionne et encourage aujourd'hui de plus en plus de démarches visant la prise en compte des besoins en matière de développement de l'emploi et des perspectives d'insertion reliés au déploiement de la ville de demain et des opportunités économiques qu'elle va générer.

### Dynamique partenariale/territoriale

Depuis plusieurs années, aux côtés de la Maison de l'Emploi et des partenaires du Service Public de l'emploi, le DSU participe à l'organisation des Rencontres Territoriales de l'Emploi sur Bordeaux Nord et Bordeaux Sud. Elles ont pour objet de mettre en relation des personnes en recherche d'emploi et des entreprises qui en phase de recrutement.

La DDSU participe activement à « l'équipe locale Bordeaux-ville du Service Public de l'emploi » qui est le lieu « officiel » animé en délégation de l'Etat, à Bordeaux, par la Maison de l'emploi. Il s'agit dans ce groupe d'échanger des informations sur les structures, les projets et la vie du territoire sur les thématiques Emploi et Insertion, en lien avec une dimension économique.

Elle est également impliquée et associée, dans le cadre du projet social, aux travaux du Comité Bordelais pour l'Innovation Economique et Solidaire (CBIES), dont le rôle est de renforcer et développer le secteur de l'Economie sociale et solidaire sur le territoire bordelais.

Elle a initié et co construit en partenariat avec la Mission Locale Bordeaux Avenir, des groupes insertion jeunes sur les différents quartiers. Ces instances réunissant les partenaires socio-éducatif et de l'insertion des jeunes visent à soutenir les parcours d'insertion socio- professionnelle de jeunes les plus en décrochage et fragilisés.

### Accompagnements de projets et initiatives

Soutien au développement des supports visant l'insertion professionnelle et les parcours de personnes les plus éloignées de l'emploi : appui aux Ateliers Chantier Insertion (ACI) de différentes structures (Compagnons Bâisseurs Aquitaine, Garage Moderne, Régie de quartier de Bacalan, Insert'Net) et filières d'activités (bâtiment, mécanique, propreté/environnement).

Participation à la réflexion et au développement des emplois verts.

Appui à la mise en œuvre de Chantier Formation en partenariat avec la Région et le Département, ceci notamment dans le domaine des métiers du loisir et de l'animation sportive, de la métallurgie et des matériaux composites.

Plus généralement, en lien avec les acteurs des territoires, il s'agit de faciliter le développement de micros projets dans les quartiers, et de soutenir les structures favorisant l'insertion par l'activité économique ainsi que le développement durable, qui concerne la collecte et surtout la valorisation des déchets (Ressourcerie, atelier Déco Solidaire , Projet Récup'R).

Lancement, en lien avec le CBIES et la Direction du Développement Economique, d'un diagnostic de l'Economie Sociale et Solidaire à Bordeaux, réalisé et finalisé récemment en octobre 2013. Il s'agissait de réaliser un tableau de bord dynamique de l'Economie Sociale et Solidaire en place sur le territoire bordelais, de mesurer les enjeux, les atouts, les forces et les faiblesses du déploiement de ce secteur et de contribuer

à l'élaboration d'un plan d'actions en vue d'une perspective de développement de l'ESS (notamment en articulation avec les projets urbains à venir).

### La ville de demain, leviers et perspectives de développement

L'ensemble des projets urbains que connaît et que va connaître Bordeaux demain, vont engendrer de fait des forts enjeux de développement économique, de déploiement d'activités et de services et, en terme d'emploi.

Il s'agit toujours dans le cadre de la politique de la ville de favoriser les conditions pour que ce développement puisse bénéficier à tous, tout en accompagnant au mieux les publics les plus éloignés de l'emploi.

La DDSU aux côtés de ces principaux partenaires, va initier des projets permettant d'articuler ces nouveaux leviers à des actions de formation anticipant les besoins des structures économiques en termes d'emploi et de compétences, en positionnant en amont les publics les moins formés et qualifiés.

Dans cette perspective de gestion prévisionnelle, une démarche a été lancée autour du projet des bassins à flots, plus particulièrement de la Cité des Civilisations du Vin et de l'ensemble du projet hôtelier projeté sur le site, en partenariat avec la CCV, la maison de l'emploi, La direction du développement Economique, la DDSU et Pays et Quartiers d'Aquitaine.

Parallèlement, il s'agira de soutenir le développement de l'activité, notamment de le domaine de l'Economie Sociale et Solidaire, le secteur des services pouvant être porteur.

Ainsi, des partenariats nouveaux devront être initiés avec toutes les parties prenantes de ces projets de développement.

La DDSU se donne également pour objectif de développer et diversifier les supports d'insertion notamment autour des ateliers Chantiers Insertion, des chantiers formations, et de saisir les opportunités liées aux marchés publics de la ville en insérant un Article 30.

Enfin, le futur programme opérationnel des Fonds européens 2014-2020 devrait également offrir de nouvelles opportunités en termes de soutien aux projets visant le développement de l'emploi et des activités économiques.

### La gouvernance en santé : des projets de quartier au Contrat Local de Santé

Le Pôle Santé de la DDSU en lien avec le Conseil Local de Santé a pour objectif de faciliter l'accès à la prévention et aux soins sur le territoire bordelais.

Il crée et anime des espaces de concertation des partenaires des différents secteurs (éducatif, social, de l'insertion, de l'animation, du soin, de la prévention...) et pilote la mise en œuvre de projets de promotion de la santé à partir de diagnostics partagés, à l'échelle de la ville mais surtout à l'échelle des quartiers prioritaires.

Depuis 2007, le Pôle Santé a volontairement développé une approche territorialisée (infra-communale) de la santé en développant notamment les Ateliers Santé Ville (depuis 2008 sur le Lac et 2009 à la Bastide) et d'autres projets de quartier (sur Bordeaux sud, Grand Parc, Bordeaux nord).

Le point d'ancrage est le quartier, lieu de proximité immédiate. Il permet d'impliquer plus fortement les acteurs de terrain et de mobiliser les habitants et garantit la concrétisation des projets dans un objectif de lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Les thématiques abordées concernent l'hygiène de vie (la santé bucco-dentaire, la nutrition, l'activité physique, le sommeil), l'accès aux soins et aux droits, la santé mentale, le dépistage des cancers.

La santé bucco-dentaire fait aujourd'hui l'objet d'un programme ambitieux d'éducation pour la santé et de dépistage déployé sur la ville auprès des enfants de crèches, écoles maternelle et élémentaire et collèges.

Les problématiques liées aux addictions sont travaillées dans le cadre du CLSPD de longue date.

En matière d'accès aux droits et aux soins, les réflexions autour des difficultés rapportées par les professionnels et les habitants ont abouti à un projet de médiation santé.

Il s'agit de proposer un accompagnement individuel dans leur parcours de soin aux enfants repérés par les services de prévention (santé scolaire, PMI) et à leur famille.

Ayant ainsi enclenché une dynamique solide de coordination à la fois des acteurs et des actions auprès des publics, le Pôle Santé DDSU constitue le cadre opérationnel structuré et légitime pour animer le projet municipal de santé de la ville dont certains axes feront l'objet d'une contractualisation avec l'ARS (Contrat Local de Santé).

Depuis 2012, nous animons un comité interservices Santé associant l'ensemble des services municipaux concernés. Ces derniers se mobilisent autour de 6 axes d'intervention :

- Démarrer la vie en bonne santé.
- Un meilleur accès à la santé en particulier pour les plus vulnérables.
- Bien vieillir.
- Bien manger et bien bouger.
- Créer un environnement favorable à la santé.
- La santé des agents municipaux.

La Ville et le CCAS de Bordeaux ont signé en novembre 2013 un Contrat Local de Santé avec l'Agence Régionale de Santé et cinq autres partenaires (Etat, Rectorat d'Académie, Conseil général de Gironde, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, CHU de Bordeaux).

Ce contrat, piloté par la DDSU, est un outil de coordination, de planification et de consolidation du partenariat local sur les questions de santé.

Rappel de nos engagements nationaux :

Signataire de la charte « Ville active du Programme National Nutrition Santé » depuis 2004.

Membre du Réseau des Villes Santé de l'Organisation Mondiale de la Santé depuis 2005.

## Les actions

En plus des nombreuses actions menées dans les quartiers bénéficiant d'un Atelier Santé Ville (ASV), le Pôle Santé décline des programmes de promotion de la santé à l'échelle de la ville. Le financement de ces actions s'évalue à un peu plus de 20 000€ par an depuis 2009 – date de lancement des ASV. L'évolution de ces financements dépend des fonds sollicités et accordés par le Groupement Régional de Santé jusqu'en 2010 puis par l'Agence Régionale de Santé depuis 2011.

### **La prévention bucco-dentaire**

Développée à partir d'une action de l'ASV du Lac, le programme s'étend à tout Bordeaux (dont les 2 ASV) depuis 4 années consécutives. La mise en place d'une commission technique « Hygiène bucco-dentaire » et la signature d'une convention avec l'Université Bordeaux II (UFR Odontologie) a permis de concrétiser un véritable programme de prévention / dépistage à l'échelle de la Ville avec un suivi annuel des actions et de l'état sanitaire observé. Un tableau de bord des indicateurs est élaboré pour permettre ce suivi.

#### *Actions menées*

Coordination du programme d'animations pédagogiques, de prévention et de dépistage dans les crèches, les écoles maternelles et élémentaires et les collèges RRS en partenariat avec : Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD33), CPAM 33, UFR Odontologie, Education Nationale, le service de santé scolaire de la Ville :

- Organisation de l'intervention des étudiants de l'UFR Odontologie dans les crèches, les écoles maternelles et dans les centres Médico-Scolaires (CMS).
- Financement des interventions de l'UFSBD 33 en CE2/CM1 et en 5<sup>ème</sup> (3 collèges).
- Partenariat avec la caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) pour le suivi M't' Dents renforcé en collaboration avec les CMS : sensibilisation, dépistage et suivi des soins.
- Valorisation et diffusion du support pédagogique (exposition et plaquette) créé par l'ASV Lac : « La semaine du sourire den't fer ».
- Action de prévention et de dépistage bucco dentaire auprès d'enfants bulgares vivant en squat (2013).

#### *Nombre d'enfants touchés par l'action*

1791 enfants de maternelles ont participé à une animation pédagogique, dont environ 220 ont bénéficié d'un dépistage approfondi en CMS.

665 enfants de CE2/CM1 ont été dépistés et ont bénéficié d'une animation pédagogique.

265 collégiens de 5<sup>ème</sup> de 3 collèges de RRS ont bénéficié d'une action de dépistage et de sensibilisation.

Formation du personnel de 11 crèches, exposition "La semaine du sourire den't fer" dans ces établissements.

35 enfants vivant en squat ont participé à une action d'éducation à la santé et ont été dépistés.

#### **Perspectives : Animer le partenariat au sein de la Commission "Hygiène bucco-dentaire".**

**Organisation du renouvellement des interventions qu'il est essentiel de mener dans la durée. Les indicateurs de l'état de santé bucco dentaire des enfants montrent déjà une amélioration. Suivi du tableau de bord des indicateurs.**

### **La nutrition et l'activité physique**

#### *Actions menées*

Fraich'attitude :

Nous animons un comité d'organisation avec INTERFEL, les directions de la ville (Jeunesse, Sport et Vie Associative et Enfance et Famille), et l'association Prof'APA pour la manifestation annuelle « Fraich'attitude ».

Il s'agit d'une journée événementielle (ateliers ludiques et pédagogiques visant à promouvoir la consommation de fruits et légumes et la pratique d'activités physiques) réalisée au Jardin Public ou à la ferme pédagogique du Lac pour les centres de loisirs et le grand public.

Dans toutes les écoles et certaines crèches, durant une semaine : menus fraich'attitude et informations.

Partenariat avec la Maison éco-citoyenne en 2012.

Dans les quartiers du Lac, de la Bastide et de Bordeaux sud, organisation dans les écoles volontaires de soirées "*conte et débat*" rassemblant parents et enfants autour d'un spectacle "*Sucré Salé*", suivi d'une intervention par une diététicienne.

Les manifestations "sport santé" organisées dans les quartiers : Grand Parcours Santé sport, Bouge ta santé.

#### *Public touché*

*Journée fraich'attitude* : Accueil de près de 300 enfants des centres de loisirs et environ 400 personnes (public familial).

Toutes les écoles de Bordeaux servies par la restauration scolaire bénéficient d'un kit fraich' attitude.

*Soirée conte-débat "Sucré salé"* dans une dizaine d'écoles maternelles chaque année (d'autres thématiques peuvent être abordées comme celle du sommeil ou de l'hygiène bucco dentaire)

***Perspectives*** : Soutenir et dynamiser les actions d'éducation nutritionnelle menées à Bordeaux, réaffirmer notre engagement en tant que "Ville active du PNNS" (Programme National Nutrition Santé).

### **La prévention et le dépistage des cancers**

Participation à l'organisation de la manifestation "Octobre rose" avec le Cabinet

#### *Actions menées*

Promotion de la journée de lancement du mois de prévention national (Octobre rose).

#### *Public touché*

Environ 500 personnes à la journée de lancement du 1<sup>er</sup> octobre.

Une cinquantaine de femmes touchées plus spécifiquement par les actions de quartiers.

***Perspectives*** : Relais d'information auprès du réseau de partenaires sur la journée de lancement Octobre Rose. Organisation d'actions de promotion du dépistage organisé du cancer du sein dans les quartiers pour réduire les inégalités d'accès au dépistage.

### **La santé bien-être**

#### *Actions menées*

Organisation de la journée annuelle "santé bien-être inter-quartiers bordeaux nord" à destination des habitants isolés fréquentant les centres sociaux ou suivis par les assistantes sociales de la CARSAT et des MDSI sur le secteur Bordeaux Nord (Bacalan, Lac, Grand Parc, Chartrons nord).

Partenariat avec le Foyer fraternel, Centre social Bordeaux Nord, Centre d'animation grand parc, centre d'animation Bacalan, Centre social Grand Parc, Centre d'animation du Lac, MANA, Oxygène, Socio-esthéticiennes, Compagnons bâtisseurs, les 2 MDSI, la CARSAT.

#### *Public touché*

Une centaine d'habitants participent chaque année à des temps d'échanges, de rencontres et d'activités pour "se sentir bien au quotidien".

***Perspectives*** : La thématique des addictions est abordée en 2013. Ces temps forts mobilisent un public nombreux.

### **L'accès à l'information, aux droits et aux soins**

#### *Projet Médiation santé*

cf. Quartiers Lac et bastide (ASV)

### *Actions menées à l'échelle de la Ville*

Réalisation et diffusion du guide «Bordeaux santé - les adresses utiles ».

1ère diffusion à 20 000 exemplaires (libéraux, associations, structures du guide, santé scolaire, mairie de quartier).

Co-rédaction de la fiche 28 du projet social (pilote par CCAS) comprenant 3 axes : formations et information des acteurs relais (associations, institutions, établissements de soins), accompagnement vers les droits de santé et aide à la mutualisation.

***Perspectives : Réactualisation du guide Bordeaux Santé. Finalisation de la rédaction de la Fiche 28a du projet social visant entre autre l'amélioration de l'accès aux complémentaires santé. Organisation d'une formation sur plusieurs quartiers de Bordeaux.***

### Subventions aux associations

Une enveloppe budgétaire d'environ 36 000 euros est affectée chaque année (depuis 2008) au financement du fonctionnement d'associations œuvrant dans le domaine de la Santé.

### **Santé et interculturalité / accès aux soins**

Accompagnement psychologique et de Médiation Interculturelle (AMI)

Promofemmes

Mana

Médecins du Monde

### **Prévention de pathologies / dépistage**

Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD)

AIDES

Comité féminin Gironde

SOS Amitiés

### **Association de patients**

Centre Inter Associatif sur la Santé en Aquitaine (CISSA)

Vie libre

## L'accompagnement Social

En 2012, une enveloppe budgétaire « fléchée » est affectée au financement du fonctionnement d'associations sous la thématique accompagnement social.

Parmi la cinquantaine de projets associatifs, qui ont fait l'objet d'une instruction par la Direction du Développement Social Urbain de la Ville de Bordeaux, 41 projets ont été retenus par le Conseil Municipal en 2012.

La DDSU participe largement à la mise en œuvre des actions du Projet Social de la Ville de Bordeaux. La plus part des projets accompagnés par la direction s'inscrivent dans les grands enjeux du 3<sup>ème</sup> projet social.

### **Présentation des thématiques des projets portés par les associations**

#### *Répondre à l'urgence des personnes sans-abri*

ALP 33, DIACONAT, Equipe St Vincent de Paul, Halte 33, Banque Alimentaire

#### *Accès aux droits et citoyenneté*

ALIFS, ATD Quart Monde, Atelier graphite, Familles en Gironde, Infodroits, Infos sectes Aquitaine, IPPO, LICRA, Médecins du Monde

#### *Favoriser l'insertion sociale et professionnelle*

AMOS, Bordeaux Avenir Jeunes, Bordeaux Entreprise et Emploi, Caisse Sociale de Développement Local, EGEE, Entreprise Intermédiaire Production Formation, Service Gagnant, DEFI, Bordeaux Service Solidarité

#### *Opportunité de rencontre à travers les évènements culturels et sportifs*

Art de la Parole

#### *Logement : Agir sur l'offre/Soutenir les parcours*

ALP 33, Bordeaux Service Solidarité, Centre Accueil Information Orientation CAIO, Compagnons Bâisseurs, Cos Quancard Maison Relais, DIACONAT, GENEPI, Halte 33

#### *Concourir à l'épanouissement des familles*

Astrolabe, Familles en Gironde, Centre social de la Maison de santé Protestante Bordeaux Bagatelle

#### *Bénévolat et vie associative*

Centre social Bordeaux Nord, DEFI, Epicerie Solidaire, Banque Alimentaire, Foyer Fraternel, GP Intencité, Réseau Paul Bert

#### *Relation d'entraide et de proximité*

DEFI, Epicerie Solidaire, Friche & Cheap, Jardins d'aujourd'hui, Quai aux livres, Plume Palette, UNIS CITE

#### *Accès aux services et aux équipements*

Epicerie Solidaire, DEFI, Equipe St Vincent de Paul, Familles en Gironde, Friche & Cheap, Quai aux livres, IPPO, Médecins du Monde, IPPO, Jardins d'aujourd'hui, Centre social de la Maison de santé Protestante Bordeaux Bagatelle, Service Gagnant, Société St Vincent de Paul



*Perspectives : Après analyse du contenu des projets financés en 2012 (enveloppe subventions fléchées) dans le cadre du droit commun de la direction, il s'avère que tous les projets ne concernent pas particulièrement de l'accompagnement social comme thématique prioritaire.*

*Nous avons donc réorganisé, pour 2013, la ventilation des projets, à travers nos 2 programmes « accompagnement des projets de quartiers » et « accompagnement de projets transversaux ».*

*Concernant ce dernier programme nous avons réparti les projets sous les thématiques les plus adaptées (prévention, Insertion, médiation et accompagnement social). Cette nouvelle approche devrait nous permettre un meilleur suivi du travail réalisé par les associations et une évaluation globale plus lisible au niveau de la direction.*

*Au final, sous la thématique « accompagnement social » on retrouvera dès 2013 l'aide apportée par la Ville de Bordeaux aux : maisons relais, centres sociaux et associations qui interviennent auprès des personnes en grande précarité.*

## Le développement urbain

Les projets de Développement Social Urbain sont historiquement fortement reliés aux projets urbains et depuis quelques années en lien étroit avec la mise en œuvre du Programme National de Renouveau Urbain. En effet, le projet urbain est au service d'un projet de société et donc ne peut être déconnecté du projet social.

Le projet social de la ville de Bordeaux s'inscrit de fait dans un contexte urbain très fort et cela implique d'intégrer les différentes dimensions des mutations urbaines et sociales dans la gestion des projets de Développement Social Urbain.

Les territoires sur lesquels la direction intervient sont tous pleinement concernés par ces projets (*de Ginko pour le Lac, au projet des Bassins à Flots pour Bacalan et Chartrons Saint-Louis, de la future ORU pour la Benauges à la définition du projet urbain du Grand-Parc, le PNRQAD pour Saint-Michel, de la finalisation de l'ORU Saint-Jean au projet Euratlantique pour Belcier Carle Vernet*).

Notre direction a accompagné certains de ces projets à travers par exemple : le financement d'actions culturelles sur la mémoire des quartiers, la participation aux ateliers de concertation des projets urbains, la sensibilisation des publics peu touchés par ces démarches participatives, le soutien à des chantiers école formation ou d'insertion, la Gestion Urbaine de Proximité (gestion du temps des chantiers et accompagnement des rénovations : ORU Saint-Jean, les Aubiers, etc.).

Ainsi, il s'agira pour demain, d'articuler au mieux, pour le bénéfice de tous, les besoins des territoires existants avec les perspectives et les leviers à venir de ces nouveaux morceaux de ville. Il est essentiel de faire la greffe entre les quartiers populaires et les nouveaux quartiers. Ces enjeux se posent tant en terme de qualité d'aménagements, d'amélioration des services de proximité, d'opportunités d'emploi et d'insertion professionnelle qu'en termes de mixité et de lien social.

La poursuite du travail collaboratif avec la Direction Générale de l'Aménagement devra servir ces enjeux stratégiques autour des projets pour les quartiers prioritaires de la Ville.

## CONCLUSION

Il s'agit bien pour notre direction de créer les conditions favorables à la réduction, de façon significative, des inégalités sociales entre les individus et les territoires. Il s'agit, aussi à travers la mise en œuvre de dispositifs contractuels (concernant d'une part des territoires et d'autre part des publics pour l'ensemble de la ville de Bordeaux), de contribuer à l'égalité des chances (en matière par exemple : d'accès à l'emploi, de développement économique, de réussite éducative, de culture, de loisirs, d'amélioration du cadre de vie et de rénovation urbaine, de santé, et de sécurité publique) et à la lutte contre les discriminations.

Notre objectif est bien d'organiser le développement social urbain à partir d'une méthodologie de projet (diagnostic partagé, définition d'un projet global et transversal sur des territoires urbains et à destination de publics, mise en œuvre partenariale), en étroite collaboration avec les services de la ville, les institutions, les associations et les habitants dans le respect des compétences et des missions de chacun.

Enfin notre expertise porte sur l'observation et la veille, pour préparer le futur, face aux changements territoriaux et sociaux.

Ce « Bilan et perspectives 2007/2013 » est donc une première étape pour la préparation du futur contrat de ville. Les territoires qui ne seraient plus en géographie prioritaire pourraient, pour le prochain contrat, être intégrés au titre des territoires « en veille » afin de continuer à bénéficier de l'ingénierie des équipes du développement social urbain.

La perspective d'un futur projet éducatif local pour l'ensemble de la ville sera aussi, pour les territoires fragiles, une véritable opportunité afin de poursuivre d'une part le programme de réussite éducative et d'autre part de conforter, à travers des financements de droit commun, l'accompagnement péri et extra scolaire des enfants bordelais.

Le Plan d'Aménagement Culturel du Territoire de la direction de la culture est aussi pour les quartiers sensibles, une aubaine afin notamment de prendre en compte l'accès à la culture des publics les plus démunis.

La gestion urbaine de proximité, menée conjointement par la DDSU, la DGA et la direction de la proximité territoriale doit permettre de garantir le cadre de vie et d'accompagner les opérations de renouvellement urbain pendant les périodes de chantiers.

Les mutations urbaines à venir vont favoriser l'arrivée de nouvelles populations dans et à proximité des quartiers prioritaires, il va s'agir de faire la « greffe » entre ces quartier et d'accueillir ces nouveaux arrivants dans de bonnes conditions.

Ces mutations vont créer de la richesse, de nouvelles activités et emplois, cet enjeu est déjà travaillé avec les services municipaux, le développement économique, la mission locale et la maison de l'emploi afin d'accompagner ce processus au bénéfice des demandeurs d'emploi plus nombreux dans les quartiers prioritaires que dans le reste de la ville.

En lien aussi bien avec l'emploi qu'avec l'évolution urbaine et le projet social de la ville, L'Economie Sociale et Solidaire est un enjeu pour la ville mais aussi pour les quartiers, en effet les associations employeurs sont une richesse pour la ville et son développement.

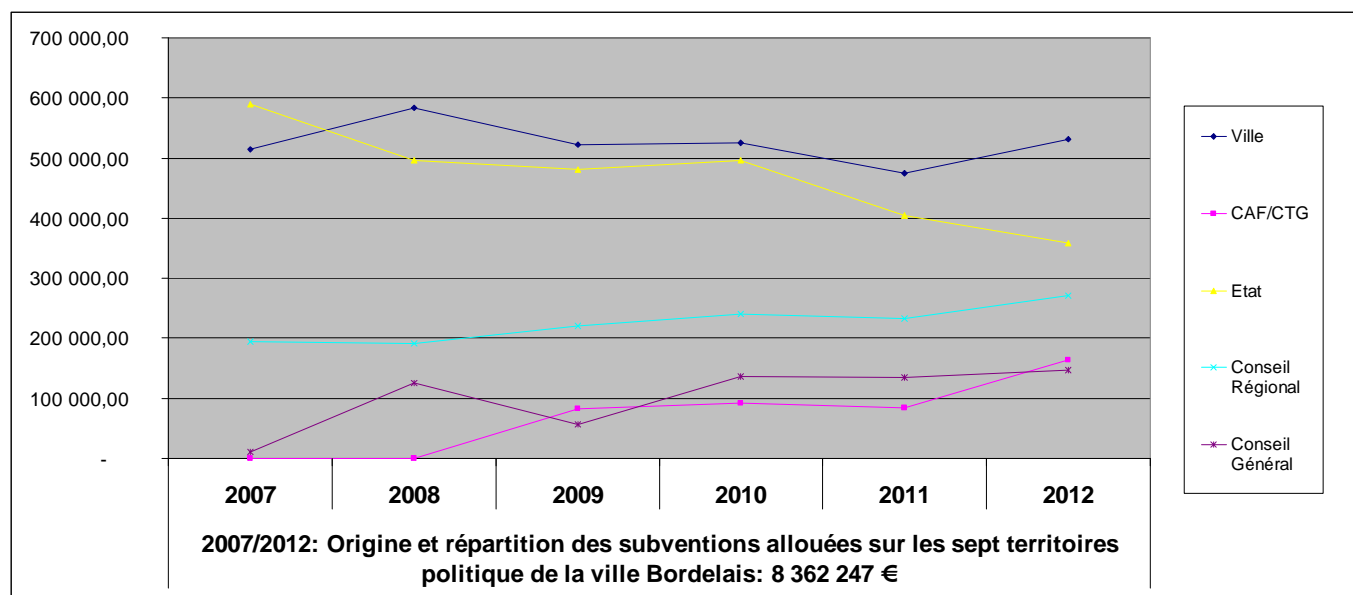
## ANNEXES

## Annexe N°1 : Analyse synthétique des co financements par quartier et thématiques de 2007 à 2013

De 2007 à 2012 (année 2013 pas encore consolidée) se sont + de 8 millions d'euros qui ont permis de financer les projets associatifs dans le cadre de la politique de la ville.

**2007/2012: Origine et répartition des subventions allouées sur les sept territoires « politique de la ville » Bordelais: 8 362 247 €**

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	TOTAL
<b>Ville</b>	514 532,50	583 668,00	521570,00	524991,00	475214,00	531524,00	<b>3 151499,50</b>
<b>CAF</b>	-	-	83213,00	91352,00	84850,00	163775,00	<b>423 190,00</b>
<b>Etat</b>	590387,00	496512,00	481395,00	496008,00	403785,00	359036,72	<b>2 827123,72</b>
<b>Conseil Régional</b>	194762,90	191030,00	219885,04	239725,48	233466,53	271270,25	<b>1 350140,20</b>
<b>Conseil Général</b>	10772,00	126018,00	57000,00	135830,00	134350,00	146324,00	<b>610 294,00</b>
<b>Total</b>	<b>1 310454,40</b>	<b>1 397228,00</b>	<b>1 363063,04</b>	<b>1 487906,48</b>	<b>1 331665,53</b>	<b>1 471929,97</b>	<b>8 362247,42</b>

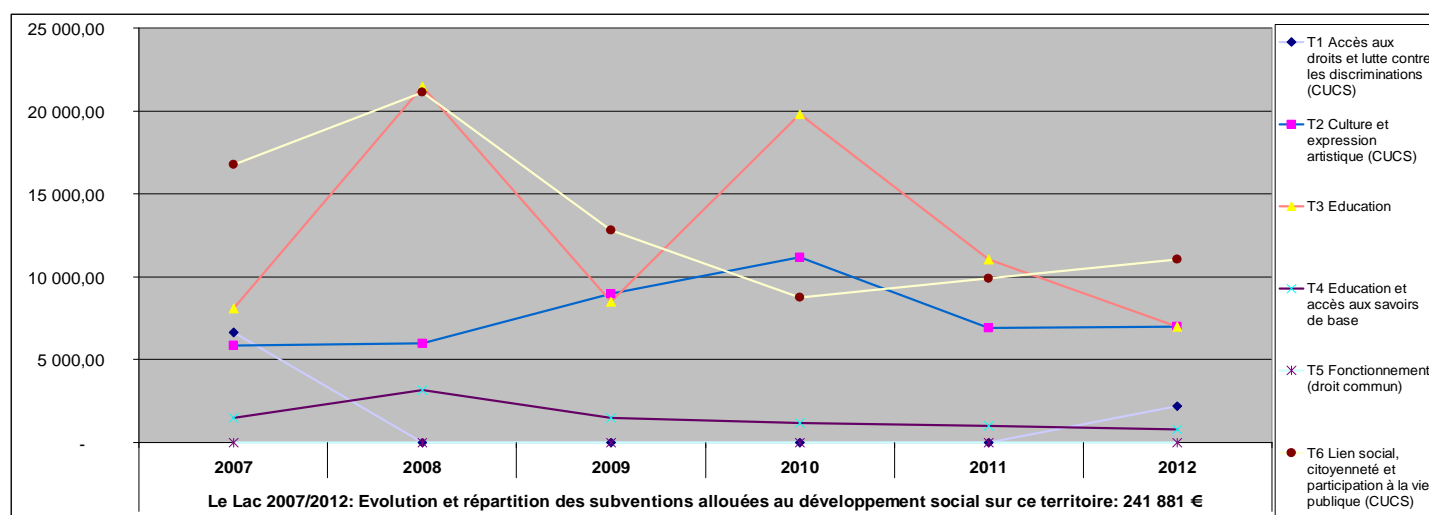


## Bilan financier du LAC :

**Le Lac 2007/2012: ce quartier a bénéficié de 951 629,00 € de subventions de l'ensemble des co financeurs**

Ville : 376 153,00 €
CAF/CTG : 49 176,00 €
Etat : 364 959,00 €
Conseil Régional : 38 230,00 €
Conseil Général 123 111,00 €
Total : 951 629,00 €

**Le Lac 2007/2012: Evolution et répartition des subventions allouées au « critère » développement social sur ce territoire: 241 881 €**



Même si les financements ont observé une légère baisse de l'enveloppe CUCS/ Ville entre 2007 et 2012 sur le lac, le lac représentait 16% de l'ensemble de l'enveloppe en 2007 pour atteindre 14, 8% en 2012). Les financements sont relativement constants depuis 2009.

### Projet Urbain :

Lorsque l'on analyse les dossiers accompagnés financièrement dans le cadre du CUCS il n'y en a quasiment aucun concernant l'axe Projet Urbain si ce n'est l'ébauche de travail sur la mémoire du quartier en 2008 avec Cap Citoyenneté. Or nous avons consacré un temps important d'ingénierie de projet, tant dans la coordination de la GUP que dans l'impulsion et le développement de projets liés à cette thématique mais qui ont suscité plus de mise en lien et de la coordination que de financements. Cette tendance devrait s'inverser avec la phase opérationnelle du projet urbain qui va nécessiter la mise en place de diverses actions pour accompagner les habitants dans cette transformation urbaine. Déjà en 2013 des projets liés à cette thématique ont commencé à être financièrement accompagnés (ex : dehors c est aussi chez vous, Film sur la mémoire du quartier, exposition projet urbain...).

### Santé :

La part de financement CUCS consacrée à la santé a été relativement constante avec une légère augmentation en 2009 lors du lancement de l'Atelier Santé Ville. L'ASV a permis de développer des projets sur cette thématique sans forcément recourir aux financements CUCS, mais en recherchant du droit commun. A noter que les financements santé importants en 2007 sont dus à l'attribution d'une enveloppe

budgétaire en 2ème programmation pour MANA qui était en fait de l'anticipation pour 2008 alors qu'elle avait également eu des financements en 1 ère programmation 2007.

#### Insertion sociale et professionnelle et développement économique :

Concernant l'insertion sociale, professionnelle et le développement économique, nous avons été associés ou avons impulsés un certain nombre de projets. Le pourcentage de financements accordés à cet axe est sensiblement le même entre 2007 et 2012 avec une baisse entre 2008 et 2010 s'expliquant par le recours au droit commun notamment sur la formation Voile. Ceci a également été vrai lors de la mise en place de la formation Cuisine Ginko.

Pour d'autres type d'actions la recherche du droit commun est plus complexe, c'est pour cela que la grande majorité des projets financés concernent plus la mise en place de dispositifs de « SAS » entre les personnes en très grande difficultés d'insertion et les dispositifs de droit communs existants ( ex : passerelle, defhi, Rebondir..) Nous avons également financé des actions sur les représentations liées à l'emploi et liée aux publics en insertion (ex : projets menés avec Cap Citoyenneté).

En 2012 les projets liés à cette thématique étaient ceux que nous finançons le plus après les actions de développement social.

#### Prévention de la délinquance, tranquillité publique et justice :

Après l'axe projet urbain, c'est le champ sur lequel nous utilisons le moins de crédits CUCS. Les projets qui ont pu être financés concernent des chantiers éducatifs et les actions Ville Vie Vacances. Les cellules de veille débouchent souvent sur des actions coordonnées ne nécessitant pas de financement.

#### Développement social :

Concernant les projets liées à la Santé, l'insertion professionnelle, l'urbain nous avons pour un certain nombre de projets pour lesquels nous avons pu mobiliser des crédits de droit communs, ce qui explique une plus faible importance de ce type de financement dans le cadre du CUCS sur ce territoire.

En ce qui concerne le développement social, la recherche du droit commun s'est révélée plus délicate. Ainsi depuis 2007, le développement social a représenté tous les ans au moins 50% des financements CUCS du Lac. Lorsqu'on détaille les thématiques que cet axe comporte, nous pouvons observer que les actions permettant de conforter le lien social, la citoyenneté et la participation à la vie publique sont celles que nous finançons le plus même si cela va en diminuant au fur et à mesure des années pour laisser un peu plus de place aux financements d'actions culturelles, d'accès aux savoirs de base et surtout aux projets liés à l'éducation. En 2007, le lien social représentait 20 % de l'ensemble des subventions CUCS que nous affectons au Lac pour atteindre 16% en 2012.

Entre 2007 et 2012 nous finançons toujours autant les actions liées à l'éducation nous avons eu quelques fluctuations s'expliquant soit par la prise en charge par du droit commun ou des cofinancements CAF pour certaines actions (ex : APIS, CPLJ) ce qui a conduit à une baisse de ce type de financement en 2009 . Par la suite, ces derniers ont augmenté conséquence directe de la mise en place d'actions en pied d'immeubles pour capter un nouveau public et développer l'offre de loisirs sur ce secteur, mais c'est surtout l'accompagnement à la scolarité et les actions liées à la parentalité qui captent la plus grande majorité des financements. Sur ce type d'actions même si d'autres financeurs interviennent comme la CAF, cela ne suffit pas aux structures pour répondre aux besoins.

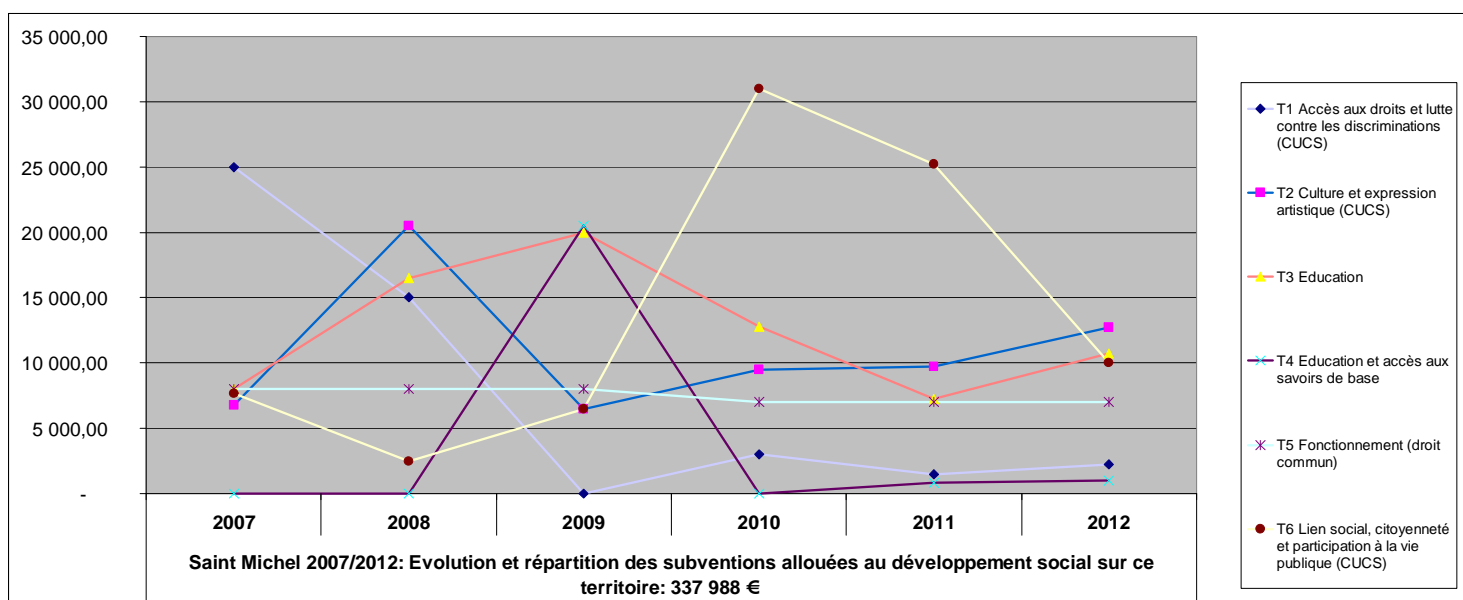


## Bilan financier de Saint Michel- Sainte Croix- Capucins :

**Saint Michel 2007/2012: ce quartier a bénéficié de 1 318 135,00 € de subventions de l'ensemble des co financeurs**

Ville : 407 780,00 €
CAF/CTG : 20 450,00 €
Etat : 454 907,00 €
Conseil Régional : 240 326,00 €
Conseil Général : 194 672,00 €
Total : 1 318 135,00 €

**Saint Michel 2007/2012: Evolution et répartition des subventions allouées au « critère » développement social sur ce territoire: 337 988 €**



Les financements CUCS Ville sont restés constants depuis 2007 avec une baisse en 2012 due à certains projets qui n'ont pas été reconduits (ex : Mission emploi) et parallèlement à de nouveaux projets qui n'ont pas émergé. De même, nous avons intégré certains projets dans le droit commun comme Promo Femmes et certains projets liés à l'accès aux droits ont été intégrés au Projet Social. Les projets reconduits dans le cadre du CUCS entre 2011 et 2012 n'ont pas eu de baisse de financements.

### Projet Urbain :

La thématique Projet Urbain n'a pas été vecteur de financements, ce qui n'a pas empêché la réalisation de projets. En effet, ils ont surtout plus mobilisé du temps d'ingénierie et de coordination que de financements. De plus concernant les projets qui ont un lien avec le renouvellement urbain du quartier, ces derniers ayant également un lien avec d'autres thématiques comme le développement social c'est sous cet axe qu'ils ont été classés. A ce titre, nous pouvons évoquer le projet autour de la mémoire réalisé par le Centre d'animation, ou encore les actions de Reesom autour du cadre de vie. Les financements spécifiquement liés à l'accompagnement du projet urbain ont commencé à émerger en 2013, comme le journal de quartier porté par le centre d'animation Saint Michel.

### Santé :

Aucun projet concernant la santé n'a été financé. Des actions autour du sommeil ont été menées par le CLS mais sur d'autres sources de financement que le CUCS. Cependant certains projets financés par la Politique de la Ville et répertoriés dans développement social comportent une part d'action Santé comme les projets portés par Promo femmes.

### Insertion sociale et professionnelle et développement économique :

Les financements liés à l'Insertion Sociale et Professionnelle ont été quasiment concentrés sur le « Village Saint Michel » et ensuite la Mission Emploi lors de son démarrage avant intégration dans le droit commun. Tout comme la santé, Promo Femmes a également développé des projets d'insertion sociale et professionnelle que nous avons accompagné financièrement mais qui sont répertoriés dans la thématique développement social car c'est une subvention globale de l'ensemble de leur action.

### Prévention de la délinquance, tranquillité public et justice :

Il n'y a eu aucun projet financé sur cette thématique.

### Développement social

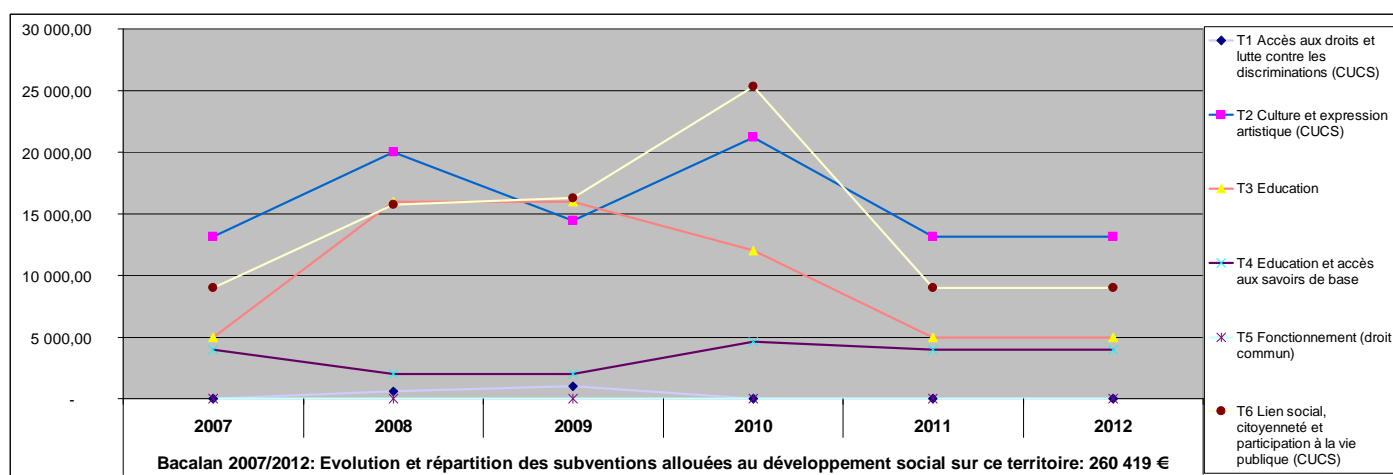
Concernant l'axe développement social, les thématiques qui ont été le plus accompagnées sont celles du lien social et de la participation citoyenne, l'Education et la Culture. Cette dernière thématique n'a cessé d'augmenter pour représenter en 2012, 29 % des financements de l'axe développement social et 25 % de l'ensemble des financements que nous affectons sur St Michel. Cette augmentation a eu lieu malgré un accompagnement important vers le droit comme avec une association comme Chahut. Sur cette thématique culturelle nous avons financé beaucoup de projets dans leur phase d'expérimentation comme par exemple le festival Hip Hop de So Jaime ou encore le Bordeaux Congo Square de Jin Prod. La politique de la Ville a alors joué son rôle de levier pour ensuite pouvoir solliciter éventuellement d'autres sources de financements.

## Bilan financier Bacalan :

**Bacalan 2007/2012: ce quartier a bénéficié de 922 339,34 € de subventions de l'ensemble des co financeurs**

Ville : 459 416,00 €
CAF/CTG : 61 289,00 €
Etat : 280 225,72 €
Conseil Régional : 85 496,62 €
Conseil Général : 35 912,00 €
Total : 922 339,34 €

**Bacalan 2007/2012: Evolution et répartition des subventions allouées au « critère » développement social sur ce territoire: 260 419 €**



Sur la période 2007-2012 l'enveloppe CUCS est passée de 15 % à 21 % soit une augmentation de 6 % qui peut s'expliquer par une augmentation des porteurs de projets en effet nous sommes passé de 11 à 15 opérateurs associatifs.

Le montant total de ces six années fléché sur Bacalan a ainsi été de 466.716 €

### Projet Urbain :

L'axe urbain de 2007 à 2009 dans le cadre de la programmation représentait environ 25 % de la masse financière pour pratiquement disparaître ces dernières années. Cette situation s'explique tout d'abord par un soutien important des actions de la Régie de Quartier qui ont progressivement glissées dans le droit commun et via des financements du projet social pour la partie journal. En 2013, elle a bénéficié d'un marché article 30 dont l'objectif est la qualification et l'insertion professionnelle.

Le travail initié dans la GUP a également contribué à cette évolution.

### Santé :

En termes de financement, le volet santé n'apparaît pas si ce n'est en 2010 avec une action de prévention buccodentaire auprès des habitants de l'aire d'accueil des gens du voyage de la Jallère. Néanmoins, les acteurs du territoire abordent de façon transversale la prévention santé dans le cadre de partenariat avec le Centre d'Animation (Centre Social) lors de la mise en place d'événementiels (Bacalaventure, Bacalfiesta, tournoi de sixte) à travers la promotion du sport et la présence de partenaires comme la Maison du Diabète, ProfApa, etc.

#### Insertion sociale et professionnelle et développement économique :

Les financements liés à l'insertion sociale et professionnelle ont été essentiellement fléchés en direction de l'ARP/Archipel formations et le Garage Moderne avec le projet « Mécanique Angélique ». En 2010 et 2012 nous avons accompagné les montages du chantier d'insertion « Aux rayons bicyclettes » (Marché Art 30 de l'entretien des vélos de la ville de Bordeaux) et chantier formation « Mécanique auto ».

#### Prévention de la délinquance, tranquillité public et justice :

En complément de la programmation du conseil local de prévention de la délinquance, deux projets ont bénéficié des financements CUCS, les ateliers Labarde et les chantiers « départs autonomes » qui s'incluent dans le projet « parcours de jeunes » porté par le Centre d'Animation Bacalan.

#### Développement social :

Ce volet, de la programmation CUCS, représente en moyenne depuis 2007 70 % des financements. Cela s'explique par une dynamique associative importante sur ce territoire. Il est à noter que les financements se répartissent essentiellement sur deux thématiques : La culture et l'expression artistique et le lien social, citoyenneté et participation citoyenne.

#### Perspectives :

L'axe santé va se voir s'intensifier à travers la mise en place progressive, avec l'AFL Bordeaux Nord et le Conseil Local de Santé, d'un Point Info Santé identifiable par les habitants et les associations.

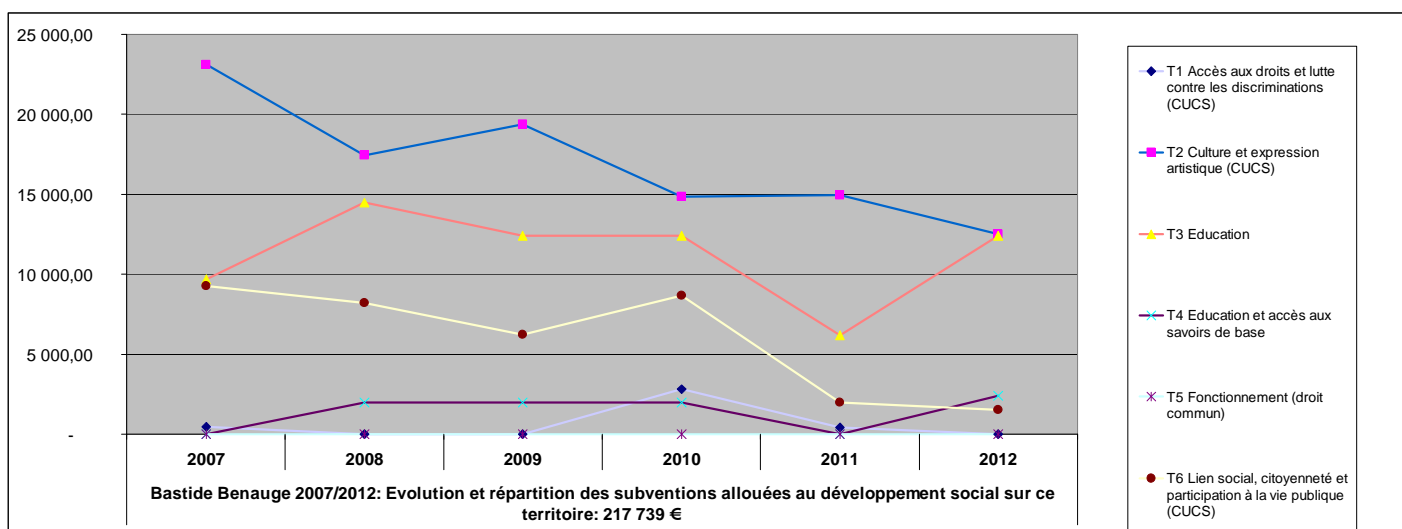
Dans le cadre de la réforme de la géographie prioritaire il paraît important de ne pas négliger la dynamique associative du territoire tant dans l'accompagnement humain (Articulation, coordination) que dans les financements notamment à travers la recherche de crédits de droit commun. Il faudra continuer à soutenir le Centre d'Animation Bacalan qui, à travers son agrément, a pour objectif de soutenir et d'accompagner la vie associative locale. Des évolutions sont en cours avec la Direction de la Culture à travers les financements d'événementiels comme le Festival Nomades.

## Bilan financier Bastide Benaug :

**Bastide Benaug 2007/2012: ce quartier a bénéficié de 884 789 € de subventions de l'ensemble des co financeurs**

Ville : 310 074,00 €
CAF/CTG : 35 675,00 €
Etat : 347 644,00 €
Conseil Régional : 160 739,22 €
Conseil Général : 18 600,00 €
Total : 884 789,22 €

**Bastide Benaug 2007/2012: Evolution et répartition des subventions allouées au « critère » développement social sur ce territoire: 217 739 €**



Sur la période 2007-2012 l'enveloppe CUCS est restée stable avec une moyenne de 11 % sur les six années. Le montant total de ces six années fléché sur Bastide Benaug a ainsi été de 280.218 €

### Projet Urbain :

Les financements sur cet axe ont toujours représenté moins de 10 % de l'enveloppe globale alloué sur le territoire. Ils sont en légère augmentation de 2010 à 2012 avec la mise en place de la démarche de Gestion Urbaine de Proximité avec notamment la mise en place d'un journal de quartier et une démarche de concertation menée par l'association Bruit du frigo (Atelier d'urbanisme utopique, lieux possibles et le ring). Cette démarche nous a permis de conforter les crédits de droit commun car elle réaffirme les compétences de chaque participant.

### Santé :

Nous bénéficions sur le Quartier de la Bastide d'un Atelier Santé Ville qui génère une dynamique cohérente. Depuis 2010 des projets liés à la santé apparaissent autour des actions « Bouge ta santé », SIDA et nutrition ce qui représente moins de 3 % de l'enveloppe. Ces chiffres doivent être nuancés car dans le cadre du Conseil Local de Santé des prestations sont proposées aux opérateurs associatifs (formation, intervention de Diététicienne ...).

### Insertion sociale et professionnelle et développement économique :

Cet axe de 2007 à 2009 représenté 10 % de l'enveloppe globale pour passer de 2010 à 2012 à 28 %. Ces financements sont essentiellement fléchés sur la SCOP « Actions Inter Médiation » (AIM) qui effectue un travail d'insertion en intégrant une dimension Interculturelle. On peut noter également la création accompagnée par AIM d'une Auto-école Solidaire : « En Route Pour Travailler ».

### Prévention de la délinquance, tranquillité public et justice :

CF CLSPD

### Développement social

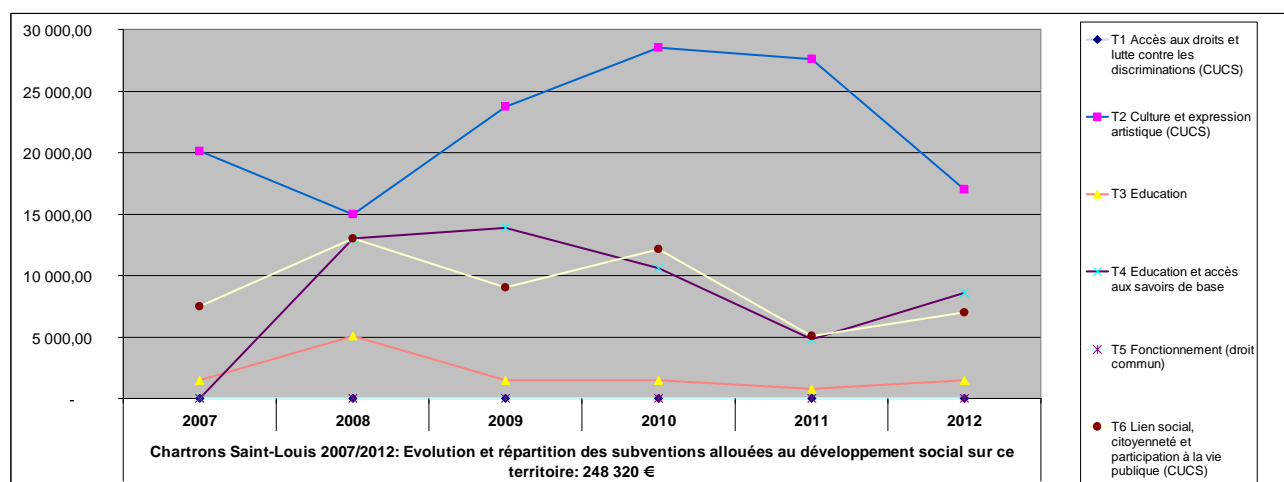
Cet axe représente chaque année environ 60 % de l'enveloppe globale du quartier. Les projets sont essentiellement portés par les Centres d'Animation Queyries et Benaugue. Les thématiques les plus développées sont l'éducation à travers l'Accompagnement à la Scolarité (40 % du développement Social), la Culture (40 % du développement Social) à travers la mise en place de deux projets autour du Cirque et de la Danse qui se finalisent par deux festivals avec une programmation artistique reconnue et l'accès aux savoirs de base (20 % du développement Social). Le quartier de la Bastide est en mutation Urbaine est de nouvelles population arrivent sur le quartier ce qui génère un travail autour de la mixité pour consolider la cohésion sociale.

### Bilan financier Chartrons :

**2007/2012: ce quartier a bénéficié de 1 224 156,00 € de subventions de l'ensemble des co financeurs**

Ville : 382 972,00 €
CAF/CTG : 88 500,00 €
Etat : 509 400,00 €
Conseil Régional : 139 928,00 €
Conseil Général : 91 299,00 €
Total : 1 224 156,00 €

### **Chartrons Saint-Louis 2007/2012: Evolution et répartition des subventions allouées au « critère » développement social sur ce territoire: 248 320 €**



Sur la période 2007-2012, le quartier de Chartrons St Louis a en moyenne bénéficié annuellement d'une enveloppe de 63.825€ au titre du CUCS, soit 12% de l'enveloppe dédiée aux quartiers prioritaires. Le montant total sur ces six années fléché sur Chartrons St Louis a ainsi été de 383.972€.

### Projet Urbain :

Malgré une très forte augmentation démographique ces dix dernières années (+40% de la population de 1998 à 2008), les actions autour du cadre de vie ont été peu représentées dans la programmation CUCS. Les principaux financements, sur cette thématique, ont majoritairement porté sur des actions combinant la solidarité & l'amélioration de l'habitat : auto-réhabilitation avec l'action des Compagnons Bâisseurs (2007-2010)/projets de récupération & valorisation de mobiliers, sensibilisation au tri sélectif et aux économies d'énergies du Centre Social Bordeaux Nord.

De manière plus globale, le caractère hétéroclite du quartier, avec 25% de logements sociaux & un parc immobilier collectif important (87%) donnerait toute sa légitimité à une démarche de GUP, qui n'a pas pour autant été impulsée ces dernières années, au détriment d'un partenariat plus étroit avec les bailleurs.

### Insertion sociale et professionnelle et développement économique :

Sur la période 2007-2010, les financements du CUCS ont favorisé, sur le quartier, l'implantation de la Maison de l'Initiative et de l'Entrepreneuriat et ainsi permis le déploiement d'activités au travers de la couveuse d'entreprises Anabase qui rayonne aujourd'hui sur la Ville.

Sur le volet de l'insertion sociale, de nombreuses actions portées par les centres sociaux (CSBN et feu Amicale Laïque Dupaty) ont été soutenues de manière constante, avec pour objectif commun de faciliter l'accès aux droits, notamment pour les publics les plus fragiles : familles monoparentales & 16-25 ans (action insertion sociale des femmes du CSBN / Job web à l'ALD).

L'augmentation des financements sur 2011 correspond au soutien du projet expérimental ABC-E du Centre Social, visant la création d'une Très Petite Entreprise de transformation alimentaire (confiture artisanale) pour lutter contre la précarité et le gaspillage alimentaire, projet aujourd'hui porté par la Banque Alimentaire.

### Développement social

Sur la période 2007-2012, le financement d'actions relevant du développement social a concentré 70% de la programmation de Chartrons St Louis. Toutefois, seulement quelques associations ont répondu à cet appel à projets, à savoir quelques structures d'envergure œuvrant dans le champ de l'animation de la vie locale : les centres sociaux (CSBN, Foyer fraternel), feu l'Amicale Laïque Dupaty, la ludothèque Interlude mais également le Collectif Bordonor.

Dans un secteur en forte mutation urbaine, où la question du lien social est un enjeu central, ces structures ont à la fois étoffé leurs propositions au fil des ans dans le domaine culturel (Collectif Bordonor) ou socioculturel (Interlude), sans pour autant bénéficier en contrepartie de financements dans le cadre des politiques de droit commun. Face à une demande des familles en augmentation sur le volet éducatif (accompagnement à la scolarité, soutien à la parentalité), les centres sociaux se sont également tournés vers le CUCS pour accompagner la montée en charge de leurs activités, avec des pics importants sur ces trois dernières années (2010-2012) suite à la fermeture de l'Amicale Laïque Dupaty.

### Perspectives :

Entre 2007 & 2012, les financements de la Ville sur ce quartier ont représenté environ 12% de la programmation des quartiers prioritaires. Sur cette même période, l'Etat s'est engagé sur ce secteur à hauteur de 44%, notamment auprès des centres sociaux sur des projets passerelles d'accès aux droits pour les publics les plus précaires (alphabétisation, FLE / insertion socioprofessionnelle, etc.).

Demain, la réforme de la politique de la ville va impacter fortement l'équilibre budgétaire de ces actions, et par répercussions l'architecture financière même de ces structures.

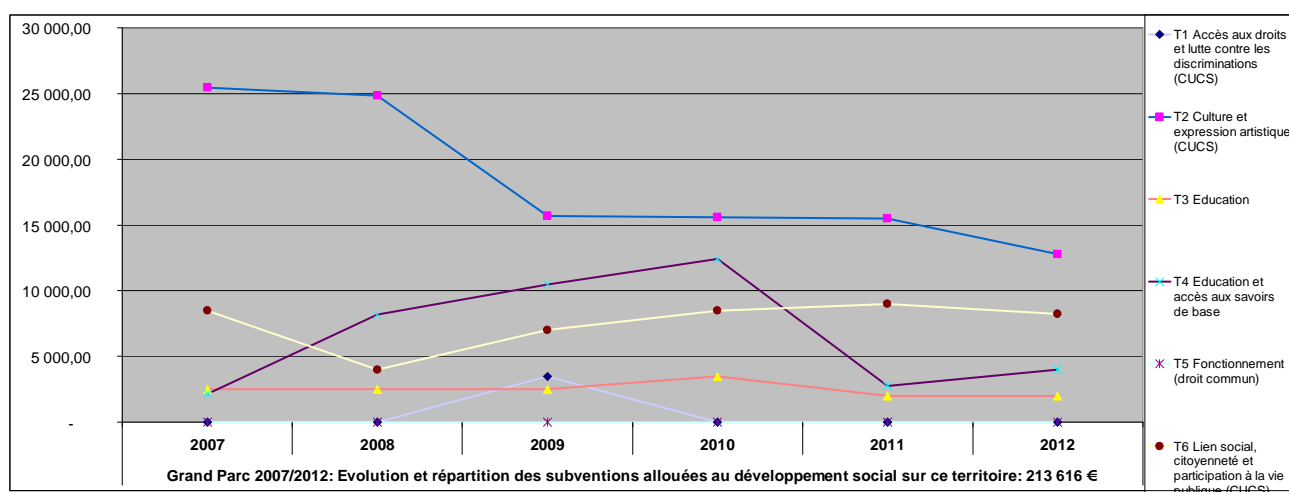
L'inscription de ces actions-soutiens au sein des politiques de droit commun est ainsi à travailler dès 2014, tout autant avec les services de la Ville qu'avec les partenaires institutionnels impliqués sur ce territoire.

## Bilan financier Grand Parc :

**2007/2012: ce quartier a bénéficié de 595 537,50 € de subventions de l'ensemble des co financeurs**

Ville : 231 666,50 €
CAF/CTG : 27 000€
Etat : 158 523,00 €
Conseil Régional : 92 691,00 €
Conseil Général : 73 600,00 €
Total : 595 537,50 €

## **Grand Parc 2007/2012: Evolution et répartition des subventions allouées au « critère » développement social sur ce territoire: 213 616 €**



Sur la période du CUCS 2007-2012, le quartier du Grand Parc a perçu en moyenne 38.611€ annuellement, ce qui représente 7% de l'enveloppe globale de la politique de la ville dédiée aux quartiers prioritaires sur Bordeaux.

Le montant total sur ces six années fléché sur Grand Parc a ainsi été de 231.666€

### Projet Urbain :

Thématique quasiment absente de la programmation sur cette période. A compter de 2010, l'enveloppe du CUCS a toutefois permis le déploiement d'actions de l'Atelier D'Eco Solidaire sur la thématique de la valorisation des déchets, en écho à l'installation du tri sélectif sur le quartier.

### Insertion sociale et professionnelle et développement économique :

Les actions visant l'insertion socioprofessionnelle se sont déployées à compter de 2011, à hauteur d'environ 15% de la programmation, notamment via des projets portés par GP Intencité combinant l'accompagnement individualisé des publics et la dynamique collective. Pour autant, l'ancrage d'actions à vocation économique sur ce quartier d'habitat social s'est peu réalisé, entre autre, du fait de manque de porteurs sur site.

### Développement social :

Entre 2007 et 2010, les actions de développement social ont représenté 96% de la programmation CUCS sur ce secteur, soit la quasi-totalité de l'enveloppe du quartier.



Sur la ventilation de cette enveloppe, 51% ont été affectés à des projets de dimension culturelle, axés sur des actions accompagnant l'expression artistique des habitants (ALIFS, Centre d'Animation) ou sur des projets permettant la réalisation du Festival Grand Parc en Fête (MC2A, Gp intencité). A noter, le soutien financier de cette action phare de la vie de Grand Parc, support de cohésion sociale et d'animation de la vie locale, a quadruplé via le DSU sur cette période, d'une part, du fait du déploiement de cette action au-delà des limites de Grand Parc, d'autre part, faute de prise en compte de ce festival dans le cadre du droit commun. A relever également, la montée en puissance des actions porteuses de lien social (vide-grenier, carnaval, repas de quartier, radio, animations intergénérationnelles, etc.) qui de 2008 à 2012, se sont déployées sous l'impulsion du Centre Social, accompagnateur de la vie associative locale.

#### Perspective :

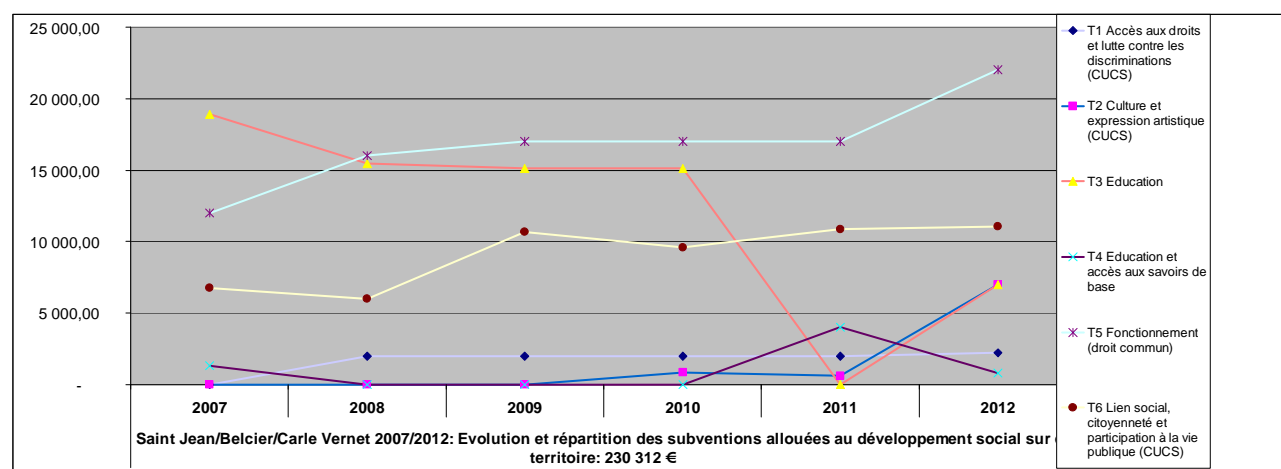
Au même titre que le quartier des Chartrons, dans le cadre de la réforme de la géographie prioritaire, il est important de travailler dès 2014, en étroite collaboration avec les services de droit commun afin de mettre en perspective la consolidation des actions sociales et culturelles « soumises » au retrait des financements de l'ACSE dès 2015. Comme indiqué ci-dessus, nombre de ces actions ont été portées par la politique de la ville mais sont aujourd'hui à part entière structurantes pour la vie du quartier, tant dans leur dimension favorisant de lien social que dans les dimensions d'accès aux droits sociaux, éducatifs et socioprofessionnels pour les habitants de ce grand ensemble.

#### **Bilan Financier Saint Jean Belcier Carle Vernet 2007 - 2012:**

**Saint Jean Belcier Carle Vernet\_2007/2012: ce quartier a bénéficié de 700 881,03 € de subventions de l'ensemble des co financeurs**

Ville : 349 657,00 €
CAF/CTG : 76 550,00 €
Etat : 199 607,00 €
Conseil Régional : 36 967,03 €
Conseil Général : 38 100,00 €
Total : 700 881,03 €

#### **Saint Jean/Belcier/Carle Vernet 2007/2012: Evolution et répartition des subventions allouées au « critère » développement social sur ce territoire: 230 312 €**



Les financements du CUCS sur le quartier Saint-Jean Belcier Carle Vernet représentent en moyenne 9.95 % du budget total alloué aux quartiers soit en moyenne 62 000 euros par an entre 2007 et 2012. Ainsi sur 6 ans, 372 000 euros ont bénéficié au développement du plan d'action CUCS du quartier avec une dominante, un accompagnement plus important des projets relevant du développement social.

#### Projet Urbain :

Le projet urbain du quartier Saint-Jean Belcier fait pleinement parti du projet de développement du CUCS tant en ce qui concerne la gestion urbaine de proximité que les perspectives liées à la restructuration urbaine du quartier. Si le volet financier de cette thématique apparaît faible sur l'ensemble de la période, une attention particulière a été portée au soutien d'actions visant l'accompagnement de ces mutations notamment celles relatives à l'Opération de Renouvellement Saint-Jean et à l'aménagement de l'Ilot Armagnac.

A souligner également, l'accompagnement durant plusieurs années de l'Action d'Auto réhabilitation accompagnée de logement sur le secteur de Bordeaux Sud, qui passa à partir de 2008 dans le financement du droit commun pour la Ville tout en continuant de bénéficier du financement de l'ACSE.

#### Santé :

Sur le volet Santé, peu de financement direct du CUCS ont bénéficié aux actions menées en lien avec le Conseil Local de Santé, mis à part une action partenariale importante menée sur trois ans, le projet « Prends soin de toi ». Il s'adressa à divers publics (scolaires, jeunes, adultes, seniors) au travers de plusieurs supports et entrées.

#### Insertion sociale et professionnelle et développement économique :

La thématique de l'insertion professionnelle a été abordée au travers de différentes initiatives et projets pour la majeure partie non financés directement par le CUCS. Les actions déployées ont été plus particulièrement accompagnées et financées par le CLSPD, le PLIE, La Maison de l'emploi (Clause d'insertion ORU Saint-Jean). Le CUCS a soutenu de son côté l'appui aux initiatives en matière d'insertion par l'activité Economique (Allo Service Bordeaux, Solutelpro33). Le volet développement économique, n'a sur cette période fait l'objet d'aucun financement.

#### Prévention de la délinquance, tranquillité publique et justice :

Si la part des accompagnements financiers des actions de prévention reste faible sur le volet CUCS (environ 6% du budget consacré au quartier sur 6 ans), une veille et un accompagnement de certains publics fragiles ont fait l'objet d'une attention particulière. En effet, dans le cadre du CLSPD, du dispositif VVV et des actions partenariales concertées, des projets ont permis de prendre en compte sur ce quartier les problématiques des personnes sans domicile fixe (chantier propreté), l'accompagnement des personnes prostituées (RISPP), des chantiers éducatifs en direct des jeunes les plus fragiles notamment (TAPAJ) .

#### Développement social :

La thématique du développement Social au travers de sa diversité de projets, est le volet le plus investi du CUCS sur ce quartier. Il rassemble l'ensemble des actions relatives au projet éducatif du quartier, de l'accès aux savoirs de bases, au développement du lien social dans un quartier relativement morcelé et ayant accueilli depuis ces dernières années de nouveaux habitants.

D'autre part, les financements ont permis également de soutenir le fonctionnement des associations locales, peu nombreuses mais très actives sur le quartier. Ils ont permis ainsi de renforcer l'offre de services et de proximité en direction des enfants, des familles et des jeunes. De plus, ils ont également ouvert le quartier à certains nombre de projets artistiques et culturels.

Cet investissement représente près de 70 % des financements du CUCS de 2007 à 2012 (soit 256 312 euros).

#### Perspectives :

Dans la perspective d'une sortie du quartier Saint-Jean, Belcier, Carle Vernet de la géographie prioritaire en 2015, le retrait financier de l'ACSE va fortement impacter les opérateurs notamment sur le volet éducatif et

les actions de développement social : en 2013 la participation financière de l'ACSE était de 25 300 euros (hors emplois aidés).

Dans un secteur en pleine mutation où les besoins et services de proximité demandent à être consolidés en direction des publics les plus fragiles (familles monoparentales, enfants en difficultés scolaires, personnes isolées) et des nouveaux arrivants, les retombées de ce retrait demandent à être bien prises en compte si l'on souhaite continuer à soutenir activement les acteurs proposant un offre de services publics indispensable sur ce secteur, en terme d'accompagnement éducatif, social et d'offre associative dynamique. De plus, les opportunités d'emplois sur site vont nécessiter un investissement particulier en matière d'ingénierie et financier, ceci dans la perspective de soutenir le développement de l'emploi et de l'insertion professionnelle.

**Bilan financier Interquartier :**

Le volet financier du CUCS consacré aux projets « inter quartiers » représente en moyenne sur 6 ans 20% de l'enveloppe du CUCS sur la période 2007 – 2012 soit environ 100 000 euros par an.

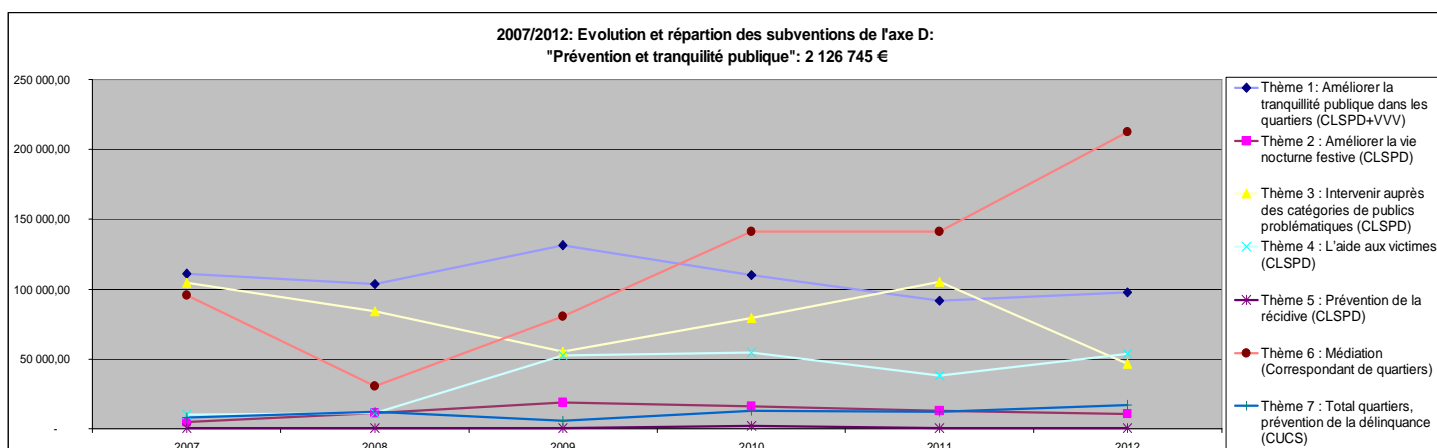
L'ensemble de ces financements a permis, à une diversité de projets, de se déployer dans différents quartiers et/ou de s'adresser à l'ensemble des publics des quartiers prioritaires.

Ainsi, des projets allant de l'amélioration du cadre de vie et de l'habitat, de la participation citoyenne, de l'insertion sociale et professionnelle, au soutien des pratiques culturelles et au développement d'événements festifs et conviviaux, aux actions favorisant le lien entre les habitants anciens, nouveaux, mais également celles favorisant l'accès aux droits fondamentaux, ont pu alimenter les quartiers au bénéfice de ces habitants et en favorisant la rencontre et les échanges.

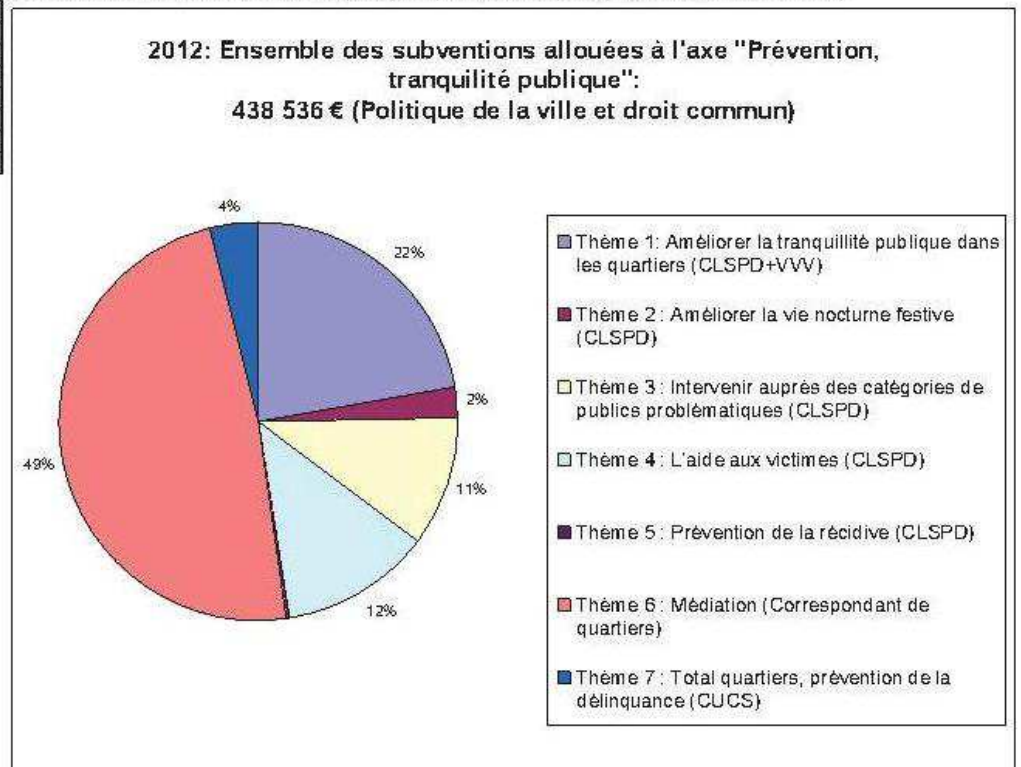
La question du devenir du financement des projets multisites par l'ACSE reste entière à ce jour. La participation financière à ces différents projets s'élevait à 58 240 euros en 2013.

**Bilan financier prévention de la délinquance :**

2007/2012: Evolution et répartition des subventions de l'axe D: critère "Prévention et tranquillité publique": 2 126 745 €



2012: Ensemble des subventions allouées à l'axe "Prévention, tranquillité publique": 438 536 € (Politique de la ville et droit commun)	
Thème 1: Améliorer la tranquillité publique dans les quartiers (CLSPD+VVV)	97 450,00
Thème 2: Améliorer la vie nocturne festive (CLSPD)	10 900,00
Thème 3: Intervenir auprès des catégories de publics problématiques (CLSPD)	46 486,00
Thème 4: L'aide aux victimes (CLSPD)	53 800,00
Thème 5: Prévention de la récurrence (CLSPD)	500,00
Thème 6: Médiation (Correspondant de quartiers)	212 200,00
Thème 7: Total quartiers, prévention de la délinquance (CUCS)	17 200,00
<b>Total Axe D</b>	<b>438 536,00</b>



La répartition du budget de la direction sur les différents axes de notre dispositif de prévention nécessite un commentaire.

L'année 2012 est illustrative. La part importante de l'axe médiation correspond surtout au poids des salaires des médiateurs. En effet l'un des objectifs de cette action au bénéfice des quartiers était aussi de conforter 50% des postes en CDI au-delà de la période en emplois aidés.

Les actions ciblées quartier en bleu foncé semblent peu importantes mais elles sont en réalité à additionner avec l'axe 1 en mauve (22%). Ce dernier est surtout composé des actions « Ville Vie Vacances ». Les autres actions quartier sont par exemple le soutien au Centre de Loisirs Jeunes de la Police au Lac, à un chantier éducatif avec des jeunes « à risques » à Bacalan, etc.

Toutes les actions jeunesse ne sont pas labellisées prévention de la délinquance. Notre vigilance est bien de susciter des actions de droit commun pour ne pas être contraint à multiplier les actions réellement ciblées prévention de la délinquance. On peut dire de ce point de vue que le bilan est plutôt positif car nous sommes moins sollicités sur ce champ par les quartiers.

Nous attirons surtout l'attention sur le fait que le poids financier des actions n'est pas toujours proportionnel à l'investissement de l'équipe sur les thématiques. Prenons l'exemple de l'axe « améliorer la vie nocturne festive », le financement reste modeste mais permet un effet levier sur les co financements Etat par exemple. Cela n'illustre pas non plus le travail de coordination des partenaires à partir de la commission de vie nocturne, la mobilisation interne et externe du droit commun sur des projets de prévention de l'alcoolisation excessive tout au long de l'année.

Constat identique sur l'axe « aide aux victimes » avec un financement classique de permanences d'associations mais, au-delà, une attention est portée à toutes les victimes faisant remonter leurs problèmes à la Ville. Le travail des divers médiateurs par exemple n'est pas comptabilisé sur ce thème alors que le contact direct avec ces habitants et un retour sur les actions menées leur est fait systématiquement. Evoquons aussi à ce titre la coordination du réseau des professionnels en charge des violences faites aux femmes afin d'optimiser les réponses.

Il en est de même pour l'axe « prévention de la récidive ». Le financement est minime alors que la chargée de mission a permis de faire progresser l'accueil dans les services municipaux des personnes soumises à une peine de Travail d'Intérêt Général (TIG) de 3 par an à 120 par an !

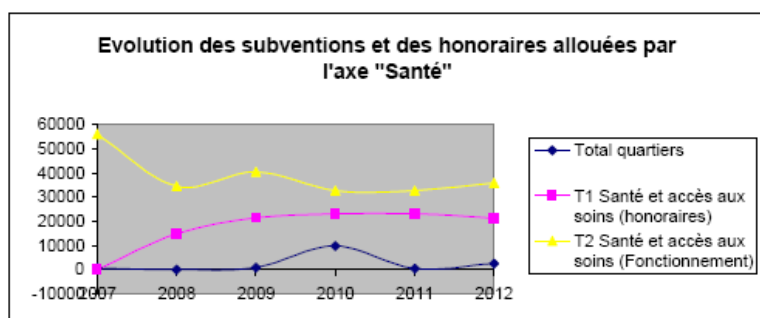
Enfin l'axe 3 concernant les « publics problématiques » pèse plus que les 11% de financements dans le travail quotidien. Cela représente la coordination avec les médiateurs de rue, la brigade « marginaux » de la Police Municipale, les associations œuvrant auprès des prostituées, des toxicomanes, des SDF, des jeunes en errance et le montage de projets parfois financés par d'autres services (ex : chantier TAPAJ pour les jeunes de la rue et chantier Insert'net pour les SDF plus âgés avec la propreté et les espaces verts).

La dynamique engagée sur la ville sur l'ensemble de ces axes a permis en 2012 par exemple de compléter la part ville de 438 536€ par des financements de l'Etat au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance pour 153 500€ et de la Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie à hauteur de 61 800€.

### **Bilan financier santé :**

Ensemble des subventions allouées à l'axe "Santé"

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Total quartiers</b>	750	0	<b>1 000,00</b>	9800	580	2600
<b>T1 Santé et accès aux soins (honoraires)</b>	-	15 000,00	21 500,00	23 057,00	23 057,00	21 353,00
<b>T2 Santé et accès aux soins (Fonctionnement)</b>	56 000,00	34 700,00	40 600,00	32 700,00	32 700,00	36 000,00
<b>Total Axe E</b>	<b>56750</b>	<b>49700</b>	<b>63100</b>	<b>65557</b>	<b>56337</b>	<b>59953</b>



Le pôle santé de la direction attribue :

- des honoraires pour payer des prestations dans le cadre d'actions pilotées par des partenaires ou par le pôle santé lui-même
- des subventions pour soutenir l'action des associations de santé locales

Ces deux lignes budgétaires sont globalement stables depuis 2007.

En recette, une enveloppe de droit commun de l'Agence Régionale de Santé vient compléter l'enveloppe financière fixe de la Ville (qui est de 13000 euros pour la ligne honoraire et de 36000 euros pour la ligne subvention).

## Annexe N°2 : Bilan des concertations avec les acteurs de la politique de la ville sur le thème de « ce qui fait quartier » juin 2013

Afin de compléter ce bilan 2007/2013, il nous a semblé important de « vérifier » avec les partenaires publics et associatifs, intervenant dans chaque territoire prioritaire, comment ils voyaient en 2013 leur quartier de « travail ».

Lors d'ateliers et à partir de la méthode de « metaplan », et ce dans le cadre des comités de liaison inter partenariaux (CLIP) nous avons posé la question suivante « qu'est ce qui faisait quartier » ?

### 1. Impression générale

Les 7 CLIP ont compté en moyenne 20 personnes par séance soit 150 participants.

Les retours ont été globalement positifs à l'issue, notamment sur la méthode interactive employée. Sentiment partagé d'une 1<sup>ère</sup> étape visant à garder le réseau actif afin d'anticiper ensemble les évolutions à venir de la politique de la Ville.

Peu de remarques ou de questions teintées d'inquiétude par rapport à cette évolution annoncée.

La relation de confiance envers la Ville et l'Etat existent bien mais notre enjeu commun sera de la préserver par des traductions concrètes car cela peut être fragile. La question de la réussite du transfert vers le droit commun en étant l'expression la plus tangible pour les partenaires.

### 2. Enjeux prioritaires

En 1, apparaît nettement l'enjeu de préservation des équilibres à l'approche des mutations urbaines, sur la plupart des quartiers. Même si au Lac c'est le partenariat qui vient en première position l'un des sous titre est de « s'appuyer sur le réseau pour accompagner le changement » ce qui n'est pas loin du thème prioritaire.

En 2, la mixité sociale et la diversité, sous entendu « à préserver ou à renforcer » vient juste avant les questions liées au cadre de vie.

En 3, l'emploi est cité non loin de la précarité dont il semble être l'un des liens logiques.

En 4, c'est plus hétérogène car on a un mix des 3 premiers, ce qui tend à les réaffecter à ces 3 premiers enjeux, les renforçant donc. A cette 4<sup>ème</sup> place apparaissent aussi la question de l'identité des quartiers et de leur image.

En 5, les habitants, les jeunes et les acteurs locaux côtoient les thèmes précédents du cadre de vie et des mutations urbaines.

En 6, sont cités pour la 1<sup>ère</sup> fois la sécurité et la culture.

En 7, un mix hétérogène avec la petite enfance, l'attractivité des établissements scolaires, le sport, etc.

### 3. Enjeux prioritaires par autre méthode de classement

Si l'on compte les enjeux non pas par leur ordre de priorité mais par le nombre de fois où ils ont été cités sur l'ensemble des quartiers on trouve :

En premier l'enjeu n°1 (mutations urbaines) à égalité, avec le cadre de vie et l'identité du quartier.

Ensuite vient l'emploi puis la jeunesse, les habitants et la mixité sociale.

On peut donc dire en conclusion que ce qui préoccupe principalement les acteurs locaux des quartiers c'est ce qui a trait à son avenir proche en terme de transformation urbaine et sociale. Cela constituant à leurs yeux un enjeu de préservation du cadre de vie des habitants, de la diversité, de la mixité et de l'identité du quartier. C'est là tout le paradoxe car cette supposée richesse en est aussi parfois la faiblesse alors que les mutations à venir pourraient aussi être un levier. Beaucoup l'espèrent mais ils sont tout autant à en douter.

## Annexe N°3 : ce qui va changer avec la loi sur la politique de la ville du 27 novembre 2013

A la suite des décisions prises lors (et à la suite) du Conseil Interministériel des Ville du 19 février 2013 et présentées aussi lors du conseil des ministres du 3 mai 2013 le projet de loi portant réforme sur la politique de la ville a adopté à l'Assemblée Nationale et au Sénat en première lecture le 27 novembre 2013.

**Ce qui ressort comme points essentiels ( Projet de loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine – titre I dispositions de programmation et titre II des instruments et de la gouvernance de la politique de la ville):**

### **Baisse du nombre de quartiers prioritaires**

La géographie prioritaire de la politique de la ville sera simplifiée et concentrée sur 1300 «quartiers prioritaires» (2500 aujourd'hui), définis objectivement au regard de leur population à bas revenu. Ce critère sera croisé avec le potentiel financier des intercommunalités et des communes concernées. Une nouvelle génération de contrats de ville sera ainsi développée sur la période 2014-2020, avec un contrat urbain global (porté par les intercommunalités), qui intègrera les actions de cohésion sociale, les opérations de renouvellement urbain et les politiques de droit commun. Concernant le renouvellement urbain, les futurs projets seront concentrés dans environ 230 quartiers prioritaires (au lieu des 594 actuels) présentant les dysfonctionnements urbains les plus lourds.

Les quartiers qui relevaient, au 31 décembre 2014, d'un zonage de la politique de la ville et qui ne présentent pas les caractéristiques d'un quartier prioritaire de la politique de la ville à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 feront l'objet d'un dispositif de veille active mis en place par l'État et les collectivités territoriales.

À ce titre, les quartiers placés en dispositif de veille active peuvent faire l'objet d'un contrat de ville selon les modalités prévues au titre de l'article 5 de la loi. Le contrat de ville définit les moyens mobilisés dans le cadre des politiques de droit commun de l'État et des collectivités territoriales afin de conforter la situation de ces quartiers.

La liste des quartiers sera publiée par décret.

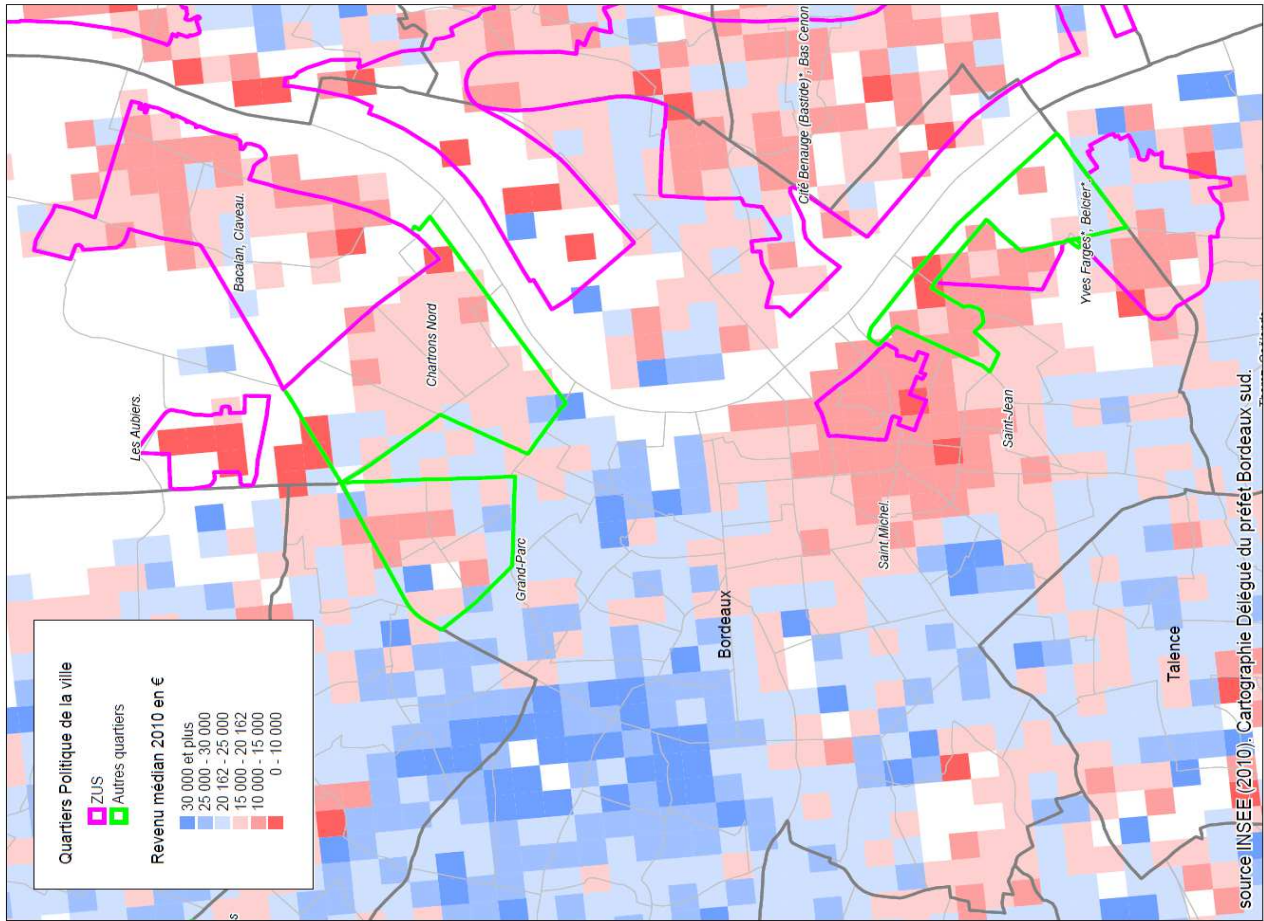
### **Le critère essentiel = le niveau de revenu des ménages (cf. carte ci après)**

Le critère unique de la pauvreté, établi à partir du revenu des habitants du quartier (le carroyage) identifie les territoires où la moitié de la population vit avec moins de 60% du revenu fiscal médian national (soit 11 250 euros / an) et qui devrait être pondéré (pour environ un tiers) par celui des habitants de l'unité urbaine, devrait exclure environ 300 communes et en faire apparaître 100 nouvelles, principalement des territoires périurbains et des zones semi-rurales.

Une initiative qui ne fait pas l'unanimité parmi les professionnels et les scientifiques, mais qui n'a pas provoqué de leviers de boucliers dans les rangs de l'Assemblée Nationale (cf. la gazette des communes)

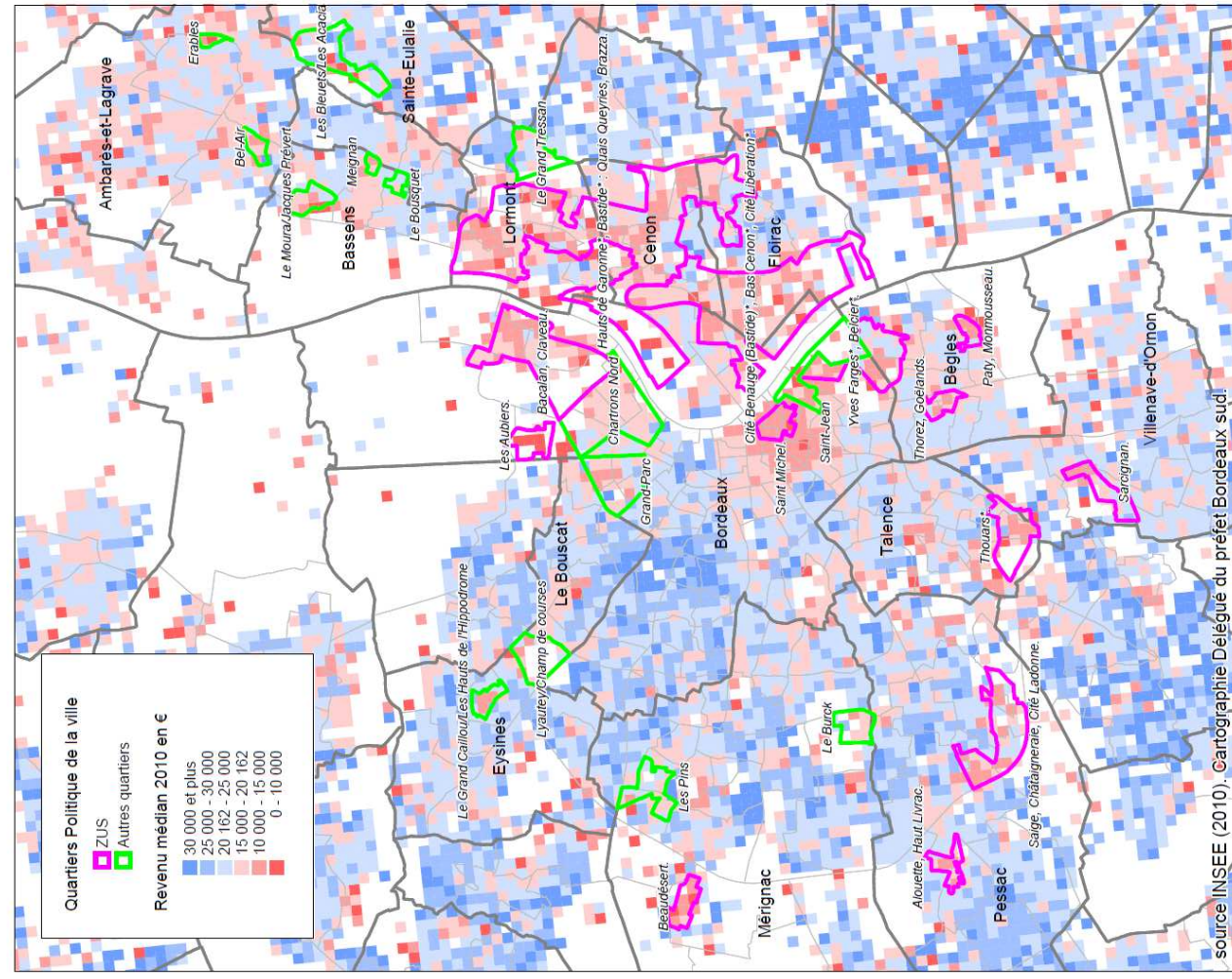
En 2008, selon l'INSEE, le % du nombre de ménages sous le seuil de pauvreté était de 18% à Bordeaux, le potentiel financier était pour la même période de + de 1300 € par habitant. On peut considérer que la ville de Bordeaux est contrastée (à la fois forte et fragile) et cela plaide en faveur d'efforts soutenus pour les quartiers fragiles et pour les publics en difficultés. L'indicateur pour la définition des futurs territoires prioritaires est le revenu médian, les 2 quartiers qui ressortent le plus sont les Aubiers et Saint Michel.

# Revenu médian annuel en 2010



Lecture : les données sont issues des fichiers 2012 "Estimations carroyées sur la population et les ménages à 200m". Elles proviennent d'une exploitation spécifique des fichiers fiscaux visant à attribuer à chaque ménage une position géographique précise. Elles permettent de visualiser l'intensité du phénomène observée à l'intérieur des zonages mais ne disent rien sur le volume de personnes ou de ménages concernés. Ici les revenus sont d'autant plus haut qu'ils sont rouges et d'autant plus bas qu'ils sont bleus mais il ne faut pas oublier qu'il peut s'agir d'un nombre très restreint de ménages (quelques unités).

# Revenu médian annuel en 2010



Lecture : les données sont issues des fichiers 2012 "Estimations carroyées sur la population et les ménages à 200m". Elles proviennent d'une exploitation spécifique des fichiers fiscaux visant à attribuer à chaque ménage une position géographique précise. Elles permettent de visualiser l'intensité du phénomène observée à l'intérieur des zonages mais ne disent rien sur le volume de personnes ou de ménages concernés. Ici les revenus sont d'autant plus haut qu'ils sont rouges et d'autant plus bas qu'ils sont bleus mais il ne faut pas oublier qu'il peut s'agir d'un nombre très restreint de ménages (quelques unités).



### **La future gouvernance locale**

Les contrats de ville seront conclus entre l'Etat et les intercommunalités d'une part et entre les communes et les EPCI à fiscalité propre d'autre part.

L'article 5. V (nouveau) prévoit : « À compter de 2016, il est effectué chaque année un prélèvement sur les douzièmes, prévus à l'article L. 2332-2 du code général des collectivités territoriales et au II de l'article 46 de la loi n° 2005-1719 du 30 décembre 2005 de finances pour 2006, de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre comprenant sur son territoire un ou plusieurs quartiers prioritaires de la politique de la ville, lorsque ce dernier n'est pas signataire du contrat de ville prévu aux I à IV du présent article. Ce prélèvement est fixé à 5 € par habitant, sans pouvoir excéder 1 % du montant des dépenses réelles de fonctionnement de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre constatées dans le compte administratif afférent au pénultième exercice ».

L'article 5 bis (nouveau) : prévoit la mise en place de conseils citoyens dans chaque quartier prioritaire. Des représentants de ces conseils participeront à toutes les instances de pilotage des C de V.

L'article 5 ter (nouveau) : prévoit que, sur les territoires faisant l'objet d'un contrat de ville, l'Etat conclue, avec les communes concernées/l'EPCI (compétent en matière d'habitat)/les bailleurs sociaux /les associations de locataires/les organismes collecteurs, une convention intercommunale qui définit, en cohérence avec les politiques intercommunales d'attribution et de l'habitat et avec le contrat de ville, et suit toute une série d'objectifs en matière d'habitat de relogement de production de structures d'urgence etc.

L'article 5 quater (nouveau) : prévoit la possibilité de création d'une fondation destinée à mobiliser, au bénéfice des quartiers prioritaires des financements permettant l'accompagnement d'actions et de projets présentés par les habitants etc.

### **Le financement des contrats de ville et l'incidence sur la fiscalité locale**

L'article 3 du titre I du projet de loi : crée une dotation spécifique pour la politique de la ville qui sera versée aux intercommunalités signataires de contrats de ville. Renvoyée au projet de loi de finances pour 2015, elle remplacerait la dotation développement urbain (DDU), qui a été portée pour sa part de 75 à 100 millions d'euros et qui sera distribuée à 120 communes en 2014.

L'article 9 du titre II du projet de loi : prévoit une modification du code général des impôts en intégrant en plus des communautés urbaines, les métropoles et Lorsque l'établissement public de coopération intercommunale est une communauté urbaine ou une métropole ou lorsqu'il est signataire d'un contrat de ville tel que défini à l'article 5 de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine « il définit les objectifs de péréquation et de renforcement des solidarités financière et fiscale entre ses communes membres sur la durée du contrat de ville. L'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre s'engage, lors de la signature du contrat de ville, à élaborer, en concertation avec ses communes membres, un pacte financier et fiscal de solidarité visant à réduire les disparités de charges et de recettes entre ces dernières. Ce pacte tient compte des efforts de mutualisation des recettes et des charges déjà engagés ou envisagés à travers les transferts de compétences, des règles d'évolution des attributions de compensation, des politiques communautaires poursuivies à travers les fonds de concours ou la dotation de solidarité communautaire, ainsi que des critères retenus par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre pour répartir, le cas échéant, les prélèvements ou versements au titre du Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales. À défaut d'avoir élaboré un tel pacte ou de s'engager à l'élaborer dans la première année de mise en oeuvre du contrat de ville, l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre est tenu d'instituer, dans le cadre d'un contrat de ville, une dotation de solidarité communautaire, dont au moins 50 % du montant doit être réparti en fonction de critères de péréquation concourant à la réduction des disparités de potentiels financiers entre les communes. »

### **La communauté Urbaine de Bordeaux**

Elle devrait piloter cette nouvelle génération de contrats de ville. Plusieurs réunions ont été organisées avec les communes concernées sans que ne se dégagent un mode opératoire et une vision politique partagée. La CUB n'a toujours pas délibéré pour prendre la compétence. Son organisation actuelle, 1 chargé de mission politique de la ville au sein d'une direction de l'habitat et de la politique de la ville, ne permet pas de gérer la transition et encore moins le futur.

**D-2015/389**

**Cofinancement d'une étude de faisabilité d'un incubateur territorial (comptoir de l'innovation et association territoire et innovation sociale - atis -). Adoption. Autorisation.**

Madame Alexandra SIARRI, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La ville de Bordeaux est aujourd'hui la seconde ville la plus attractive de France après Paris. Elle doit cette attractivité à la qualité de son projet urbain, à l'esthétisme de la cité, à son dynamisme économique, mais aussi, et surtout, à la qualité du « vivre ensemble » reconnu de tous.

La cohésion sociale est un des atouts majeurs de Bordeaux, et il convient de se mobiliser collectivement pour la maintenir, voire la développer.

C'est à partir de ce constat que la dynamique du Pacte de cohésion sociale et territoriale, a été proposée dès l'automne 2014. Cet outil participatif porte une grande ambition collective : proposer et construire ensemble un nouveau modèle de société.

C'est dans ce contexte que la Ville souhaite développer des expérimentations permettant d'innover dans le champ de l'économie sociale.

Dans ce cadre, la ville de Bordeaux et la Caisse des dépôts et consignations, en partenariat avec le Comptoir de l'Innovation et ATIS souhaitent créer un incubateur territorial, dispositif innovant d'accompagnement des projets territoriaux.

Cet incubateur sera dédié à l'innovation sociale publique et privée.

Un dispositif favorisant l'hybridation des projets publics et privés :

Ce dispositif a pour particularité de placer au cœur de son action des fonctionnaires territoriaux, agents de la ville de Bordeaux, qui seront accompagnés dans leurs projets, avec une démarche inédite d'hybridation entre l'innovation publique et l'écosystème local d'entrepreneuriat social.

Un tel dispositif existe aujourd'hui, sous des formes sensiblement différentes, uniquement à Londres, à Copenhague et à Singapour.

L'incubateur accueillera, la première année, cinq agents publics qui seront mobilisés sur une partie de leur temps de travail. Ces agents seront des porteurs de projet missionnés par la ville pour travailler sur la construction d'une solution à une problématique sociale/publique. Une méthodologie spécifique d'accompagnement sera initiée au sein de l'incubateur. Les partenaires locaux (collectivités locales, établissements publics, entreprises privées, ..) offriront la possibilité de tester leurs produits et leurs services.

Si l'expérience est concluante, il sera possible d'envisager son extension à la Métropole.

La réalisation d'une étude de faisabilité :

Les partenaires du projet ont souhaité qu'une étude de faisabilité soit réalisée au préalable. Cette étude portera particulièrement sur le cadre juridique à donner à l'incubateur territorial. Ce cadre sera analysé avec l'aide des services juridiques de la Ville de Bordeaux et du Ministère de la Fonction Publique.

L'étude de faisabilité devra répondre aux points suivants :

- Définir les conditions juridiques de mobilisation des agents de la fonction publique, ainsi que la cohabitation du dispositif avec un environnement juridique complexe (règles de la commande publique, délit de pantouflage, ...).
- Présenter les parcours possibles et les modalités pratiques de mobilisation des fonctionnaires accompagnés dans l'incubateur.

- Rechercher la participation opérationnelle de grands groupes partenaires (ex : Suez environnement).
- Proposer un modèle économique permettant la mise en œuvre de l'incubateur
- Concevoir la gouvernance et l'organisation opérationnelle du dispositif.
- Définir des critères d'évaluation de l'incubateur

La Ville de Bordeaux s'est engagée à soutenir la mise en œuvre de l'incubateur territorial notamment en cofinçant, en partenariat avec la caisse des dépôts et consignations, le Fonds Bordeaux solidaire et Suez environnement, une étude de faisabilité, dont le coût global est de 23 700 euros TTC.

Cette dépense est prévue au budget 2015 sur l'opération P1450004T1, compte 6574, fonction 522.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à verser une subvention de 7 900 euros à l'association Insertion et Alternatives.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

NON PARTICIPATION AU VOTE DE M. GUENRO

**D-2015/390**

**PNRQAD - Bordeaux [Re]Centres. Dispositif de lutte contre la précarité énergétique. Subventions de la Ville aux propriétaires occupants.**

Madame Alexandra SIARRI, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Si les objectifs du développement durable sont maintenant bien intégrés dans les logements neufs, il apparaît tout aussi important d'intervenir sur l'habitat existant dans un double objectif : environnemental en limitant les consommations énergétiques donc les émissions de gaz à effet de serre et social en prévenant la précarité énergétique pour les ménages les plus modestes.

Afin d'amplifier la lutte contre la précarité énergétique sur son territoire, la Ville de Bordeaux a défini depuis 2012 une gouvernance appuyée sur des instances internes (comité de pilotage, équipe projet) et un comité partenarial permettant de définir les orientations avec l'ensemble des partenaires intervenant sur cette thématique et de présenter le bilan des actions entreprises. Dans ce cadre, une intervention globale est mise en place par la Ville comprenant notamment un service de repérage et d'accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique (dispositif Allô Energie) et plusieurs dispositifs d'aide à la réalisation de travaux d'économie d'énergie couvrant l'ensemble du territoire communal (OPAH, PIG, aide aux travaux d'économie d'énergie sur le PNRQAD, règlement d'intervention Parc privé).

Suite aux dispositifs d'aide déjà mis en œuvre sur les quartiers de Belcier et de Bacalan/Chartrons, grâce auxquels 100 logements de propriétaires occupants modestes ont pu être améliorés diminuant ainsi leurs consommations d'environ 30% par an, il a été décidé de porter l'action sur le centre ancien bordelais et plus précisément sur le territoire du « PNRQAD - Bordeaux [Re]Centres ».

Ainsi, dans le cadre du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD - Bordeaux [Re]Centres) dont la convention partenariale pluriannuelle 2011-2018 a été signée le 21 janvier 2011, la Ville a souhaité mettre en œuvre un dispositif de lutte contre la précarité énergétique, autorisé par délibération du 19 décembre 2011, complémentaire de l'OPAH RU. L'objectif est d'aider les propriétaires occupants sous conditions de ressources à réaliser des travaux d'économie d'énergie dans leur logement (la priorité est accordée à l'isolation de la toiture et la réfection des ouvrants).

L'animation du dispositif est assurée par les Compagnons Bâisseurs Aquitaine, avec le soutien technique du CREAQ. Les travaux sont financés par la Ville de Bordeaux, la SACICAP de la Gironde et EDF, dans la limite de 3 500 euros par logement.

Depuis le lancement de ces aides en janvier 2012, 44 propriétaires occupants ont été subventionnés à hauteur de 113 000 euros pour la réalisation de 218 600 euros de travaux d'économie d'énergie ; dans ce cadre, les aides de la Ville représentent 46% des subventions, soit 52 458 euros. Ce dispositif étant arrivé à échéance en janvier 2015, les derniers dossiers ont été validés lors de la commission du 31 mars 2015, laissant ainsi le temps de la constitution des dossiers et de l'obtention des autorisations d'urbanisme nécessaires. Il restera deux derniers dossiers à valider dont les autorisations ne sont pas encore obtenues.

Il est donc proposé d'accorder une aide de la Ville pour les sept projets listés dans les tableaux en annexe et qui représentent une aide totale de la Ville de 10 500 euros.

Le versement des subventions de la Ville interviendra après réalisation complète des travaux, sur présentation d'une attestation sur l'honneur du propriétaire stipulant que les travaux ont été réalisés conformément au projet validé et aux factures détaillées. Un constat de bonne réalisation des travaux pourra être réalisé par la Ville ou par l'un des partenaires, signataires de la convention concernée.

Afin d'éviter aux particuliers l'avance du montant de la subvention et de garantir l'affectation de la subvention, la Ville versera les aides allouées aux propriétaires directement aux artisans ayant réalisé les travaux.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à accorder à chacun des bénéficiaires la subvention indiquée pour la Ville de Bordeaux dans les tableaux annexés et à reverser pour le compte d'EDF le montant de la subvention précisé dans les tableaux annexés.

Ces subventions seront imputées sur la sous fonction 72, comptes 20422 pour la Ville et 458118 pour EDF du budget de l'exercice en cours.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**MME SIARRI. -**

Un rapide dossier qui est la fin d'un dispositif qui concerne les subventions de la Ville aux propriétaires occupants.

Il s'agit d'attribuer un montant de subventions de 20.900 euros pour 8 dossiers.

Ce dispositif, j'en avais parlé lors d'un précédent Conseil, va être remplacé par trois autres dispositifs, dont deux seront présentés par Elizabeth TOUTON ce jour.

**M. LE MAIRE. -**

M. HURMIC

**M. HURMIC. -**

En tant qu'écologistes nous voterons bien évidemment pour cette délibération consistant à lutter contre la précarité énergétique.

Mais nous souhaitons à nouveau insister sur le caractère particulièrement parcimonieux de cette politique.

Je reprends vos chiffres. 100 logements de propriétaires occupants modestes depuis 2012 dans les quartiers de Belcier, Bacalan, Chartrons, et 44 propriétaires occupants dans le périmètre du PNRQAD. Cela fait 144 logements concernés sur un total de 130 résidences principales à Bordeaux, locataires et propriétaires confondus, soit à peu près 0,1%. C'est-à-dire, si tous les logements avaient besoin d'être rénovés, qu'il faudrait à cette vitesse-là pratiquement un siècle.

Un peu plus loin dans l'ordre du jour une délibération présentée par Mme TOUTON concernant les aides pour l'amélioration du parc privé indique que 14 propriétaires ont à ce jour bénéficié de subventions dans ce cadre, ainsi que deux copropriétés, comptant un total de 218 logements.

Certes, cette politique va dans le bon sens, je l'ai dit, mais tout de même avouez avec nous que dans le cadre des enjeux climatiques actuels auxquels nous sommes confrontés, et dans le cadre de l'appel de Bordeaux que vous avez lancé, Monsieur le Maire en janvier dernier, également eu égard aux préoccupations qui sont les nôtres à quelques semaines de la COP 21, ces dispositifs sont bien trop timides pour répondre à ces enjeux.

Ainsi nous rappelons qu'à l'échelle métropolitaine, atteindre le facteur 4 auquel nous sommes assignés nationalement, c'est-à-dire diminuer par 4 nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, suppose de rénover 9500 logements chaque année. Vous nous en proposez aujourd'hui, je le rappelle, 144.

Nous rappelons les objectifs fixés également par le Plan climat énergie territoriale de la Ville de Bordeaux en 2012 que nous considérons comme particulièrement timoré compte tenu de cet objectif ambitieux mais nécessaire que je viens de rappeler.

Si on veut atteindre le facteur 4 il faut que les pouvoirs publics en général et la Ville de Bordeaux en particulier aident à la rénovation d'au moins 2000 logements par an, propriétaires et locataires confondus. On est loin des 144 logements que vous nous proposez.

Nous regrettons cette timidité de la Ville de Bordeaux.

J'ajoute que vous parlez souvent d'emploi. L'emploi, il faut savoir que dans le domaine du BTP, l'entretien et l'amélioration du bâtiment représentent 55% de l'activité du bâtiment et la Fédération Française du Bâtiment, je l'ai lu récemment, considérait ce secteur de l'entretien / amélioration

comme particulièrement encalminé. Donc je pense que tous les efforts que nous ferons pour encourager à cette rénovation / amélioration ira également dans le sens de l'emploi.

Donc outre l'avantage écologique il y a également un avantage économique qui me paraît incontestable.

**M. LE MAIRE.** -

M. GUENRO

**M. GUENRO.** -

Monsieur le Maire, chers collègues, même type de remarque que celle de Pierre HURMIC.

J'ai fait le bilan sur 3 ans du dispositif. En fait, on a un écart assez grand entre l'objectif de départ et la réalité, puisqu'en novembre 2011 si on reprend la délibération 762 on prévoyait d'accompagner 50 personnes par an sur une enveloppe à peu près de 50.000 euros. Ça faisait 150.000 euros sur une période de 3 ans.

Au bout du compte on a accompagné trois fois moins de personnes, 50 au lieu de 150, et en termes de consommation d'enveloppe on a consommé 40% de l'enveloppe, soit 60.000 euros au lieu de 150.000.

On a du mal à comprendre qu'à quelques semaines d'un grand rendez-vous comme COP 21 on consacre aussi peu de moyens à des sujets aussi importants qui sont au cœur par exemple du bilan de l'Agenda 21 et qui ont fait l'objet depuis 3 ans d'une dizaine de délibérations.

Donc j'ai deux questions sur le sujet :

Pourquoi avoir choisi de ne pas consommer 60% du budget, alors que les 150.000 euros initiaux étaient déjà très modestes ?

Deuxième question : ce dispositif arrivant à échéance, qu'est-ce qui est prévu à l'avenir dans le périmètre PNRQAD ?

**M. LE MAIRE.** -

Mme WALRYCK

**MME WALRYCK.** -

Je voulais répondre à M. HURMIC, Alexandra complètera.

Bien entendu ce dispositif n'est qu'un des dispositifs dans un ensemble évidemment beaucoup plus global. Je sais très bien que c'est certainement de façon volontaire que vous mettez en avant l'impact de cette action, mais qui n'est qu'une parmi d'autres.

Premièrement, je voudrais donc rappeler que dans ce domaine nous avons non seulement une forte ambition, mais également des réalisations extrêmement concrètes. J'en veux pour preuve par exemple le résultat du dispositif Familles à Energie Positive que nous mettons en œuvre pour la première fois cette année. Nous avons eu 168 familles, de mémoire, engagées l'année dernière avec des résultats extrêmement importants et tout à fait concrets dans les domaines de l'énergie et de l'eau.

Deuxièmement, nous avons également bien entendu l'action des espaces Info-Energie que nous subventionnons, tant à l'échelle de la Ville de Bordeaux qu'à l'échelle de Bordeaux Métropole. Je vous rappelle que nous avons deux permanences gratuites qui se tiennent notamment à la Maison Eco-citoyenne les mardis et jeudis après-midi. Ce sont des centaines de foyers et de ménages qui en bénéficient chaque année.



Troisièmement, je vous rappelle que dans le cadre de cette nouvelle mandature à Bordeaux Métropole nous avons franchi vraiment un cap supérieur depuis quelques mois puisque nous avons une ligne d'environ 1 million d'euros destinés à progressivement être engagés sur la rénovation énergétique de l'habitat, et que nous avons acté un certain nombre de mesures qui permettent, sous condition de ressources, d'activer et d'aider les ménages à engager les travaux en la matière.

Je vous rappelle également que nous avons répondu à un appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME où nous avons été lauréat avec l'aide de l'ALEC, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat, et que nous allons engager dans les mois qui viennent la plate-forme de rénovation énergétique pour l'habitat privé.

Et enfin je rappelle que nous avons un dispositif dédié de plus en plus performant que nous développons vis-à-vis également des copropriétés.

Donc je pense qu'en ce domaine on n'a pas de leçons à recevoir. Au contraire, nous avons une ambition avec une montée en puissance de cette ambition, des moyens dédiés et des acteurs avec lesquels nous travaillons de façon extrêmement efficace.

#### **M. LE MAIRE. -**

Merci.

Mme SIARRI

#### **MME SIARRI. -**

Deux petits éléments complémentaires parce qu'on a déjà eu ce débat et on avait déjà expliqué que c'était un seul dispositif parmi beaucoup d'autres.

Il y aura encore une autre une délibération, il faut vous y préparer, parce qu'il reste encore deux ou trois dossiers. On ne pouvait pas ne pas les passer en Conseil Municipal et ne pas les traiter parce que le temps de montage d'un dossier est extrêmement long.

Ça fait déjà 4 / 5 mois qu'on a dit que ce dispositif ne devait plus se poursuivre en l'état tout simplement parce que les gens qui rencontrent des difficultés en termes de précarité énergétique ne peuvent pas se satisfaire de ce dispositif. Ils ont besoin de toutes les autres aides. Donc même si nous, on est au taquet des aides, ils ont besoin aussi des aides de l'Etat, ils ont besoin des aides du Conseil Régional, ils ont besoin des aides de toutes ces collectivités qui œuvrent dans le champ de la lutte contre la précarité énergétique.

Je pense que de temps en temps vous avez des conversations avec Martine Alcorta, qui en tant que vice-présidente du Conseil Régional se plaint très régulièrement du peu de budget qu'Alain Rousset lui adresse sur ce chantier énorme qu'est la lutte contre la précarité énergétique et sur lequel normalement il aurait dû y avoir un investissement bien plus important que celui qui existe.

Moi je veux bien que la Ville de Bordeaux porte la responsabilité unique de ce chantier énorme, mais j'attire juste votre attention sur le fait qu'à mon avis à l'échelon national, à l'échelon régional, il y a probablement à faire un grand plan Marshall sur la lutte contre la précarité énergétique.

Donc ce dispositif s'arrête. Il est remplacé par 3 autres dispositifs, dont 2 qui seront présentés par Elizabeth.

Accessoirement aussi, mais je pense que vous le savez, c'est peut-être bien que je vous le rappelle, grâce à ce dispositif on a pu mettre en place Allo Energie qui aujourd'hui est dupliqué un peu partout en France, parce que là aussi il y a les partenariats ; et là aussi on a pu démontrer grâce à ce premier dispositif qu'il était important d'œuvrer dans le champ de la médiation.

Je pense que c'est un dispositif qui nous a permis de beaucoup progresser, et tant mieux s'il vous permet d'être très exigeants avec vos amis qui siègent dans les autres collectivités.

**M. LE MAIRE. -**

Merci. Je mets aux voix cette délibération 390.

Qui vote contre ?

Qui s'abstient ?

Je vous remercie.